TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11561 — DERNIÈRE ÉDITION — MERCREDI 31 MARS 1982

L'explosion à bord du Capitole a fait cinq morts et vingt-sept blessés

LIRE PAGE 44



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 23 fr ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; E.-B., 45 p. ; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 23 f. ; Norvège, 4,75 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,75 kr ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 21

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

LES TENSIONS INTERNATIONALES ET LES DÉBATS EUROPÉENS

Coup de barre à droite au Salvador

On ne saurait soupeser les résultats du scrutin qui a eu lieu le 28 mars au Salvador comme on le ferait d'élections en régime démocratique. Non que, comme il est traditionnel en Amérique centrale, la fraude puisse ici être invoquée : le contrôle mutuel auquel se livraient la démocratie chrétienne et la droite assurait l'objectivité du résultat. Mais un pan entier de l'opinion, la gauche, n'y trouvait pas de candidats pour le représenter.

Affecter de considérer, comme le fait Washington, que c'était là une démonstration du mépris où les révolutionnaires tiennent le suffrage populaire serait faire fi des dangers, bien réels, encourus par les dirigeants progressistes qui se montrent à visage découvert : faut-il rappeler que les six principaux leaders du Front démocratique révolutionnaire ont été assassinés fin 1980 ?

Le simple fait, cependant, que des centaines de milliers de citoyens aient convergé vers des bureaux de vote — et l'abondante diffusion par la presse de photos montrant leurs longues files patientes — constitue un succès psychologique pour le « système » et pour les Etats-Unis, qui le tiennent à bout de bras depuis deux ans. La guérilla, bien qu'elle ait lancé de sévères attaques jusque dans la capitale, n'a pu gêner le déroulement du scrutin que dans le tiers oriental du pays. Face à une opinion publique occidentale qui joue un rôle-clé dans cette affaire (on le voit à la mobilisation des libéraux américains contre la politique de M. Reagan), c'est là, pour les révolutionnaires, un revers.

Le résultat du scrutin n'est pourtant pas favorable à une évolution vers l'apaisement auquel aspire la population, comme si ce pays, où presque toutes les parties en présence ont joué la politique du pire, souhaitait rester fidèle à une image de lui-même jusque dans ses votes ! Les partis de droite sont, en effet, en mesure de coiffer au poteau une démocratie chrétienne cependant confirmée comme la première formation du pays. Et l'Arena du commandant d'Aubuisson, d'orientation fasciste, est en position de force. M. Napoleon Duarte, dont la personnalité hors pair avait, par-delà les excès de ses alliés militaires, maintenu entrouvertes les portes de l'avenir, voit aujourd'hui son destin politique en balance

La nouvelle équipe désignée par l'Assemblée constituante saura-t-elle, mieux que la seule D.C., sortir le pays de l'inextricable imbroglio où l'ont plongé des décennies de conservatisme imbécile ? Le pire n'est jamais sûr, et l'histoire a connu de plus spectaculaires retournements. Mais la charge de haine accumulée au Salvador depuis le précédent grand massacre de paysans en 1932 est telle que l'on voit mal les nantis, revenus en force sur le devant de la scène à la faveur des urnes, abandonner si facilement le feu et le fer pour la négociation.

Il est donc concevable que les débats de la nouvelle Assemblée servent uniquement de paravent au renforcement du potentiel militaire des forces armées salvadoriennes, avec l'aval de l'administration Reagan et l'appui de gouvernements conservateurs d'Amérique latine. Ainsi pourrait être lancée, vers la fin de l'année, une vaste offensive contre la guérilla. Mais l'oligarchie salvadorienne s'imagine-t-elle pouvoir éternellement régler la « question sociale » en faisant tuer trente mille de ses citoyens tous les cinquante ans ?

(Lire nos informations page 4.)

M. Reagan ferait à l'U.R.S.S. de nouvelles propositions sur les armements stratégiques

Tous les responsables américains ont salué avec satisfaction la forte participation de la population aux élections du Salvador, un fait dans lequel M. Haig, secrétaire d'Etat, a vu « autant une défaite militaire pour la guérilla qu'un désaveu politique ». *Le résultat de la consultation pourrait causer toutefois des problèmes à Washington, dans la mesure où la participation de la démocratie chrétienne à la coalition gouvernementale est généralement considérée comme nécessaire à un règlement politique.*

De fait, si le parti de M. Napoleon Duarte venait en tête, avec 42 % des voix, alors que la moitié des suffrages avaient été dépouillés, il se trouvait isolé face aux cinq autres formations de droite et d'extrême droite, à la tête desquelles le parti Arena du major d'Aubuisson a recueilli 27 % des voix. Ces cinq formations se sont dites prêtes à s'allier dans la future Assemblée constituante pour former un « gouvernement d'union nationale ».

M. Reagan doit aussi se préoccuper du mouvement de contestation qui se développe aux Etats-Unis contre sa politique de défense. Il pourrait annoncer de nouvelles propositions sur la réduction des armements stratégiques, comme l'indique ci-dessous notre correspondant. On précise en même temps à Bonn que la « planification » *du développement des euromissiles américains en Europe occidentale* « se poursuit activement », *et que sa* « préparation » *effective commencera au début de 1983.*

De notre correspondant

Washington. — La neuvième conférence de presse de M. Ronald Reagan a été fixée au mercredi 31 mars. Contrairement à toutes les précédentes, cette prestation télévisée n'est pas programmée en début d'après-midi, mais à 20 heures (locales), un moment de grande écoute. Cela laisse supposer que le président y fera une annonce solennelle, probablement en faveur d'une négociation sur la réduction des armements stratégiques.

Les Deux Grands cherchent depuis des mois, à séduire les Européens de l'Ouest, chacun voulant se montrer plus pacifiste que l'autre.

A Moscou, qui proposait le 16 mars, un « gel » des armements nucléaires en Europe, Washington ne peut répondre par un simple « non » ou un rappel de son « option zéro » (non-déploiement des futurs missiles de l'OTAN en échange d'un retrait des SS-20 et autres missiles soviétiques). D'où l'idée de faire une contre-proposition.

On prête à M. Reagan l'intention de souligner son attachement aux négociations SALT, interrompues depuis trois ans. Proposera-t-il une date de reprise, ou simplement un objectif à atteindre ? La Maison Blanche semble apprécier la démarche de huit sénateurs, dont le chef de la majorité républicaine et le chef de la minorité démocrate, pour lesquels Washington devrait « *proposer à l'Union soviétique un gel à long terme des forces nucléaires, mutuel et vérifiable, à un niveau égal et sensiblement réduit des forces* ». Cela est très différent du souhait de vingt autres sénateurs, dont M. Edward Kennedy, d'un « gel » immédiat dans l'état actuel des forces (*le Monde* daté 28-29 mars).

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR — ZONE

La population israélienne appelle cette zone « *les territoires* », *M. Begin préfère le nom de* « *Judée Samarie* », *les Anglais et les Arabes optent pour une dénomination commune,* « *la rive ouest du Jourdain* », *les Français parlent de* « *Cisjordanie* ». *Il serait peut-être opportun de demander aux grands pays qui ont l'habitude de décider à la place des intéressés de bien vouloir se concerter pour trouver un sigle unique. Le choix ne manque pas entre la ZAD,* « *zone d'apaisement différé* », *la ZAC,* « *zone d'affrontement concerté* », *et, bien entendu, la ZUP,* « *zone à usurper en priorité* ».

CLAUDE-H. BUFFARD.

Le sommet des Dix s'est achevé à Bruxelles sans progrès notables

Le conseil européen de Bruxelles a terminé ses travaux en début d'après-midi, mardi 30 mars, par l'adoption d'une série de déclarations, mais sans avoir réalisé de progrès notables sur les problèmes de la contribution britannique au budget communautaire et sur celui des prix agricoles, qui n'ont d'ailleurs pas été abordés au fond.

Le texte adopté sur le Proche-Orient exprime la préoccupation des Dix à propos des événements de Cisjordanie, et *dénonce les « mesures unilatérales »* israéliennes, en lançant un *« appel pressant pour que soit mis fin à ce dangereux enchaînement de violence et de répression »*.

Rendant compte d'un petit déjeuner de travail, qui a eu lieu ce mardi matin entre MM. Mitterrand et Schmidt, M. Vauzelle, porte-parole de l'Elysée, a réaffirmé que, pour la France, *« ce qui doit être exceptionnel ne saurait être institutionnalisé »*, et qu'il *« ne saurait être question d'établir un lien entre le budget des Communautés et les prix agricoles »*.

De nos envoyés spéciaux

Bruxelles. — Le conseil européen a terminé ses travaux, ce mardi après-midi, sans être parvenu à des conclusions très marquantes.

Le litige concernant la réduction de la contribution britannique au budget européen n'a été que brièvement évoqué, mais à l'évidence il occupe tous les esprits. M. Mitterrand a répété que le schéma proposé, voici une semaine, par MM. Thorn et Tindemans, pour parvenir à un arrangement, ne constituait pas pour la France une base de discussion acceptable.

MAURICE DELARUE et PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 6.)

Point de vue

Le pouvoir socialo-communiste à la dérive

par MICHEL PINTON (*)

Il paraît que le pouvoir socialo-communiste réfléchit aux raisons de sa défaite aux cantonales. Si l'on en croit ses porte-parole les plus autorisés, à commencer par M. François Mitterrand, la cause principale de l'échec serait l'« *insuffisant effort pédagogique* » du gouvernement, son incapacité à expliquer clairement le « changement » promis en mai 1981.

En d'autres termes, le pouvoir socialiste continue de considérer comme intouchables et sacrées les promesses du candidat Mitterrand (tant pis si elles apparaissent, à l'heure de l'exécution, comme impraticables ou contradictoires). C'est le malheureux M. Mauroy qui est coupable, lui qui a la charge de faire entrer des réalités rebelles dans le cadre strict de promesses que le peuple français est supposé avoir approuvées avec enthousiasme.

Puisque personne ne semble plus vouloir le faire, même au P.S., je dois, quelque répugnance que j'en aie, défendre ce pauvre M. Mauroy. Je lui suggère d'aller voir M. François Mitterrand et de lui rappeler que, parmi ses innombrables promesses, figurait celle-ci : « *Tant que les dirigeants communistes resteront alignés sur des positions étrangères pour des affaires aussi graves que celles de l'Afghanistan ou de la Pologne, il ne paraît pas raisonnable, ni juste, qu'il y ait des ministres communistes* » (le 31 mars 1981). M. Georges Marchais est toujours aligné sur l'étranger pour ces graves questions, et quatre de ses adjoints siègent au gouvernement.

Ou encore, cette autre promesse : « *Grâce au plan que j'ai développé pendant ma campagne, je serai en mesure de faire recruter, sur le plan public et privé, un million, vous entendez, un million de jeunes dans l'année qui vient* » (le 7 mai 1981). L'application de ce plan se caractérise principalement par quelques centaines de milliers de chômeurs de plus.

Mais, voilà : ces promesses-là — et bien d'autres tout aussi mirifiques — ont été oubliées par leur auteur. Que M. Mauroy fasse donc un florilège des promesses non tenues, qu'il explique à M. François Mitterrand que les Français sont probablement aussi attachés à celles-ci qu'aux nationalisations ou aux conseils d'atelier ; qu'il le supplie de lui permettre de les réaliser. Il irritera peut-être le président, mais il sauvera la considération que l'histoire pourrait un jour lui témoigner.

(*) Secrétaire général de l'U.D.F.

(Lire la suite page 2.)

Lire également page 2 :
QUELLE OPPOSITION ? par DIDIER BARIANI

POINT

Redressement du franc sous condition

Dix jours après le deuxième tour des élections cantonales, le franc se redresse assez vigoureusement sur les marchés des changes. A Paris, le cours du dollar est revenu, mardi 30 mars, de 6,2850 F à moins de 6,25 F et, surtout, celui du mark, véritable thermomètre, a très nettement décollé du voisinage de son cours plafond de 2,6205 F, retombant lundi à 2,60 F et mardi en dessous de 2,59 F.

Le redressement du franc procure un vif soulagement au gouvernement, qui l'attendait avec impatience après les déclarations officielles destinées à démentir tout ajustement monétaire. Tandis que la spéculation semble relâcher sa pression, des facteurs techniques entrent en jeu.

L'approche de la fin du mois a obligé les opérateurs qui ont joué contre notre monnaie en empruntant des francs à les racheter. En outre, l'obligation faite aux exportateurs de céder leurs devises quinze jours après l'expédition des marchandises au lieu d'un mois auparavant procure une rentrée instantanée d'au moins une dizaine de milliards de francs.

Tout le problème, maintenant, est de savoir si ce redressement va se confirmer au-delà de la fin du mois. L'enjeu est de taille. Sans doute l'hémorragie de devises a cessé, la Banque de France n'ayant plus besoin d'intervenir depuis quelques jours pour soutenir le franc. Mais le relèvement massif des taux d'intérêt à court terme que cette dernière a dû effectuer toujours pour défendre la monnaie embarrasse fort les pouvoirs publics.

Au niveau de 18 % au jour le jour, le marché obligataire est paralysé, ce qui empêche le Trésor de poursuivre l'émission des emprunts d'Etat, indispensables pour combler une partie du déficit budgétaire. En outre, la persistance d'une telle tension, à la longue, obligerait les banques à relever leur taux de base, ce qui irait totalement à l'encontre de la politique de relance engagée par le gouvernement.

Il reste donc à convaincre l'Europe et le monde que la France est décidée à défendre sa monnaie. A l'étranger, à tort ou à raison, on est convaincu que cette défense passe par une plus grande rigueur, et il semble que cette thèse soit partagée par certains membres du gouvernement et, au premier rang d'entre eux, M. Delors.

Cisjordanie : Daoud contre Goliath

La grève générale annoncée dans la population arabe israélienne, à l'occasion de la Journée de la terre pour protester contre la répression en Cisjordanie, était largement suivie ce mardi 30 mars en fin de matinée à Nazareth, principale ville arabe d'Israël, et à des degrés divers dans le reste du pays.

En prévision de cette journée, la police a appréhendé, lundi soir et mardi matin, huit Arabes israéliens, militants du Front démocratique animé par le parti communiste israélien Rakah, pour incitation à la grève générale.

En Cisjordanie — où le travail est arrêté depuis neuf jours — la grève des commerçants était totale en début de matinée dans la partie arabe de Jérusalem.

I. — De l'humiliation à la révolte

De notre correspondant FRANCIS CORNU

Ramallah. — Daoud est un enfant de l'occupation. Il est né quelques jours après l'entrée de l'armée israélienne à Ramallah en 1967. Ces dernières semaines, il est descendu dans la rue avec ses camarades et a vu l'un d'entre eux tomber sous les balles tirées par les soldats. Ce n'était pas la première fois qu'il se trouvait pris dans une fusillade. Cela lui était déjà arrivé l'an dernier à Ramallah.

Pourquoi a-t-il recommencé à lancer des pierres sur le service d'ordre alors qu'il n'ignorait pas qu'il risquait d'être tué ou blessé ? Il hausse les épaules et semble ne pas savoir quoi répondre. Après un long silence, il murmure : « *... Parce que je suis trop en colère* » Son grand-père, qui désapprouve les « *manifestations inutiles* » et n'apprécie guère l'O.L.P., intervient alors dans la conversation : « *Je crois qu'il s'imagine, comme beaucoup d'autres jeunes, qu'un jour Goliath sera vaincu. Si j'avais son âge, je penserais peut-être la même chose.* » Daoud est l'équivalent de David en arabe.

Le frère aîné de Daoud, un instituteur, tente d'expliquer l'attitude de son cadet : « *Il a raison, la colère suffit. Chacun de nous l'exprime à sa façon et tout le monde participe plus ou moins aux manifestations des adolescents.* » Il réfléchit avant d'ajouter : « *En fait, je me demande si ces dernières années la colère n'a pas fait place à la haine au fur et à mesure que l'occupation devient annexion et que les Palestiniens constatent leur impuissance devant cette évolution.* »

Voilà vraisemblablement pourquoi, après bientôt quinze ans d'occupation et contrairement à ce qu'au début s'imaginaient la plupart des Israéliens, la tension dans les territoires occupés augmente au lieu de diminuer, comme viennent de le prouver les derniers événements, les plus violents depuis 1967.

Il est de plus en plus difficile aujourd'hui de trouver, dans les territoires occupés, une famille qui n'ait pas, un jour ou l'autre, été confrontée à la répression. « *L'effet de chacune de ces expériences*, précise un sociologue palestinien, *est d'autant plus grand que nous conservons le sens de la famille, que celle-ci est en général étendue ce qui suppose un certain esprit de solidarité.* »

Prenons le cas du jeune Daoud : lui-même a déjà été arrêté pendant plusieurs jours l'an dernier, l'un de ses frères est étudiant à l'université de Bir Zeit qui a été fermée par les autorités israéliennes à deux reprises en cinq mois, deux de ses cousins ont été emprisonnés après leur condamnation par un tribunal militaire pour avoir été soupçonnés d'appartenir à une « *organisation illégale* » ; enfin son père, un commerçant, vient d'être interpellé deux fois durant la dernière grève générale parce qu'il refusait d'obéir aux militaires qui lui ordonnaient d'ouvrir son magasin.

(Lire la suite page 7.)

Selon le GATT

LE COMMERCE MONDIAL A STAGNÉ EN VOLUME EN 1981

(Lire page 38.)

L'ART DE LA NOUVELLE

Les trahisons de la vie

Duplicités : laconique et trouble, le titre du dernier livre de Diane de Margerie a valeur de symbole par le pouvoir de sollicitation venimeuse qu'il contient. Surtout lorsqu'il s'inscrit sous le portrait de cette femme de Knopff dont la bouche rouge dénote le mensonge d'un visage faussement impassible. Invitation au mystère que ce recueil de *nouvelles* ? Oui, mais au terme de chaque investigation, le mystère débouche sur les plus cruels éclaircissements du comportement humain. En fait, la romancière du *Paravent des enfers* et de *l'Arbre de Jessé* affine le scalpel et la nouvelle, en tant que mode d'expression littéraire, sert admirablement son exigence, tout comme dans *Ailleurs et Autrement*, son précédent recueil, mais de façon plus concise encore.

Diane de Margerie parvient ici à cerner, à isoler, à révéler ces instants-clés de l'éternelle et contradictoire errance humaine, ces moments où se livrent une vérité du cœur, la pulsion essentielle d'une sensibilité, l'élan d'un corps, après avoir suivi et montré quelles duperies conscientes, semi-conscientes ou obscures avaient pu en contrarier ou en différer la révélation primordiale.

PIERRE KYRIA.

(Lire la suite page 19.)

Le Monde

idées

U.D.F.

L'exaltation doctrinale et la finasserie électorale ne pourront aider le parti socialiste, sourd aux réalités de notre temps, estime Michel Pinton. L'U.D.F., poursuit Didier Bariani, répond aujourd'hui à une nécessité. Son destin repose sur une démarche commune volontariste. S'il veut se revivifier, le centre doit se débarrasser du libéralisme économique, estime Joseph Macé-Scaron.

Quelle opposition ?

par DIDIER BARIANI (*)

« L'espoir changea de camp.
Le combat changea d'âme. »
(V. Hugo : *les Châtiments.*)

LE résultat des cantonales est doublement positif. Venant après les législatives partielles, il interrompt heureusement une période d'euphorie socialiste dangereuse à terme pour la démocratie. En ce sens, le succès de l'opposition est bon pour le pays tout entier.

Depuis juillet dernier, la nouvelle majorité se conduit trop souvent comme en pays conquis. Les socialistes font l'apprentissage du pouvoir. On peut espérer qu'ils en useront avec plus de modération à l'avenir. Les communistes poursuivent leur chemin de croix ponctué des solides avantages de l'infiltration dans les rouages de l'Etat. Faute de pouvoir faire élire leurs propres candidats, ils s'efforcent de démontrer qu'ils demeurent des partenaires irremplaçables de l'union de la gauche. Quant aux Français, ils administrent une fois de plus la preuve qu'ils n'aiment pas les excès de pouvoir.

L'opposition, elle, trouvera peut-être dans ses succès l'occasion de penser et de construire l'avenir sans se référer au passé et de préparer l'alternance avec des comportements et des attitudes différents de ceux qui ont prévalu lorsqu'elle était au pouvoir et que le pays a désavoués. Il serait dramatique qu'elle veuille une fois de plus faire l'économie d'une remise en cause profonde de ses schémas d'action et de réflexion qui ont engendré la sanction impitoyable du printemps 1981.

Dans ce contexte, les radicaux invitent leurs partenaires de l'Union pour la démocratie française à deux réflexions complémentaires :

— le socialisme à la française n'est pas notre affaire ni aux uns ni aux autres. Il n'y a pas d'espace politique pour les républicains, les centristes et les radicaux avec ce socialisme-là. Les radicaux de gauche, qui y sont liés et dont l'effondrement est en soi regrettable, le mesurent amèrement chaque jour :

— il ne faut pas pour autant tomber dans une opposition caricaturale et, de ce fait, peu crédible. Les législatives partielles et les cantonales peuvent être la pire et la meilleure des choses. La meilleure en redonnant à l'opposition espoir et volonté. La pire si elles font oublier les leçons du passé.

Pour l'instant, il suffit d'être « contre » le régime en place pour obtenir certains succès. Cela ne suffira pas forcément dans l'avenir — heureusement. L'opinion aspire à l'unité de l'opposition, mais la nécessaire simplification tactique est parfaitement compatible avec une expression authentique et personnalisée de courants de pensée complémentaires mais forcément, diversifiés. L'opposition doit reposer naturellement sur les courants vivants que sont le gaullisme, le libéralisme des modérés, la démocratie chrétienne et le radicalisme. La méconnaissance de ces diversités se ferait au seul profit de l'actuel pouvoir.

L'opposition ne doit pas être dominée ni déformée par les agités et les excités. Elle ne peut se laisser ni satelliser ni coloniser par aucune de ses composantes. La complaisance au profit du plus fort est, aujourd'hui, bien étonnante. Et elle vient d'où l'on ne l'attendait pas. Il faut établir des rapports dignes sans accepter d'hégémonie.

Contrairement à ceux qui pensent qu'il n'est pas besoin de programme ni de doctrine, qu'il suffit d'être opposants, les radicaux estiment qu'on ne prépare l'alternance qu'avec une attitude politique et des engagements clairs. C'est un peu court de battre les estrades avec le seul thème des libertés prétendument menacées.

On ne galvanisera pas durablement les Français sur le mot d'ordre *« pour sauver la liberté, reprenons d'abord le pouvoir »*. Ils seraient fondés à nous demander : pour en faire quoi ? Il faut passer d'une opposition de réaction à une opposition de contenu. Une opposition forte doit avoir un fort contenu. Aux partis, la doctrine. A l'U.D.F., une plate-forme politique commune qui nous engage sur l'essentiel.

L'attitude à définir, c'est l'opposition républicaine : un comportement d'opposition, mais non d'exaltation ; de combat politique, mais non de guerre civile idéologique ; un type d'opposition qui n'est pas manichéen ; et qui refuse le côté simpliste et caricatural de la droite traditionnelle. Ce ne sera ni facile ni évident. La bipolarisation va à l'encontre de cette volonté. La schématisation des moyens modernes d'information ne nous aide pas. Mais le rôle de l'U.D.F. n'est pas la dramatisation à outrance. D'autres sont plus à leur aise dans ce registre qui leur est familier.

Le climat politique s'est prématurément dégradé en France. La faute en incombe à la coalition socialo-communiste qui a fait campagne sur l'apaisement pour prendre le pouvoir et crée maintenant une société d'affrontement et d'agression. L'opinion se détournera des apôtres de la tension permanente et ira vers ceux qui sauront battre les socialistes dans le calme. Encore faut-il, pour cela, que nous apparaissions organisés et cohérents.

Cela n'est pas toujours facile. Les partenaires deviennent souvent des compétiteurs. Les aspirations des uns et des autres à l'unité sont parfois moins clairement vécues qu'elles ne sont professées. On ne s'installe pas durablement dans l'ambiguïté. D'où peut venir l'ambiguïté ? D'un faux problème de structure qui cache un vrai problème de leadership.

La relance d'un débat sur les structures de l'U.D.F., tranché à l'automne dernier, a été provoquée d'une façon tout à fait inopportune. Il n'avait aucun caractère d'urgence. Il a créé des remous inutiles. L'U.D.F. répond aujourd'hui à une nécessité. Tout le monde en convient. Les structures associatives arrêtées en commun sont les seules viables. Elles ont sauvé l'Union, menacée en juin dernier de disparaître.

L'avenir de l'Union dépend surtout d'un changement d'état d'esprit, de volonté, du choix des hommes.

L'Union, c'est vrai, n'occupe pas toujours son créneau de façon satisfaisante dans le débat politique national. Elle est parfois ressentie comme insuffisante et inerte.

Son fonctionnement administratif est complaisamment incriminé comme cause de tous ses maux. Il ne faut pas qu'il serve d'alibi à ceux qui ont d'autres desseins.

L'U.D.F a su — le scrutin cantonal le montre — utiliser une formule d'organisation qui permet à chacune des familles de pensée d'exprimer son identité et de contribuer à l'efficacité de l'Union. Nous aurions le plus grand tort de ne pas en tenir compte. La vraie question, en réalité, c'est le leadership. Il y a à l'U.D.F. ceux qui croient en Giscard et ceux qui n'y croient pas. Là encore, le problème est posé de façon tout à fait prématurée.

Valéry Giscard d'Estaing a été candidat aux cantonales. Bravo, disent les uns : courageux. Hélas ! disent les quelques autres : dérisoire. Nous nous situons dans le premier camp.

Maintenant, parlons clair. Il ne suffira pas à Valéry Giscard d'Estaing d'être le leader de la minorité au conseil général du Puy-de-Dôme, ni même parlementaire, pour retrouver un droit de préemption sur l'ancienne majorité présidentielle. Ce serait trop facile. Il a la charge de la preuve. Celle de démontrer qu'il est encore le meilleur.

Faire taire ses dissensions

Au lendemain des élections cantonales, l'U.D.F. doit choisir son destin. S'il est commun, ce qui est plus que souhaitable, il faudra qu'il repose sur une démarche politique commune volontariste pour définir clairement le type de société pour lequel nous combattons ensemble et sur la création d'une dynamique qui équilibre utilement pour l'ensemble de l'opposition les rapports avec le R.P.R.

Il faut espérer que l'Union retirera de ses succès récents un encouragement supplémentaire à construire l'avenir sans esprit de revanche et à préparer l'alternance dans un esprit nouveau. Sur ces bases, l'U.D.F. doit faire taire toutes ses dissensions et se consacrer à procurer les meilleures chances à ses candidats pour les élections municipales et régionales.

Les radicaux soutiendront cette politique et seront solidaires de leurs partenaires dans une union vécue loyalement par les uns et par les autres.

L'opposition est dans une période transitoire. Elle ne présentera un visage vraiment défini qu'après les échéances du début de 1983. Après le séisme du printemps dernier, elle vit encore sur une organisation ancienne et des mentalités qui sont forcément provisoires et évolutives. Il faudra sortir un jour du schéma préétabli du choix réduit aux seuls leaders ayant servi dans le passé. Sinon, les mêmes causes produiront inexorablement les mêmes effets.

La majorité socialo-communiste était enivrée de ses succès. L'opposition, désemparée après ses échecs. Quoi qu'il arrive, l'alternance, ce ne sera pas une restauration.

L'enjeu, c'est une société plus juste et plus solidaire, mais aussi beaucoup plus responsable. Cet enjeu demande autre chose qu'une bonne volonté sans risque, qui a dédouané des années durant un conservatisme ambiant, étriqué et parfois imprévoyant. Mais c'est autre chose aussi que la mise en place de cette société d'encadrement des individus et des initiatives, qui sert de credo à l'exercice socialiste du pouvoir et nous vaut un nivellement général démobilisateur, avec pour support un système d'économie vieux de plus d'un siècle ayant échoué partout où il a été mis en œuvre.

L'enjeu, c'est une société généreuse, mais de résistance et non pas d'abandon, qui nous impose une rupture avec des habitudes séculaires et une remise en cause de nos égoïsmes individuels et collectifs, afin que la collectivité nationale se réconcilie avec ceux qui le représentent.

L'étau dans le monde se resserre chaque jour autour des pays où règne encore la liberté ; nous ne sauverons la nôtre qu'avec notre volonté. Encore faut-il que tous nos concitoyens aient envie de se battre pour la conserver. Du poids de nos efforts dépendra l'indispensable cohésion nationale qui conditionne notre survie politique.

(*) Président du parti radical-socialiste.

LE LIBÉRALISME : voilà l'ennemi

par JOSEPH MACÉ-SCARON (*)

LES cantonales ont peut-être été pour l'opposition une « divine surprise », il est néanmoins certain que cette victoire risque de lui être fatale si elle persévère dans son ignorance et sa cuistrerie. Quant aux militants de l'opposition, ils attendent toujours le moindre signe d'un renouveau de la pensée politique... Au bout de dix mois, c'est avec un incomparable culot que les têtes d'œuf des différents clubs tant de l'U.D.F. que du R.P.R. nous resservent le même brouet libéral.

Ont-ils la mémoire courte pour oser nous représenter ce que les Français ont repoussé maintes fois à travers sondages et élections ? Ont-ils l'imagination desséchée pour aller puiser dans les écrits d'Hayek ou de Friedman — quand ils ne se contentent pas, tout simplement, de réécrire les articles de vulgarisation de la bande des quatre (Lepage/Drancourt/Rosa/Aftalion) ?

Partout les mêmes mots resurgissent : initiative-et-responsabilité, besoins individuels, intérêts particuliers... Vides de sens, ces slogans expriment des vérités générales élémentaires non vérifiées, et vérifiables, mais vernis d'une couche épaisse de formules et de modèles mathématiques.

Les élucubrations reprises par les clubs sont amplifiées par les partis et leaders de l'actuelle opposition. Bien sûr, il existe des variantes subtiles qui accommodent le libéralisme suivant la clientèle électorale. Mais le fond du discours ne change pas. Si vous agitez les bouteilles, malgré des étiquettes différentes, c'est toujours le même dépôt qui remonte à la surface. Faut-il que ces partis soient aveugles pour nous proposer une simple « restauration » pour ne pas voir que, *le 10 mai*, la France et les Français ont dit non au libéralisme, à cette conception réductrice de la politique qui avait prédominé pendant sept ans.

Ils ont refusé cette OPA des libéraux sur toutes les activités humaines, ce mépris total pour toute démarche qui ne prenait pas en compte les valeurs sacro-saintes de l'individualisme. Toutes les familles de pensée de l'opposition ont été contaminées. (*« Ils ne mouraient pas tous mais tous étaient frappés. »*) Les héritiers de Jean Monnet, de de Gaulle, de Gambetta et de Pinay, mêlaient leurs voix pour chanter les vertus de la société libérale. Certains observateurs eurent l'impudence de parler de cacophonie mais l'orchestre gouvernemental jouait suffisamment fort (certains ministres abusant de la grosse caisse, d'autres plus subtils se perfectionnant dans les instruments à vent).

Il faudra bien un jour faire une analyse critique de cette période désastreuse pour nos familles de pensée respectives. Le vrai programmme des libéraux, qu'ils le sachent ou non, est de rabaisser la politique, de désorganiser la société civile pour la livrer aux égoïsmes individuels et asseoir la primauté de l'économique. De sa naissance à sa mort, l'homme est engagé dans une pluralité de structures sociales naturelles hors desquelles il ne saurait vivre ni atteindre son complet développement. Chacun de ces groupes possède une unité organique propre et, de même qu'il subsiste parmi ses membres, ceux-ci participent aux multiples avantages que cette vie commune leur assure.

Le libéralisme nous est interdit par la nature même des choses. La réalité politique conduit à refuser ce qui autorise l'individu ou même cette entité collective qu'est une classe sociale à vivre du groupe sans rien lui rendre.

Le libéralisme se sert des structures sociales tout en cherchant par tous les moyens à les dissoudre. Il les détruit afin de réduire la nation à une somme de volontés individuelles ou plutôt de besoins individuels. La société devient vulnérable à tous groupes de pression et finit par éclater en partis, mouvements et syndicats.

Même des structures originelles comme la famille sont menacées et livrées au primat de l'économique. L'économie envahit alors tous les domaines et prétend régir toutes nos activités y compris les plus secrètes.

L'économie n'est pas notre destin et le libéralisme n'est pas un projet. Une telle attitude est immorale et dangereuse. Immorale car elle est contraire à toute raison. Le parasite finit par épuiser ce dont il vit et meurt finalement avec lui. Dangereuse, parce que nous savons que la seule manière de lutter efficacement contre le marxisme est de créer un ordre social qui lui ôte toute raison d'être.

(*) Membre du bureau des Jeunes Démocrates sociaux.

Le pouvoir socialo-communiste à la dérive

(Suite de la première page.)

Le pouvoir socialiste a tendance à considérer les critiques des opposants comme des affronts et leurs propositions comme des pièges. Il a tort. Un gouvernement prudent doit toujours prêter une oreille attentive à ce que disent ses opposants, dès lors que leurs jugements évitent la passion et l'outrance.

J'ai pour moi d'avoir dit, dès l'été dernier, que l' *« état de grâce »* était devenu une illusion ; dès octobre, que le pouvoir socialiste *« dérapait »* par rapport aux désirs profonds des Français. Sans avoir prévu l'ampleur de la vague qui vient de rejeter le gouvernement (mais qui l'avait prévue ?), je crois avoir le droit d'affirmer que les événements n'ont pas démenti l'analyse que je porte sur la nature et les objectifs de l'équipe en place.

Laissons le débat sur la façon d'appliquer les engagements du candidat Mitterrand : il est dérisoire de vouloir faire d'un ramassis incohérent de promesses à des clientèles chamailleuses les tables de la Loi d'une nouvelle période de l'histoire universelle. Laissons aussi le débat sur l'éventuelle radicalisation du régime : celui-ci est déjà figé, bloqué dans une politique qu'il s'obstine à ne pas vouloir modifier. Alors qu'importe un durcissement, qui serait un aveu supplémentaire d'échec ?

Prenons les événements de plus haut. La vérité est que la société française, plus que d'autres sociétés industrielles avancées, souffre d'une série de blocages institutionnels. L'immense majorité de nos concitoyens aspire à certains changements, à certaines libérations, aussi profonds que ceux que nos ancêtres ont réalisés en 1789.

Ainsi notre système éducatif pesant, rigide et fermé, stérilise les élites, rebute les marginaux et éteint d'innombrables vocations dont la France a tant besoin. Notre système de réglementation du travail salarié étouffe les désirs de liberté de millions d'individus et notamment de jeunes ; il enserre la gestion des entreprises dans un corset étroit qui décourage les entrepreneurs et irrite les salariés eux-mêmes. Notre système d'information audiovisuel tue l'imagination des esprits doués pour la communication, ennuie le public et rend les journalistes serviles à l'égard du pouvoir politique. De plus, ces institutions vieillissantes, de moins en moins adaptées, coûtent de plus en plus cher à la communauté nationale.

Si je cite ces trois domaines — éducation, statut du travail salarié, information, — c'est parce qu'ils sont à mes yeux parmi les plus importants et parce que les institutions qui les gèrent sont malades depuis au moins une décennie. On en était conscient sous le précédent septennat, et la volonté d'adaptation n'a pas manqué, surtout au début. Mais l'action, menée avec un excès de prudence, n'a abouti qu'à des changements insuffisants, quand elle n'a pas dérapé en raidissements qui finirent par décourager de nombreux Français. C'est cette démarche trop timide qui fut la cause profonde de la chute de Valéry Giscard d'Estaing et de sa majorité parlementaire.

La triste chimère de l'idéologie

C'est aussi ce désir profond de voir certaines institutions éclater, se diversifier, s'alléger, qui amena des socialistes au pouvoir. Hélas ! Ces derniers n'ont pas compris quelle vague les portait. Ils ont cru (ils croient toujours) avoir été élus sur leur idéologie. On attendait un souffle de jeunesse, d'entrain et d'imagination ; on a vu des doctrinaires bardés de certitudes, d'intolérance et de passion dominatrice.

C'est pourquoi l'état de grâce, en dépit des apparences, s'est si vite évanoui, léger et impalpable comme un nuage emporté par le vent. François Mitterrand, à peine élu, avait la possibilité, comme elle n'existe que deux ou trois fois par siècle, d'unir les Français dans une vaste œuvre de renouvellement.

Il a immédiatement montré les limites de ses capacités d'homme d'État en les divisant, « classe contre classe », triste chimère de l'idéologie dite de gauche, vieillerie ressortie des placards de notre histoire. Le *nec plus ultra* de la pensée mitterrandiste, pour ce qui est par exemple de la condition du travail salarié, c'est le statut des travailleurs des arsenaux d'État, statut mis en place il y a plus de quarante ans et qu'on assaisonne en ce moment d'un zeste d'autogestion pour le rajeunir ; mais ce statut reste pointilleux et pesant, il répond fort mal aux aspirations de notre époque ; il provoque déjà plus de chômage que d'emplois, plus de contrainte que de liberté. C'est à rebours de l'évolution de notre époque que va le gouvernement, à rebours des attentes des Français. Il agit de même pour l'information, qu'il ne parvient pas à libérer, de même encore pour l'éducation où, au lieu de la plus grande souplesse, du plus grand pluralisme attendus, on nous annonce une centralisation, une uniformisation encore plus poussées...

Cet aveuglement est en partie volontaire. Ce qui caractérise le pouvoir socialiste, c'est son curieux mélange d'exaltation doctrinale et de finasserie électorale. Autant ce régime est sourd aux réalités profondes de notre temps, autant il a l'ouïe fine aux moindres frémissements de ce qu'il appelle sa base électorale. Or, cette base, c'est la fraction des Français les plus protégés par des statuts d'État, comme les enseignants ou les salariés des grandes entreprises nationalisées. C'est à ceux-là que le régime a prodigué ses plus grandes largesses ; c'est à eux que les « réformes de structure » ont le plus profité. Reste à savoir si c'est eux qui avaient le plus besoin d'être aidés ou si ce n'était pas plutôt les chômeurs, les travailleurs précaires, les jeunes sans emploi, les entrepreneurs ; de façon générale tous ceux que notre système social intègre si mal.

La seconde erreur grave, c'est la présence de ministres communistes. S'il ne s'agissait pour les socialistes que d'élargir leur « base électorale » en s'assurant un appoint dans un autre parti, il n'y aurait qu'astuce politicienne. Mais les communistes, c'est aussi une doctrine totalitaire, c'est aussi l'appui donné à l'impérialisme soviétique ; c'est trop. Il est impardonnable que François Mitterrand ne se soit pas séparé des ministres communistes après l'affaire polonaise. Il aurait gagné beaucoup de prestige à peu de prix, puisque cette séparation était souhaitée non seulement par l'opposition, mais encore par beaucoup de ses partisans, jusque dans les rangs des syndicats qui l'appuient. Le pouvoir socialiste a perdu, par son comportement tortueux, le prestige moral qui l'entourait encore. Il a sacrifié sa rectitude à sa tranquillité de vie immédiate. Il le paiera.

C'est ainsi que le pouvoir n'est pas seulement bloqué — bloqué sur ses promesses, bloqué dans sa doctrine, bloqué sur ses supports électoraux, — il est en plus bloqué à contre-courant de l'histoire. Lui qui pouvait unir, il s'est acharné à diviser la France. Lui qui avait reçu mandat pour innover, il organise péniblement une régression sociale et économique. Dès lors qu'importe qu'il se fâche, qu'importe qu'il se radicalise, qu'importe qu'il donne le change ; sauf à consentir une révision déchirante, il ne peut plus avoir le soutien de la majorité des Français. L'avenir lui échappe de plus en plus. C'est à l'opposition de répondre à l'appel de notre peuple pour plus de liberté.

MICHEL PINTON.

Le Monde

étranger

EUROPE

Pologne

POINT DE VUE

Propositions pour sortir d'une situation sans issue

par JACEK KURON

Dans la prison de Bialoleka, où il est interné depuis le 13 décembre, M. Jacek Kuron, l'un des principaux conseillers de M. Walesa et fondateur en 1976 du KOR (Comité de défense des ouvriers), aujourd'hui dissous, a longuement réfléchi à la situation en Pologne.

Pour contenir la vague de terrorisme, pour éviter l'explosion sociale et diminuer le risque d'une intervention soviétique, il estime nécessaire, dans les réflexions que nous publions ci-dessous, de créer les conditions d'un compromis social. Mais un tel compromis ne pourra intervenir, à son avis, qu'après la création d'un vaste front de résistance, structuré et discipliné, qui serait partie prenante au compromis.

1) L'état de notre économie se passe de description. Si l'on en croit les auteurs du coup qui affirment qu'ils ont agi pour sauver l'économie, on ne peut que constater que l'opération a réussi mais que le malade en est mort. Aux termes d'un rapport tout ce qu'il y a de plus officiel de l'Office central des statistiques, la production en janvier 1982, premier mois calme de notre guerre, a baissé de 13,6 % par rapport à celle de janvier 1981, émaillé de grèves (cinq samedis libres extorqués), et de 17,5 % par rapport à décembre 1981, premier mois de la guerre. Sur cette lancée, nous descendrons dans quelques mois au-dessous de zéro. Les statistiques se laissent facilement améliorer. Pourra-t-on aussi corriger l'économie et contenir son agonie ? La réponse à cette question tient à l'interprétation des causes de la catastrophe. Parmi elles, on avance généralement le découragement des travailleurs, le blocus de l'information imposé par l'état de guerre et les sanctions occidentales. Ces trois causes sont tellement évidentes qu'elles en voilent une autre, la plus importante.

La désagrégation de notre économie ne date pas de décembre 1981 ni d'août 1980. Ceux qui ont eu le courage de parler l'annonçaient dès 1976. Après août 1980, toutes les personnes compétentes étaient d'accord pour dire que notre vie sociale et économique était mortellement malade de gestion centralisée, unique moyen d'organiser l'activité sociale. Les forces sociales n'avaient aucune influence sur son déroulement et sur ses objectifs. C'est là qu'a commencé la maladie. Une réforme de l'économie et de l'Etat devait radicalement changer cet état de chose.

Or, depuis le 13 décembre, quelles que soient les déclarations et même les intentions des putschistes, le pays est régi militairement. Cela signifie l'assujettissement de l'ensemble de la vie socio-économique aux ordres d'un état-major central. Toute la population active est obligée d'exécuter les ordres et de faire des rapports sur la situation. C'est probablement une bonne technique pour mener la guerre, mais assurément la plus mauvaise pour gérer la vie sociale.

Les causes de la maladie mortelle qui nous ronge ont ainsi été accentuées jusqu'à la caricature. Même s'il arrivait un miracle, si les Polonais se lançaient dans un travail effréné et si les crédits de l'Occident atteignaient les sommets de l'ère Gierek, les fruits en seraient de toute façon gâchés, à une vitesse directement proportionnelle à la militarisation de notre vie.

Une occupation classique

2) La société vit la guerre. Ceux qui l'ont proclamée ne se cachent pas trop de la mener contre elle. Grâce à la discipline extraordinaire des Polonais, nous avons jusqu'à présent évité des affrontements sanglants à grande échelle. Par contre, nous vivons une occupation classique avec censure de la correspondance, couvre-feu, razzias massives, perquisitions, arrestations, tribunaux militaires, responsabilité collective, etc. La terreur, les menaces et les appels désespérés au calme sont le seul langage que tient le pouvoir.

Qu'obtient-il par là et que peut-il obtenir ? Le désespoir et la haine de tous ; la peur et la soumission des uns ; la détermination et la volonté de combat des autres. Sur les apeurés, le pouvoir ne peut compter : leur soumission durera ce que durera la terreur. Les résolus lutteront. Ils lutteront d'autant plus résolument que la répression sera farouche. L'économie en ruine engendrera faim et misère. Les rangs des résolus en seront grossis. Que les occupants ne se leurrent pas : les partages des terres polonaises n'ont jamais été durables. Les partages ne détruisent pas le tissu social et économique. L'occupation si.

Les références aux toutes premières années de l'après-guerre sont sans fondement. A l'époque, les communistes clamaient et réalisaient en partie le programme de toute la démocratie polonaise, parti paysan y compris. On reconstruisait le pays, on aménageait les territoires de l'ouest. C'est pour cela que, nonobstant une résistance organisée, il n'y avait pas d'état de guerre mais, au contraire, certaines libertés démocratiques non négligeables.

L'exemple de la Hongrie après 1956 est funeste. Ce pays avait été saigné, et les hommes qui s'étaient mis à y reconstruire la vie sociale n'étaient pas à l'origine de la saignée.

La violence appelle la violence. Les moins patients, les moins pondérés tendront vers la terreur, arme à double tranchant. La terreur engendre la terreur, mais la spirale de la terreur ne peut être stoppée par la terreur. Qui sème le vent récolte la tempête.

Une erreur de calcul

3) Tout le bloc soviétique a été profondément bouleversé par les événements polonais. La maladie mortelle dont j'ai parlé est plus avancée en Pologne, mais elle ronge tous les pays du bloc. Au fur et à mesure que l'économie se modernise, les aspirations de la société et sa participation au partage international du travail augmentent. Les impératifs de l'armement obligent les pays du bloc socialiste à moderniser leur économie. Dans un organisme malade, la modernisation implique des investissements massifs, alors que l'efficacité stagne, donc diminue. D'où la dépendance grandissante vis-à-vis de l'Occident et les conflits sociaux de plus en plus aigus.

Nous savons que la guerre a été proclamée en Pologne sous la pression de l'U.R.S.S. Les tenants de cette puissance ont de bonnes raisons de craindre la contagion polonaise. Mais ils ont manifestement fait une erreur de calcul. Les sanctions ont limité les possibilités de coopération avec l'Ouest, sans laquelle l'économie du bloc ne peut fonctionner normalement, le poids de l'armement de plus en plus coûteux étant d'ores et déjà au-dessus de ses forces.

La ruine de l'économie polonaise avait arraché au bloc un maillon important de la coopération économique. Les pays du bloc sont désormais obligés d'aider la Pologne. Or ils en sont à peine capables. Leurs peuples sont obligés de supporter le poids de cette aide, poids qui s'ajoute à celui d'une crise qui va de toute façon en s'aggravant. La patience sociale a pourtant ses limites, déjà perceptibles.

4) La société polonaise peut-elle attendre l'agonie de l'impérialisme ? Les Tchèques ont pratiquement patienté jusqu'à la fin de l'occupation allemande. Mais la guerre se déroulait alors, non sans leur participation, principalement en dehors de leur territoire, et tout le monde savait ce qu'on attendait. A présent, la guerre, si guerre il y a, se déroule en Pologne, et l'agonie de l'impérialisme n'est qu'un pronostic.

Aucun appel ne pourra arrêter les jeunes qui veulent se battre. S'il est assez efficace pour leur interdire d'autres formes de combat, il les lancera dans l'impasse qu'est le terrorisme. Aucun appel ne pourra atténuer le désespoir et la haine, ce mélange explosif.

La misère est le produit de l'état de guerre, de même que la terreur. A la violence qu'on lui fait, à la misère qu'on lui impose, une société saine répond par la lutte. Elle peut la livrer sur différents fronts. Aujourd'hui, il n'y a qu'un seul front. Nous sommes en Pologne. Dans ce pays, l'histoire nous l'enseigne, ce n'est qu'au prix du sang et des ruines que l'oppresseur, l'espace d'une génération, arrive à s'assurer le calme.

Appeler à s'abstenir de certaines actions, même les plus hautes autorités s'y engagent, ne peut être efficace que si l'on montre d'autres voies pour résoudre la crise. Or, l'occupation vient de mettre un trait sur toute possibilité d'actions pacifiques. Elle vient même de mettre un trait sur le sens du travail consciencieux. Tant que dure l'occupation, il n'est du pouvoir de personne de garantir la paix en Pologne. Seuls peuvent l'assurer soit le pouvoir, en concluant un compromis avec la société, soit la société, en renversant le pouvoir. Dans ce deuxième cas, nous nous trouverons face à face avec la puissance militaire soviétique.

Le peuple uni comme jamais

5) L'entente nationale est une condition *sine qua non* de la paix. Pour y parvenir, il faut que l'ensemble des citoyens s'accordent sur au moins quelques valeurs et quelques objectifs fondamentaux. Depuis août 1980, le peuple polonais est uni comme jamais il ne l'a été. Nos problèmes venaient de la menace soviétique qui obligeait la société à renoncer à une part essentielle de ses aspirations. Nous nous disputions sur l'étendue et le contenu de cette part. Nous sollicitions un compromis avec des hommes qui, en Pologne, représentent les intérêts de l'U.R.S.S.

Au nom de ce compromis, l'ensemble des Polonais acceptait le rôle prépondérant de ces hommes dans la conduite de l'Etat. On ne demandait qu'à contrôler leur action et à assurer à la société une véritable participation aux décisions essentielles. Les hommes de l'U.R.S.S. ne voulaient pas de compromis. Au lieu de construire, à la tête de la nation, un Etat tant soit peu démocratique, ils mettaient en pièces l'économie et l'administration. Après le 13 décembre, ils ont achevé leur œuvre en détruisant toutes les conditions nécessaires à un compromis social.

Ce compromis, c'est-à-dire un compromis entre la société et les hommes du pouvoir, est aujourd'hui moins possible encore qu'avant le 13 décembre. Mais l'occupation, si elle continue, conduira immanquablement le camp gouvernemental à la catastrophe. S'il y a, dans ce camp, des hommes conscients, ils se demanderont si l'initiative d'un compromis n'aura pas, pour eux, des conséquences aussi tragiques. La question n'est pas sans fondement. La société polonaise a de bonnes raisons de demander des comptes aux occupants. Mais l'épiscopat se prononce pour un compromis, et c'est, en Pologne, une autorité énorme. Il sera appuyé par la majorité de la direction de Solidarité, par les hommes de science et de culture, bref, par tous ceux dont la voix compte en Pologne. Fait plus important encore, l'initiative d'un compromis offrirait au camp gouvernemental un mandat social qui lui fait défaut depuis 1956. Ce serait certes une initiative risquée, mais l'occupation est un acte suicidaire.

6) Une résistance massive et bien organisée est l'unique chance des Polonais. Seul un tel mouvement peut être partie prenante d'un compromis. Seul un tel mouvement peut contenir la vague de terrorisme et diminuer le risque d'une intervention soviétique dans le cas où l'absence d'initiative de compromis provoquerait l'immanquable explosion sociale. La force de l'occupant réside dans sa capacité à désorganiser la société et à déplacer rapidement de petites unités militaires de pacification. Contrairement à l'époque d'avant août 80, il nous faut donc nous concentrer autour d'un noyau central et faire preuve d'une discipline absolue à son égard. Il faut organiser un réseau d'information efficace, tout en sachant qu'il pourra être bloqué au moment décisif. Les objectifs concrets et le mode de fonctionnement du mouvement doivent être connus de tous.

Concessions et manifestation

7) L'activité du mouvement autre qu'éditrice se réduit aujourd'hui aux manifestations, qui vont des tracts et des inscriptions sur les murs aux grèves plus ou moins prolongées, en passant par différentes formes de manifestations collectives. Toutes ces formes ont une très grande importance pour soutenir le moral de la nation et faire pression sur d'éventuels partisans d'un compromis au sein du camp gouvernemental. Un ultime moyen de pression, notre dernière chance d'un compromis, serait une grève générale. Mais il faut nous rendre compte que toutes ces formes de résistance constituent une manifestation de volonté nationale face à des hommes qui se sont délibérément dressés contre la nation. Si nous en restons là et si les partisans d'un compromis dans le camp gouvernemental ne se manifestent pas, nous n'éviterons pas la catastrophe.

Dans une dizaine de semaines — un peu plus tôt, peut-être, ou un peu plus tard, — un incident local quelconque dégénérera en émeutes qui embraseront tout le territoire. Le pouvoir de l'occupant sera probablement renversé, mais au prix suprême, et au risque majeur d'une intervention soviétique.

Ainsi, la direction de la résistance doit préparer la société à la fois à des concessions majeures en vue d'un compromis avec le pouvoir et à la liquidation de l'occupation par une manifestation d'ensemble organisée. Je pense qu'une telle manifestation peut prendre la forme d'une offensive simultanée contre tous les centres du pouvoir et de l'information dans tout le pays. Il faut que les hommes du pouvoir sachent qu'ils ne disposent plus que d'un temps rigoureusement limité pour prendre l'initiative d'un compromis.

Dans l'attente du pire, il faut dès aujourd'hui tout faire pour faire comprendre à la direction soviétique que, avec un minimum de bonne volonté de sa part, une entente nationale des Polonais — fût-ce sans la participation des dirigeants actuels de ce pays — ne menacera pas les intérêts militaires de l'U.R.S.S. et ne pourra qu'être bénéfique en ce qui concerne ses intérêts économiques.

Par contre, une intervention armée sera le dernier acte de l'U.R.S.S.

Je n'affirme pas qu'une manifestation organisée de notre nation, parallèlement à une déclaration de bonne volonté à l'égard de l'U.R.S.S., nous garantira la sécurité de la part de cette puissance.

J'affirme seulement que, si l'occupation continue, une telle manifestation limitera le risque au minimum.

Pendant de nombreuses années, j'ai prôné l'abstention de toute violence. Je me sens donc obligé de prendre la parole pour dire que, à présent, nous préparer à contrer l'occupation par une action collective me semble le moindre mal.

(Bialoleka, février 1982.)

LA R.D.A. SOUHAITE REPRENDRE SES ÉCHANGES AVEC VARSOVIE

Le général Jaruzelski a été reçu en visite officielle, lundi 29 mars, à Berlin-Est avec des égards exceptionnels. M. Erich Honecker, chef de l'Etat et du parti est-allemand, ainsi que de nombreux dirigeants politiques, économiques et syndicaux, s'étaient rendus à l'aéroport de Schönfeld pour accueillir le chef du gouvernement polonais.

M. Jaruzelski a notamment exposé à ses hôtes, selon l'agence officielle est-allemande A.D.N., « *la lutte compliquée* » qu'il doit mener pour affermir le parti ouvrier unifié polonais et le « *pouvoir populaire* », ainsi que pour « *vaincre les difficultés persistantes dans de nombreux secteurs* ». Lors d'un entretien avec M. Honecker, la nécessité a été soulignée de part et d'autre de « *prendre des mesures concrètes* » pour renforcer la coopération entre les deux Etats. Aucune précision n'a été donnée sur le contenu de telles mesures, mais on estime généralement qu'il s'agit de relancer les échanges économiques entre Berlin-Est et Varsovie. La R.D.A. souhaiterait, en particulier, bénéficier à nouveau de livraisons de charbon polonais, et pourrait fournir à son partenaire un certain nombre de produits finis et de denrées alimentaires.

EN VISITE A PARIS

M. Berlinguer estime qu'il existe des « points de rencontre fondamentaux » entre le P.C.I. et le P.S. français

M. Berlinguer est arrivé lundi 29 mars dans la soirée à Paris. Le secrétaire général du P.C.I., qui est accompagné de M. Romano Ledda, membre du comité central et secrétaire du Centre d'études internationales du parti communiste italien, est l'invité du P.S. français. Au cours de son séjour à Paris, il doit avoir des entretiens avec M. Lionel Jospin ce 30 mars et serait reçu par M. Mitterrand le 31 mars, mais cette entrevue n'a pas encore été officiellement annoncée.

Il y a près de dix ans que M. Berlinguer a pris la direction du P.C.I. Un anniversaire, mais aussi un bilan : du chemin qu'il a fait parcourir à son parti, de l'eurocommunisme au compromis historique tenté avec les démocrates-chrétiens, puis à l'alternative de gauche qu'il propose aujourd'hui, l'un des pas décisifs a été accompli ces derniers mois avec la rupture avec l'Union soviétique à propos de la Pologne. Brouille passagère ou véritable cassure ? L'histoire le dira.

A court terme, en tout cas, la ligne adoptée par M. Berlinguer, suivie par le comité central, moins un voix, n'en provoque pas moins des polémiques et suscite des incertitudes à la base. On reproche à M. Berlinguer d'avoir divisé le parti, de l'avoir coupé de ses racines idéologiques, sans même proposer une politique concrète de rechange, sinon une « troisième voie » qui reste difficile à cerner. La levée de l'hypothèque soviétique ne fait que rendre plus nécessaire pour le P.C.I. une accélération de la regénération idéologique entreprise ces dernières années.

C'est sans doute dans cette perspective que se situe la visite à Paris de M. Berlinguer et ses entretiens avec le parti socialiste français : il est essentiel pour l'unité du P.C.I. que se concrétise une relance de cette notion d'eurogauche, c'est-à-dire d'union des forces « démocratiques » européennes pour dépasser le capitalisme.

Au cours d'une conversation à bâtons rompus, M. Berlinguer nous a précisé dans l'avion qui le transportait à Paris certains points de sa pensée à la veille de ses entretiens avec les socialistes français. D'abord en ce qui concerne l'eurogauche :

« J'accepte le mot, si « euro-gauche » signifie la recherche d'une nouvelle voie vers le socialisme en compagnie de partis autres que communiste. Mais en fait, cette idée d'eurogauche était déjà contenue dans celle d'eurocommunisme. Il ne s'agit donc pas de contre-proposition, mais de différence dans le cadre d'une recherche commune. En cela, on ne peut pas dire que l'eurocommunisme soit dépassé. Simplement disons que la coopération avec les forces socialistes est devenue une partie intégrante de la recherche de perspectives communes.

— Concrètement, sur quels points peut-il y avoir convergence avec les socialistes ?

« *Avec le parti socialiste français, il y a deux points de rencontre fondamentaux. D'abord avec des mots différents, je pense qu'il existe une communauté de vues, c'est-à-dire la recherche d'une troisième voie en partant de l'hypothèse de l'impraticabilité du modèle réalisé à l'Est, mais aussi du dépassement des politiques social-démocrates traditionnelles. Ensuite, je crois qu'il y a convergence sur l'idée d'un nouvel internationalisme qui ne soit pas limité aux partis communiste ou socialiste, mais au contraire élargi aux forces progressistes européennes, et extra-européennes.* »

En ce qui concerne la question du pacifisme, qui est l'un des points de divergences entre le P.C.I. et le P.S. français, M. Berlinguer s'est réservé de l'aborder après ses entretiens.

On a parfois émis l'idée que P.C.I. souhaitait avoir un poste d'observateur auprès de l'Internationale socialiste ?

« *Nous ne voulons entrer dans aucune organisation internationale. Développer de bons rapports avec elles certainement, mais nous sommes contre l'idée de toute forme organisée de liaison à l'intérieur du mouvement ouvrier.* »

On prétend que M. Mitterrand a dit un jour : « *Je suis le Berlinguer français.* » M. Berlinguer se voit-il comme le Mitterrand italien ?

« *Si on laisse de côté les jeux de mots et les questions de personnes, je crois que le P.C.I. peut être la force fondamentale à laquelle revient un rôle de protagoniste en vue d'une alternative de type français en Italie.* »

PHILIPPE PONS.

A TRAVERS LE MONDE

Canada

● LA REINE ELIZABETH D'ANGLETERRE a signé lundi 29 mars le projet de loi transférant le contrôle de la Constitution canadienne de Londres à Ottawa. L'assentiment royal, qui donne force de loi au projet adopté par les deux chambres du Parlement britannique, a été annoncé à la Chambre des lords par le lord chancelier, lord Hailsham. Des représentants de la haute commission canadienne (ambassade) étaient présents pour entendre cette nouvelle historique. Cette loi met fin à l'« acte titution canadienne de Londres qui plaçait la Constitution canadienne sous le contrôle des parlementaires britanniques. — *(A.P.)*

Mauritanie

● LE SIXIEME SOMMET DES ETATS SAHARIENS s'est achevé lundi 29 mars à Nouachkott sur un appel à une solution pacifique du conflit qui oppose le Maroc au Polisario. Le sommet a également exprimé son soutien au gouvernement de M. Goukouni Oueddei au Tchad. Participaient à cette réunion les chefs d'Etat d'Algérie, de Mauritanie, du Tchad et du Mali, ainsi que des représentants du Niger et de la Libye. Les participants ont décidé de tenir leur prochain sommet à N'Djamena, au Tchad, en mars 1984. — *(A.P.)*

R.D.A.

● UN FUGITIF, qui tentait de s'évader de R.D.A., a été tué lundi 29 mars près de Bad-Sooden par les gardes frontière, au moment où il tentait de franchir les barbelés installés par les autorités est-allemandes pour empêcher le passage à l'Ouest de leurs ressortissants. Les soldats qui avaient ouvert le feu sur lui sont ensuite venus rechercher son corps criblé de balles sous les yeux de la police ouest-allemande, qui ne pouvait intervenir, la fusillade ayant eu lieu sur le territoire de la R.D.A. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● LE SORT DE LA MILITANTE FEMINISTE NATALIA LAZAREVA, arrêtée le 13 mars à Leningrad, et inculpée d'activités antisoviétiques, inquiète le M.L.F. International. Membre du club russe féminin « Maria », Mme Lazareva avait poursuivi ses activités après l'émigration forcée de ses camarades. Elle risque à présent une peine de trois à sept ans de camp. Le M.L.F. a décidé d'envoyer à Leningrad une délégation du mouvement avec un avocat du barreau de Paris « *pour faire respecter les droits à la défense de Natalia Lazareva* ».

AMÉRIQUES

LES ÉLECTIONS AU SALVADOR

La situation en Amérique centrale continue d'être débattue au Conseil de sécurité des Nations unies, à New-York, à la suite de la plainte déposée par le Nicaragua contre les Etats-Unis. Le représentant permanent de la France, M. de La Barre de Nanteuil, a proposé le lundi 29 mars que le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, enquête à la fois sur les accusations de Washington concernant l'aide que Managua accorderait à la guérilla salvadorienne, et sur les plaintes de la junte sandiniste à propos du soutien américain à des plans d'invasion du Nicaragua par des exilés somozistes basés au Honduras et en Floride.

Le représentant français a rappelé l'appui de son gouvernement au plan de paix proposé par le président mexicain, M. Lopez Portillo, et son accueil favorable au programme de développement pour les Caraïbes annoncé par le président Reagan. « Pour le gouvernement français, c'est par la négociation, le non-recours à la force et la réduction des effectifs militaires dans la région, ainsi que par une aide économique extérieure et des réformes de structures que l'on pourra diminuer la tension », a déclaré M. de La Barre de Nanteuil.

Au Guatemala, la junte militaire qui a pris le pouvoir il y a une semaine a fait incarcérer un ancien ministre et plusieurs fonctionnaires du gouvernement déposé. M. Gregorio Villalta, ancien ministre des communications, a été arrêté sous l'accusation de « malversations ». En outre, des responsables ont indiqué qu'au moins un millier de personnes avaient disparu, et sans doute été assassinées, durant le mandat — qui a duré quatre ans — du président renversé, le général Romeo Lucas Garcia.

Une des organisations de guérilla, l'Armée des pauvres, a fait sauter plusieurs centrales électriques ces derniers jours, provoquant de nombreuses coupures de courant. D'autres commandos de guérilleros ont occupé des villages près de la frontière avec le Mexique et commis plusieurs attentats à la bombe. Un dirigeant de l'insurrection armée entendait visiblement manifester, après quelques jours de silence relatif, qu'ils ne font aucune confiance au chef de la junte, le général Rios Montt, qui a promis qu'il n'y aurait désormais « plus d'assassinats politiques au Guatemala ».

Aux élections du Salvador, le parti démocrate-chrétien arrive en tête, mais n'a pas la majorité absolue des sièges à l'Assemblée constituante. Les cinq autres formations, qui représentent la droite et l'extrême droite, ont annoncé, lundi 29 mars, qu'elles avaient conclu une alliance « anti-Duarte ».

MAJORITAIRES A LA NOUVELLE ASSEMBLÉE

Les partis de droite ont conclu un « pacte anti-Duarte »

De notre envoyé spécial

San-Salvador. — Au terme d'une journée de négociations, les cinq partis d'opposition de droite à la démocratie chrtienne (1) ont signé, le lundi 29 mars, un « pacte anti-Duarte ». Disposant ensemble de la majorité absolue à la nouvelle Assemblée constituante, ils ont voulu couper court à toute éventuelle tentative de pression des Etats-Unis en vue de maintenir le leader de la D.C. au pouvoir, moyennant une alliance avec l'une ou l'autre des formations de ses adversaires. Cette prise de position ferme et rapide, qui s'accompagne, cependant, de propositions susceptibles de rendre cette initiative acceptable par Washington, bouleverse le panorama politique du Salvador.

Les conclusions du vote de dimanche sont, selon les signataires de ce *« manifeste à la nation »*, qui devait être rendu public ce mardi 30 mars, au nombre de cinq : *« rejet catégorique de la violence »*, *« rejet du communisme et du communitarisme »* (doctrine de la D.C. et, en particulier, de M. Duarte) ; *« adhésion à la démocratie représentative, à la libre entreprise, au respect des droits de l'homme et de la justice sociale »* ; *« maintien et perfectionnement des réformes socio-économiques »* ; *« proscription de tout esprit de revanche et de vengeance »* au nom de *« l'unité de la famille salvadorienne »*. En vertu de quoi, les partis signataires, *« tout en maintenant leur propre personnalité et leurs positions idéologiques, chercheront à constituer un gouvernement d'unité nationale »*.

Le nom de M. Napoleon Duarte, président de la junte et leader de la D.C., n'est pas mentionné dans le texte du « manifeste » ; cependant, la mention de l'« anti-communitarisme » est une allusion directe d'hostilité à la doctrine dont il se réclame personnellement, et dont on affirme chez ses adversaires qu'elle n'est pas partagée par tous les démocrates-chrétiens. Le chef de la D.C. est ainsi considéré, malgré la victoire de son parti, comme le grand perdant du scrutin de dimanche.

« Patria si, comunismo no »

De nombreuses rumeurs avaient circulé, lundi, sur l'éventualité d'une alliance entre la démocratie chrétienne et le parti Action démocratique (droite modérée), voire avec le parti de conciliation nationale (ancien parti officiel des régimes militaires antérieurs au coup d'Etat du 15 octobre 1979). Elles paraissent aujourd'hui balayées. La constitution d'un front commun de l'opposition permet à l'extrême droite d'imposer ses conditions.

L'ambassade des Etats-Unis, comme on pouvait le prévoir, joue le jeu. M. Dean Hinton a pris son petit déjeuner, lundi, avec le major d'Aubuisson. Il a ensuite reçu à déjeuner des représentants de tous les partis ayant participé aux élections d'hier — mai il s'est bien gardé d'inviter M. Duarte. Dans le même temps, la délégation des observateurs américains venus attester de la régularité du scrutin... faisait part, dans une déclaration officielle, de son espoir que *« le sens de la coopération exprimée par les électeurs »* se *« refléterait dans les efforts des dirigeants de l'Assemblée constituante »*...

Autour du siège de l'Arena, le parti du major d'Aubuisson, des militants ont hurlé toute la journée du lundi l'hymne de leur parti. Les *« rouges »* ont été enterrés mille fois ; mille fois les *« arénistes » ont réaffirmé leur* credo : *« Patria si, comunismo no »*. Les pétards, toujours inquiétants dans ce pays en guerre, crépitaient. Un sympathisant, qui n'avait pas encore retenu la consigne nouvelle de modération, s'est pris à scander : *« Pouvoir militaire »*...

Dans les bureaux de l'Alliance républicaine nationaliste, les dirigeants essayaient de définir une politique de circonstance. Après avoir reçu des indications sur les fraudes ou irrégularités commises au cours du scrutin de dimanche, ils ont décidé de ne pas les porter sur la place publique, de peur de *« favoriser la guérilla »*. A 17 heures, lundi, le major, entouré de sa femme et de ses enfants, annonçait avec exaltation : *« Nous avons gagné »*, pour la plus grande joie des partisans.

C'est à *« l'ivresse du triomphe »* que certains alliés de *M. d'Aubuisson attribuent* sa déclaration suivant laquelle les cinq partis s'étaient mis d'accord pour que le pays soit dirigé par un triumvirat, deux *« bons militaires »* et un civil. *« Il n'y a pas d'accord sur ce point »*, nous a *déclaré le Dr Guerrero, dirigeant du Parti de conciliation nationale.*

Dans les formules envisagées au cours des derniers jours, il a été beaucoup question d'une tuante. L'influence de l'Arena en de chacun des partis ayant des députés à l'assemblée constituante, l'influence de l'Arena en aurait été limitée. Au cours des négociations de lundi, le major d'Aubuisson a donc proposé un triumvirat, où ses sympathisants pourraient avoir meilleure part.

L'incident, que tous s'efforcent de minimiser, pourrait annoncer certaines difficultés. Le major d'Aubuisson peut être tenté de mener ses alliances comme il a mené sa campagne en militaire. Mais ses partenaires ne semblent pas tout à fait décidés à se laisser faire — surtout si, comme le redoutent certains intéressés, la formule de triumvirat est un ballon d'essai en provenance de certains secteurs des forces armées.

Au terme de cette journée d'intenses tractations, deux questions se posent : que vont faire les démocrates chrétiens face à l'union de leurs adversaires ? Que pense l'armée qui, pour le moment, reste silencieuse ?

Les insurgés, pour leur part, ont poursuivi leurs actions dans l'est du pays. Lundi matin, ils ont attaqué la caserne de San Carlos, dans la capitale. A l'heure, mardi matin, ils accomplissaient la promesse qu'ils avaient faite pour le dimanche 28 : la capitale tout entière était quelques minutes privée d'électricité.

FRANCIS PISANI.

(1) Action démocratique (A.D.) ; Alliance républicaine nationaliste (Arena) ; Parti de conciliation nationale (P.C.N.) ; Parti d'orientation populaire (POP) ; et Parti populaire sa' adorien (P.P.S.).

Vive satisfaction à Washington

De notre correspondant

Washington. — Une ambiance quasi euphorique régnait lundi 29 mars dans les milieux dirigeants américains. Quoiqu'un peu forcée, elle exprimait un soulagement réel : parce que la participation électorale avait été plus forte que prévu et que les chrétiens-démocrates semblaient l'emporter.

L'administration n'a même pas attendu le résultat des élections pour crier victoire. Dès lundi matin, alors que 10 % à peine des bulletins étaient dépouillés, l'ambassadeur américain au Salvador, M. Deane Hinton, déclarait aux chaînes de télévision que la guérilla avait *« totalement échoué »* et que les chrétiens-démocrates étaient *« très nettement en tête »*. Peu après, la Maison Blanche faisait connaître sa *« satisfaction »* pour la *« victoire du peuple salvadorien »*. Et, à midi, le général Haig se rendait en personne à la salle de presse du département d'Etat pour lire un communiqué enthousiaste.

« Je veux d'abord et avant tout exprimer mon admiration aux populations du Salvador », a dit le secrétaire d'Etat, soulignant *« le courage et le sens civique »* des électeurs. *« Deuxièmement, je voudrais noter que les résultats d'hier sont autant une défaite militaire pour les guérillas qu'un désaveu politique. »* A ce propos, M. Haig a exprimé des louanges — peu courantes, même à Washington — pour les militaires : *« Quoique au Salvador les soldats n'aient pas droit de vote, les forces armées ont prouvé leur professionnalisme ce week-end et servi la cause de la démocratie. »*

Tous les peuples libres doivent être fiers de cette victoire, a poursuivi le secrétaire d'Etat. Washington continuera de *« soutenir ces gens courageux tandis qu'ils progressent dans la réforme politique, renforcent la réforme agraire et contiennent une violence indiscriminée causée par des extrémistes de gauche et de droite »*. M. Haig devait faire une allusion assez vague à des négociations avec la guérilla : *« Nous croyons, que, compte tenu du mandat extraordinaire qu'elle a reçu du peuple salvadorien, l'Assemblée constituante trouvera les moyens de tendre une main aux adversaires qui sont prêts à participer pacifiquement au processus démocratique maintenant en cours de manière si encourageante au Salvador. »*

Le porte-parole du département d'Etat précisait aussitôt qu'il n'y avait là rien de nouveau dans la position américaine. Washington a toujours préconisé des négociations si elles devaient être précédées de la renonciation à la lutte armée. Les élections l'encouragent à maintenir cette thèse, du moins publiquement. En réalité, des formules de compromis sont à l'étude dans la capitale fédérale. Washington ne veut pas les dévoiler tout de suite. A ses yeux, il y a deux conditions indispensables : qu'une coalition gouvernementale se forme au Salvador avec la démocratie chrétienne et que Cuba et le Nicaragua manifestent clairement leur intention de ne plus soutenir la guérilla. En tout état de cause, il n'est pas question d'ouvrir des négociations formelles avec ces deux pays tant que le Salvador ne sera pas doté d'un gouvernement aussi présentable que possible.

Pour une fois, l'administration Reagan n'a pas eu à se plaindre de la presse américaine. Les chaînes de télévision insistent depuis dimanche sur la forte participation, le courage des électeurs et la régularité du scrutin. Venant d'elles, qui étaient critiquées pour une couverture trop « à gauche » des événements, cette observation donne beaucoup de poids à la thèse officielle. *« Ce fut une énorme victoire pour le processus politique »*, écrit de son côté le *Washington Post*, peu suspect de « reaganisme » jusqu'à présent. *« Les Etats-Unis ont misé sur les élections et gagné. Maintenant*, poursuit le quotidien, *ils doivent continuer un soutien adéquat, maintenir la pression sur la ligne des réformes et ne pas se mêler de tout effort des Salvadoriens pour trouver un compromis local. Les élections ne résolvent pas le problème américain au Salvador. Elles doivent faire mieux : aider les Salvadoriens à compter plus efficacement sur eux-mêmes. »* — R. S.

● *Un journaliste français a été blessé* près de San Felipe, à 80 kilomètres à l'est de San Salvador, le dimanche 28 mars. Michel Setboun, vingt-neuf ans, de l'agence photographique SIPA, engagé par le magazine américain *Times*, a reçu une balle au côté alors qu'il circulait sur l'autoroute panaméricaine. Ses jours ne sont pas en danger. Un cameraman chilien, Carlos Cruz, quarante-sept ans, a également été blessé lors d'un affrontement entre forces armées et guérilla à Ayutuxtepeque, près de la capitale. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.).*







Bolivie

EN RÉACTION A LA FORTE HAUSSE DES PRIX

Une grève générale paralyse le pays

Une grève générale a été déclenchée le lundi 29 mars en Bolivie, à l'appel de la Centrale ouvrière du pays (COB), interdite par le régime militaire. Les banques, les usines, les écoles, les compagnies de transport de La Paz ont cessé leurs activités, ainsi que les centres miniers qui donnent à la Bolivie ses principales recettes d'exportations. La grève, prévue pour quarante-huit heures, a été également suivie par les employés de la compagnie nationale de pétrole et des compagnies de transport aérien intérieur.

Le mécontentement social est très grand dans le pays à la suite de la décision du gouvernement présidé par le général Torrelio de laisser flotter le peso (monnaie nationale) et de supprimer les subventions à des denrées alimentaires de première nécessité, ce qui a renchéri considérablement le coût de la vie. Une manifestation de mécontentement avait eu lieu vendredi à Cochabamba, au centre du pays, et elle avait été durement réprimée, ce qui avait provoqué la mort de six personnes. Onze autres avaient été blessées.

Dans un communiqué, la COB a mis en cause les autorités pour cette « répression brutale et sanglante », *demandé une amnistie générale ainsi que la reconnaissance des syndicats et l'exclusion du gouvernement des militaires* « qui ont compromis la morale de la Bolivie. »

Plusieurs dirigeants politiques et syndicaux auraient été arrêtés lundi.

Un gouvernement très affaibli

Correspondance

Lima. — Harcelé depuis le mois de novembre par les syndicats, le général Celso Torrelio, au pouvoir depuis le 4 septembre, doit aussi faire face à une offensive des partis politiques.

Après le putsch du 17 juillet 1980, les forces armées étaient parvenues à bâillonner l'opposition en usant d'une implacable répression, puis d'une ostensible intimidation. Seuls les dirigeants exilés pouvaient faire entendre leur voix.

L'offensive a été relancée, de Lima, à la mi-février, par M. Hernan Siles Zuazo, leader de l'Union démocratique et populaire (U.D.P.), une coalition de centre gauche qui a remporté successivement les élections générales de 1978, 1979 et 1980 — sans parvenir pour autant au pouvoir. M. Siles a invité tous les anciens candidats à la présidence à former un front pour la reconquête des libertés démocratiques et le retour à la légalité constitutionnelle.

Cet appel a reçu un accueil très favorable des principales personnalités boliviennes — particulièrement de M. Victor Paz Estenssoro, leader du Mouvement nationaliste révolutionnaire historique (M.N.R.-H.), de tendance libérale, deuxième force électorale après l'U.D.P.

Toutes les divergences idéologiques ne sont pas, loin de là, éliminées : ainsi, le M.N.R.-H, tout comme l'une de ses branches dissidentes et la démocratie chrétienne, estiment que les forces armées doivent être partie prenante aux conversations. Le M.N.R.-H. s'oppose, aussi, à la convocation immédiate d'élections *« car il est nécessaire de modifier les règles du jeu pour que le résultat du scrutin ne puisse être controversé une nouvelle fois »*. Quant au parti socialiste, il rejette M. Victor Paz, *« complice de la dictature »*.

Néanmoins, M. Hernan Siles, du Pérou où il est exilé, se montre très satisfait de l'écho fait à ses propositions. Il envisage une deuxième démarche : une réunion au sommet, dans la clandestinité, de tous les représentants des partis démocratiques.

M. Siles Zuazo s'est gardé d'inviter le général Hugo Banzer, leader du parti conservateur, Action démocratique nationaliste (A. D. N.), la troisième force politique bolivienne aux élections de mai 1980. Entré « par la fenêtre » — c'est-à-dire après un putsch — au palais Quemado (qui abrite les chefs de l'Etat), en 1971, le général Banzer encourt l'opprobre d'un lourd septennat dictatorial.

C'est donc en « indépendant » que le général Banzer s'est joint à ce concert, se faisant ainsi l'interprète de sa clientèle électorale — bourgeoisie commerçante, entrepreneurs privés, artisans, — pour exiger de l'état-major de l'armée un transfert du pouvoir aux civils. Il dit aujourd'hui : *« La formule militaire a définitivement échoué. »*

Cette effervescence politique sans précédent depuis le putsch de 1980, conjuguée au harcèlement syndical, a contribué à déstabiliser le régime au moment où celui-ci livre bataille pour obtenir, via le Fonds monétaire international, un prêt vital de 230 millions de dollars.

Une machination

Pour justifier une nouvelle recrudescence de la répression, le gouvernement a *pris prétexte* d'un assaut à main armée contre la firme Toyota de Santa-Cruz (province orientale), le 20 décembre dernier. Le ministère de l'Intérieur a dénoncé, deux mois après, l'existence d'un foyer de guérilla rurale dans la région et accusé divers partis, principalement l'U.D.P., d'activités subversives...

Selon le gouvernement, les guérilleros étaient dirigés par M. Juan Rodriguez Guadama, ancien député du Mouvement pour la libération nationale (M.P.L.N.), une minuscule *formation qui avait fait partie de* l'U.D.P. M. Juan Rodriguez avait, en fait, été expulsé du M.P.L.N. peu après le putsch du 17 juillet 1980.

Le gouvernement a essayé d'impliquer dans cette affaire M. Régis Debray, actuellement conseiller du chef de l'Etat français, assurant qu'il avait financé cette guérilla *rurale* — ce qu'aurait avoué M. Rodriguez. Le chef de l'opération de commando s'était contenté de déclarer, au cours d'une *conférence* de presse, que *« de nombreuses organisations et partis politiques étrangers manifestent leur appui moral à la lutte du peuple bolivien contre le régime militaire »*.

Pourquoi des accusations aussi gratuites ? Il semble que les autorités aient cherché à envenimer le différend entre Paris et Washington sur l'Amérique latine (notamment sur le Salvador et le Nicaragua) afin de se concilier M. Reagan et, par ricochet, le F.M.I.

Cette nouvelle machination a eu un effet de boomerang, puisque M. *Raymond* Césaire, *ambassadeur* de France à La Paz, après avoir démenti l'intervention du parti socialiste *dans* la politique bolivienne, a dénoncé des sévices subis par des détenus. Ces nouvelles violations des droits de l'homme ont été confirmées par des membres du corps diplomatique à La Paz et par l'Eglise bolivienne.

Quelques jours plus tard, M. Edwin Corr, ambassadeur des Etats-Unis, renchérissait, se montrant préoccupé par la recrudescence de la torture et des expulsions, et par le manque de détermination des autorités à lutter contre le trafic de drogue.

Quant au F.M.I., il semble qu'il ait refusé une nouvelle fois de donner son aval à la politique économique bolivienne, jugeant insuffisantes les mesures prises le 5 février dernier — en particulier une dévaluation de 76 % de la monnaie nationale.

Le bilan des six premiers mois du régime du général Celso Torrelio est donc très noir, et les « durs » de l'armée s'impatientent. Au lieu de se cramponner au pouvoir, contre vents et marées, dans l'attente d'un inévitable putsch, le président pourrait donner sa démission *« pour raison de santé »*.

NICOLE BONNET.

États-Unis

Les nouvelles propositions de M. Reagan à l'Union soviétique

(Suite de la première page)

M. Reagan ne cherche pas seulement à convaincre l'opinion européenne de ses bonnes intentions, mais à rassurer ses propres concitoyens. Un sondage de *Time* indique, en effet, que 71 % des Américains réclament des négociations avec l'U.R.S.S. plutôt qu'un développement de l'arsenal nucléaire national.

Ces citoyens n'ont sans doute pas été rassurés d'apprendre, lundi, l'existence d'un plan d'évacuation des deux tiers de la population des Etats-Unis en cas de menace nucléaire. Son coût est évalué à 4,2 milliards de dollars.

Pour une personne interrogée sur trois, la politique actuelle de Washington renforce les risques d'une guerre nucléaire. Et il s'en trouve une sur deux (48 %) pour réclamer des coupes dans le budget de la défense.

D'une manière générale, la popularité du président est en baisse. Selon *Time*, 44 % des américains avaient, en septembre 1981, des *« doutes réels »* sur la capacité de M. Reagan à diriger le pays. La proportion serait maintenant de 51 %. Un sondage Gallup, publié dans le *Washington Post*, donne des résultats assez similaires.

L'érosion progressive de la popularité présidentielle est un phénomène classique aux Etats-Unis. Cela n'empêche pas les courbes de remonter dans certaines circonstances, comme on le constata avec M. Carter pour l'Iran. Mais le sondage Gallup souligne une nouveauté : contrairement à tous ses prédécesseurs depuis Eisenhower, l'ancien acteur n'inspire pas les mêmes sentiments aux citoyens des deux sexes.

Son action à la Maison Blanche est appréciée par 53 % des hommes, mais seulement 43 % des femmes. L'écart se constate dans tous les sondages précédents. Déjà, aux élections présidentielles de novembre 1980, M. Reagan avait obtenu 55 % du vote masculin contre 47 % du vote féminin.

Deux explications sont données par Gallup. D'une part, les femmes sont beaucoup plus inquiètes du risque de guerre. D'autre part, elles souffrent davantage des coupes budgétaires. En effet, 69 % des bénéficiaires des bons alimentaires gratuits sont des femmes et 80 % des familles très défavorisées ont à leur tête une femme seule. Paradoxalement, les sondages n'indiquent guère de différences d'opinions entre les sexes pour des questions comme l'avortement ou l'égalité constitutionnelle entre hommes et femmes.

ROBERT SOLÉ.



Une lettre de M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada sur le Québec et la charte des droits

A la suite de l'article de M. Maurice Duverger paru le 6 février dernier sous le titre « Un peuple enchaîné », M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada, nous a adressé une longue lettre, que nous faisons suivre de la réponse de M. Duverger.

1) Par un anachronisme de l'histoire et un vestige de leur passé colonial, comme vous le notez si bien, les Canadiens n'ont jamais disposé du pouvoir de modifier par eux-mêmes leur propre Constitution.

L'occasion leur en a été offerte plus d'une fois depuis l'accession du Canada à l'indépendance formelle, en 1931. Onze fois, pour être précis, au cours de cinquante-cinq années d'échecs et de frustrations. Ce qui rend quelque peu plaisant votre commentaire selon lequel les Canadiens « auraient *rapidement obtenu ce droit* (de rapatrier leur Constitution) s'ils n'en avaient fait une machine de guerre contre la francophonie ». Je reviendrai d'ailleurs sur cette dernière remarque.

La vérité est que, faute de pouvoir s'entendre sur une formule d'amendement, les provinces et le gouvernement canadien ont dû se résoudre à laisser le texte de notre loi fondamentale au Parlement de Westminster. Et seul ce dernier détient, encore aujourd'hui, le pouvoir de modifier notre Constitution sur demande expresse du Parlement canadien.

La thèse des provincialistes, et en particulier de ceux du Québec, a longtemps été que le Parlement canadien ne pouvait adresser à Londres une demande de modification et de rapatriement de la Constitution sans avoir obtenu au préalable le consentement unanime des législatures provinciales. Portée par les provinces elles-mêmes devant la Cour suprême du Canada, cette thèse a connu un démenti formel. Le plus haut tribunal du pays a statué, en effet, que le Parlement canadien pouvait, en toute *légalité*, s'adresser unilatéralement à Londres pour modifier et rapatrier la Constitution du Canada.

Le refus du Québec

Les juges ont toutefois décidé qu'une action unilatérale de ce genre, si légale fût-elle, pécherait contre une « convention » constitutionnelle née du fait que, au fil des ans, le Parlement canadien s'était généralement efforcé d'obtenir l'assentiment des provinces avant de s'adresser à Londres.

Mais, chose capitale entre toutes, la Cour a également décidé que le consentement des provinces ne devait pas nécessairement être unanime. Seul « *un degré appréciable de consentement provincial* » était requis, d'après les juges, à charge pour les hommes politiques de décider « *dans l'arène politique* » ce que devait être « *ce degré appréciable de consentement provincial* ».

2) Pour se conformer à la fois à l'esprit et à la lettre de ce jugement du plus haut tribunal du pays, le gouvernement canadien a repris à pied d'œuvre ses négociations constitutionnelles avec les provinces.

Il en est résulté, en novembre dernier, un accord entériné par neuf provinces et le gouvernement fédéral. Seul le gouvernement du Québec a refusé de signer. Le tout est de savoir si les objections de M. Lévesque étaient et restent valides, ou s'il s'agit de simples prétextes de la part d'un gouvernement irréductiblement sécessionniste.

3) Pour en juger, il faut savoir que l'accord refusé par le gouvernement du Québec portait sur trois points essentiels :

a) le rapatriement de la Constitution ;

b) le choix d'une formule d'amendement ;



c) l'inscription dans la Loi fondamentale du pays d'une charte des droits et libertés des citoyens canadiens.

Dès le début de la conférence de novembre dernier, le gouvernement du Québec s'est enfin déclaré d'accord avec tous les partenaires de la fédération canadienne pour rapatrier la Constitution, à condition toutefois de se mettre d'accord sur les deux autres points en discussion. Ce qui nous renvoie à la formule d'amendement et à la charte des droits et libertés.

Sur la formule d'amendement, il faut savoir que le gouvernement fédéral proposait depuis le début des négociations post-référendaires, et même bien avant, la seule formule qui ait jamais fait l'*unanimité* des provinces, soit celle proposée lors de la conférence constitutionnelle de Victoria, en 1971. Cette formule accordait au Québec un droit de veto sur *tout* changement constitutionnel, afin de lui permettre de protéger ses intérêts comme province majoritairement française et comme foyer principal de la francophonie canadienne.

Ce droit de veto, M. Lévesque l'a malheureusement échangé contre un plat de lentilles en signant avec sept autres provinces, en avril 1981, un accord prévoyant une formule d'amendement sans considération spéciale pour le Québec.

Cette formule accordait un droit de retrait avec compensation financière à toute province qui refuserait d'être partie prenante à un changement constitutionnel entériné par une majorité des législatures du pays.

Au moment de signer cet accord, M. Lévesque s'est vanté d'avoir mis au point avec ses collègues « *une formule d'amendement manifestement préférable, pour tous les Canadiens, à celle que propose le gouvernement fédéral, parce qu'elle reconnaît l'*égalité des provinces *au sein du Canada* ». Si bien que, par un paradoxe assez extraordinaire, c'est le gouvernement canadien qui devint subitement le grand défenseur de la spécificité française du Québec.

La formule de Victoria et son droit de veto pour le Québec furent, à la fin, sacrifiés à la formule de retrait prônée par M. Lévesque, mais en supprimant la compensation financière automatique. Cette compensation aurait, en effet, été une invitation pour les provinces riches à se retirer chaque fois qu'une entente les aurait défavorisées financièrement. Ce qui aurait rendu pratiquement impossible toute réforme institutionnelle visant à redistribuer les richesses du pays au profit des provinces moins bien nanties, dont le Québec.

Toutefois, pour tenir compte de la spécificité du Québec, j'ai offert publiquement à M. Lévesque la compensation financière dans tous les domaines touchant directement la langue et la culture. Il a refusé cette offre, et l'histoire témoignera que ce sont le gouvernement fédéral et les provinces anglophones du Canada qui ont décidé d'inscrire dans la Constitution cette protection de la spécificité culturelle du Québec. Retiré sous sa tente, le gouvernement Lévesque réclame aujourd'hui pour le Québec le droit de veto que nous lui offrions encore hier et qu'il rejetait alors comme contraire au principe de l'égalité des provinces !

Comprenne qui pourra ! Quant à moi, je soupçonne derrière cet illogisme apparent une bonne part de vains regrets et une tactique dilatoire de plus pour retarder le rapatriement de la Constitution.

En matière de langue et de culture

Quant à l'inscription d'une charte des droits et des libertés dans la Constitution, tous les sondages vous diront que les Québécois y sont favorables à plus de 80 %. Le gouvernement Lévesque y voit, pour sa part, une atteinte aux prérogatives du Québec en matière de langue et de culture.

La question est donc de savoir si les contraintes imposées par la charte canadienne pour protéger les personnes et les minorités sur l'ensemble du territoire canadien briment indûment les droits légitimes de la majorité francophone au Québec.

Jugez-en vous-même.

En matière de langue et de culture, la charte accomplit quatre choses :

a) Elle consacre de façon permanente le statut du français comme langue officielle du Canada au même titre que l'anglais, et elle oblige, en vertu même de la Constitution, le gouvernement fédéral et ses agences à servir les citoyens du pays dans la langue officielle de leur choix ;

b) Donnant suite à une entente de principe intervenue, en 1978, entre M. Lévesque et les autres premiers ministres provinciaux, d'abord à Saint-Andrews puis à Montréal, elle garantit les droits des minorités francophones et anglophones des diverses provinces du pays à faire éduquer leurs enfants dans leur langue, là où le nombre le justifie ;

c) Elle inscrit dans la Constitution l'engagement du Nouveau-Brunswick à faire du français et de l'anglais les langues officielles de cette province et à assumer en matière de langue, devant les tribunaux et à la législature, les mêmes obligations que l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, qui nous tient lieu de Constitution, impose actuellement au Québec et au Manitoba ;

d) Elle proclame l'engagement du gouvernement fédéral à respecter et à encourager le pluralisme culturel du pays.

Le seul de ces engagements qui touche directement les prérogatives législatives du Québec concerne la langue d'enseignement. La charte étend, en effet, aux Canadiens anglophones des autres provinces qui viennent s'établir au Québec le droit à l'école anglaise que la loi 101, adoptée par la législature québécoise, réserve actuellement aux seuls anglophones nés ou éduqués au Québec.

Mais la loi 101 elle-même prévoit un tel élargissement du droit à l'école anglaise, et M. Lévesque s'était engagé à y donner suite si les autres provinces garantissaient, en retour, le droit des francophones hors Québec à l'école française.

Ce droit, toutes les autres provinces l'accorderont désormais en vertu de la Constitution. Pourquoi le gouvernement Lévesque refuse-t-il d'honorer sa promesse ? Serait-il si peu soucieux du sort d'un million de Canadiens français qui habitent à l'extérieur du Québec ? Au bout du compte, serait-il moins juste et moins audacieux que la population du Québec elle-même ?

Si ruée il y a...

Dans une proportion de plus des deux tiers, les Québécois francophones sont prêts, en effet, à reconnaître le droit à l'école anglaise à tous leurs compatriotes anglophones du pays, comme en fait foi un sondage publié dans *le Devoir* du 19 septembre 1981. Et, pour les alarmistes qui trouvent la population francophone bonasse et craignent pour l'avenir du français au Québec, je souligne simplement que la charte canadienne des droits et libertés ne touche ni à la langue de travail ni à la langue d'affichage, et que c'est au niveau de la langue de travail que se joue largement la partie.

Même sous le régime actuel de la loi 101, plus de dix mille enfants anglophones qui auraient droit à l'école anglaise fréquentent malgré tout l'école française, parce que leurs parents sentent que, de plus en plus, il faudra parler français au Québec pour participer de plain-pied à la vie économique, politique et sociale.

Une étude commandée par le gouvernement québécois (1) a révélé que, si la charte canadienne avait été en vigueur en 1979-1980, un maximum de dix-neuf mille six cents étudiants de plus auraient eu droit à l'école anglaise. Les effectifs des écoles françaises seraient passés de 85,3 % à 83,8 % de la population scolaire totale. Soit un transfert net de moins de 2 % des étudiants vers le secteur anglais. Et, je le répète, ce sont des chiffres maximums. La même étude montre que le transfert pourrait être inférieur à 0,5 %.

Je vous laisse le soin de conclure si la garantie du droit à l'école anglaise prévue dans la Charte canadienne menace véritablement la survie et les droits légitimes de la majorité francophone du Québec.

De même, je vous laisse le soin de juger si la garantie de la liberté de circulation et d'établissement à l'échelle du pays provoquera, comme le veut la propagande péquiste, un déferlement de travailleurs canadiens venus des autres provinces pour voler aux Québecois leurs « jobs » à la baie James ! Si ruée il y a à l'heure actuelle, c'est vers le pétrole de l'Alberta. Et, paradoxalement, c'est la communauté francophone albertaine qui s'est vue soudainement renforcée, ces dernières années, par la venue de milliers de Québécois attirés par le boom pétrolier et qui obtiendront là-bas le droit à l'école française désormais garanti par la Constitution.

Afin de rassurer malgré tout le Québec sur son avenir culturel, j'ai offert au gouvernement Lévesque de négocier des garanties constitutionnelles pour éviter que la majorité francophone québécoise se soit érodée par l'immigration massive de Canadiens anglophones venus des autres provinces. Encore là, mes offres ont été rejetées.

Devant tous ces faits, est-il raisonnable de soutenir que nous avons fait du rapatriement de la Constitution « *une machine de guerre contre la francophonie* » ?

Ce qui m'amène à un dernier commentaire sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes que vous évoquez à la fin de votre article. Ce droit, les Québécois l'ont exercé en plénitude et d'une façon exemplaire le 20 mai 1980. Ils ont alors choisi, en toute liberté, de vivre leur destin collectif à l'intérieur de la fédération canadienne.

Le problème, c'est que le gouvernement souverainiste de M. Lévesque n'a pas tiré de ce verdict clair les conclusions qui s'imposaient. Sans renoncer à ses visées sécessionnistes, il a prétendu négocier le renouvellement de la fédération canadienne et s'est trouvé coincé à son propre jeu. Quand le moment vint de donner son aval à un accord constitutionnel où toutes les autres provinces trouvaient leur compte et que nous offrions d'amender pour tenir compte des besoins particuliers du Québec, M. Lévesque s'est tout simplement désisté. Car, pour le gouvernement sécessionniste que dirige M. Lévesque, signer une entente qui assurerait le moindre renouveau constitutionnel, ce serait prouver que le fédéralisme canadien est renouvelable et donc provoquer l'éclatement du parti québécois.

Voilà les quelques faits que je soumets à l'observateur impartial et averti que vous avez toujours été à mes yeux.

Je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

PIERRE ELLIOTT TRUDEAU.

(1) Etude du Conseil de la langue française intitulée « Effets démolinguistiques de l'article 23 du projet fédéral de charte canadienne des droits et libertés ».

La réponse de M. Maurice Duverger

Un écrivain politique ne s'adresse pas toujours à l'ensemble de ses lecteurs. Il cherche parfois à éveiller surtout l'attention de celui ou de ceux qui ont le pouvoir de répondre aux questions qu'il soulève. Entre 1958 et 1962, les livres et les articles que j'ai consacrés à défendre l'idée d'une élection présidentielle au suffrage universel avaient pour objectif essentiel de convaincre un prince que je savais attentif à ces propos. Ma démarche était semblable en posant le problème du Québec dans *Le Monde* du 6 février dernier. Permettez-moi de me réjouir qu'elle ait atteint son but.

Elle repose sur la même indépendance de pensée et la même rigueur scientifique dont vous voulez bien me créditer pour le passé. Et j'ai l'espoir qu'elle sera pleinement comprise par l'acuité intellectuelle et le courage politique de Pierre Elliott Trudeau que j'ai connu et que je ne soupçonne pas d'avoir changé. L'accoutumance à l'autorité suprême tend à fermer aux critiques les oreilles de qui l'exerce. Cela explique le ton que j'ai cru devoir prendre. Plus adouci, il aurait rendu mon discours inaudible par celui qu'il concernait d'abord.

Votre lettre ouverte expose de façon remarquable le point central du débat, en soulignant que votre gouvernement proposait de reprendre la formule de la conférence tenue à Victoria en 1971, qui accordait au Québec un droit de veto sur tout changement constitutionnel. Un juriste peut vous dire qu'une telle issue n'a pas été fermée par l'arrêt de la Cour suprême du Canada que vous invoquez par ailleurs. Laisser aux hommes qui s'affrontent « dans l'arène politique » le soin de définir le « degré appréciable du consentement provincial » nécessaire à la réforme ou au rapatriement de la Constitution, n'est-ce pas suggérer qu'ils doivent au moins parvenir à surmonter le conflit principal qui divise la Fédération depuis ses origines : celui qui oppose les provinces à majorité anglophone et la province que vous-même appelez le « foyer principal de la francophonie canadienne ? ».

Dresser contre elle toutes les autres, est-ce aboutir à un degré de consentement provincial plus élevé que celui défini en 1971 ? Qui répondrait affirmativement à cette question ? Qui prétendrait que le quantitatif doit l'emporter sur le qualitatif dans ce domaine, ce qui écraserait l'un des deux peuples qui ont fondé le Canada, par celui disposant de la majorité ? En tout cas, la Cour vous permet certainement de revenir à la formule de Victoria, et le second mémoire adressé au Parlement de Westminster par le gouvernement du Québec établit que lui-même est prêt à le faire.

Vous regrettez que M. Lévesque ait échangé le veto prévu en 1971 « contre un plat de lentilles » dans l'accord passé en avril 1981 avec sept provinces anglophones. Pour autant qu'une telle métaphore soit justifiée, vous gardez la possibilité de restituer aujourd'hui au Québec le droit d'aînesse dont son gouvernement l'aurait ainsi dépouillé. Cela serait certainement plus équitable que de lui arracher l'essentiel du plat de lentilles dont vous parlez. Il serait grave de baser le rapatriement de la Constitution sur le reniement de la parole donnée au Québec par les sept provinces qui avaient passé contrat avec lui. Il n'y a pas de Constitution fédérale sans un accord entre *tous* les peuples fédérés sur ce pacte social qui fonde la nation ainsi constituée. Le pacte en question serait évidemment sans valeur s'il reposait sur des manœuvres dolosives. Et comment parler de rapatriement sans patrie ressentie comme telle ?

Ne pliez pas la province francophone sous le joug d'un texte imposé par les anglophones. Peu importe que ce joug soit léger, quand il est ressenti comme une offense et qu'il laisse à la majorité les moyens de l'alourdir inexorablement par les prérogatives que la charte des libertés reconnaît à des juridictions dont les membres sont nommés par le gouvernement fédéral. Si la confiance est rétablie entre les deux peuples qui forment le Canada, les problèmes de détail que vous soulevez seraient aisément réglés. Si elle ne l'est pas, le rapatriement risque de tourner en « dépatriement ».

Accordés à toutes les provinces, le droit de veto et le droit de compensation détruiraient la Constitution canadienne. Refusés au Québec, ils risquent de détruire le Canada lui-même dont nous convenions voici vingt ans qu'il ne pourrait conserver son identité en face de deux cent vingt millions d'américains que s'il parvenait à maintenir sa double culture, anglaise et française. Il ne pourra le faire que si la seconde est protégée par des moyens puissants : ceux que réclament le Québec, précisément.

En espérant que notre controverse n'aura pas été tout à fait inutile, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma haute considération et de mon fidèle souvenir.

MAURICE DUVERGER.



DIPLOMATIE

La fin du sommet des Dix à Bruxelles

(Suite de la première page)

Les autres délégations ont cependant retiré l'impression que le « non » des Français n'était pas catégorique, qu'il fallait surtout que le texte soit complété et précisé avant de se prononcer (le montant des compensations à assurer aux Britanniques, à partir de 1982, ne doit pas rester dans le vague), et que, bien sûr, leur réaction, lors de la réunion des ministres des affaires étrangères, samedi prochain à Luxembourg, dépendra largement de la manière dont se sera déroulé, dans l'intervalle, le débat sur les prix agricoles.

Ces différents problèmes, en particulier celui des prix agricoles, ont été évoqués au cours du petit déjeuner qu'ont pris ensemble, ce mardi, MM. Schmidt et Mitterrand.

Au cours de sa brève intervention à propos de la contribution britannique, Mme Thatcher a réaffirmé une position connue :

1) Il faut régler le conflit budgétaire de manière durable afin de donner à la Communauté une période de stabilité ;

2) La méthode employée pour parvenir à une solution doit traiter de l'ensemble du problème ;

3) Il serait dans l'ordre des choses que les Britanniques deviennent des « *bénéficiaires nets* » du budget européen. Ils sont disposés à y renoncer, mais il serait souhaitable que leur contribution nette à ce budget devienne très modeste.

M. Mitterrand a évoqué à son tour rapidement ce débat. M. Vauzelle, son porte-parole, a résumé ses propos de la façon suivante : « *Je n'ignore pas les autres difficultés, celles qui ne sont pas à l'ordre du jour ; on ne peut pas demander à un pays de renoncer à ses intérêts vitaux ; il y a des sujets à propos desquels la France dira non* »

Commentant par ailleurs l'absence de référence, dans le modèle Thorn-Tindemans, à une nécessaire dégressivité de la compensation à accorder aux Britanniques, M. Vauzelle a observé : « *Il ne faut pas en faire un élément tabou, il ne faut pas faire de fétichisme ; l'important est de trouver une formulation qui permette une adaptation progressive du Royaume-Uni aux règles du Marché commun.* »

Les ministres des affaires étrangères ont abordé lundi soir à leur dîner le dossier des contributions au budget. M. Cheysson aurait indiqué qu'il n'était pas possible de s'engager sur un document — le projet Thorn-Tindemans — comportant autant d'ambiguïtés et d'imprécisions. Ses collègues en ont retiré l'impression que si les Français voulaient se montrer prudents, ils n'en étaient pas pour autant fermés, et qu'il y avait lieu par conséquent de maintenir le rendez-vous pris pour le 3 avril à Luxembourg.

Plusieurs initiatives françaises

L'essentiel des délibérations de lundi a été consacré à l'examen de la situation économique et monétaire dans la C.E.E. et à la préparation du sommet économique occidental qui se tiendra en juin à Versailles. Sauf sur des généralités, les chefs de gouvernement ne sont apparemment guère d'accord : ni quant aux politiques à mettre en œuvre pour juguler la crise, ni sur l'opportunité d'actions communes concertées. Mme Thatcher a insisté sur le fait qu'une politique volontariste d'encouragement des investissements devait avoir comme corollaire une action de modération de la consommation, soit par voie fiscale, soit par une réduction des salaires. Elle a estimé qu'au moins six délégations pensaient de la sorte, mais on comprend que M. Mitterrand n'en fasse pas partie.

Le chancelier Schmidt, retrouvant le ton critique à l'égard de la coopération économique et monétaire, qui était le sien avant la période faste du système monétaire européen (c'est-à-dire voilà cinq ans), s'est déclaré très sceptique quant aux possibilités d'une relance concertée ou des progrès à réaliser grâce à des actions communes. Il a estimé lui aussi que, compte tenu de la situation économique internationale, les revenus en Europe étaient trop élevés, qu'il fallait réduire la consommation et concentrer les efforts sur le développement des investissements productifs.

M. Mitterrand, quant à lui, part de l'hypothèse que les pays de la C.E.E. « *vont mieux ensemble que séparément* ». Manifestant plus d'optimisme que plusieurs de ses collègues quant aux possibilités qu'offre la Communauté, il a invité le Conseil européen à *engager une série d'action « montrant que la crise n'est pas fatale »*.

S'agissant de la mise en œuvre d'une politique économique extérieure, thème qui est en passe de devenir un point d'application favori de la politique de relance européenne réclamée par Paris, le président de la République demande une attitude commune des Dix face à la politique économique des Etats-Unis et face à la politique d'exportation du Japon ; une politique agricole extérieure commune impliquant notamment une meilleure protection du Marché commun à l'égard des « *produits de substitution* ».

M. Mitterrand suggère encore que la Communauté prenne des initiatives pour réanimer le dialogue Nord-Sud. « *Sans nous substituer aux Etats-Unis, agissons de notre côté, ayons un plan communautaire à notre taille et dans les champs de notre choix* », a-t-il dit. Il a de nouveau souligné la nécessité de développer un espace social européen et souhaité que les milieux syndicaux soient davantage que par le passé associés aux travaux des institutions communautaires.

M. Mitterrand s'est enfin prononcé en faveur d'une plus large utilisation de la capacité d'emprunt de la Communauté, étant entendu que l'argent ainsi rassemblé devrait être reprêté pour accélérer une restructuration industrielle concertée, ainsi qu'une politique commune de recherche.

Notons que plusieurs délégations (les Danois et les Néerlandais) ont été d'accord avec lui pour que la Communauté développe un effort accru sur le plan social.

La coopération politique

Les deux dîners de la soirée de lundi, celui des chefs d'Etat et de gouvernement et celui des ministres des affaires étrangères, ont été d'après des sources britanniques, presque entièrement consacrés aux affaires internationales.

M. Mitterrand a d'abord rendu compte de son voyage en Israël et aux Etats-Unis. Les conclusions du conseil européen, publiées ce mardi, devaient exprimer les préoccupations des Dix à propos de la Cisjordanie, de Gaza et du Liban.

Pour la première fois au sein du conseil européen, la situation en Amérique centrale a été examinée, tant du point de vue politique qu'économique. Elle est également évoquée dans les conclusions.

Les relations euro-américaines et les rapports Est-Ouest ont été discutés, y compris les questions de défense et de sécurité (après l'ajournement de la conférence de Madrid). A propos de la Pologne, les Dix ont constaté que les critères qu'ils avaient fixés pour la reprise de relations normales (libération des détenus politiques, reprise du dialogue entre les autorités, Solidarité et l'Eglise polonaise, reprise du processus de démocratisation) n'étaient pas remplis. Le cas des détenus expulsés de Pologne a été également examiné, ainsi que la situation en Afghanistan et les aspects économiques des relations Est-Ouest.

M. Tindemans, ministre belge des affaires étrangères et président du conseil de la Communauté, a rendu compte de sa récente visite à Ankara. Les Dix souhaitent voir les droits de l'homme mieux respectés et le retour à la démocratie accéléré.

MAURICE DELARUE et PHILIPPE LEMAITRE.

Les conclusions du conseil européen sur les relations internationales...

Les conclusions du Conseil européen sur les relations internationales sont les suivantes :

I. Relations Est-Ouest. — Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Europe des Dix déclarent tout d'abord que « *la situation en Pologne continue à peser sur les relations Est-Ouest et affecte (...) les rapports des Dix avec la Pologne et avec l'U.R.S.S., qui porte une responsabilité certaine dans cette situation* ».

Les Dix renouvellent leur appel « *afin que les autorités polonaises dans les plus brefs délais lèvent la loi martiale, libèrent les personnes arrêtées et restaurent un dialogue réel avec l'Eglise et Solidarité* ». Les Dix se déclarent ensuite préoccupés de « *la déclaration récente des autorités polonaises concernant la possibilité de départ pour les personnes détenues (...). Ils rejettent toute tentative de faire pression sur les intéressés. Ils interprètent une telle politique comme une nouvelle aggravation de la situation en Pologne et une grave atteinte aux droits fondamentaux de l'homme* ».

Les Dix déclarent alors qu'ils ont examiné les relations économiques entre leurs pays et ceux de l'Europe de l'Est, « *compte tenu du rôle important que jouent les échanges de la Communauté avec ces pays* ».

Dans un paragraphe qui avait encore été discuté en fin de matinée, les Dix estimaient que la question des rapports commerciaux avec les pays de l'Est « *devait faire l'objet, de toute urgence, d'un examen attentif de la part de la Communauté européenne des gouvernements des Etats membres et d'autres gouvernements, aussi bien au niveau national qu'au niveau international, en étroite consultation avec les Etats-Unis et les autres pays à économie de marché* ».

Les Dix déclarent ensuite qu'ils espèrent que les circonstances permettront, lors de la reprise de la *conférence de Madrid*, en novembre, d'adopter « *un document substantiel et équilibré* ».

II. Afghanistan. — Les Dix rappellent seulement leurs déclarations antérieures à ce sujet, lors des derniers conseils européens de Luxembourg et de Londres.

III. Proche-Orient. — Le texte des conclusions du conseil européen déclare les Dix « *vivement préoccupés par les graves événements qui se déroulent dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza. Le conseil européen lance un appel pressant pour que soit mis fin à ce dangereux enchaînement de violences et de répression. Il dénonce particulièrement toutes les mesures unilatérales telle que la destitution par les autorités israéliennes des maires démocratiquement élus, ainsi que les atteintes portées aux libertés et au droit des habitants de ces territoires, qui s'ajoutent aux mesures prises par Israël à l'égard du Golan, et qui ne peuvent que nuire aux perspectives de paix* ».

Les Dix lancent ensuite un nouvel appel pour le respect de la pleine souveraineté et l'intégrité territoriale du Liban. Ils réaffirment leur volonté de contribuer à l'établissement d'une paix juste et durable au Proche-Orient. Ils ajoutent : « *La participation des quatre pays membres de la Communauté européenne à la force multinationale et d'observateurs au Sinaï* (France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas), *constitue une contribution positive dans les perspectives de l'achèvement de l'évacuation, le 25 avril, du Sinaï par Israël.* »

IV Amérique centrale. — Après avoir relevé que l' « *accroissement continu des tensions dans cette région lui cause de sérieuses préoccupations* », le conseil européen déclare : « *Aussi accueille-t-il avec intérêt toute initiative susceptible de mettre fin à la violence et de conduire, par le dialogue et dans le respect des règles démocratiques des droits de l'homme, à la restauration de la paix dans la région, tout en sauvegardant les souverainetés nationales et la volonté des peuples.* »

Dans ce contexte le conseil européen « *a noté avec intérêt les suggestions faites par plusieurs pays de la région* »

« *Constatant que les tensions et conflits qui sévissent en Amérique centrale ont souvent pour origine les graves problèmes économiques et les inégalités sociales que la conjoncture mondiale aggrave au détriment des plus démunis, le conseil européen estime que la communauté internationale ne peut rester indifférente à ces maux.* »

Le conseil se félicite alors des initiatives prises par les pays du groupe de Nassau (Etats-Unis, Canada, Mexique, Venezuela et Colombie). *Les Dix* déclarent alors qu'ils sont disposés à « *augmenter dans les limites de leurs moyens* » leur aide au développement de l'Amérique centrale et des Caraïbes.

V. Turquie. — Les Dix indiquent à propos de la récente mission à Ankara du président du Conseil des Communautés, M. Léo Tindemans (Belgique) : « *M. Tindemans a nettement marqué au gouvernement turc les graves préoccupations que suscite au sein des Dix le problème du respect des droits de l'homme en Turquie, et souligné la nécessité pour ce pays de revenir au plus tôt à un régime démocratique. Ses interlocuteurs l'ont assuré du retour du pays à la démocratie dans un délai de deux ans au plus tard, le référendum sur la Constitution ayant lieu, selon leurs déclarations, en novembre 1982, et les élections législatives en automne 1983 ou au plus tard au printemps 1984. Le conseil européen prend acte du calendrier ainsi indiqué.* »

VI. Relations transatlantiques. — « *Le conseil européen (...) a tenu à marquer la volonté des Dix de renforcer les liens avec les Etats-Unis et de développer davantage les consultations entre Européens et Américains.* »

Le conseil « *s'est réjoui* » de la déclaration récente du président Reagan, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du traité de Rome, « *selon laquelle les Etats-Unis considèrent une Europe unie comme un partenaire avec lequel ils confirment leur volonté de poursuivre une coopération étroite, conforme à l'importance économique et politique de l'Europe et à son rôle dans le monde* ».

...et sur les problèmes économiques et monétaires

Les conclusions du conseil européen concernant la situation économique et monétaire sont rédigées en termes très généraux et peuvent difficilement être interprétées, quels que soient les thèmes abordés, comme exprimant un pas en avant appréciable. Les chefs de gouvernements y notent que, en dépit des différences de situation que l'on constate d'un Etat membre à l'autre, « *tous les pays de la Communauté sont confrontés avec les mêmes risques et ont un même intérêt à combattre le chômage et à restaurer la croissance économique dans la stabilité monétaire et en assurant la compétitivité de leurs économies* ». La légère reprise qui se dessine « *est insuffisante pour arrêter la progression du chômage dont le niveau élevé, plus particulièrement chez les jeunes, crée une situation intolérable* »...

En ce qui concerne les politiques à mettre en œuvre à l'intérieur de la Communauté, « *le Conseil souligne la nécessité d'une politique coordonnée de promotion de l'investissement et de lutte contre le chômage. Une telle action concertée doit être accompagnée du renforcement des efforts de maîtrise de l'évolution de tous les coûts de production, y compris les revenus. Il faut mettre l'accent sur l'investissement productif privé et public plutôt que sur la consommation...* »

Le Conseil européen, préoccupé par la faiblesse du taux d'investissement en Europe, souhaite un renforcement des crédits communautaires afin d'encourager l'investissement, notamment dans le domaine de l'énergie et du développement industriel. Les chefs de gouvernement notent que « *les politiques industrielles de l'énergie et de la recherche sont celles où la dimension communautaire peut apporter le plus...* »

« *En matière d'emploi, le conseil reconnaît que, outre des efforts accrus d'investissements productifs et de maîtrise des coûts de production, la gravité du chômage demande des actions spécifiques à effet rapide. Ces actions viseront plus particulièrement la formation professionnelle des jeunes. En tant que premier pas, les Etats membres s'engagent à assurer au cours des cinq prochaines années à tous les jeunes se présentant sur le marché du travail, pour la première fois, l'occasion d'une formation professionnelle ou d'une première expérience de travail dans le cadre de programmes spéciaux en faveur des jeunes ou dans le cadre de contrats d'emplois...* »

Le Conseil européen se prononce en faveur d'un renforcement du système monétaire européen. Ecartant les réticences manifestées récemment par certains ministres des finances, il propose que ce renforcement se porte également sur les mécanismes du système.

S'agissant des politiques à mener à l'extérieur de la Communauté, « *le conseil européen attend du sommet de Versailles, début juin, que s'établisse entre les grands partenaires industrialisés une coopération renforcée, en particulier en vue de favoriser une baisse des taux d'intérêts, diminuer la volatilité des taux de change et de renforcer les relations Nord-Sud. Cette coopération doit être basée sur une définition commune des obligations qui incombent à chacun* »...

Les chefs de gouvernement observent que « *la persistance de taux d'intérêt réels élevés (...) entraîne une baisse sensible de l'investissement productif et contribue à l'aggravation du chômage...* » Ils notent également que « *les fluctuations des taux de change qui ne sont pas justifiées par les données fondamentales de l'économie constituent aussi un facteur d'incertitude et affectent les échanges internationaux.* »

A propos des relations avec Tokyo, « *la Communauté insiste auprès du Japon pour qu'il ouvre son marché et l'intègre davantage dans le commerce international. Le Japon doit mener une politique économique, commerciale et monétaire plus compatible avec l'équilibre des charges à assumer par l'ensemble du monde industrialisé et contribuer ainsi à assurer la reprise économique* ».

PROCHE-ORIENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA LIGUE ARABE

M. Chedli Klibi souhaite que l'Europe adopte une position plus « claire » au sujet de la Cisjordanie

De notre correspondant

Tunis. — Alors que s'ouvre ce mardi 30 mars, à Tunis, une réunion extraordinaire des ministres arabes des affaires étrangeres afin d'examiner la situation dans les territoires arabes occupés, et plus particulièrement en Cisjordanie, le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi, a lancé un appel au Conseil de *l'Europe qui siège à Bruxelles* pour que les Dix interviennent rapidement et efficacement au Proche-Orient.

M. Klibi, qui a effectué cette démarche en recevant lundi 29 mars à Tunis les ambassadeurs européens, a souhaité que l'Europe adopte « *une position plus claire, plus nette et plus constructive* » dans le conflit. Il a attiré l'attention de ses interlocuteurs sur la « *gravité* » des troubles qui ont lieu en Cisjordanie et qui, estime-t-il, peuvent menacer l'équilibre dans la région.

Le secrétaire général de la Ligue arabe a également exprimé aux ambassadeurs ses inquiétudes quant aux dangers d'une intervention israélienne au Sud-Liban d'ici à l'évacuation du Sinaï, à la fin du mois prochain. Il a enfin souhaité que l'Europe participe à la relance du plan de paix saoudien.

Devant l'ambassadeur de France, M. Pierre Hunt, le secrétaire général de la Ligue arabe a tout particulièrement insisté sur les espoirs que les pays arabes mettent dans une initiative de M. François Mitterrand.

M. Klibi a estimé qu'il était à même de soutenir le principe de la création d'« *un Etat indépendant palestinien en terre palestinienne* », sans pour autant renoncer à « *ses amitiés et ses convictions* ».

La réunion extraordinaire des ministres arabes des affaires étrangères qui se tient mardi dans la capitale tunisienne à la demande de l'O.L.P. s'est fixé deux objectifs : manifester aux populations des territoires occupés l'appui moral de l'ensemble du monde arabe et organiser un soutien matériel « *ferme, durable et conséquent* » à leur lutte contre « *l'agression israélienne* ».

MICHEL DEURÉ.

A Jérusalem

DIX-HUIT JOURNALISTES PALESTINIENS SONT APPRÉHENDÉS

Jérusalem (A.F.P.). — Dix-huit journalistes palestiniens ont été appréhendés mardi matin 30 mars, à Jérusalem par les forces de l'ordre israélienne qui ont pénétré dans l'immeuble du quotidien Al-Fajr, où ils étaient réunis, ont indiqué des collègues ayant échappé à la rafle.

Quatre des journalistes arrêtés ont été légèrement blessés dans les échauffourées qui ont eu lieu à l'entrée de l'immeuble. Le directeur d'« Al-Fajr », M. Hanna Siniora parmi les journalistes arrêtés.

Les journalistes travaillant pour les deux quotidiens, Al-Fajr et Al-Shaab, en grève mardi, voulaient se rendre en défilé à l'immeuble du journal Al-Shaab, distant de moins de 1 kilomètre, pour protester contre la censure israélienne qui les frappe et l'interdiction actuelle de distribuer les deux journaux dans les territoires occupés. Le quotidien palestinien Al-Quds est, lui, épargné par les autorités israéliennes.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

La tragédie des « bush people »

De notre correspondant

Johannesburg. — Plutôt la mort que la fuite perpétuelle. Ainsi peut être résumé le credo des femmes et des hommes qui sont réfugiés dans la cathédrale Saint-Georges au Cap, depuis le 9 mars, pour s'y laisser mourir de faim. Cinquante-sept « bush people » en ont eu un jour assez des nuits glaciales dans le bush (la brousse), des petits matins noyés sous les gaz lacrymogènes, des morsures des chiens policiers, des arrestations et des emprisonnements, des lourdes contraventions, des humiliations quotidiennes et des déportations forcées dans des homelands pauvres. En demandant asile à la cathédrale, située à un jet de pierre du Parlement, en observant un grève de la faim qui se poursuit depuis vingt et un jours et qui n'épargne que les quinze enfants et les deux femmes enceintes qui les accompagnent dans leur aventure, les parias de Saint-Georges se sont lancés dans une entreprise dangereuse pour leur avenir mais fortement embarrassante pour les autorités.

*Les grévistes, qui survivent tant bien que mal depuis quinze ou vingt ans dans la province du Cap, zone « blanche » où un permis de résidence, qu'ils n'ont pas, est exigé de tous les « non-Européens », viennent pour la plupart du « camp sans nom », le plus célèbre du monde, celui de Nyanga dans la banlieue du Cap (*le Monde *du 20 avril 1981) Ils ont tous été déportés au moins une fois dans le bantoustan du Transkei, mais, à l'instar d'une centaine de leurs compatriotes, cachés dans le bush alentour, ils sont revenus. Beaucoup ont un emploi régulier, bien qu'« illégal » dans la région. Tout ce qu'ils demandent, c'est de pouvoir le garder, marcher la tête haute dans les rues du Cap, et vivre enfin réunis, en famille. Bref, ils réclament la légalisation de leur situation et un permis de résidence pour eux et leurs enfants (1).*

Le ministre responsable, le docteur Piet Koornhof, titulaire du portefeuille de la coopération et du développement, a déjà expliqué que la péninsule était une zone d'emplois réservée aux métis — très nombreux dans la région — eux-mêmes victimes d'un chômage croissant. Les Noirs ont leurs bantoustans, et, pour les « privilégiés », les townships à la lisière des villes blanches où ils ont un emploi correspondant à la qualification tamponnée sur leurs « passes » (livret d'identité spécifique aux Noirs, où doit être indiqué le lieu de résidence et d'emploi).

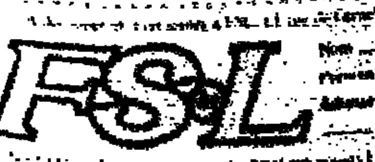
M. J. Koornhof a cependant accepté la semaine dernière de rencontrer les squatters, mais à condition qu'ils évacuent d'abord la cathédrale. Pour mettre un terme à leur calvaire, les « cinquante-sept » ont bien failli accepter, puis ont fait marche arrière, se souvenant du sobriquet du ministre, le docteur « Piet promesses ». Ils sont restés à l'abri dans leur sanctuaire, soutenus par les Eglises du pays — à l'exception de l'Eglise réformée hollandaise, confession principale des Afrikaners, — encouragés par tous ceux qui souhaitent la disparition de l'apartheid et agressés par de courageux anonymes.

Il y a dix jours, une femme qui attendait un enfant a dû être évacuée vers un hôpital voisin, où l'on a constaté une fausse couche. Elle est, depuis, revenue parmi les siens. Une dizaine d'hommes affaiblis ne se lèvent pratiquement plus et marmonnent des mots sans suite. Tous sont dans un état de fatigue extrême et présentent des symptômes alarmants (maux de têtes, paralysie partielle et temporaire)... Mais, réconfortés par une religieuse, métisse et anglicane, qui a décidé de se joindre à eux, ils tiennent bon et trouvent dans la foi et le recueillement la détermination et l'espoir.

Pourtant, sauf à remettre en cause tout le système juridique concernant le « contrôle de l'afflux des Noirs dans les villes », on ne voit guère comment le ministre pourrait concéder aux cinquante-sept grévistes ce qu'il refuse à plusieurs centaines de milliers d'illégaux dans le pays à moins que, fidèle à la politique d'« exceptions » suivie depuis deux ou trois ans, le gouvernement décide de se sortir de ce mauvais pas, arguant de l'habituelle « spécificité des cas en présence »

PATRICE CLAUDE.

(1) Dans la plupart des cas, les travailleurs rattachés à des homelands « indépendants » bénéficient, s'ils ont un emploi, d'un permis temporaire de résidence, pour eux seuls. Les familles doivent demeurer dans le bantoustan.



Cisjordanie : Daoud contre Goliath

(Suite de la première page)

Il est vrai, comme se plaisent à le souligner les Israéliens, que l'O.L.P. ne fait pas l'unanimité en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza. Tant s'en faut. Les méthodes de l'O.L.P. sont souvent critiquées, et son influence parmi les Palestiniens *« de l'intérieur »* est beaucoup moins importante que voudrait le faire croire le gouvernement de M. Begin en limogeant les maires considérés comme des agents de l'Organisation en Cisjordanie. Mais il suffit qu'un habitant d'Hébron, de Bethléem ou de Naplouse soit affecté de près ou de loin par l'un des multiples aspects de la politique répressive de l'administration israélienne pour que s'atténuent ou disparaissent les réticences à l'égard de l'O.L.P. Que l'armée se livre à des représailles, telle la destruction d'une maison, et c'est tout un quartier ou un village qui s'identifie soudain à la *« résistance »*.

Une discrimination exaspérante

Mais la répression n'est pas toujours spectaculaire. Elle n'en est pas moins pesante, car elle se manifeste dans les moindres activités de la vie quotidienne, et ce ne sont pas toujours les faits les plus graves qui déterminent l'animosité des habitants des territoires occupés. *« Quand le matin j'ouvre mon journal*, nous dit un employé de banque, *cela me rappelle tout de suite dans quelle situation nous vivons. Il y a presque toujours des vides à la place des articles censurés »*. Il ne se passe pas de jour sans que l'un des trois principaux journaux arabes édités à Jérusalem-Est et diffusés en Cisjordanie soit obligé de présenter à ses lecteurs des *« excuses »* – c'est la formule consacrée – pour l'absence d'éditorial. Les Israéliens se targuent de l'existence d'une presse favorable à l'O.L.P. pour montrer que l'occupation reste relativement libérale, mais elle sert souvent à mieux faire comprendre aux Palestiniens les restrictions auxquelles ils sont soumis. Les informations publiées dans la presse israélienne peuvent ne pas être autorisées dans les quotidiens de Jérusalem-Est. En outre, la diffusion de ceux-ci est parfois suspendue. Plusieurs de leurs rédacteurs ont été assignés à résidence. Le directeur de l'université de Bir-Zeit, M. Gaby Baramki, trouve *« étrange »* que des livres soient interdits en Cisjordanie, bien que les habitants de cette région puissent se les procurer en Israël.

Les nombreux contrôles de sécurité sur les routes sont l'occasion d'une discrimination d'autant plus exaspérante qu'elle est constante. Aux barrages établis par l'armée ou par la police, les Israéliens peuvent passer sans encombre, tandis que les Palestiniens doivent s'arrêter obligatoirement : vérification des papiers et souvent fouille du véhicule. Quand il s'agit d'un autobus, la formalité se fait interminable. Les distances sont courtes dans ce territoire exigu, mais les déplacements sont particulièrement longs. Tout Arabe est suspect au regard des Israéliens. On le constate notamment après un attentat. Dans les minutes qui suivent, des dizaines d'Arabes sont systématiquement interpellés sur les lieux de l'explosion. Pareille rafle ne permet pratiquement jamais d'arrêter l'auteur de l'attentat. Celui-ci est déjà loin puisque, dans la plupart des cas, l'engin est muni d'un dispositif à retardement. Les responsables des forces de l'ordre le savent. Ce n'est qu'une mesure de dissuasion. Encore faut-il douter de son efficacité, car cela ne semble pas empêcher les actes de terrorisme de se reproduire.

Les ponts *laissés ouverts sur* le Jourdain, c'était, à l'origine, une surprise inattendue de la part de l'occupant, mais ce qui reste une faculté appréciée par les Palestiniens est aussi devenu pour eux une épreuve pénible. Les heures d'attente se multiplient ainsi que les vérifications et interrogatoires durant lesquels les mesures vexatoires sont presque la règle. *« Etre nu comme un ver devant un soldat, c'est traumatisant pour qui que ce soit »*, déclare le Dr Hamzeh Natché, ancien membre du Conseil national palestinien, exilé pendant deux ans. Il raconte, entre autres anecdotes, avoir vu un enfant en larmes parce qu'on venait de lui confisquer sans raison son poisson rouge. Il ne pouvait s'agir là d'une mesure de sécurité. La violence ordinaire, c'est une école pour les jeunes Palestiniens, qui, par ailleurs, savent que, s'ils vont manifester, leur professeur en sera jugé responsable. *« La moindre démarche administrative fait problème. Nous avons toujours le sentiment de demander une permission*, déclare Mme Raymonde Tawil (1).

Des indices inquiétants

Un refus est rarement justifié, mais on nous laisse entendre que nous ne méritons pas une réponse positive. Si on obtient satisfaction, on nous fait comprendre que c'est une faveur, comme une sorte de récompense pour bonne conduite. » Les sanctions les plus courantes ont un caractère de *« punition »*, note un policier arabe de Bethléem, qui a dû souvent accompagner des militaires lorsque, durant les grèves, ils s'en prennent aux commerçants qui ont baissé leur rideau de fer. Tantôt les cadenas sont brisés pour forcer l'ouverture du magasin, tantôt, au contraire, le volet est soudé à la serrure. L'armée n'a cure de ce genre de contradiction. *« Les Israéliens nous traitent comme des enfants. »* En disant cela, M. Bassam Chakaa, le maire de Naplouse, a surpris ses hôtes : des militants de l'extrême gauche israélienne s'attendaient plutôt à le voir dénoncer une fois de plus la *« barbarie »* de l'occupation. L'humiliation est génératrice de révolte et vient à bout de la patience des plus modérés.

A ces petits faits de tous les jours s'ajoutent évidemment des excès plus exceptionnels et plus connus. Les Palestiniens se plaignent fréquemment de sévices et de brutalités après des arrestations. La question de la torture reste posée. Il est impossible d'y répondre avec certitude, faute de preuves irréfutables, aux yeux de l'administration israélienne, mais l'attitude du gouvernement amplifie les soupçons. En 1980, Amnesty International a, une nouvelle fois, demandé aux autorités israéliennes une *« enquête publique et impartiale »*, en relevant de *« graves présomptions »*. Le gouvernement n'a pas donné suite à cette requête. Le procureur général de l'Etat a fait alors cette remarque : *« Compte tenu du caractère exceptionnel des problèmes de sécurité, nous considérons que les garanties accordées aux détenus sont insuffisantes. »* Appréciation singulièrement relative...

Il y a d'autres indices inquiétants, surtout quand ils émanent de source officielle. En décembre 1979, un officier de sécurité a été dégradé pour avoir brutalisé un prisonnier inculpé d'appartenance à un mouvement terroriste. Quelques mois auparavant des accusations de torture, lancées par un journaliste, avaient été démenties mais, dans le même communiqué, les autorités admettaient que le journaliste, coiffé d'une cagoule et attaché à un tuyau de chauffage, avait été giflé et frappé, particulièrement sur les doigts. A cette même époque nous avons pu constater la nature de certaines méthodes employées par les forces de l'ordre. Trois jours après avoir été arrêtée à la suite d'une manifestation dans son école, une adolescente de quatorze ans portait encore des hématomes à vif sur le haut des cuisses. Il était évident qu'elle avait été longuement frappée avec un bâton, précisément à cet endroit parce que, appartenant à une famille musulmane très traditionaliste en matière de pudeur féminine, on avait escompté que ses parents répugneraient à montrer ses blessures à des étrangers.

Après la révélation de cette affaire, une enquête a été ordonnée ; les deux auteurs de ces brutalités devaient recevoir un simple *« blâme »*. *« Les Israéliens savent éviter le pire*, nous a déclaré un ancien délégué du comité international de la Croix-Rouge. *Si la torture existe, elle est perfectionnée ; si des sévices sont commis, ils le sont de telle sorte qu'ils ne laissent pas de traces au moment où nous sommes autorisés à visiter les détenus, deux semaines après leur arrestation »*.

Les châtiments collectifs

Le recours à des mesures de châtiment collectif est avoué ouvertement par les dirigeants israéliens, car cela fait partie d'une politique de dissuasion. De telles mesures commencent avec les lourdes amendes infligées aux jeunes manifestants. Le tarif était récemment de l'ordre de 1 000 chekels (soit environ 3 300 F) pour des pierres lancées contre des véhicules israéliens. Les parents ont rarement les moyens de payer une telle somme. C'est donc tout un quartier qui doit se cotiser. Les couvre-feux prolongés sont aussi une façon de punir toute une population et s'accompagnent de sanctions supplémentaires.

Un jour, à Abou-Dis, bourg proche de Jérusalem, après la découverte d'une cache d'explosifs, tous les hommes de quinze à soixante ans furent rassemblés dans la cour de l'école. C'est une punition fréquente après des incidents graves. Elle peut durer des journées et des nuits entières, qu'il pleuve ou que le soleil soit accablant. *« Parmi nous*, raconte un jeune garçon de dix-sept ans, *j'ai reconnu mon père et j'ai pleuré. Pour moi, ce qui se passait était acceptable, mais pour mon père, c'était inadmissible. Lui, traité de cette façon, comme nous, dans notre école, je ne pouvais le supporter et je ne l'oublierai jamais. »* Que dire de l'effet produit par les destructions de maisons et du choc alors ressenti par une famille lorsque l'un de ses membres – il s'agit parfois d'un locataire qui n'a aucun lien de parenté – a été condamné pour fait de terrorisme. Quelquefois, on n'attend même pas le jugement. Selon les statistiques fournies par le gouvernement de M. Begin, mille deux cent soixante-quatre habitations ont été rasées par l'armée israélienne de 1967 à 1981. Autant de familles elles aussi condamnées.

Après avoir fait procéder à l'une de ces destructions *« pour l'exemple »*, un officier supérieur de l'administration militaire a un jour publiquement défendu cette méthode en déclarant qu'elle devait être particulièrement efficace *« parce que la maison a une valeur symbolique beaucoup plus grande dans la civilisation arabe »*. Mais le voisin d'une famille, dont la maison venait d'être dynamitée à Bethléem, nous a déclaré l'an dernier : *« C'est vrai, quand la maison s'effondre, pour nous tout s'effondre, mais je crois que, pour cette raison, aux punitions collectives répondent des réactions elles aussi collectives. Pour la plupart, c'est de la colère plutôt que de la résignation. »* Et il prédisait, avant l'actuelle vague d'agitation : *« Il ne faut pas s'étonner si, quels que soient les risques, nous continuons à manifester de la haine, nous ou nos enfants. »* Et il ajoutait une question : *« Est-ce donc cela que veulent les Israéliens ? »*

Près de quinze ans après, faut-il, en effet, s'étonner de voir qu'il y a toujours de jeunes Palestiniens pour lancer des pierres mais aussi pour faire partie d'une cellule clandestine de l'O.L.P. ou pour déposer une bombe, malgré, dans ces derniers cas, des peines de prison très lourdes et la quasi-certitude d'être découverts un jour ou l'autre ?

FRANCIS CORNU.

(1) Écrivain, auteur de *Mon pays, ma prison*.

Prochain article :

LA TERRE CONQUISE

Le Monde

politique

APRÈS LES ÉLECTIONS CANTONALES

Les socialistes veulent ordonner leur action autour de quelques choix prioritaires

L'échec de la gauche aux élections cantonales dûment enregistré, les socialistes sont passés de l'analyse des causes du reflux à celle des moyens d'y mettre fin. Le débat s'est engagé au sein du parti socialiste et au gouvernement où MM. Pierre Mauroy, Michel Rocard, ministre du plan, Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche, et Laurent Fabius, ministre du budget, se sont successivement exprimés. Il se poursuivra devant le groupe parlementaire les 31 mars, 1er et 2 avril, le comité directeur du P.S. les 3 et 4 avril, la direction du parti réunie en « séminaire » les 7 et 8 avril.

Le débat sur la « pause » des réformes est aujourd'hui dépassé. Chacun en est bien d'accord. M. Fabius en remarque la vanité (*le Monde* du 3 mars) si tant est que « *le changement sera toujours trop lent pour les uns et trop rapide pour les autres* ». M. Bertrand Delanoë, porte-parole du P.S., en souligne le caractère irréel, pour un gouvernement de gauche, dans la mesure où « *le changement commence à peine* » ainsi qu'il l'écrit dans son éditorial de *P.S. Aujourd'hui*, daté du 29 mars.

Les tentations de « bavardage » écartées, le débat peut s'articuler sur plusieurs thèmes de réflexion :

— Pourquoi la politique gouvernementale ne bénéficie-t-elle pas d'une « *adhésion populaire active* », selon l'expression utilisée par M. Delanoë ? Dès l'été 1981 nombre de militants et de parlementaires socialistes avaient noté une démobilisation de leur « base » qui, ayant accompli son devoir électoral, n'entendait pas poursuivre au-delà et considérait que le gouvernement n'avait plus qu'à accomplir le sien. On peut ainsi résumer cette attitude : « *Nous avons voté pour vous, à vous de vous débrouiller.* » M. Delanoë constate aujourd'hui une évidence lorsqu'il écrit : « *L'expérience actuelle nous montre que le fait de gouverner dans l'intérêt de la majorité ne suffit pas à créer une adhésion populaire active.* » Le parti socialiste en prend acte.

— Est-il possible de créer les conditions d'un soutien populaire ? Les dirigeants du parti socialiste ne paraissent guère nourrir d'illusions sur ce point. Leurs propres campagnes dans le pays — sur l'emploi par exemple — n'ont eu que peu d'écho. Il est difficile de compter, d'autre part, sur les grandes centrales ouvrières, dont la pratique, en France, ne permet pas d'envisager qu'elles servent de relais à l'action gouvernementale. Le P.S. en a fait le reproche notamment à la C.G.T. et à la C.F.D.T., dont il regrette outre les divisions, le peu d'empressement à mobiliser afin de soutenir le changement.

— Comment tenir compte des souhaits de « l'intendance » sans prendre le risque de remettre en cause les grands équilibres de la politique économique ? M. Laurent Fabius mesure la difficulté d'une telle entreprise lorsqu'il demande à chacun des ministres de filtrer ses dépenses « *au tamis* » d'une question à long terme — « *Est-ce, oui ou non, la meilleure façon de contribuer à l'emploi ?* » — en souhaitant que le choix des initiatives du pouvoir soit influencé par l'impact qu'elles peuvent avoir sur la vie quotidienne, à court terme, des Français.

Les souhaits de « l'intendance »

— Comment faire mieux passer le changement dans le pays ? Le pouvoir peut jouer sur plusieurs registres : une meilleure explication de sa politique, la mise en évidence de choix « prioritaires » qui évite la confusion d'initiatives multiples, la mise hors service des « verrous » qui, dans la haute administration en particulier, entravent le cheminement du changement.

Le premier registre fait l'unanimité : c'est une simple question de technique de communication. Le deuxième a la faveur, notamment, de M. Jean Poperen, dont l'analyse a été reprise par la direction du P.S. : après avoir « *avancé sur toute la ligne* », le gouvernement doit concentrer son action sur l'essentiel, à savoir l'emploi et la réduction des inégalités. Le troisième est sans doute le plus discuté. En affirmant que le pouvoir doit désormais se soumettre à « *l'impératif* » qui consiste à « *se donner les moyens d'appliquer ce qu'on décide* », la direction du P.S. avait paru reprendre le thème des « coupeurs de têtes » du congrès de Valence. Cette arme semble devoir être utilisée avec prudence. M. Paul Quilès, secrétaire national du P.S., qui avait paru la brandir, estime que le gouvernement n'a pas choisi « *le meilleur exemple* » en limogeant le directeur des Charbonnages de France, M. Jean-Pierre Hugon, socialiste, qui avait exprimé publiquement son désaccord sur la politique énergétique du pouvoir (voir page 39).

Les débats qui se poursuivront dans les jours qui viennent présenteront au moins, pour les socialistes, l'avantage de souligner la disparition de clivages anciens. On a ainsi remarqué que MM. Jean Poperen, Jean-Pierre Chevènement, Laurent Fabius et Michel Rocard se retrouvent sur une ligne commune, celle du réalisme économique. Cela n'exclut pas l'apparition de divergences nouvelles sur l'appréciation de la « résistance au changement » manifestée par la droite — résistance que M. Poperen reproche à M. Rocard de sous-estimer — l'élargissement de la majorité prônée par M. Chevènement et ses amis, le choix du scrutin proportionnel pour les élections.

JEAN-YVES LHOMEAU.

M. ZARKA (JEUNESSE COMMUNISTE) : les jeunes gardent le sentiment d'être exclus de la société.

M. Pierre Zarka, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste (M.J.C.F.), a évoqué, au cours d'une conférence de presse, lundi 29 mars, « *la moindre mobilisation des jeunes aux élections cantonales* », par rapport aux consultations de mai et de juin 1981. Les jeunes « *n'ont pas encore suffisamment rencontré le changement dans leur vie quotidienne* », estime M. Zarka. « *Cette génération*, a-t-il dit, *reste marquée par le chômage et garde le sentiment d'être exclue de la société.* »

M. Zarka a donné acte au gouvernement des « *améliorations sensibles* » apportées à la situation des jeunes, mais il a souligné que ceux-ci doivent lutter pour faire « *triompher leurs aspirations* », notamment en matière d'emploi et de formation professionnelle. Il a insisté, à ce sujet, sur l'impatience des « *bureaux d'embauche* » créés par le M.J.C.F. et visant à recenser, totalement, les possibilités d'emploi et à organiser l'action pour obtenir des patrons qu'ils engagent des jeunes.

M. Zarka a indiqué, d'autre part, que le M.J.C.F. est favorable au maintien à douze mois de la durée du service national et à celui de l'âge actuel d'incorporation (dix-huit ans). Il a affirmé, enfin, que le M.J.C.F. regroupe mille deux cents cercles et quatre-vingt-dix mille adhérents. Il a annoncé que M. Georges Marchais participera à la fête d'*Avant-Garde*, les 5 et 6 juin prochain à Ivry-sur-Seine, fête qui coïncidera avec le congrès du mouvement, qui se réunira du 2 au 6 juin dans la même ville.

M. KRIVINE (L.C.R.) : le changement piétine.

M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R., trotskiste), a déclaré, lundi 29 mars, sur Antenne 2, que « *le changement piétine* » et que « *les travailleurs attendent que soient réalisées les promesses qui leur ont été faites* ». Il a ajouté : « *Il importe que le gouvernement utilise la large majorité dont il dispose à l'Assemblée nationale et s'appuie également sur une large mobilisation populaire pour aller plus vite et plus loin dans les réformes.* »

M. Krivine estime que « *rien de bien positif n'a été réalisé depuis mai dernier, sinon certaines mesures qui ne coûtent pas cher, comme la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat.* » Il a déclaré en conclusion : « *François Mitterrand a dit, durant sa campagne, que les trente-cinq heures, c'était huit cent mille emplois nouveaux, eh ! bien, allons-y !* »

Le général de Boissieu : « Je n'ai de leçon d'honneur à recevoir de personne »

De notre correspondant

Bourg-en-Bresse. — Le général Alain de Boissieu, ex-grand chancelier de l'ordre de la Légion d'honneur, a inauguré dimanche 28 mars, à Châtillon-sur-Chalaronne, l'avenue du Général-de-Gaulle. Ni le préfet de l'Ain, ni le député de la 3e circonscription, M. Noël Ravassard (P.S.), n'assistaient à la cérémonie.

Le député de l'Ain s'était expliqué dans un communiqué : « *Je ne peux cautionner par ma présence la venue du général de Boissieu, qui a refusé de remettre au président de la République le grand cordon de la Légion d'honneur.* » M. Alain de Boissieu, au cours du vin d'honneur qui suivit la cérémonie, s'est défendu : « *Je suis là pour rendre hommage à sept cents maquisards de l'Ain tués ou déportés.* » S'adressant directement à M. Ravassard, il dit : « *Sur le chemin de l'honneur, je n'ai de leçon à recevoir de personne.* » Revenant sur « l'incident » de l'élection présidentielle (1), il a déclaré : « *Je n'ai pas attaqué le président de la République mais j'ai récusé le candidat. Après je me suis tu.* »

Evoquant une explication qu'il eut « *en veston et non en uniforme* » avec des journalistes à Orléans, M. Alain de Boissieu a invoqué la clause de conscience : « *Je ne pouvais pas*, a-t-il dit, *être d'accord avec un homme qui a écrit un jour : les gaullistes portent des stigmates qui ne trompent pas, ceux du fascisme.* » (2) — J.-P. C.

(1) Le 5 mai 1981, cinq jours avant le premier tour de l'élection présidentielle, le général de Boissieu, grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur, avait adressé à M. Giscard d'Estaing, une lettre par laquelle il annonçait au président de la République qu'il se démettrait de ses fonctions si M. Mitterrand était élu à la tête de l'Etat. Le 8 mai, à Orléans, présidant les cérémonies traditionnelles organisées à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc, le général de Boissieu s'en prenait vivement à M. Mitterrand, l'accusant dans une conférence de presse de s'être comporté « *pendant toute cette période de sa carrière* [*dans la Résistance*] *comme un arriviste et un intrigant* ».

(2) Nous n'avons pas trouvé cette phrase dans les écrits de M. François Mitterrand. En revanche, voici ce qu'il est dit dans *le Coup d'Etat permanent* (page 84, Plon 1964) : « *De Gaulle serait-il dictateur ? Je ne cherche pas à l'abaisser en le plaçant dans une rubrique où ma génération s'est habituée à ranger pêle-mêle Hitler et Mussolini (...). Mais si de Gaulle n'imite personne (...), le gaullisme, lui, porte des stigmates qui ne trompent pas. Ainsi, à Vichy, l'ordre moral que le maréchal Pétain infligea aux Français (...). Mais en appeler au nazisme, au fascisme, serait excessif.* »

● *Les obsèques de Mme Marie-Agnès Cailliau*, sœur du général de Gaulle, décédée le 25 mars à l'âge de quatre-vingt-douze ans, se sont déroulées, lundi matin 29 mars, en l'église Sainte-Cécile de Boulogne, en présence de M. Georges Gorse, maire de Boulogne-Billancourt, ancien ministre du général de Gaulle. Trois anciens collaborateurs du général de Gaulle étaient présents : le général Delalande, le colonel de Bonneval et M. Pierre Lefranc, actuellement secrétaire général de l'Institut Charles-de-Gaulle. Se trouvaient aussi rassemblés les amis — dont la maréchale Leclerc de Hauteclocque — et la famille de Mme Cailliau, l'amiral Philippe de Gaulle, le général Alain de Boissieu et sa femme, gendre et fille du général.

De très nombreux anciens résistants et déportés, notamment M. Marcel Paul, ancien ministre communiste, étaient venus rendre hommage à Mme Cailliau, qui participa activement à la Résistance, fut arrêtée par la Gestapo et passa quatorze mois à la prison de Fresnes avant d'être déportée en Allemagne.

L'hôtel Matignon cherche à définir les moyens d'une « meilleure explication »

Le sondage de l'IFRES publié le 28 mars par *le Journal du dimanche*, selon lequel 67 % des Français se déclarent partisans du maintien de M. Pierre Mauroy à la tête du gouvernement (1), a versé un peu de baume au cœur des collaborateurs du premier ministre, qui veulent y voir la preuve que l'image publique de leur « patron » ne sort pas altérée de l'épreuve des cantonales.

Cette enquête, confirmant toutes les précédentes, indique que la cote de popularité du chef du gouvernement reste bonne en dépit des attaques personnelles dont il est l'objet de la part d'une opposition qui partage généralement, à son sujet, le point de vue exprimé cette semaine dans *l'Express*, par Raymond Aron, pour lequel « *Pierre Mauroy ne possède ni l'autorité ni la compétence nécessaires pour diriger son équipe et donner le sentiment d'une volonté mise au service d'une cohérence* ».

A l'hôtel Matignon, tout le monde est bien conscient de la nécessité d'une « meilleure explication » de la politique gouvernementale. Mais par quels moyens ? Le cabinet du premier ministre éprouve toujours, en ce domaine, autant de mal qu'il y a dix mois, à adopter ses besoins aux habitudes et au rythme des médias. M. Mauroy, par exemple, avait apporté un soin particulier à présenter à la presse, vendredi après-midi 26 mars, une synthèse claire et précise du dispositif mis en place pour atteindre son objectif prioritaire — la réduction du chômage — en situant dans ce contexte les ordonnances et projets de loi adoptés la veille par le conseil des ministres. Le document de quatorze feuillets lu par le premier ministre afin de souligner la « *cohérence de la démarche gouvernementale* » n'a presque pas retenu, ce soir-là, ni le lendemain, l'attention des principaux médias. Sans remettre en question sa doctrine libérale à l'égard de la télévision, le service de presse de l'hôtel Matignon a donc suggéré à M. Mauroy de rechercher plus systématiquement qu'il ne l'a fait jusqu'à présent un contact direct avec l'opinion publique par le canal du petit écran.

D'autre part, à l'occasion d'une réunion, qui eut lieu lundi matin 29 mars, au Service d'information et de diffusion (SID), il a été souhaité que quelques dérogations puissent être apportées à la règle, imposée par l'Elysée, selon laquelle le secrétaire général de la présidence de la République, M. Pierre Bérégovoy, est le seul habilité à commenter, le mercredi, les décisions du conseil des ministres. Il en résulte parfois certains inconvénients pour les ministres concernés par les principaux dossiers, qui doivent attendre le lendemain pour expliquer leurs orientations. Si les suggestions de l'hôtel Matignon sont retenues par l'Elysée — où l'on rappelait encore, le 18 mars, que les commentaires du secrétaire général « *sont les seuls à faire foi* » des intentions et travaux du gouvernement, — les explications ministérielles seront peut-être mieux étalées dans la semaine.

Le cabinet du premier ministre se propose aussi de convoquer à Paris les préfets et les directeurs des administrations départementales, pour leur expliquer ce que le gouvernement attend d'eux

Pour donner enfin un caractère plus concret au « changement » dans la vie quotidienne, M. Mauroy et ses collaborateurs misent beaucoup sur l'impact psychologique de l'entrée en vigueur des contrats de solidarité. Trente-cinq nouveaux contrats importants devaient être examinés, mardi 30 mars, par le comité supérieur de l'emploi. Le premier ministre signera personnellement le contrat établi chez Renault qui « *ouvre la possibilité de trois mille cinq cents embauches* », mais que M. Henri Krasucki, au nom de la C.G.T., jugeait lundi insuffisant.

S'il est un message que le premier ministre entend bien répéter sans relâche, c'est celui-ci : « *Le gouvernement de gauche n'impose pas le changement. Il donne aux partenaires sociaux les moyens de le faire passer dans les faits.* » Sur ce point, en effet, les résultats des cantonales ont montré qu'entre les socialistes et l'électorat le malentendu est loin d'être dissipé. — A.R.

(1) Enquête réalisée du 22 au 26 mars, auprès d'un échantillon national représentatif de mille personnes.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

L'opposition... tranquille

Préférant miser sur 1983 qui, selon elle, doit marquer la reconstitution de ses forces, l'opposition n'avait guère osé — jusqu'à ces dernières semaines — tabler sur une victoire aux cantonales. Mais c'est moins le succès de l'opposition que le revers de la majorité qui intéresse les commentateurs de la presse hebdomadaire.

« *Si ces élections ont valeur de test national et manifestent un certain refus, elles ne disent rien de la volonté des Français* », regrette dans LE PELERIN Hervé Schaefer, qui ajoute : « *Peut-être ont-ils voulu manifester leur opposition à une majorité qui va trop loin dans certaines réformes de structures ; ou manifester leur opposition à un pouvoir qui n'a pas su faire reculer le chômage ; ou tout simplement, enfin, ont-ils voulu ne pas « mettre tous leurs » œufs dans le même panier » et rééquilibrer par ces élections cantonales la distribution des pouvoirs.* »

Pas d'hésitation, en revanche, sous la plume de Louis Pauwels, qui, dans *LE FIGARO MAGAZINE*, constate, notamment, « *que l'opposition est majoritaire, et que le vœu le plus grand est de changer le changement* ». Il conclut : « *Pris à son langage, à ses promesses et à ses alliances, ce gouvernement se trouvera conduit à l'excès révolutionnaire, en dépit d'une résistance croissante. Sa logique lui fait une fatalité de radicalisation. La logique tout court l'emporte vers une illégitimité fatale.* »

« *Ce vote sanctionne (...) toute velléité de changement par la voie parlementaire et institutionnelle* », assure l'éditorialiste de l'organe de la Fédération anarchiste, *LE MONDE LIBERTAIRE*. Il poursuit : « *L'électorat français n'est pas plus de droite aujourd'hui qu'il n'était de gauche hier. La versatilité politique d'une petite minorité capable d'infléchir les résultats dans un sens ou dans un autre n'est plus à démontrer. Ce réajustement de l'électorat ne fait que corriger les distorsions introduites par les votes massifs de mai et de juin derniers en faveur des socialistes et de révéler ainsi au grand jour ce que tout le monde avait fait semblant d'oublier : que l'ensemble des partis de gauche n'ont aucune stratégie globale d'action.* »

ROUGE, hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) explique ainsi la démobilisation de l'électorat de gauche : « *Le chômage continue. La vie est toujours aussi difficile. Le changement piétine. Le gouvernement fait appel aux travailleurs quand il s'agit de voter, mais en même temps il cherche à rassurer les capitalistes en leur donnant des gages. Avec cette politique, il perd sur les deux tableaux : les milliards distribués aux patrons n'empêchent pas Gattaz de hurler pour en avoir davantage. Et les concessions à la droite, loin de la calmer, la rendent plus arrogante ; (...)*

INFORMATIONS OUVRIERES, organe central du parti communiste internationaliste (trotskiste) relève : « *Tirer la leçon des cantonales pourrait-il signifier autre chose que : l'Assemblée nationale doit cesser d'être une Assemblée d'entente avec les capitalistes et les banquiers ? Quelle direction le gouvernement empruntera-t-il ? (...) Quelle que soit la réponse, une évidence s'impose : il n'est au pouvoir de personne — pas même de Michel Rocard — d'escamoter l'immense mouvement populaire qui a chassé Giscard. Tôt ou tard, cet immense mouvement populaire — bien vivant — prouvera son existence sur le terrain de la lutte des classes.* »

Après avoir rappelé que, « *au printemps 1981, la gauche l'*[a emporté] *moins par l'adhésion à son projet d'une majorité de Français que par leur refus du giscardisme* », Pierre-Luc Séguillon, dans *HEBDO-TEMOIGNAGE CHRETIEN*, note : « *Une bataille politique a été perdue. Le pari du changement est loin encore de l'être. Mais la leçon doit servir : une gauche avertie en vaut deux.* »

Dans *LA VIE FRANÇAISE*, Bernard Hartemann considère : « *qu'aucune solution miracle n'existe et les marges de manœuvre sont faibles, voire nulles. François Mitterrand en fait la rude expérience. Et il commence à s'apercevoir que le gouvernement de Raymond Barre ne s'était pas lancé dans une « gestion de classe », à base de matraquage des petits. Il sait désormais qu'il s'agissait tout simplement, tout bêtement pourrait-on dire, d'une gestion raisonnable* ».

C'est une demande qu'adresse Bertrand de Luze dans l'hebdomadaire protestant, *REFORME*, au président de la République. « *Vous qui avez*, écrit-il, *osé parler avec vérité quand il s'agissait d'événements extérieurs à la France, devant la Knesset, ayez le même courage devant nous.* » Il ajoute : « *Nous sommes prêts à vivre la solidarité, à faire des efforts si on ne nous leurre pas de promesses. C'est là le prix d'une majorité solide, qui pourrait soutenir votre projet. Nous n'allons pas vers une période plus facile, la situation mondiale et la situation française exigent de nous tous des efforts proportionnés aux ressources de chacun.*

Dans *LE POINT*, André Chambraud note : « *Devant un P.S. qui veut regagner des voix à la fois sur sa droite et sur sa gauche ; devant un pouvoir qui décentralise contre son intérêt immédiat et peut-être contre l'intérêt à long terme de la France ; devant un gouvernement qui se disperse tant qu'aucun dossier ne paraît traité à fond ; devant un président qui veut gouverner démocratiquement et en même temps imposer, sans en avoir les moyens, une politique plus à gauche que ne le souhaitent les électeurs ; devant un garant des institutions qui va peut-être rogner ses propres pouvoirs en rendant les Assemblées toutes-puissantes grâce à la proportionnelle — qui n'aurait le vertige ? En fait, avec l'acte II de son septennat, François Mitterrand s'apprête à prendre des risques plus considérables encore que lorsqu'il se lia par un pacte passionnément controversé avec le P.C.* »

Pour Raymond Aron, la gauche oublie la principale cause de son échec : son programme. Il ajoute à cela dans *L'EXPRESS* : « *François Mitterrand, semblable en cela à ses prédécesseurs, donne le plus clair de son temps et de son attention à la politique extérieure. A défaut de parader à la tête de leurs troupes, nos présidents multiplient les voyages à travers le monde, comme pour hisser le pavillon.*

L'éditorial de Jean Daniel, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, n'est pas exempt de critiques. Ainsi il juge que « *la force tranquille a pris parfois (...) le visage de la revanche et du sectarisme* ». Il poursuit : « *C'est (...) au moment où son comportement était le plus réaliste, le plus inventif, donc le plus rassembleur, que la gauche a eu le langage le plus vindicatif et le plus partisan. Toutes les conditions étaient alors réunies pour libérer les forces assoupies de la droite. La force tranquille est à l'épreuve. Verrouillée par le Sénat, surveillée par le Conseil constitutionnel et désormais infléchie par les conseils généraux, elle dispose cependant du temps, de la volonté et des moyens. Elle ne se réimposera pas en tombant dans le piège d'une guerre civile larvée où certains, à droite, seraient trop heureux de l'entraîner. Ni en surestimant l'hostilité des adversaires pour contourner la résistance des faits économiques et sociaux. Le bilan de ce gouvernement est dense : il a fait tant de choses qu'on a l'impression qu'il est depuis des années au pouvoir. C'est un bilan positif : on en arrive à l'oublier tant il donne l'impression parfois de l'incohérence, parfois de la nervosité, souvent même de la division.* »

A nombreux observateurs s'accordant pour affirmer que c'est moins la gauche qui a gagné en 1981 que le giscardisme qui a perdu. Pour ces cantonales, enjeu nettement plus modeste, c'est plus la gauche qui a échoué que l'opposition qui a vaincu... A. CH.

Les présidences de conseils régionaux

BASSE-NORMANDIE : M. JOZEAU-MARIGNÉ (C.N.I.P.)

M. Léon Jozeau - Marigné (C.N.I.P.) a été élu président du conseil régional de Basse-Normandie, lundi 29 mars, par 24 voix contre 9 à M. Roland Boudet (U.D.F.), ancien député, et 7 à M. Pierre Mauger (P.S.), maire d'Alençon. M. Jozeau - Marigné succède à M. Paul German (Mouvement normand), qui ne se représentait pas.

Les conseillers régionaux de l'Orne, favorables à l'opposition, ont fait part de leur déception : « *Une fois encore, l'alternative Manche-Calvados a été la règle et l'Orne n'a pas bénéficié, à son tour et enfin, de la présidence* », ont-ils observé. Pour atténuer la grogne attendue des Ornais, neuf vice-présidences au lieu de deux ont été créées. Elles reviennent toutes à des conseillers régionaux de l'opposition, trois par département. Pour les mêmes raisons, deux des trois postes de secrétariat ont été confiés à des conseillers régionaux de l'Orne.

Les élus de la majorité (six P.S. et un P.C.) n'ont pu obtenir la création de trois sièges supplémentaires du bureau, destinés, selon eux, à leur permettre de « *contrôler* » et de « *s'informer* ».

[Né le 21 juillet 1909 à Angers (Maine-et-Loire), M. Léon Jozeau-Marigné, docteur en droit, ancien avoué est sénateur de la Manche depuis 1948. Conseiller général depuis 1951 du canton d'Avranches, commune dont il est le maire depuis 1953, il préside l'assemblée départementale depuis 1968. Président de la commission des lois du Sénat depuis 1971, M. Jozeau-Marigné avait déjà présidé (de 1974 à 1977), le conseil régional de Basse-Normandie.]

NORD - PAS-DE-CALAIS M. JOSEPHE (P.S.)

M. Noël Josephe (P.S.), député, maire de Beuvry (Pas-de-Calais), a été réélu président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais par 98 voix. Il y a eu 3 bulletins blancs.

CETTE INDISCRÉTION EST LA PREMIÈRE DEPUIS TROIS SIÈCLES.

Les trois siècles en question correspondent à la date de fondation de notre banque – 1667 –. Si nous nous permettons aujourd'hui une petite entorse à cette longue tradition de discrétion, c'est – paradoxalement – pour montrer que nous savons protéger un secret. Nous voulons parler du patrimoine.

Quelles doivent être en 1982 les vertus d'une banque spécialisée dans la gestion de patrimoine ? Elles sont dictées par deux principes : la rigueur du conseil et la confiance inspirée.

LA RIGUEUR DU CONSEIL.

La gestion d'un patrimoine comprend aussi bien celle du portefeuille que celle des biens mobiliers et immobiliers.

Dans le cas d'une gestion de portefeuille, il s'agit de protéger au mieux les valeurs contre l'érosion monétaire et de les faire fructifier. Voilà pourquoi nos départements déterminent régulièrement des portefeuilles types – tels pourcentages de liquidités, d'obligations, de valeurs françaises et/ou étrangères. Ces portefeuilles aident nos gestionnaires dans leur choix des valeurs. La politique suivie étant basée sur l'idée que le capital a d'autant plus de chances de progresser que le portefeuille est judicieusement réparti.

Avec nos nouveaux clients, nous composons progressivement un portefeuille. Les liquidités qu'ils nous confient sont placées sur un compte rémunéré jusqu'à ce que nous puissions acheter les valeurs dans des conditions satisfaisantes.

Dans le cas d'une gestion de biens, il faut en premier lieu établir un bon diagnostic. Un diagnostic qui tienne compte de toutes les composantes du patrimoine afin de définir la meilleure harmonie entre elles. Un patrimoine bien équilibré peut d'autant mieux bénéficier des courants porteurs – à telle époque, l'immobilier, à telle autre, les matières précieuses. Cette diversification doit toujours être faite avec audace mais sans témérité. Si cette rigueur nous éloigne des opérations risquées même si elles peuvent présenter des avantages à court terme, elle nous pousse par contre à étudier systématiquement les nouveaux secteurs d'activité.

Dernier souci de rigueur, il n'existe pour la banque aucune sorte de rémunération qui ne soit annoncée d'avance.

LA CONFIANCE INSPIRÉE.

Chaque client a un interlocuteur exclusif – son attaché de clientèle. Cet attaché de clientèle est un cadre de haut niveau qui tient autant du spécialiste que du généraliste. C'est le spécialiste qui vous conseille dans vos placements, dans la politique de gestion à suivre. C'est le généraliste qui vous précise les modalités d'une nouvelle loi fiscale ou d'une modification de l'impôt. La polyvalence de cet attaché de clientèle lui permet de prendre des mesures allant au-delà d'un simple mandat de gestion.

Car, aujourd'hui, la prise en charge directe des problèmes d'un client fait partie des qualités qu'on attend d'une banque de conseil.

Pour que cet attaché de clientèle puisse suivre chaque dossier en détail, nous veillons à ce que le nombre de ses clients soit limité. Ainsi, les clients deviennent-ils des amis. Ainsi NSM peut-elle se comparer à un club. D'ailleurs, comme dans tout club, on vient souvent consulter NSM sur le conseil d'une relation ou d'un parent.

C'est ce qui donne à NSM cette réputation de banque de famille que nous revendiquons. Car régler des problèmes de patrimoine pour les mêmes clients et sur plusieurs générations témoigne d'une réelle pérennité de la confiance.

En résumé, s'il y avait une leçon à tirer de ces indiscrétions, elle tiendrait dans l'évidence de notre discrétion.

Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet

Membre du Groupe ABN

Le passé, le présent, le futur.

Siège social : 3 avenue Hoche 75008 Paris. Tél. 766.61.11.

POLITIQUE

La représentation des familles politiques au sein des conseils généraux

Le redécoupage auquel M. Gaston Defferre avait procédé en vue des scrutins des 14 et 21 mars avait affecté cinquante-six départements et s'était soldé par la création de cent soixante-cinq cantons.

Il convient donc d'apprécier le nouvel équilibre des forces dans les assemblées départementales en fonction de l'évolution du pourcentage de sièges dont les diverses familles politiques disposaient avant la consultation et disposent désormais.

Dans le tableau ci-dessous nous faisons figurer, après l'intitulé de chaque département, l'effectif du conseil général avant et après les élections cantonales. Lorsqu'il n'y a pas eu de redécoupage, il n'y a qu'un seul nombre entre parenthèses. Après le nombre des sièges ventilés par famille politique, nous indiquons le pourcentage par rapport au total.

L'Ariège, le Lot et la Vendée étant les trois seuls départements où la stabilité soit totale, les mutations enregistrées partout ailleurs illustrent une évolution assez nette de l'équilibre des forces.

Au sein de la majorité, le P.S. confirme et renforce sa position dominante, mais il n'accroît son audience que dans trente-deux assemblées départementales. Son recul atteint ou dépasse 10 points dans sept départements (13,8 en Haute-Saône, 13,5 dans l'Ain, 12,2 dans le Var, 11,9 dans les Ardennes, 11,8 en Savoie, 11,5 dans la Drôme, 10 dans l'Yonne). On relève en revanche sa bonne tenue dans l'Ouest : 10,1 points gagnés dans le Calvados, 7,4 dans le Finistère, 4,7 en Seine-Maritime, 4 dans les Côtes-du-Nord, 3,1 en Ille-et-Vilaine, 2,2 en Loire-Atlantique, 1,4 dans le Morbihan et dans la Sarthe.

D'autres poussées du parti socialiste (+ 14,2 points dans le Tarn-et-Garonne, + 11,6 dans les Pyrénées-Orientales, + 9,27 dans le Tarn, + 7,3 en Charente) contribuent pour une part non négligeable à l'effritement du M.R.G. Les radicaux de gauche ne bénéficient d'un surcroît d'audience que dans l'Allier (+ 2,8), la Corse-du-Sud (+ 1,8) et les Hautes-Pyrénées (+ 1,1) et ils disparaissent des conseils généraux de sept départements : Gironde, Loire, Loiret, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Rhône, Deux-Sèvres.

Le P.C.F., lui, fait son entrée dans les assemblées de la Corse-du-Sud et de la Haute-Loire, mais il disparaît de celles des Hautes-Alpes, de la Haute-Garonne et du Tarn. Il n'accroît son audience que dans sept conseils généraux (Dordogne, Gard, Haute-Marne, Hautes-Pyrénées, Réunion, Rhône, Seine-Maritime) et ne la maintient dans dans quatorze autres (Ariège, Aube, Côte-d'Or, Drôme, Gers, Guadeloupe, Lot, Nièvre, Saône-et-Loire, Savoie, Tarn-et-Garonne, Val-de-Marne, Var, Yonne).

Au sein de l'opposition l'U.D.F., qui fait son entrée au conseil général de la Dordogne, bénéfice d'un accroissement de son audience dans cinquante-deux assemblées, ses poussées les plus nettes concernant l'Essonne (+ 14,3 points), la Charente (+ 13,4), la Loire (+ 10,2), le Loiret (+ 9,8) et les Vosges (+ 9,2). Ses régressions sont de faible ampleur, sauf en Seine-Maritime (— 13,2) et dans le Vaucluse (— 8,3).

Le R.P.R. « sort » des Côtes-du-Nord, mais « entre » en revanche dans l'Aude, le Puy-de-Dôme, la Saône-et-Loire et le Val-d'Oise. Sa progression est assez spectaculaire puisqu'il augmente son poids dans soixante-huit conseils généraux, et elle est particulièrement importante dans six départements : Essonne (+ 14,3 points), Mayenne (+ 13), Vaucluse (+ 12,5), Rhône (+ 11,8), Somme (+ 11,3) et Seine-et-Marne (+ 10,5).

La famille des modérés et du CNIP apparaît comme le parent pauvre du bloc d'opposition. Si elle n'est écartée que d'un seul conseil général (Territoire-de-Belfort) et entre dans six autres (Aube, Bouches-du-Rhône, Eure, Lot-et-Garonne, Bas-Rhin, Seine-Maritime), elle ne consolide ses positions que dans vingt-neuf départements. Si elle connaît une progression considérable à Mayotte (+ 23,5 points) et sensible dans l'Indre-et-Loire (+ 12,1), elle recule nettement dans l'Essonne (— 17,2), dans le Calvados (— 10,4) et en Charente (— 9,8).

L'affaiblissement de cette tendance, conjugué avec le recul du P.C.F. et avec un certain nombre de déconvenues du P.S., explique la bonne tenue de l'U.D.F. et du R.P.R. — R. R.

	P.C.		P.S.		M.R.G.		Div. G.		U.D.F.		R.P.R.		Mod.	
	AVANT	APRES	AVANT	APRES	AVANT	APRES	AVANT	APRES	AVANT	APRES	AVANT	APRES	AVANT	APRES
AIN (38/41)	2 (5,2)	1 (2,4)	9 (25,6)	5 (12,1)	4 (10,5)	3 (7,3)	—	—	17 (44,7)	20 (48,7)	5 (13,1)	9 (21,9)	1 (2,6)	3 (7,3)
AISNE (42)	11 (26,1)	8 (19)	10 (23,8)	12 (28,5)	—	—	—	1 (2,3)	9 (21,4)	9 (21,4)	4 (9,5)	4 (9,5)	8 (19)	8 (19)
ALLIER (33/34)	11 (33,3)	9 (26,4)	9 (27,2)	6 (17,6)	1 (3)	2 (5,8)	—	—	7 (21,2)	8 (23,5)	2 (6)	4 (11,7)	3 (9)	5 (14,7)
ALPES-HAUTE-PROVENCE (32)	6 (18,7)	4 (12,5)	12 (37,5)	12 (37,5)	1 (3,1)	1 (3,1)	—	—	2 (6,2)	3 (9,3)	5 (15,6)	7 (21,8)	6 (18,7)	5 (15,1)
HAUTES-ALPES (28/30)	1 (3,5)	—	10 (35,7)	9 (30)	3 (10,7)	3 (10)	4 (14,2)	4 (13,3)	7 (25)	10 (33)	3 (10,7)	4 (13,3)	—	—
ALPES-MARITIMES (41/46)	8 (19,5)	5 (10,8)	3 (7,3)	2 (4,3)	—	—	—	—	14 (34,1)	16 (34,7)	4 (9,7)	8 (17,3)	12 (29,2)	15 (32,6)
ARDECHE (33)	5 (15,1)	3 (9)	12 (36,3)	11 (33,3)	—	—	—	2 (6)	10 (30,3)	10 (30,3)	4 (12,1)	5 (15,1)	2 (6)	2 (6)
ARDENNES (36/37)	3 (8,3)	3 (8,1)	15 (41,6)	11 (29,7)	—	—	—	—	7 (19,4)	9 (24,3)	3 (8,3)	5 (13,5)	8 (22,2)	9 (24,3)
ARIEGE (20)	1 (5)	1 (5)	16 (80)	16 (80)	1 (5)	1 (5)	—	—	2 (10)	2 (10)	—	—	—	—
AUBE (32)	3 (9,3)	3 (9,3)	8 (25)	6 (18,7)	—	—	—	—	17 (53,1)	16 (50)	4 (12,5)	4 (12,5)	—	3 (9,3)
AUDE (34)	4 (11,7)	3 (8,8)	27 (79,4)	25 (73,5)	—	—	—	—	—	—	—	3 (8,8)	3 (8,8)	3 (8,8)
AVEYRON (45/46)	1 (2,2)	1 (2,1)	7 (15,5)	10 (21,7)	2 (4,4)	1 (2,1)	2 (4,4)	1 (2,1)	25 (55,5)	24 (52,1)	4 (8,8)	5 (10,8)	4 (8,8)	4 (8,6)
BOUCHES-DU-RHONE (44/47)	17 (38,6)	16 (34)	22 (50)	22 (46,8)	—	—	1 (2,2)	—	3 (6,8)	5 (10,6)	1 (2,2)	3 (6,3)	—	1 (2,1)
CALVADOS (42/48)	2 (4,7)	1 (2)	8 (19)	14 (29,1)	—	—	—	—	16 (38)	18 (37,5)	3 (7,1)	4 (8,3)	14 (33,3)	11 (22,9)
CANTAL (25/26)	1 (4)	1 (3,8)	4 (16)	4 (15,3)	—	—	—	—	10 (40)	11 (42,3)	8 (32)	8 (30,7)	2 (8)	2 (7,6)
CHARENTE (33/35)	3 (9)	2 (5,7)	7 (21,2)	10 (28,5)	2 (6)	1 (2,8)	1 (3)	1 (2,8)	5 (15,1)	10 (28,5)	8 (24,2)	7 (20)	7 (21,2)	4 (11,4)
CHARENTE-MARITIME (43/45)	3 (6,9)	3 (6,6)	13 (30,2)	14 (31,1)	14 (32,5)	11 (24,4)	—	—	5 (11,6)	6 (13,3)	3 (6,9)	6 (13,3)	5 (11,6)	5 (11,1)
CHER (33/35)	8 (24,2)	8 (22,8)	3 (9)	3 (8,5)	—	—	—	—	6 (18,1)	6 (17,1)	2 (6)	5 (14,2)	14 (42,4)	13 (37,1)
CORREZE (30/36)	11 (36,6)	12 (33,3)	4 (13,3)	6 (16,6)	—	—	—	—	1 (3,3)	1 (2,7)	14 (46,6)	17 (47,2)	—	—
●CORSE-DU-SUD (20/22)	—	1 (4,5)	2 (10)	2 (9)	6 (30)	7 (31,8)	—	—	4 (20)	3 (13,6)	4 (20)	3 (13,6)	4 (20)	3 (13,6)
HAUTE-CORSE (29/30)	2 (6,8)	2 (6,6)	2 (6,8)	3 (10)	15 (51,7)	14 (46,6)	1 (3,4)	—	3 (10,3)	2 (6,6)	4 (13,7)	7 (23,3)	2 (6,8)	2 (6,6)
COTE-D'OR (43)	1 (2,3)	1 (2,3)	14 (32,5)	11 (25,5)	6 (13,9)	6 (13,9)	2 (4,6)	2 (4,6)	10 (23,2)	12 (27,9)	5 (11,6)	7 (16,2)	5 (11,6)	4 (9,3)
COTES-DU-NORD (48/52)	11 (22,9)	11 (21,1)	23 (47,9)	27 (51,9)	—	—	—	—	7 (14,5)	7 (13,4)	1 (2)	—	6 (12,5)	7 (13,4)
CREUSE (27)	4 (14,8)	3 (11,1)	13 (48,1)	14 (51,8)	—	—	—	—	3 (11,1)	3 (11,1)	2 (7,4)	3 (11,1)	5 (18,5)	4 (14,8)
DORDOGNE (50)	6 (12)	8 (16)	24 (48)	20 (40)	10 (20)	8 (16)	1 (2)	1 (2)	—	1 (2)	3 (6)	5 (10)	6 (12)	7 (14)
DOUBS (31/35)	1 (3,2)	1 (2,8)	13 (41,9)	12 (34,2)	—	—	—	—	5 ((16,1)	7 (20)	8 (25,8)	12 (34,2)	4 (12,9)	3 (8,5)
DROME (35)	2 (5,7)	2 (5,7)	23 (65,7)	19 (54,2)	—	—	—	—	4 (11,4)	6 (17,1)	3 (8,5)	3 (8,5)	3 (8,5)	5 (14,2)
ESSONNE (35)	12 (34,2)	11 (31,4)	8 (22,8)	5 (14,2)	—	—	—	—	3 (8,5)	8 (22,8)	5 (14,2)	10 (28,5)	7 (20)	1 (2,8)
EURE (36/40;	4 (11,1)	4 (10)	7 (19,4)	4 (10)	7 (19,4)	5 (12,5)	2 (5,5)	1 (2,5)	13 (36,1)	18 (45)	3 (8,3)	7 (17,5)	—	1 (2,5)
EURE-ET-LOIR (27/29)	—	—	7 (25,9)	8 (27,5)	8 (29,6)	6 (20,6)	2 (7,4)	1 (3,4)	3 (11,1)	4 (13,7)	4 (14,8)	7 (24,1)	3 (11,1)	3 (10,3)
FINISTERE (48/49)	2 (4,1)	1 (2)	17 (35,4)	21 (42,8)	—	—	—	—	15 (31,2)	15 (30,6)	7 (14,5)	7 (14,2)	7 (14,5)	5 (10,2)
GARD (43/45)	14 (32,5)	15 (33,3)	20 (46,5)	20 (44,4)	2 (4,6)	1 (2,2)	—	1 (2,2)	4 (9,3)	4 (8,8)	—	—	3 (6,9)	4 (8,8)
HAUTE-GARONNE (50)	1 (2)	—	37 (74)	39 (78)	3 (6)	2 (4)	3 (6)	2 (4)	2 (4)	3 (6)	2 (4)	2 (4)	2 (6)	2 (4)
GERS (31)	2 (6,4)	2 (6,4)	19 (61,2)	18 (58)	1 (3,2)	1 (3,2)	1 (3,2)	1 (3,2)	6 (19,3)	5 (16,1)	2 (6,4)	4 (12,9)	—	—
GIRONDE (57/63)	4 (7)	4 (6,3)	27 (47,3)	30 (47,6)	1 (1,7)	—	—	—	4 (7)	2 (3,1)	10 (17,5)	15 (23,8)	11 (19,2)	12 (19)
HAUTS-DE-SEINE (40)	16 (40)	12 (30)	2 (5)	2 (5)	—	—	—	—	8 (20)	10 (25)	13 (32,5)	15 (37,5)	1 (2,5)	1 (2,5)
HERAULT (45)	10 (22,2)	8 (17,7)	23 (51,1)	23 (51,1)	1 (2,2)	1 (2,2)	2 (4,4)	3 (6,6)	7 (15,5)	6 (13,3)	2 (4,4)	4 (8,8)	—	—
ILLE-ET-VILAINE (49/51)	—	—	10 (20,4)	12 (23,5)	—	—	1 (2)	1 (1,9)	17 (34,6)	17 (33,3)	9 (18,3)	10 (19,6)	12 (24,4)	11 (21,5)
INDRE (26)	2 (7,6)	1 (3,8)	15 (57,6)	16 (61,5)	—	—	—	—	5 (19,2)	5 (19,2)	2 (7,6)	2 (7,6)	2 (7,6)	2 (7,6)
INDRE-ET-LOIRE (30/33)	1 (3,3)	1 (3)	9 (30)	7 (21,2)	1 (3,3)	1 (3)	—	—	4 (13,3)	5 (15,1)	5 (16,6)	4 (12,1)	10 (33,3)	15 (45,4)
ISERE (50)	10 (20)	9 (18)	19 (38)	16 (32)	1 (2)	1 (2)	2 (4)	2 (4)	9 (18)	11 (22)	2 (4)	4 (8)	7 (14)	7 (14)
JURA (34)	2 (5,8)	1 (2,9)	16 (47)	13 (38,2)	—	—	—	—	13 (38,2)	15 (44,1)	3 (8,8)	5 (14,7)	—	—
LANDES (30)	3 (10)	2 (6,6)	15 (50)	18 (60)	1 (3,3)	1 (3,3)	2 (6,6)	1 (3,3)	2 (6,6)	2 (6,6)	3 (10)	3 (10)	4 (13,3)	3 (10)
LOIR-ET-CHER (26/28)	2 (7,6)	1 (3,5)	5 (19,2)	6 (21,4)	—	—	—	—	9 (34,6)	11 (39,2)	4 (15,3)	4 (14,2)	6 (23)	6 (21,4)
LOIRE (39)	8 (20,5)	6 (15,3)	6 (15,3)	6 (15,3)	1 (2,5)	—	3 (7,6)	2 (5,1)	10 (25,6)	14 (35,8)	5 (12,8)	6 (15,3)	6 (15,3)	5 (12,8)
HAUTE-LOIRE (33)	—	1 (3)	7 (21,2)	7 (21,2)	—	—	3 (9)	2 (6)	14 (42,4)	14 (42,4)	2 (6)	3 (9)	7 (21,2)	6 (18,1)
LOIRE-ATLANTIQUE (53/56)	2 (3,7)	1 (1,7)	13 (24,5)	15 (26,7)	—	—	1 (1,8)	1 (1,7)	7 (13,2)	9 (16)	5 (9,4)	6 (10,7)	25 (47,1)	24 (42,8)
LOIRET (37/41)	2 (5,4)	2 (4,8)	9 (24,3)	9 (21,9)	1 (2,7)	—	—	—	9 (24,3)	14 (34,1)	3 (8,1)	5 (12,1)	13 (33,3)	11 (26,8)
LOT (30)	4 (13,3)	4 (13,3)	9 (30)	9 (30)	10 (33,3)	10 (33,3)	—	—	1 (3,3)	1 (3,3)	3 (10)	3 (10)	3 (10)	3 (10)
LOT-ET-G. (39)	5 (12,8)	2 (5,1)	11 (28,2)	10 (25,6)	—	—	—	—	21 (53,8)	24 (61,5)	2 (5,1)	2 (5,1)	—	1 (2,5)
LOZERE (24/25)	—	—	5 (20,8)	5 (20)	—	—	—	—	11 (45,8)	11 (44)	—	—	8 (33,3)	9 (36)
MAINE-ET-LOIRE (40/41)	—	—	5 (12,5)	4 (9,7)	—	—	—	—	21 (52,5)	22 (53,6)	11 (27,5)	13 (31,7)	3 (7,5)	2 (4,8)
MANCHE (51/52)	—	—	8 (15,6)	7 (13,4)	—	—	—	—	14 (27,4)	14 (26,9)	7 (13,7)	8 (15,3)	22 (43,1)	23 (44,2)
MARNE (41/42)	4 (9,7)	3 (7,1)	8 (19,5)	8 (19)	—	—	—	—	13 (31,7)	14 (33,3)	9 (21,9)	10 (23,8)	7 (17)	7 (16,6)
HAUTE-MARNE (31/32)	1 (3,2)	2 (6,2)	1 (3,2)	2 (6,2)	1 (3,2)	—	—	—	11 (35,4)	11 (34,3)	5 (16,1)	5 (15,6)	12 (38,7)	12 (37,5)
MAYENNE (29/30)	—	—	3 (10,3)	2 (6,6)	—	—	—	—	11 (37,9)	10 (33,3)	3 (10,3)	7 (23,3)	12 (41,3)	11 (36,6)
MEURTHE-ET-MOSELLE (37/40)	9 (24,3)	8 (20)	7 (18,9)	7 (17,5)	1 (2,7)	—	1 (2,7)	1 (2,5)	7 (18,9)	9 (22,5)	2 (5,4)	3 (7,5)	10 (27)	12 (30)
MEUSE (30/31)	1 (3,3)	1 (3,2)	4 (13,3)	4 (12,9)	—	—	—	—	15 (50)	14 (45)	3 (10)	4 (12,9)	7 (23,3)	8 (25,8)
MORBIHAN (39/43)	2 (5,1)	1 (2,3)	4 (10,2)	5 (11,6)	—	—	1 (2,5)	1 (2,3)	20 (51,2)	22 (51,1)	5 (12,8)	7 (16,2)	7 (17,9)	7 (16,22)
MOSELLE (43/46)	4 (9,3)	3 (6,5)	8 (18,6)	9 (19,5)	—	—	—	1 (2,1)	17 (39,5)	17 (36,9)	12 (27,9)	13 (28,2)	2 (4,6)	3 (6,5)
NIEVRE (30)	2 (6,6)	2 (6,6)	19 (63,3)	18 (60)	—	—	3 (10)	3 (10)	—	—	1 (3,3)	1 (3,3)	5 (16,6)	6 (20)
NORD (70/76)	17 (24,2)	18 (23,6)	29 (41,4)	34 (44,7)	—	—	—	—	11 (15,7)	9 (11,8)	11 (15,7)	12 (15,7)	2 (2,8)	3 (3,9)
OISE (39/41)	5 (12,8)	4 (9,7)	17 (43,5)	16 (39)	—	—	2 (5,1)	1 (2,4)	3 (7,6)	5 (12,1)	5 (12,8)	6 (14,6)	7 (17,9)	9 (21,9)
ORNE (36/40)	1 (2,7)	1 (2,5)	3 (8,3)	4 (10)	—	—	—	—	6 (16,6)	9 (22,5)	9 (25)	9 (22,5)	17 (47,2)	17 (42,5)
PAS-DE-CALAIS (57/61)	13 (22,8)	13 (21,3)	29 (50,8)	29 (47,5)	—	—	—	—	7 (12,2)	8 (13,1)	4 (7)	7 (11,4)	3 (5,2)	4 (6,5)
PUY-DE-DOME (50/61)	3 (6)	3 (4,9)	29 (58)	33 (54)	—	—	2 (4)	2 (3,2)	16 (32)	20 (32,7)	—	3 (4,9)	—	—
PYRENEES-ATLANTIQUES (48/52)	1 (2)	1 (1,9)	18 (37,5)	17 (32,6)	—	—	1 (2)	1 (1,9)	15 (31,2)	18 (34,6)	11 (22,9)	11 (21,1)	2 (4,1)	4 (7,6)
HAUTES-PYRENEES (32/34)	6 (18,7)	7 (20,5)	7 (21,8)	9 (26,4)	10 (31,2)	11 (32,3)	1 (3,1)	—	5 (15,6)	5 (14,7)	1 (3,1)	1 (2,9)	2 (6,2)	1 (2,9)
PYRENEES-ORIENTALES (24/29)	8 (33,3)	5 (17,2)	3 (12,5)	7 (24,1)	2 (8,3)	1 (3,4)	—	—	1 (4,1)	2 (6,8)	1 (4,16)	4 (13,7)	9 (37,5)	10 (34,4)
BAS-RHIN (43/44)	—	—	4 (9,3)	3 (6,8)	—	—	4 (9,3)	5 (11,3)	16 (37,2)	18 (40,9)	19 (44)	16 (36,3)	—	2 (4,5)
HAUT-RHIN (30/31)	—	—	2 (6,6)	1 (3,2)	—	—	2 (6,6)	3 (9,6)	15 (50)	16 (51,6)	4 (13,3)	5 (16,1)	7 (23,3)	6 (19,3)
RHONE (41/47)	5 (12,1)	6 (12,7)	9 (21,9)	8 (17)	1 (2,4)	—	—	—	15 (36,5)	17 (36,1)	3 (7,3)	9 (19,1)	8 (19,5)	7 (14,8)
HAUTE-SAONE (29)	—	—	8 (27,5)	4 (13,7)	6 (20,6)	5 (17,2)	1 (3,4)	1 (3,4)	12 (41,3)	14 (48,2)	1 (3,4)	4 (13,7)	1 (3,4)	1 (3,4)
SAONE-ET-LOIRE (56)	3 (5,3)	3 (5,3)	21 (37,5)	19 (33,9)	9 (16)	6 (10,7)	—	—	15 (26,7)	17 (30,3)	—	3 (5,3)	8 (14,2)	8 (14,2)
SARTHE (36/40)	4 (11,1)	4 (10)	4 (11,1)	5 (12,5)	—	—	7 (19,4)	3 (7,5)	10 (27,7)	12 (30)	5 (13,8)	6 (15)	6 (16,6)	10 (25)
SAVOIE (34)	5 (14,7)	5 (14,7)	13 (38,2)	9 (26,4)	—	—	—	—	5 (14,7)	8 (23,5)	4 (11,7)	7 (20,5)	7 (20,5)	5 (14,7)
HAUTE-SAVOIE (33)	2 (6)	1 (3)	5 (15,1)	3 (9)	—	—	1 (3)	—	18 (54,5)	20 (60)	2 (6)	4 (12)	5 (15,1)	5 (15,1)
SEINE-MARITIME (56/70)	11 (19,6)	14 (19,7)	10 (17,8)	16 (22,5)	2 (3,5)	2 (2,8)	—	—	29 (51,7)	27 (38,5)	4 (7,1)	7 (9,8)	—	4 (5,6)
SEINE-ET-MARNE (36/37)	5 (13,8)	4 (10,8)	13 (36,1)	10 (27)	1 (2,7)	1 (2,7)	—	—	4 (11,1)	5 (13,5)	4 (11,1)	8 (21,6)	9 (25)	9 (24,3)
SEINE-SAINT-DENIS (40)	28 (70)	26 (65)	6 (15)	6 (15)	—	—	—	—	2 (5)	2 (5)	4 (10)	6 (15)	—	—
DEUX-SEVRES (33)	—	—	6 (18,1)	4 (12,1)	1 (3)	—	1 (3)	1 (3)	11 (33,3)	12 (36,3)	1 (3)	3 (9)	13 (39)	13 (39)
SOMME (44)	12 (27,2)	8 (18)	10 (22,7)	7 (15,9)	—	—	—	—	13 (29,5)	14 (31,8)	3 (6,8)	8 (18,1)	6 (13,6)	7 (15,9)
TARN (42)	1 (2,3)	—	17 (40,4)	22 (52,3)	7 (16,6)	6 (14,2)	2 (4,7)	2 (4,7)	6 (14,2)	4 (9,5)	3 (7,1)	4 (9,5)	6 (14,2)	4 (9,5)
TARN-ET-GARONNE (28)	1 (3,5)	1 (3,5)	7 (25)	11 (39,2)	12 (42,8)	9 (32,1)	4 (14,2)	3 (10,7)	—	—	1 (3,5)	1 (3,5)	3 (10,7)	3 (10,7)
VAL-DE-MARNE (39)	16 (41)	16 (41)	6 (15,3)	5 (12,8)	—	—	1 (2,5)	—	6 (15,3)	7 (17,9)	6 (17,9)	6 (15,3)	4 (10,2)	5 (12,8)
VAL-D'OISE (35)	10 (28,5)	9 (25,7)	6 (17,1)	4 (11,4)	1 (2,8)	1 (2,8)	—	—	12 (34,2)	12 (34,2)	—	3 (8,5)	6 (17,1)	6 (17,1)
VAR (41)	6 (14,6)	6 (14,6)	22 (53,6)	17 (41,4)	—	—	2 (4,8)	1 (2,4)	6 (14,6)	8 (19,5)	2 (4,8)	6 (14,6)	3 (7,3)	3 (7,3)
VAUCLUSE (24)	5 (20,8)	4 (16,6)	11 (45,8)	11 (45,8)	1 (4,1)	1 (4,1)	—	—	4 (16,6)	2 (8,3)	1 (4,1)	4 (16,6)	2 (8,3)	2 (8,3)
VENDEE (31)	—	—	3 (9,6)	3 (9,6)	2 (6,4)	2 (6,4)	—	—	10 (32,2)	10 (32,2)	6 (19,3)	6 (19,3)	10 (32,2)	10 (32,2)
VIENNE (35/38)	4 (11,4)	4 (10,5)	9 (25,7)	9 (23,6)	1 (2,8)	1 (2,6)	—	—	14 (40)	15 (39,4)	1 (2,8)	3 (7,8)	6 (17,1)	6 (15,7)
HAUTE-VIENNE (38/40)	14 (36,8)	14 (35)	17 (44,7)	19 (47,5)	—	—	—	—	1 (2,6)	1 (2,5)	2 (5,2)	2 (5)	4 (10,5)	4 (10)
VOSGES (30/31)	3 (10)	3 (9,6)	12 (40)	10 (32,2)	—	—	—	—	4 (13,3)	7 (22,5)	6 (20)	5 (16,1)	5 (16,6)	6 (19,3)
YONNE (40)	6 (15)	6 (15)	9 (22,5)	5 (12,5)	1 (2,5)	1 (2,5)	—	—	16 (40)	19 (47,5)	1 (2,5)	3 (7,5)	7 (17,5)	6 (15)
YVELINES (37/38)	7 (18,9)	5 (13,1)	6 (16,2)	5 (13,1)	—	—	—	—	11 (29,7)	12 (31,5)	11 (29,7)	14 (36,8)	2 (5,4)	2 (5,2)
TERRIT. DE BELFORT (13/14)	—	—	10 (76,9)	10 (71,4)	—	—	—	—	1 (7,6)	2 (14,2)	1 (7,6)	2 (14,2)	1 (7,6)	—
*GUADELOUPE (36)	6 (16,6)	6 (16,6)	4 (11,1)	5 (13,8)	—	—	5 (12,8)	5 (13,8)	12 (33,3)	10 (27,7)	5 (13,8)	5 (13,8)	3 (8,3)	2 (8,3)
*GUYANE (16)	—	—	—	—	—	—	7 (43,7)	7 (43,7)	2 (12,5)	2 (12,5)	3 (18,7)	4 (25)	3 (18,7)	2 (12,5)
*MARTINIQUE (36)	3 (8,3)	2 (5,5)	2 (5,5)	2 (5,5)	—	—	5 (13,8)	6 (16,6)	6 (16,6)	6 (16,6)	10 (27,7)	10 (27,7)	8 (22,2)	8 (22,2)
LA REUNION (36)	5 (13,8)	7 (19,4)	1 (2,7)	2 (5,5)	—	—	1 (2,7)	1 (2,7)	11 (30,5)	8 (22,2)	7 (19,6)	8 (22,2)	11 (30,5)	10 (27,7)
MAYOTTE (17)	—	—	—	—	—	—	8 (47)	4 (23,5)	—	—	—	—	9 (52,9)	13 (76,4)

* L'extrême gauche est passée de 1 à 3 sièges à la Guadeloupe. Elle a conservé son siège de la Guyane et ses deux sièges de la Martinique.

● En Corse-du-Sud, l'extrême droite a obtenu 3 sièges, soit 13,6 % de l'effectif du conseil général.

L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DU GARD EST CONTESTÉE

M. Paul Gache (U.D.F.), conseiller général de Villeneuve-lès-Avignon a déposé, lundi 29 mars, une requête auprès du tribunal administratif de Montpellier tendant à annuler l'élection de M. Georges Benedetti (P.S.) à la présidence du conseil général du Gard. Cette élection avait été acquise, mercredi 24 mars, au deuxième tour après que M. Georges Reboul (P.S.), élu au premier tour bien que non candidat, eut donné sa démission (*le Monde* du 26 mars).

Pour M. Gache, d'une part, il y a eu le 24 mars « *trop de vote par procuration* » et, d'autre part, la démission de M. Reboul aurait dû conduire au report à une autre session de l'assemblée départementale de l'élection du nouveau président afin qu'elle figure à l'ordre du jour.

LES RECOURS EN ANNULATION

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

M. Leytier (mod.) a déposé un recours auprès du tribunal administratif de Marseille contre la réélection dans le canton de Manosque sud de M. Girardot (P.C.), ancien député. Ce dernier avait obtenu 3 266 voix (soit 50,10 %) contre 3 252 (soit 49,89 %) à M. Leytier qui a relevé que l'avantage de quatorze voix avait été acquis par son adversaire dans les deux bureaux de vote de Sainte-Tulle où M. Girardot est conseiller municipal — *(Corresp.)*

CHER

Mme Renaudat (P.C.), conseiller général sortant du canton de Bourges-III, qui a été devancée au second tour de sept voix sur 7 969 suffrages exprimés par M. Deschamps (R.P.R.), a déposé un recours en annulation. Ancien préfet du Cher, M. Michel (U.D.F.-P.R.) qui avait recueilli 2 476 voix (soit 49,77 %) a également déposé un recours visant à l'annulation de l'élection de M. Camuzat (P.C.), avec 2 498 voix (50,22 %) dans le canton de Bourges-V.

DORDOGNE

Trois demandes d'annulation ont été formulées après le second tour. Elles concernent le canton de Domme où M. Bournazel (R.P.R.) a été réélu avec 2 159 voix (soit 50,22 %) contre 2 140 (soit 49,77 %) à M. Magnanou (P.S.) ; celui de Sainte-Alvère où M. Labroue (M.R.G.) a été réélu avec 878 voix (soit 51,55 %) contre 825 (soit 48,44 %) à M. Ducène (R.P.R.) ; et celui de Villamblard où M. de Montferrand (mod.) a été réélu avec 1 645 (soit 50,01 %) contre 1 644 (soit 49,98 %) à M. Fourloubet (P.S.).

LOIRET

Deux recours en annulation ont été déposés auprès du tribunal administratif d'Orléans. L'un concerne le canton d'Orléans-Saint-Marc où le conseiller sortant, M. Chabot (mod.) a été battu avec 2 788 voix (48,90 %) par M. de La Fournière (P.S.), qui a recueilli 2 913 voix. Le second vise l'élection de M. Lablée (P.S.) par 3 104 voix contre 3 103 à M. Hanous (R.P.R.), dans le canton de Saint-Jean-de-la-Ruelle, dont le sortant, M. Portheault (P.S.), député, ne se représentait pas.

Le Monde

société

Les polices urbaines de Lyon vont être réorganisées

De notre correspondant régional

Lyon. — MM. Olivier Philip et Bernard Grasset, respectivement préfet de la région Rhône-Alpes et préfet délégué pour la police, ont présenté lundi 29 mars, au cours d'une conférence de presse, les grandes lignes de la réforme des polices urbaines de Lyon.

A partir d'une philosophie déjà largement évoquée qui consiste à *« rapprocher la police de sa population et de ses élus »*, les deux préfets ont annoncé la création de dix-huit commissariats (neuf à Lyon, neuf en banlieue) dans l'agglomération et qui succéderont à une politique dite de sectorisation. Cette nouvelle restructuration sera appuyée par un effort conséquent sur les effectifs : deux cent cinquante nouveaux policiers — essentiellement des gardiens et des inspecteurs — seront affectés dans cette région avant la fin de l'année. Parmi les communes périphériques les plus importantes, Villeurbanne (200 fonctionnaires), Venissieux-Saint-Fons (140), Vaulx-en-Velin (85), Saint-Priest (75), auront donc un « vrai » commissariat et un « vrai » responsable, interlocuteur privilégié des maires qui avaient souvent regretté dans le passé la rotation des personnels intervenant sur le terrain, commissaires y compris.

Les dix-huit commissaires seront les patrons dans leur secteur. Ils auront toute compétence pour recevoir les plaintes, diligenter les procédures de flagrant délit et même pour actionner les différents corps urbains de gardiens de la paix. Pour des raisons évidentes d'efficacité, certains secteurs resteront centralisés à partir du nouvel hôtel de police de Lyon : services généraux, sûreté urbaine, brigades spécialisées (comme, par exemple, la brigade de surveillance nocturne de la voie publique). De plus, les appels au « 17 » (police-secours) permettront une certaine souplesse d'intervention, les locaux pouvant être appuyés, le cas échéant, par des effectifs d'un commissariat voisin.

Toutes ces mesures interviennent dans une agglomération où l'année a été marquée, selon les statistiques officielles, par un recul de la grande criminalité (cinquante-sept homicides en 1981, comme en 1980, mais 10 % de vols à main armée en moins) et la progression de la moyenne criminalité (+ 18 % de vols avec violences et + 15 % de cambriolages). Un dernier chiffre mérite d'être retenu : avec deux cent soixante-seize véhicules volontairement incendiés l'an dernier — contre trente en 1980 — l'agglomération a battu le record national des « rodéos automobiles ». Dans ce singulier hit parade, Villeurbanne précède Vaulx-en-Velin et Venissieux, mais le rapport remis à la presse indique que si quelques « rodéos » ont toujours lieu de *« façon sporadique »*, on note surtout aujourd'hui des incendies de véhicules en stationnement. *« Ces derniers méfaits*, précise le rapport, *sont très certainement le fait de personnes déséquilibrées mentalement ou d'escrocs à l'assurance. »*

CLAUDE RÉGENT.

A Paris

DOUZE NOUVEAUX POSTES DE POLICE

M. Jean Périer, préfet de police, a annoncé l'ouverture en 1982 de douze nouveaux postes de police à Paris.

— Sept postes seront ouverts dès le 15 avril prochain : Panthéon, 1, rue Soufflot (5e) ; Opéra, place Charles-Garnier (9e) ; Saint-Georges, 7, rue Ballu (9e) ; Plaine de Vaugirard, 38, rue du Colonel-Pierre-Avia (15e) ; Belleville : 46, rue Ramponneau (20e) ; Charonne, 66, rue des Orteaux (20e) ; Folie Méricourt, 53, avenue Parmentier (11e).

— Un poste sera ouvert le 1er juillet : Saint-Merri, 33, rue Saint-Merri (4e).

— Quatre postes seront ouverts le 15 octobre : Porte Saint-Martin, 1, rue Hittorf (10e) ; Plaisance, 1, rue Colonel-Monteil (14e) ; Plaine Monceau, 132, boulevard Malesherbes (17e) ; Porte de Clignancourt, angle boulevard Ney-boulevard d'Ornano (18e).

Certains de ces postes avaient déjà fonctionné dans le passé et avaient été fermés il y a plusieurs années, d'autres sont des réalisations nouvelles. Ces postes seront ouverts 24 heures sur 24.

A LILLE

Ouverture d'une information judiciaire après une « bavure » policière

De notre correspondant

Lille. — A Lille, le procureur de la République, M. Clément Moras, vient d'ouvrir une information judiciaire qui pourrait aboutir à l'inculpation d'un policier. En effet, une plainte pour homicide volontaire contre X... a été déposée à la suite du décès de M. Christian Dubois, vingt-huit ans, domicilié à Villeneuve-d'Ascq (Nord), au cours d'une rixe.

Les faits se sont déroulés dans la nuit du 4 au 5 mars dans un café lillois. M. Dubois, qui a une réputation de « mauvais garçon » et a déjà eu maille à partir avec la police, consommait dans cet établissement avec son jeune frère, Jean-Pierre, âgé de vingt-quatre ans, domicilié à Wasquehan. Un policier du G.I.P.N. (groupe d'intervention de la police nationale), M. Philippe Gilleron, entra dans le café en compagnie de collègues, étant chargés d'une mission de surveillance. Une altercation s'ensuivit entre le policier et Christian Dubois à qui était demandé de présenter ses papiers.

Que se passa-t-il ensuite ? L'explication se poursuivit hors du café. Deux versions sont alors données de la rixe qui coûta la vie à Christian Dubois, lequel avait sorti un couteau à cran d'arrêt. Pour le frère de ce dernier, arrêté puis relâché sous le coup d'une inculpation pour violences à agent et complicité de rébellion, c'est le policier qui a tué son frère en s'emparant de son couteau.

La thèse des policiers est inverse : Christian Dubois s'est élancé sur M. Gilleron en brandissant le couteau. Le policier, entraîné à la self-défense, a détourné l'arme qui ne l'a blessé que légèrement au genou. Dans le corps à corps qui s'engagea, Christian Dubois fut blessé de deux coups mortels à la poitrine. Tenait-il encore dans sa main le couteau à ce moment-là ? C'est la thèse des policiers. Les expertises n'ont guère apporté d'éléments décisifs dans cette affaire mais des témoignages laissent supposer qu'il pourrait y avoir une *« bavure de la police »*.

Quoi qu'il en soit, le procureur de la République a publié un communiqué dans lequel il déclare : *« Le parquet a décidé de requérir l'ouverture de cette instruction (...), en visant expressément le fonctionnaire de police mis en cause. Cette décision ne procède pas d'une présomption de culpabilité à l'égard de ce dernier. Elle s'inspire du double souci d'assurer à tous, dès le début de l'information, les garanties prévues par la loi »*.

GEORGES SUEUR.

LA POLICE MARSEILLAISE SE DÉCENTRALISE

Marseille. — Pour répondre au vœu de M. Defferre, ministre de l'intérieur et maire de Marseille, qui veut rendre sa ville *« exemplaire sur le plan de la sécurité »*, la police marseillaise se décentralise. La montée de la petite délinquance a incité M. Bernard Patault, préfet délégué pour la police, à mettre en place un quadrillage géographique de la ville. Marseille avait été divisé en trois secteurs (nord, centre et sud), chacun ayant à sa tête un commissaire divisionnaire responsable de deux compagnies territoriales par secteur. *« Mais*, estime le préfet de police, *le système était encore trop centralisé.* Les compagnies territoriales, unités légères de sécurité et unités mobiles de sécurité, ont été dissoutes au profit de la création de seize commissariats d'arrondissement ouverts en permanence, qui disposent selon les besoins de quarante à cent fonctionnaires du corps urbain, renforcés, compte tenu du déficit actuel des effectifs par des patrouilles de C.R.S.

Le commissaire d'arrondissement organise le quadrillage du secteur géographique qui dépend de lui, à l'aide de patrouilles à pied, à cyclomoteur ou en voiture, dotées de moyens radio. *« Les premiers résultats*, commente M. Patault, *nous ont permis de nous rendre compte que le nombre de délinquants sévissant sur la voie publique est plus faible que nous l'imaginions. En revanche, le nombre des délits est considérable, ce qui prouve que ce sont toujours les mêmes qui les commettent, plusieurs fois par jour, tous les jours »*. (Corresp.)

DANS LES YVELINES

Le meurtrier du gendarme Theule a échappé aux recherches

Les obsèques du gendarme motocycliste Michel Theule, vingt-sept ans, tué de deux balles dans le thorax samedi au cours d'un contrôle routier à Saint-Cyr-l'Ecole (Yvelines), ont eu lieu ce mardi 30 mars, en la cathédrale Saint-Louis de Versailles, en présence de M. Charles Hernu.

Le ministre de la défense a, à l'issue de la cérémonie, décerné au gendarme mort en mission la médaille militaire, tandis que le directeur national de la gendarmerie, M. Marcel Barbeau, lui a attribué la médaille de la gendarmerie, et le préfet des Yvelines, M. Charles Gosselin, la médaille d'or pour acte de courage et de dévouement. L'inhumation du gendarme Theule aura lieu mercredi à Montpellier.

Le meurtrier du motard, Jean-Luc Sebin, vingt-trois ans, qui avait fait l'objet de vaines recherches samedi 27 mars au soir, et au cours de la nuit suivante dans la résidence de la Roseraie, à Versailles, où il s'était fait conduire par un automobiliste pris en otage, n'avait pas, comme le croyaient les enquêteurs, réussi à quitter la ville avant la mise en place d'un important dispositif policier. Prudent, se sentant traqué, le jeune meurtrier avait préféré se terrer dans une cachette pendant plus de trente heures, dans le quartier de Porchefontaine.

Il devait, dans la nuit de dimanche à lundi, arme au poing, contraindre un officier artilleur à la retraite, M. Paul Pietri, soixante-dix ans, à le conduire de Versailles jusqu'à la porte de Bagnolet à Paris. Au cours de sa fuite, Jean-Luc avoua à son otage qu'il était bien non seulement le meurtrier du gendarme Theule mais aussi celui du mari de son amie, Maryvonne Redjen, trente-trois ans, en septembre dernier à Paris.

« Il était tendu. Je le sentais comme traqué. Il avait faim et soif, et surtout il souhaitait une cigarette », a précisé M. Pietri. *« Il m'a aussi parlé du gendarme qu'il venait de tuer. Je le sentais prêt à fuir un peu n'importe où. Je ne sais pas s'il souhaitait vraiment aller porte de Bagnolet. »*

Les policiers du S.R.P.J. de Versailles ne s'expliquent pas comment Jean-Luc Sebin a pu passer plus de trente heures dans le quartier de Porchefontaine, et peut-être même dans la résidence de la Roseraie, alors que plus de quatre cents gendarmes et policiers, renforcés par vingt-deux tireurs d'élite du G.I.G.N. (Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale), un hélicoptère et deux chiens ont ratissé le quartier pendant plus de cinq heures, sans résultats.

DAMIEN REGIS.

PRESSE

● *« Le Quotidien de Paris »* refusera l'aide de l'Etat. — Dans un court billet de page une signé Ph. T. (Philippe Tesson), *le Quotidien de Paris* — évoquant l'aide que le gouvernement s'apprête à apporter aux journaux à faibles ressources publicitaires — écrit mardi 30 mars : *« Nous n'avons pas reçu notification de cette information. Quoi qu'il doive en être, nous refuserions cette aide, s'il se confirme qu'elle nous est accordée, comme nous l'avons refusée par le passé, en vertu du principe que nous avons constamment défendu selon lequel un journal n'a rien à devoir à l'Etat. »*

● *L'Association des journalistes de l'information des collectivités locales* (9, bd Saint-Denis, 75003 Paris), réunie en assemblée générale, a élu son bureau :

Président : Marcel Castelle (*la Voix des communes*) ; *vice-présidents* : Michel Bérenguer (*la Gazette des communes*), Philippe Laurent (*l'Elu local*), Philippe Parmantier (*Communes de France*), Georges Pourquet (*Vie publique*) ; *secrétaire général* : Daniel Maudinet (*l'Information municipale*) ; *trésorier* : Michel Primault (*l'Information municipale*).

JUSTICE

Libres opinions

Goldman, encore et toujours l'absurde

par GEORGES KIEJMAN (*)

LE 14 décembre 1974, Pierre Goldman était condamné par la cour d'assises de Paris à la réclusion à perpétuité pour le meurtre de deux pharmaciennes, tuées boulevard Richard-Lenoir, et pour avoir blessé l'agent de police Quinet qui avait tenté de s'opposer à la fuite du meurtrier.

Dans le tumulte qui suivit le prononcé de cette condamnation, Pierre Goldman s'écriait : *« L'absurdité de cette sentence est d'être parfaitement conforme à mon destin et à mon aptitude fondamentale à être accusé ».*

Quant à la cour, désemparée par l'ampleur de la protestation, elle remettait à quinzaine l'audience civile au cours de laquelle Pierre Goldman fut condamné à payer 120 000 francs de dommages et intérêts à M. Quinet.

Aussitôt après l'arrêt de condamnation pénale, Pierre Goldman, et ses conseils de l'époque s'étaient pourvus contre lui. Habituellement, l'arrêt civil est prononcé immédiatement après l'arrêt pénal et le pourvoi est formé simultanément contre les deux arrêts. Là, il n'en fut rien et les trois semaines écoulées entre l'arrêt pénal et l'arrêt civil expliquent, à l'exclusion de tout machiavélisme, qu'on ait omis à l'époque de faire un deuxième pourvoi contre l'arrêt civil.

Le 20 novembre 1975, la chambre criminelle de la Cour de cassation cassait l'arrêt de condamnation pénale, le seul qui lui était soumis.

Le 4 mai 1976, la cour d'assises d'Amiens acquittait Pierre Goldman du meurtre des deux pharmaciennes et des blessures portées à l'agent Quinet. Celui-ci et ses deux avocats avaient, bien entendu, participé à ce second procès.

Aux yeux de tous, cet arrêt dégageait Pierre Goldman de toute responsabilité à l'égard de M. Quinet. Eu égard aux mérites de celui-ci, dont le courage restait incontestable même si son agresseur n'était pas celui qu'il croyait, on aurait pu concevoir que l'Etat l'indemnise. Mais il n'en fut pas ainsi.

M. Quinet a certes été pris en charge par son administration, qui l'a, en outre, et c'est légitime, décoré et promu. Mais il n'a pas obtenu d'elle l'indemnité supplémentaire de 120 000 francs que lui avait allouée la cour d'appel de Paris.

M. Quinet a donc exigé de Pierre Goldman, qui ne l'avait pas blessé (ainsi en avait décidé souverainement la cour d'Amiens), qu'il lui paie les dommages et intérêts fixés par la cour de Paris après la condamnation de 1974, condamnation désormais réduite à néant. Pierre Goldman s'est naturellement opposé aux exigences de M. Quinet. Comment, par le biais de cette réclamation d'argent, pouvait-on méconnaître son innocence retrouvée, et qu'à vrai dire il n'avait jamais perdue ?

Une nouvelle série de procès s'ensuivit. Le tribunal de Paris donna la préférence à l'arrêt pénal et se refusa à valider la saisie-arrêt pratiquée par M. Quinet sur les droits d'auteur de Pierre Goldman. La cour d'appel infirma son jugement et la Cour de cassation, siégeant en composition mixte (chambre civile et chambre pénale réunies), vient de donner raison à la cour d'appel. L'arrêt civil, ayant acquis l'autorité de la chose jugée, doit être respecté et exécuté.

Pierre Goldman devra payer des dommages et intérêts à celui dont la cour d'Amiens avait dit, encore une fois souverainement, qu'il n'était pas sa victime.

Pierre Goldman devra payer... ou plutôt Manuel Goldman devra payer. Manuel, son fils aujourd'hui âgé de trois ans et né le 28 septembre 1979, quelques jours après l'assassinat de son père. Car Pierre Goldman a été assassiné le 20 septembre 1979 par trois meurtriers s'abritant derrière les mots *« Honneurs de la police »*. Et, bien que son honneur fût en jeu, la police n'a jamais retrouvé les assassins de Pierre Goldman.

L'enterrement de Pierre Goldman au Père-Lachaise restera dans le souvenir de beaucoup comme le plus beau témoignage de ferveur et de recueillement que des milliers d'amis ont jamais apporté à une personne aimée. Toute une génération a, ce jour-là, porté en terre ses espérances romantiques et révolutionnaires.

Aujourd'hui, il faut en revenir à la réalité sordide. En son nom et en celui de son fils, Christiane Goldman, la veuve de Pierre, a accepté la succession de celui-ci : quelques dettes et le revenu de deux livres, quelques milliers de francs rapportés chaque année par le premier de ces livres, celui qui restera son testament *« Souvenirs obscurs d'un juif polonais né en France »*. Ces quelques milliers de francs, qui deviendront rapidement quelques centaines de francs, seront appréhendés par le brigadier Quinet. Pierre Goldman hurlera dans sa tombe. En vain.

Le petit Manuel Goldman, lui, sera encore plus pauvre et surtout il devra chaque année, jusqu'au chiffre de 120 000 francs, augmentés des intérêts, remettre en question, à chaque paiement, l'innocence proclamée de son père.

On me dira que le droit est le droit et que la Cour de cassation n'a fait qu'appliquer une très ancienne jurisprudence.

Je répondrai tout simplement que lorsque le droit se moque de la justice il est temps de changer le droit.

(*) Avocat au barreau de Paris.

LA DOUBLE ÉVASION DE LIANCOURT

Mme Benoist a été retrouvée saine et sauve

La jeune femme prise en otage, dimanche 28 mars après-midi, par les deux malfaiteurs évadés du centre sanitaire et pénitentiaire de Liancourt (Oise), a été retrouvée, saine et sauve, vers 4 heures du matin, ce mardi 30. Les deux malfaiteurs, Michel Maksymovicz et Raymond Guérin avaient contraint Mme Laurence Benoist, qui se promenait avec son mari dans un bois près de Pont-Sainte-Maxence, à les suivre pour protéger leur fuite (« le Monde » du 30 mars).

Mme Benoist, qui avait été abandonnée ligotée dans un cabanon près de Méry-sur-Oise, a réussi à se défaire de ses liens et à chercher du secours. Lundi, les avocats des deux malfaiteurs, Mes Danièle Marion-Fondanèche et Philippe Lemaire, avaient lancé un appel aux deux hommes pour qu'ils libèrent leur otage. Le mari de Mme Benoist et la sœur de Michel Maksymovicz avaient fait de même.

Les deux malfaiteurs, qui, après leur évasion, avaient trouvé refuge dans une maison près de Méry-sur-Oise, ont pris à nouveau la fuite, lundi soir, après avoir abandonné leur otage. Ils ont jusqu'à présent échappé aux recherches de la gendarmerie.

FORCE OUVRIÈRE : cet incident confirme nos craintes.

Après la double évasion du centre sanitaire de Liancourt (Oise), M. Jacques Vialettes, secrétaire général du Syndicat national pénitentiaire (Force ouvrière) des personnels de surveillance, a notamment déclaré : *« Une double évasion à main armée vient de se produire (...). Elle ne fait que confirmer nos craintes. Nous voyons, en effet que, même dans un centre communautaire comme Liancourt, des détenus déterminés et n'ayant plus rien à perdre peuvent s'évader. Nous réaffirmons que nous ne sommes pas pour un renforcement aveugle de la sécurité, générateur de brimades, mais pour l'application des mesures élémentaires de maintien de l'ordre public, nécessaire au bon fonctionnement de l'institution pénitentiaire et en particulier à la sécurité des citoyens.*

» Nous espérons que cet incident, survenu quelques heures après notre manifestation devant le ministère de la justice, démontrera, de façon flagrante, si besoin était, que la chancellerie et la direction de l'administration pénitentiaire doivent prêter une meilleure attention à nos justes et légitimes revendications. »

Les arrière-pensées des gardiens de prison

Ils ne disent pas : *« Ça devait arriver ! »*, mais ils voient dans l'évasion de Liancourt la confirmation de leurs appréhensions. Les surveillants de prison du puissant syndicat Force ouvrière en ont assez. Assez de risquer leur vie face à des détenus qui n'en ont *« rien à foutre de mourir »*, comme l'ont dit les deux évadés de dimanche, et qui sont pour cela capables du pire. Assez de jouer les dresseurs de *« fauves »* (le mot est de leur secrétaire général, M. Jacques Vialettes), et révoltés de l'incompréhension dont les pouvoirs publics feraient preuve à leur égard.

Majoritaire chez les gardiens de prison, F.O. est au moins d'accord sur ceci avec la chancellerie : l'évasion de Michel Maksymovicz et de Raymond Guérin ne résulterait pas d'une faute. Les risques d'atteindre un collègue ou des curieux qui se trouvaient dans la ligne de mire étaient trop grands pour que le gardien en faction au sommet du mirador, ou les autres surveillants qui cherchaient à s'interposer, puissent intervenir efficacement. De plus, Liancourt est une prison qui accueille des détenus gravement malades. La surveillance y est moins rigoureuse qu'ailleurs. Les gardiens plus âgés et, comme le dit M. Vialettes, *« on n'y nomme pas des champions de karaté ou de tir »*.

Faute ou pas, Force ouvrière a saisi l'affaire au bond et entend s'en servir. L'abolition de la peine de mort, affirme-t-elle, risque d'engendrer une nouvelle race de condamnés à perpétuité, prêts à tout parce qu'ils ne risquent rien. Ce n'est pas un hasard si les deux évadés de Liancourt sont des condamnés à vie.

Compréhensive, F.O. n'est pas cependant pour *« un renforcement aveugle de la sécurité »*, mais il lui semble que, depuis le 10 mai, on est allé trop loin. Ainsi les quartiers de sécurité, cette épée de Damoclès suspendue au-dessus des détenus récalcitrants, n'auraient jamais dû être supprimés. Depuis leur disparition, les gardiens sont un peu plus démunis.

Chassez le discours sur la sécurité, il revient au galop. D'abord indulgents à l'égard du nouveau gouvernement, les surveillants F.O. haussent le ton. On l'a vu samedi sous les fenêtres du ministère, où trois cents adhérents du syndicat ont réclamé le *« rétablissement de la sécurité »*, pimentant leurs revendications de slogans peu amènes : *« Fevard au mitard ! »* (du nom du conseiller technique qui a reçu la délégation), *« Zakine à la cuisine ! »* (M. Yvan Zakine est directeur de l'administration pénitentiaire) et *« Avocats, malfrats ! »*, ce qui n'est aimable ni pour M. Badinter ni pour ses anciens confrères.

Les éboueurs de la société

« Eboueurs de la société », comme le dit M. Vialettes sans égard pour les détenus, les gardiens de prison s'estiment incompris du nouveau gouvernement. Outre une cinquième semaine de congés payés et un alignement de leur situation matérielle sur celle des policiers, ils réclament plus de *« considération »*. Une considération que, selon eux, leur manifestait davantage M. Peyrefitte.

Il n'est pas certain que les gardiens aient été plus heureux sous le septennat précédent. A moins de préférer au calme qui règne aujourd'hui dans les prisons les troubles d'il y a sept ans et la surpopulation d'avant le 10 mai. Mais des élections professionnelles doivent avoir lieu le 23 avril et F.O. ne tient pas à pâtir, comme la FASP chez les policiers, d'une attitude conciliante à l'égard du gouvernement. Il lui faut se démarquer. D'où la manifestation de samedi, place Vendôme, et la promptitude du syndicat à se saisir de la double évasion de Liancourt, voire à l'exploiter.

On peut voir dans cette réaction une manœuvre électorale. Ces élections sont un enjeu de taille pour F.O., qui affirme compter dans ses rangs quatre mille des six mille gardiens syndiqués (sur environ treize mille) et entend conserver sa suprématie. On peut aussi y voir une de ces poussées de fièvre catégorielle auxquelles le gouvernement doit faire face.

Au-delà, cependant, la grogne des gardiens de prison est révélatrice du malaise que suscite dans une partie de l'opinion la politique pénale de M. Badinter. Un malaise qu'exacerbent les prises d'otages et les meurtres de policiers.

Certes, l'autre fraction de l'opinion garde la tête froide et M. Mitterrand a été élu en promettant de changer de politique pénale. Mais le réveil des gardiens de prison et des incidents comme ceux de ces derniers jours montrent qu'à la veille du débat parlementaire sur l'abrogation de la loi « sécurité et liberté » la marge de manœuvre de M. Badinter est étroite. Plus que jamais, le gouvernement devra expliquer sa politique et convaincre. Faute de quoi ce débat risque de fournir un nouveau cheval de bataille à l'opposition.

BERTRAND LE GENDRE.

CATASTROPHES

● *Au moins quarante-huit personnes ont péri noyées* dans le naufrage d'un bateau à double pont qui a chaviré, sous l'effet du vent violent, sur un canal à une vingtaine de kilomètres de Rangoun, a annoncé lundi le gouvernement de Birmanie. Il y a en outre quatre-vingt-onze disparus. *(A.P.)*

● *Le typhon Nelson qui a ravagé* à la fin de la semaine dernière les Philippines aurait fait quelques soixante victimes. *(U.P.I.)*

● *L'éruption soudaine du volcan mexicain Chinchonal*, dans la nuit du 28 au 29 mars, a fait une centaine de blessés et tué au moins une douzaine de personnes. *(A.F.P., U.P.I.)*

SCIENCES

De mauvaises conditions atmosphériques ont retardé le retour de la navette Columbia

Comme la NASA le craignait, le retour sur Terre de la navette spatiale américaine « Colombia » a dû être différé en raison de mauvaises conditions atmosphériques qui régnaient lundi 29 mars dans la région de la base de missiles de White-Sands (Nouveau-Mexique) : tard dans la matinée de mardi, les responsables de la mission hésitaient encore sur le choix de la piste d'atterrissage sur laquelle se poserait finalement la navette.

C'est vers 19 heures, moins d'une heure avant qu'ils ne « décrochent » *Columbia* de son orbite, que les deux astronautes de la navette, Jack Lousma et Gordon Fullerton, ont été informés par le centre de contrôle de Houston (Texas) que le retour n'aurait pas lieu à la date prévue. Les informations recueillies par l'astronaute John Young, aux commandes d'un bi-réacteur, de type Gulfstream, en fin d'après-midi de lundi ont clairement montré que la navette aurait à affronter des vents extrêmements violents en altitude et des turbulences gênantes au cours de son approche finale en direction de White-Sands. D'où la décision prise par la NASA.

Ce report n'influe en rien sur la sécurité du vol. La navette, selon M. Eugène Krantz, directeur adjoint des opérations en vol, disposait encore lundi soir de quatre-vingt-seize heures de réserve de carburant pour alimenter ses systèmes de bord. Aussi la NASA avait-elle tout le temps nécessaire pour choisir définitivement la piste d'atterrissage la plus adaptée avec pour seul inconvénient de nouvelles tâches pour les deux astronautes, qui ont dû ouvrir de nouveau les portes de la soute de *Columbia* pour évacuer le trop-plein de calories que la navette a emmagasiné pendant cette période d'attente.

Dans la matinée de mardi, selon M. Krantz, l'objectif essentiel des responsables de la mission restait de poser la navette mardi 30 mai à 18 h 07 (heure française) à White-Sands, ou, à défaut, six minutes plus tard à Cap Canaveral, d'où *Columbia* a décollé le 22 mars.

La NASA était peu favorable cependant à cette dernière solution. Elle a toujours cherché, en effet, à éviter, avant le cinquième vol de la navette (1), un atterrissage sur cette piste de béton généralement exposée à des vents de travers gênants et jugée trop courte (4 600 mètres) pour le retour d'un vol de qualification.

(1) Le vol qui s'achève est le troisième vol de qualification.

ÉDUCATION

Vive polémique entre le SNES et M. de Peretti à propos de son rapport sur la formation des enseignants

Chargé par M. Alain Savary d'une mission sur la formation des personnels de l'éducation nationale, dont les premières conclusions ont été présentées le 19 mars, M. André de Peretti répond vivement aux critiques formulées aussitôt par le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES). (*le Monde* des 20 et 23 mars).

Le SNES avait, en effet, dénoncé un *« projet conservateur et rétrograde en contradiction avec les objectifs gouvernementaux d'élévation de la qualification de tous les jeunes et donc de tous les formateurs »*. La divergence porte sur la durée de la formation des enseignants : favorable à une formation de type « bac + 5 » (cinq années d'études après le baccalauréat) de tous les enseignants de second degré, le syndicat reproche essentiellement à la commission de Peretti d'envisager, parmi plusieurs hypothèses transitoires, une formation de type « bac + 4 » des professeurs de collège avec la possibilité — mais non l'obligation — d'une cinquième année d'approfondissement. Plus généralement, le SNES voyait resurgir, avec ces propositions, un projet enterré depuis 1974 de professeurs généralistes bivalents formés en quatre ans pour tout l'enseignement secondaire.

Polémique technique qui cache un conflit syndical et corporatif. Derrière ce débat sur les étapes conduisant à l'unification des formations enseignantes se profile en effet l'opposition traditionnelle entre le SNES et le Syndicat national des instituteurs (SNI-PEGC), débat dont l'enjeu est l'« appropriation » des professeurs de collège : seront-ils tirés « vers le haut » (les certifiés et les agrégés) ou « vers le bas » (les instituteurs) ? Dans sa revue hebdomadaire, *l'Université syndicaliste* du 19 mars, le SNES a ainsi dénoncé les pressions « considérables » et « répétées » dont aurait été l'objet la commission de Peretti, affirmé que la synthèse de présentation de son rapport remis à la presse contredisait le rapport lui-même en instance de publication, et suggéré enfin que la commission n'en avait pas eu connaissance.

C'est à toutes ces critiques que répond M. de Peretti dans une lettre adressée le 24 mars à M. Gérard Alaphilippe, secrétaire général du SNES, et signée des douze membres de la commission. Il s'agit, selon ces derniers, d'autant de « faux », d'affirmations « inadmissibles » et « blessantes ». Ses membres affirment que *« la commission a, au contraire, apprécié la liberté qui lui a été reconnue de formuler ses propositions en toute indépendance »* et revendiquent la synthèse diffusés par le service d'information du ministère. Cette lettre tend à dissiper tout malentendu sur le fond des propositions de la commission de Peretti : *« La formation que nous envisageons pourrait s'étendre sur cinq ans pour tous les enseignants. Elle serait suffisamment diversifiée pour répondre aux besoins des différents degrés d'enseignement. »*

La divergence ne porterait donc pas sur l'objectif à terme — un niveau de « bac + 5 » pour tous les enseignants, de la maternelle à l'université — mais sur les mesures intermédiaires à court terme. *« La lecture du rapport complet mettra un terme aux interprétations erronées et aux procès d'intention »*, concluent les auteurs de ce rapport de trois cent soixante pages, qui sera disponible à partir du 10 avril à la Documentation française.

LE CONFLIT PÉDAGOGIQUE AU COLLÈGE JEAN-LURÇAT DE SARCELLES

une réaction du conseil d'établissement

A la suite de l'article paru dans le Monde du 10 février, sous le titre « Scénario à histoires », le conseil d'établissement du collège Jean-Lurçat de Sarcelles nous adresse les observations suivantes :

Le conseil d'établissement s'étonne que la précaution élémentaire de parler avec les différentes composantes de la communauté scolaire n'ait pas été prise avant la rédaction de cet article ; une visite au collège aurait, nous le pensons, beaucoup modifié sa teneur.

Cet article donne une idée fausse de l'établissement et, en particulier, de la majorité des professeurs et des parents, qui sont parties prenantes dans les décisions et dans la vie de l'établissement, et dont on n'a tenu aucun compte.

Chargé d'expérimentation depuis plus de dix ans, ce collège, par sa structure même, est le lieu privilégié du travail en équipes et de la concertation, plutôt que celui d'un centralisme étouffant. Il est de plus un terrain de recherche, avec tout ce que cela signifie d'aléas, de difficultés, mais aussi de plus grande liberté dans la démarche des uns et des autres.

Au schéma simpliste d'une majorité silencieuse gouvernée par un réactionnaire aux prises avec une avant-garde pédagogique, il est nécessaire d'opposer celui d'une institution traversée par les contradictions inhérentes à l'école d'aujourd'hui, lesquelles se manifestent ici avec d'autant plus d'évidence que le cadre expérimental favorise l'esprit d'initiative et que le principal, en charge de cette expérience, joue le jeu de la concertation et d'une certaine autonomie.

Pour la majorité des enseignants, M. Gérard Chomier, chef d'établissement, y est décrit d'une manière non conforme à la réalité. Sa personnalité et la manière dont il anime, avec les personnels de l'établissement, la vie du collège, font de lui, essentiellement un homme de dialogue, audacieux en matière pédagogique, ami de la tolérance et de la liberté.

Le paradoxe de cette affaire réside dans le fait que l'on en appelle généralement à la presse pour dénoncer une injustice, non pour en commettre une.

[L'article mis en cause, rendant compte d'un conflit pédagogique autour d'un scénario rédigé par des élèves en cours d'arts plastiques, ne décrivait rien d'autre qu'« une institution traversée par les contradictions inhérentes à l'école d'aujourd'hui ». Il donnait la parole aux principaux intéressés : le principal, M. Gérard Chomier, qui ne conteste aucunement les propos rapportés et, loin d'être décrit comme « un réactionnaire », était présenté comme un homme « preneur d'une autre forme de pédagogie » ; les enseignants avec lesquels il est en conflit, dont il était précisé qu'il s'agissait d'« une petite dizaine d'enseignants sur quarante-cinq » ; les élèves rédacteurs du scénario. La seule « composante » que nous n'ayons pas interrogé, en raison des vacances scolaires de février, est celle que constituent les parents d'élèves. Dont acte. Mais fallait-il taire un conflit pédagogique parce qu'il ne concernait qu'une minorité d'enseignants et d'élèves ? L'école ne devrait-elle résoudre ses contradictions qu'en famille ?. — E.P.]

Une brochure de la FEN

GÉNOCIDE JUIF ET ENSEIGNEMENT

La Fédération de l'éducation nationale vient de publier une brochure intitulée *Génocide juif et enseignement*, qui présente les conclusions des travaux du Comité syndical pour l'histoire de la seconde guerre mondiale et particulièrement du génocide juif (*le Monde* du 23 mars 1980). Présentant ce document à la presse, M. Léon Poliakov, historien, directeur de recherches au C.N.R.S. et président du Comité, a souligné qu'en dépit de la condamnation quasi universelle du racisme notre époque reste caractérisée par ce phénomène. Le Comité, par son examen critique des manuels d'histoire, pense inciter le ministre de l'éducation nationale à appeler l'attention des éditeurs et auteurs sur la rédaction des livres scolaires.

★ La brochure est en vente à la FEN, 48, rue La Bruyère, 75009 Paris, 76 pages, 20 F.

Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

LES RECHERCHES SUR LES OXYDES DE CARBONE

Carbochimie contre pétrochimie

A la suite du renchérissement du coût du pétrole, de nombreuses nations industrialisées sont concernées par la recherche d'une diversification des sources de vecteurs d'énergie et de matières premières pour l'industrie chimique. Le charbon, de par l'histoire industrielle, constitue une de ces sources. Hormis son utilisation comme combustible dans des installations conventionnelles (chaudières de centrales thermiques, de chauffage urbain, par exemple), les « valorisations » escomptées du charbon sont la production de « combustibles fluides » et le développement d'une « carbochimie » pouvant se substituer à la pétrochimie.

Le charbon est en effet une matière première plus abondante que le pétrole, et à terme, compte tenu du coût des forages et des procédés de récupération, meilleur marché. Il constitue 65 % des réserves mondiales de combustibles fossiles, tandis que le pétrole n'en représente que 10 %. De ce fait, combustibles et produits chimiques dérivés du charbon deviendront à moyen terme compétitifs avec les produits obtenus à partir du pétrole.

M. Igor Tkatchenko, ancien directeur du Groupement de recherches coordonnées (Greco) sur les oxydes de carbone du C.N.R.S., décrit dans l'article ci-dessous *les principales voies dans lesquelles pourrait se développer la carbochimie.*

par IGOR TKATCHENKO (*)

DEPUIS 1974, la chimie des dérivés du charbon connaît un renouveau spectaculaire qui se traduit d'abord par un effort important au niveau de la recherche fondamentale et appliquée et du développement de procédés et de technologies ; ce renouveau se concrétise déjà par différentes réalisations industrielles qui démontrent l'importance des enjeux scientifiques et économiques. Si les objectifs sont bien définis, les stratégies pour y parvenir sont nombreuses et de ce fait encore mal définies.

Deux voies principales peuvent être distinguées, qui conduisent, l'une à des produits essentiellement liquides (hydroliquéfaction du charbon), l'autre à des produits gazeux : méthane, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrogène, généralement en mélange. En particulier, de nombreux procédés de préparation du « gaz de synthèse » (mélange d'hydrogène et de monoxyde de carbone), basés sur l'oxydation partielle du charbon, sont opérationnels. Les investissements nécessaires pour ces installations sont très importants. Aussi de nouveaux procédés de gazéification sont-ils en cours d'étude et d'évaluation.

En France, le Greco Oxydes de carbone du C.N.R.S., créé en janvier 1978, mène des études de caractère fondamental dans le domaine de la conversion des molécules mono-carbonées en vecteurs d'énergie, en matières premières pour l'industrie chimique organique, ou, par synthèse, en composés élaborés ; une vingtaine d'équipes du C.N.R.S. et de l'Université se concertent ainsi sur leurs travaux, parfois en association avec des chercheurs industriels.

La gamme de combustibles fluides et de produits chimiques obtenus par transformation du gaz de synthèse est très large. On peut distinguer des procédés de transformation directs ou indirects :

— procédés directs à partir du gaz de synthèse ;

— procédés indirects basés sur le méthanol, lui-même issu de l'hydrogénation partielle du monoxyde de carbone ;

— procédés indirects associant des molécules additionnelles au gaz de synthèse, ou au monoxyde de carbone.

La figure ci-dessus schématise les différentes possibilités offertes par la transformation du gaz de synthèse. Un schéma assez semblable peut être envisagé avec un mélange de dioxyde de carbone et d'hydrogène ; toutefois, si les ressources en dioxyde de carbone sont potentiellement immenses, grâce aux dépôts de calcaire, l'exploitation d'un tel mélange demanderait une grande dépense énergétique, pour l'obtention du dioxyde de carbone par pyrolyse et pour la production d'hydrogène.

Au début du siècle

La première description de l'emploi du gaz de synthèse remonte aux travaux de Sabatier qui démontra, au début du siècle, que le mélange monoxyde de carbone - hydrogène était transformé en méthane et eau en présence de nickel. Cette réaction, dite de *méthanisation*, est toujours activement étudiée. La conversion du gaz de synthèse en *méthanol*, décrite simultanément par Patard en France et par les laboratoires de la B.A.S.F. en Allemagne, fut toutefois la première réaction à être exploitée industriellement dans les années 20.

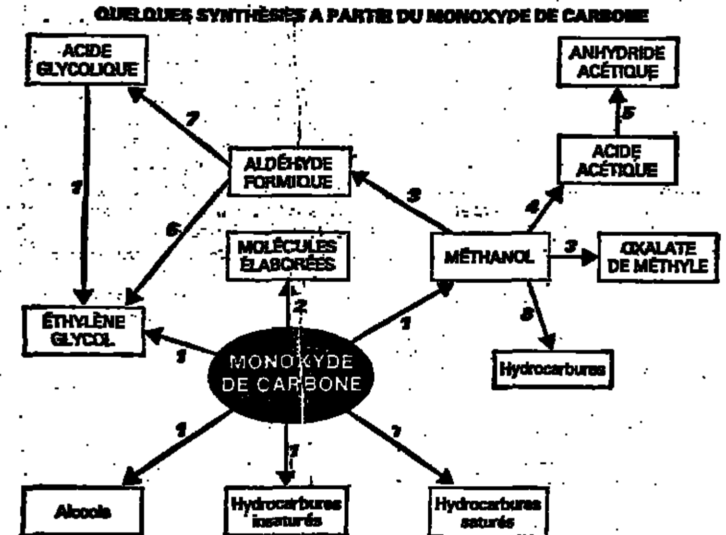
Il est possible de produire une grande variété de combustibles et de produits chimiques par la transformation du gaz de synthèse en présence de *catalyseurs*. L'inconvénient majeur de ces procédés de conversion catalytique réside dans le très grand nombre de produits formés. Seuls le méthane et le méthanol sont produits avec une sélectivité (1) approchant 100 %.

La réaction conduit le plus souvent à des « oligomères », hydrocarbures saturés et insaturés (2), alcools, renfermant un nombre fini d'atomes de carbone (jusqu'à une cinquantaine) : c'est la synthèse dite « Fischer-Tropsch ». La synthèse de ces composés peut être considérée comme amorcée par une entité mono-carbonée qui grandit en taille et, éventuellement, en complexité moléculaire pour produire des hydrocarbures et des alcools. Il existe, au sein du catalyseur, une compétition entre deux processus : la croissance de la molécule, et sa désorption sous forme de produits. Le traitement mathématique de la répartition des produits de la synthèse Fischer-Tropsch montre que le processus de croissance de chaîne fait bien intervenir des espèces mono-carbonées. De ce fait, avec les catalyseurs existants, la sélectivité maximum pour les molécules comprenant deux atomes de carbone (éthylène, éthanol, par exemple) est de 30 %. Elle est de 50 % environ pour une coupe d'hydrocarbures susceptibles de fournir une essence.

Ce désavantage n'est cependant pas un handicap dans certaines circonstances. La compagnie Sasol emploie, en Afrique du Sud, des catalyseurs hétérogènes à base de fer, qui conduisent à un large spectre de produits organiques utilisables comme combustibles et composés de base en chimie industrielle. Leur production est jugée économiquement viable du fait de l'existence de gisements de charbon de mauvaise qualité mais facilement exploitables, et de l'absence de ressources pétrolières locales. Cependant, le coût d'un carburant Sasol serait prohibitif en Europe.

Toutefois, ces dernières années ont vu un effort considérable entrepris dans la préparation de nouveaux catalyseurs, ce qui laisse maintenant présager l'avènement d'une nouvelle industrie.

(*) Maître de recherches au C.N.R.S., à l'Institut de recherche sur la catalyse de Villeurbanne.



Cette figure schématise les principales synthèses qui peuvent être réalisées à partir du monoxyde de carbone. Les différentes réactions nécessitent des conditions variées : 1) en présence d'hydrogène ; 2) en présence d'hydrogène et de différents substrats ; 3) réaction d'oxydation ; 4) en présence de monoxyde de carbone ; 5) en présence de méthanol et de monoxyde de carbone ; 6) en présence de gaz de synthèse ; 7) en présence d'eau et de dioxyde de carbone ; 8) en présence de la zéolite H-ZSM-5.

De nouveaux catalyseurs

Une première approche, entreprise notamment par plusieurs équipes de recherche du Greco Oxydes de carbone, consiste en la modification de catalyseurs Fischer-Tropsch par l'adjonction de différents métaux, oxydes ou matériaux minéraux possédant une propriété physique ou chimique particulière. Ces catalyseurs permettent une obtention sélective d'hydrocarbures aliphatiques (3) à chaînes courtes (par exemple de deux à six atomes de carbone) ou d'hydrocarbures aromatiques (par exemple dérivés du benzène comme le toluène ou le para-xylène). Un effet de *gabarit* est notamment obtenu par l'emploi d'alumines possédant des pores de diamètres inférieurs à 50 A ou encore mieux par l'emploi de *zéolites*, qui sont des aluminosilicates « organisés », renfermant des cavités d'un diamètre inférieur à 13 A où sont piégées les particules métalliques actives en catalyse (*le Monde* du 23 janvier 1980).

L'utilisation conjointe de plusieurs métaux et (ou) oxydes métalliques fournit des matériaux catalytiques permettant la production de mélanges d'alcools (éthanol à hexanol) utilisables comme additifs au carburant auto ou d'oléfines légères (éthylène à butènes) qui servent de base à la pétrochimie classique. Des catalyseurs capables de produire préférentiellement le propylène, utilisé entre autres comme matière première de l'industrie textile, ont été mis au point. Tous ces matériaux ont surtout fait l'objet d'essais à l'échelle du laboratoire et il reste encore à vérifier leur comportement dans des unités pilotes afin d'évaluer leurs possibilités d'applications industrielles.

Une deuxième approche cherche à éviter l'emploi de catalyseurs Fischer-Tropsch. Plusieurs solutions ont déjà été proposées et emploient le méthanol, lui-même obtenu dans des conditions économiquement satisfaisantes à partir du gaz de synthèse. Différents catalyseurs assurent la transformation du méthanol en essence de très bon indice d'octane, en oléfines légères, en acide acétique, en anhydride acétique et acétate de vinyle, en méthacrylate de méthyle, en styrène, etc., bref en combustibles et produits chimiques.

(Lire la suite page 14.)

(1) La sélectivité d'une réaction chimique est mesurée par le pourcentage, dans l'ensemble des produits formés, du produit recherché.

(2) Un atome de carbone peut se lier avec quatre autres atomes par l'intermédiaire de quatre liaisons « *simples* ». Si c'est le cas de tous les atomes présents dans un hydrocarbure, celui-ci est « *saturé* » ; sinon, il est « *insaturé* », et comprend des liaisons « *doubles* » ou « *triples* ».

(3) Un hydrocarbure est dit « *aromatique* » — par opposition à « *aliphatique* » — s'il contient un ou plusieurs cycles (le squelette carboné de la molécule formant une boucle) à six atomes de carbone comprenant chacun trois doubles liaisons. Le plus simple est le benzène.

L'informatique... sans informaticiens

LES progrès de l'informatique sont très rapides, en particulier dans le domaine des matériels : les ordinateurs sont, d'année en année, moins chers et plus puissants. Le problème central qui se pose aujourd'hui aux utilisateurs est donc celui du logiciel : la rédaction des programmes, leur mise au point, leur « maintenance » seront sans doute, dans les années qui viennent, des « goulets d'étranglement ».

Il n'est pas rare, déjà, que les services informatiques des entreprises, débordés de travail, ne puissent plus « suivre » les demandes d'applications nouvelles provenant des autres services ; ceci a d'ailleurs parfois favorisé l'installation de mini-ordinateurs qu'exploitent directement les utilisateurs, préférant prendre eux-mêmes en charge « leur » informatique plutôt que d'avoir à attendre des mois, ou des années, la disponibilité ou le bon vouloir du service central.

L'indisponibilité des services informatiques a parfois des conséquences importantes, telles celles que connaissait, au début des années 70, un des principaux « nœuds » du réseau de la compagnie ferroviaire américaine Santa-Fe : en 1973, cet établissement, ayant à gérer toutes les formalités administratives (facturation, lettres de voiture) correspondant à un trafic quotidien atteignant certains jours plusieurs centaines de wagons ou de remorques rail-route, était aux prises avec des difficultés inextricables. Et la croissance du trafic — 20 % par an — laissait prévoir le pire pour les années suivantes, avec des conséquences non négligeables : en particulier le retard apporté à la notification aux autorités des mouvements des marchandises, conduisant celles-ci à infliger à la compagnie des amendes très lourdes et à la menacer de sanctions encore plus dures si la situation ne s'améliorait pas rapidement.

L'automatisation des tâches administratives s'avérait donc indispensable. Mais le service informatique de la compagnie, chargé de l'automatisation d'un autre service, n'était pas disponible avant... trois ans. Les responsables de l'établissement durent donc se débrouiller

Après quelques tâtonnements, la solution fut trouvée par le recours à un logiciel développé, pour ses propres besoins, par une des usines du fabricant d'ordinateurs Univac. Ce logiciel très performant, baptisé Mapper, a comme principales caractéristique d'être directement utilisable par de quasi-novices en informatique qui, après quelques jours de formation, deviennent capables d'écrire eux-mêmes les programmes d'application dont ils ont besoin.

La mise en place n'en fut pas pour autant facilitée : la décision se heurta longtemps aux très vives réticences du service informatique, évidemment peu enclin à voir un de ses « clients internes » se tourner vers un autre fournisseur ; à une contre-offensive d'I. B. M., aussi, qui, jusque-là, était le principal fournisseur d'ordinateurs de l'entreprise.

Le succès d'Univac

Pourtant, l'expérience fut un succès total : pour l'établissement, tout d'abord. Une petite équipe d'une demi-douzaine de personnes, dont le plus instruit en informatique avait comme seul bagage un stage de quelques semaines à l'université, mit au point le système en dix-huit mois. Le passage proprement dit des services administratifs à l'informatique fut réalisé en quelques jours et se traduisit par la suppression quasi immédiate de toutes les difficultés. La compagnie Santa-Fe chiffre aujourd'hui les économies réalisées à quelque 72 millions de dollars par an (plus de 430 millions de francs), soit plus que le coût du système : six hommes avaient suffi à la tâche que le service informatique de quarante personnes n'avait pu mener à bien. A la suite de ce succès, l'usage du logiciel Mapper fut progressivement étendu à l'ensemble des activités de la compagnie.

Succès total, aussi, pour Univac, qui évinça I.B.M., et est aujourd'hui le seul fournisseur de Santa-Fe et qui, surtout, à la suite de cette expérience, trouva sur le continent nord-américain quelque deux cents autres clients intéressés par ce logiciel que la société, au départ, ne songeait pas à commercialiser et qu'elle propose depuis peu à ses clients français.

Le système Mapper, grâce à sa structure de programmation très évoluée, se présente comme une base de données facilement utilisable par l'employé administratif de base. Les programmes sont aisément mis au point, les données rapidement accessibles grâce à une organisation en « armoires », en « tiroirs » et en « fiches » très proche de l'organisation administrative classique.

Le service informatique ne perd évidemment pas tous ses droits : il surveille et coordonne l'ensemble du système. Laissant la plupart des utilisateurs « *travailler dans leur coin* », les aidant si nécessaire en cas de difficulté, il peut mieux optimiser l'utilisation des ordinateurs. Il peut, par exemple, facilement détecter quels sont les programmes — mis au point par la « base » — qui sont les plus utilisés et donc consomment le plus de puissance de calcul et s'attacher alors à l'optimisation de ces seuls programmes, les plus coûteux.

Compte tenu des puissances de calcul aujourd'hui disponibles à faible coût, cette optimisation des programmes, qui est la partie la plus noble du travail de programmation, est en effet en passe de devenir moins indispensable, en particulier pour ces applications, de plus en plus nombreuses, qu'un non-informaticien est parfaitement capable de dominer.

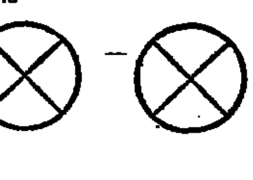
XAVIER WEEGER.

EN TOUTE LOGIQUE

Le solide imaginé

PROBLEME Nº 219

Voir dans l'espace est un art bien plus délicat encore que ne le laissait supposer le problème Nº 214. Là, deux vues d'un solide étant données, nous découvrîmes une profusion de manières d'imaginer la troisième. Maintenant Louis Belon nous propose de réfléchir sur les trois vues ci-contre.



Avec les trois vues devant les yeux, saurez-vous imaginer un solide qui leur corresponde ?

Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».

Solution du problème Nº 218.

Dites : « *Je ne suis pas pauvre et Pur.* » Si vous étiez Pire, et donc contraint de mentir, vous ne pourriez pas prononcer cette phrase : elle représenterait la vérité, à savoir que vous n'êtes pas à la fois pauvre et Pur. Donc vous n'êtes pas Pire, donc vous êtes Pur, donc votre déclaration est vraie, donc vous êtes, entre autres, riche.

PIERRE BERLOQUIN.

LE MONDE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Le premier éperon d'un navire de guerre antique a été retrouvé près de Haïfa

POUR la première fois, l'éperon — ou rostre — de bronze d'un navire de guerre antique a été retrouvé. Jusqu'à présent, en effet, cette arme navale offensive n'était connue que par des mosaïques, des monnaies ou des bas-reliefs. La découverte d'un rostre, réel et authentique, est donc très importante pour les spécialistes d'archéologie navale. C'est ce qui explique que le professeur Elisha Linder, qui dirige le Centre d'études maritimes de l'université de Haïfa, en Israël, ait récemment réuni dans cette ville une table ronde internationale rassemblant une vingtaine de spécialistes pour annoncer la découverte et présenter cette pièce unique.

Pourtant, la découverte elle-même n'est pas récente : le rostre de bronze, auquel étaient encore fixées des pièces de bois de l'avant du navire, a été trouvé en 1980, sous quelques mètres d'eau, à proximité de l'ancien port phénicien d'Athlit, à une quinzaine de kilomètres au sud de Haïfa. Il a été découvert par hasard au cours d'une prospection de routine.

Manifestement, les préceintes (1) et l'extrémité de la quille avaient été sciées. On peut donc penser que l'épave, plus ou moins complète, d'une galère de combat a été trouvée par des vandales qui ont voulu voler le rostre de bronze. Mais l'ensemble ainsi séparé du bate pèse 600 kilogrammes (400 de bronze, 200 de bois) et les voleurs n'ont pu le remonter.

On peut aussi estimer que l'épave n'est pas très loin de l'endroit où a été trouvé l'éperon. Une prochaine campagne va donc rechercher le navire. Si elle est couronnée de succès, ce sera aussi une découverte importante car très rares sont les épaves de bateaux de guerre antiques qui ont été retrouvées, et encore sans leur rostre. On ne sait toujours pas, d'ailleurs, comment étaient disposés les rangs de rameurs. Personne n'est parvenu à faire fonctionner une reconstitution de trière : ou bien les trois rangées de rames s'emmêlent ou bien certaines des rames sont trop longues et donc trop lourdes pour être manœuvrables.

L'éperon d'Athlit est en bronze très bien ouvragé et décoré. La forme des trois lames donnait à l'extrémité du rostre une grande puissance de frappe. Ainsi l'éperon était-il manifestement conçu pour disloquer le bateau adverse (et non pour l'embrocher), comme les béliers disloquaient les portes de bois des fortifications. Une grosse pièce de bois était ajustée au-dessus de la quille le long de l'étrave et enserrée par les côtés de l'éperon ; les extrémités des préceintes rentraient dans le rostre. Le navire était donc capable de résister à des chocs frontaux violents.

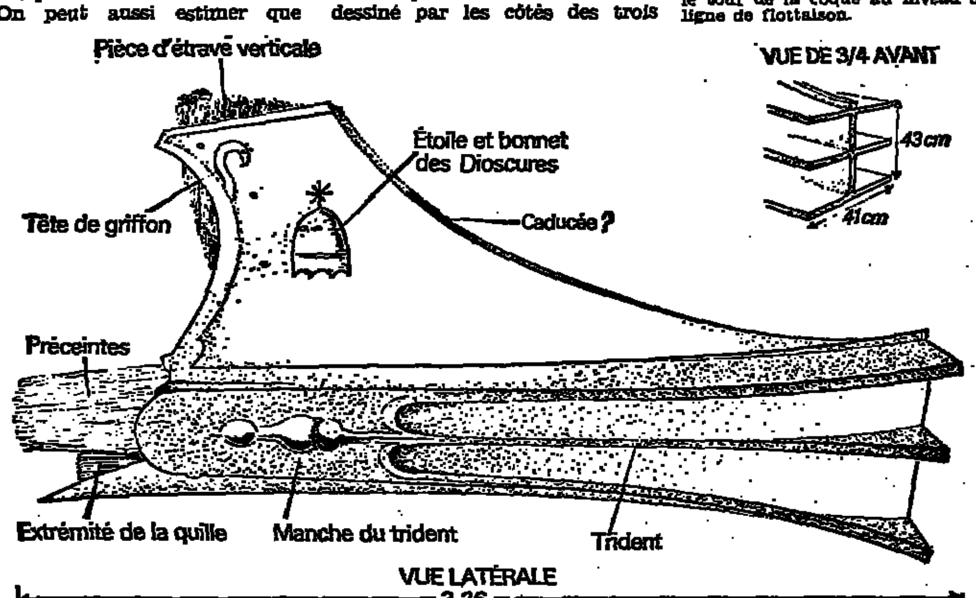
La décoration comporte de très beaux motifs symboliques : le casque et l'étoile de chaque flanc du rostre sont des attributs classiques des Dioscures, les jumeaux Castor et Pollux, divinités protectrices de la jeunesse et des marins, aussi bien en Grèce qu'en Etrurie puis à Rome. Le trident, dessiné par les côtés des trois lames horizontales du rostre et par un relief du bronze, était l'arme favorite de Poséidon, dieu grec de la mer à qui le dieu romain Neptune fut assimilé. La tête de griffon, qui orne le haut des deux côtés de l'éperon, est un animal fabuleux fréquemment représenté en Mésopotamie dès le deuxième millénaire avant Jésus-Christ, puis sur les rives de la Méditerranée, de la Palestine, et de la Grèce jusqu'en Etrurie.

Un motif sur l'arête de l'éperon laisse les archéologues perplexes. Ce motif évoque un caducée, l'attribut d'Hermès, le dieu grec, et de Mercure, le dieu romain, protecteurs des voyageurs, des marchands... et des voleurs. Mais il pourrait aussi être une forme évoluée du symbole de la déesse Tanit, une des divinités les plus importantes du panthéon phénicien.

Tous ces symboles ne désignent donc pas à coup sûr le pays et l'époque de fabrication du rostre. En l'état actuel des études, les spécialistes se cantonnent dans une position prudente : le rostre a été fait entre le quatrième siècle avant Jésus-Christ et le tout début de l'ère chrétienne, et il peut être aussi bien phénicien que grec ou romain. Seule une étude très détaillée de l'iconographie de l'éperon permettra, peut-être, de préciser l'époque et la région d'origine de cette superbe pièce.

YVONNE REBEYROL

(1) Les préceintes étaient des pièces de bois de renfort qui faisaient le tour de la coque au niveau de la ligne de flottaison.



Carbochimie contre pétrochimie

(Suite de la page 13.)

La production d'essence à partir de méthanol utilise à nouveau une zéolite, dite H-ZSM-5, qui possède des canaux d'ouvertures inférieurs à 6 angströms. Le méthanol et son produit de déshydratation, le diméthyléther, sont transformés de manière séquentielle en oléfines légères, puis en oléfines supérieures et finalement en composés aromatiques contenant moins de dix atomes de carbone.

Cette série de transformations, examinée par trois équipes du Greco, a lieu à l'intérieur des canaux, et l'effet de gabarit de la zéolite impose finalement la taille des molécules formées. La modification de cette zéolite permet d'obtenir des oléfines légères parfois avec une très grande sélectivité. La possibilité de produire le méthanol près des gisements de pétrole par reformage des gaz dissous dans le pétrole brut ou près des mines de charbon bon marché laisse penser que ce procédé se développera dans certains pays. La Nouvelle-Zélande l'évalue actuellement dans une unité industrielle.

La réaction du monoxyde de carbone avec le méthanol conduit à différents produits oxygénés qui sont encore obtenus principalement par des voies pétrochimiques. Ces réactions nécessitent toujours des catalyseurs, cette fois-ci *solubles* dans le milieu réactionnel.

De nets progrès ont été récemment accomplis avec ces catalyseurs *homogènes* constitués essentiellement par des composés des métaux de transition. Ainsi, la substitution de composés du cobalt par des composés du rhodium a permis non seulement de faire baisser de 600 à 40 bars (atmosphères) la pression à laquelle a lieu la réaction, mais aussi d'accroître la vitesse de cette réaction et sa sélectivité en acide acétique. La réaction de l'acétate de méthyle — produit de la réaction du méthanol et de l'acide acétique — avec le monoxyde de carbone conduit à l'anhydride acétique.

Le méthanol lui-même peut être transformé en composés à deux *atomes* de carbone. Une réaction dite de couplage oxydant entre deux molécules de méthanol a lieu au contact de composés du palladium et conduit à l'oxalate de méthyle utilisé par exemple pour la fabrication de polyesters ou d'engrais. De son côté, l'aldéhyde formique (formol), obtenu par oxydation du méthanol, réagit avec le dioxyde de carbone et l'eau en présence de sels de cuivre pour mener à l'acide glycolique ; il réagit aussi, avec le gaz de synthèse, en présence de composés de rhodium, pour fournir l'aldéhyde glycolique. L'éthylène glycol employé comme liquide antigel et pour la fabrication de fibres textiles artificielles est obtenu par hydrogénation de ces différents composés.

L'éthylène glycol peut également être obtenu *directement* à partir du gaz de synthèse. La réaction est d'autant plus intéressante qu'elle a lieu sans perte de l'oxygène contenu dans le monoxyde de carbone. Des catalyseurs à base de cobalt, de rhodium et, plus récemment, de ruthénium sont capables d'effectuer cette transformation directe. Des pressions élevées sont toutefois nécessaires (500 à 2 000 bars) pour observer la formation sélective de ce composé. Malgré ce handicap technologique, une telle voie de synthèse pourrait être économiquement viable.

Des produits élaborés

La recherche fondamentale a également contribué cette dernière décennie à la mise au point de catalyseurs de réactions conduisant à des produits élaborés à partir de gaz de synthèse et de substrats insaturés. La réaction du gaz de synthèse et d'une oléfine — essentiellement le propylène — (réaction d'hydroformylation) est effectuée industriellement sur une grande échelle pour l'obtention d'agents plastifiants. Elle a été nettement améliorée par l'emploi de catalyseurs à base de rhodium au lieu de cobalt. Lorsqu'elle est appliquée à des oléfines renfermant d'autres fonctions, elle peut conduire à des synthèses économiques de produits élaborés. Le Greco Oxydes de carbone contribue également au développement de nouvelles méthodes de synthèse de ces produits en examinant la préparation électrochimique des catalyseurs, en proposant une nouvelle voie d'accès aux dérivés de l'indole utilisables en phytopharmacie, en parfumerie. Le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone, peuvent également être employés comme « éléments de construction » en synthèse : ils permettent alors l'introduction de fonctions organiques telles que cétone, acide carboxylique, ester. Différentes équipes contribuent au développement de ces réactions de *carbonylation* et de *carbonatation* en les associant à des techniques particulières telles que l'électrochimie et le transport de réactifs entre deux ou plusieurs phases non miscibles (*« transfert de phase »*).

Le développement commercial d'une chimie des molécules mono-carbonées peut donc constituer une alternative aux dérivés du pétrole. Ce développement est naturellement fonction des problèmes économiques et politiques liés à l'approvisionnement en pétrole. La substitution à des procédés pétrochimiques de procédés carbochimiques s'effectuera de toute façon par étapes et l'un des maillons essentiels en sera le méthanol, pour lequel de nombreux procédés de transformation sont déjà proposés. Un effort important en recherche et développement doit encore être consenti afin de découvrir de nouveaux schémas de synthèse et de nouveaux catalyseurs et de franchir les barrières technologiques existant entre la découverte au laboratoire et l'application industrielle économiquement satisfaisante.

IGOR TKATCHENKO.

MÉDECINE

Le corps médical face à M. Ralite

II. — Dans le secteur libéral : les pratiques, plutôt que la politique

L'agitation actuelle qui règne dans les services hospitaliers constitue la première véritable épreuve de force engagée entre le corps médical et le nouveau gouvernement (« le Monde » du 30 mars). A cette occasion, cette profession traditionnellement conservatrice réagit différemment : comment les médecins exerçant dans le secteur libéral perçoivent-ils de leur côté le changement politique ?

La rhétorique de M. Jack Ralite, aussi brillante soit-elle, agace plus d'un médecin de ville. En appeler à une médecine débarrassée du profit dans des centres de santé intégrés, n'est-ce pas, *a contrario*, estime un praticien, insinuer qu'il est, comme ses confrères, *« un stakhanoviste qui gagne sa vie aux dépens de la qualité des actes »* ? En dissertant sur la prévention, le ministre, *« ce donneur de leçons »*, déplore un autre disciple d'Esculape, n'a-t-il pas oublié l'attitude quotidienne du médecin, prévenant, par une prise de tension ou un examen clinique, la la maladie éventuelle, sans pour autant parler à tout propos de prévention ?

La concertation enfin pratiquée par le ministre, toutes portes ouvertes à toutes les professions de santé, n'a-t-elle pas banalisé, s'interrogent beaucoup d'autres, la profession médicale, ramené le médecin au rang anonyme du soignant ? Seule mesure importante effective prise jusqu'à maintenant par le ministère de la santé, la suppression du secteur privé dans les hôpitaux n'a pas réellement mobilisé les médecins de ville. Après tout, la faculté, superbe et indifférente, ne s'était jamais tellement préoccupée de la valeur de l'indemnité kilométrique. Si le corps médical est bel et bien divisé, il l'était déjà avant même d'avoir croisé le fer avec les pouvoirs publics.

La réaction des praticiens de ville, spécialistes et généralistes, a été moins alimentaire que philosophique : la dégradation de l'acte médical ne date pas, elle, du 10 mai (1), mais cette mise en cause de leur pratique quotidienne est ressentie comme nouvelle pour beaucoup.

La suspicion

Les gouvernements précédents avaient donné à croire aux médecins de ville que la médecine libérale française était la meilleure du monde et, de bonne foi, ils l'avaient cru. *« Ceux-là*, explique un médecin, *veulent nous fustiger. »* De là, une suspicion : si ce discours officiel préparait de plus noirs desseins ?

Et si on voulait, par exemple, *« recruter de nouvelles élites médicales »* sur motivation politique dans des centres fonctionnarisés, en transformant les autres médecins en officiers de santé au statut dévalué ? Certains le croient, qui dans le Nord dans l'Est et à Grenoble se sont engagés, même parmi les adhérents de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), le principal syndicat médical, aux côtés de Solidarité médicale. Ils restent, pour l'instant, une minorité.

La tentation politique est présente pourtant chez un certain nombre — comme le docteur Walter, gynécologue à Strasbourg, *« bafoué »* dans *« ce qui fait l'honneur de tout ouvrier, le sentiment d'avoir travaillé correctement »*. Le *« vieux Walter dans sa maison bourgeoise »*, comme il se présente lui-même, ne cédera pas aux sirènes de Solidarité médicale, même s'il en comprend les motivations, même s'il se dit *« révolté »*. Trop engagé qu'il est en tant que président du syndicat départemental dans un syndicalisme apolitique par tradition ! Trop imprégné d'une pratique médicale qu'il a voulue *« ailleurs »*, loin des antagonismes politiques : *« Quand j'accouche une femme*, explique-t-il, *je participe aux liturgies les plus mystérieuses de la nature humaine et j'ignore tout des engagements politiques de l'aide anesthésiste. »* Il en appelle pourtant à un *« durcissement »* de la profession afin d'arrêter *« le dépôt de bilan »* de la médecine libérale. *« Je me fais quelquefois l'impression*, dit-il, *d'être un hobereau qui va être obligé de vendre son domaine. »* Le choix du deuxième secteur (liberté des honoraires) (2) lui laisse quelque sursis.

Beaucoup de jeunes médecins, *« de tiers état »* de la médecine victime de la démographie médicale, ne parviennent guère justement à se constituer un domaine. L'opinion leur renvoie toujours une image de notables nantis, alors que, pendant plusieurs années, leurs honoraires leur permettant à peine de rembourser traites et loyers. *« On dit de moi*, affirme cette généraliste de Strasbourg installée depuis trois ans, *que j'ai une bonne clientèle : je vois vingt à vingt-cinq malades par jour. Il ne me restera pourtant que 7 000 à 8 000 francs par mois, une fois payées toutes mes charges. »* 18 000 francs par an d'assurance-vieillesse, 3 600 francs par mois de loyer professionnel, les traites de la voiture achetée en location-vente... Sa conception solitaire de la médecine, ses craintes d'une médecine fonctionnarisée trop dépendante dissuadent, aujourd'hui, cette jeune femme, qui le 10 mai votait à gauche, d'évoluer vers un autre type d'exercice médical.

Elle veut croire, comme beaucoup de jeunes, à l'aventure médicale libérale, à son cabinet comme un *« ultime refuge »* d'une société dépersonnalisée et à ce *« toubib défenseur de l'individu »*. *« Je ne tiendrai plus longtemps*, dit-elle. *La médecine libérale va être liquidée. »* D'où son souhait, lors de la négociation en 1980 de la dernière convention d'*« une grève dure et méchante »*. D'où sa tentation, aujourd'hui, de quitter la C.S.M.F., insuffisamment active à ses yeux.

Durcissement de la base

Beaucoup ailleurs ne se sont pas d'avantage reconnus ces dernières années dans un syndicalisme plus soucieux, leur semblait-il, de la défense des grands équilibres que de leurs fins de mois. Les jeunes médecins condamnés à quelques actes par jour se sont découragés : la C.S.M.F. perdait l'an dernier un quart de ses adhérents. Le remplacement du docteur Jacques Monnier à la tête de la C.S.M.F. par le docteur Jean Baupère illustre bien cette volonté de durcissement de la base.

Hier, le docteur Monnier, esprit ouvert et brillant, consacrait ses forces à la définition d'une économie médicale concertée, prêt à renoncer à la libre fixation des honoraires médicaux et à quelques autres privilèges pour faciliter la négociation. Aujourd'hui, à la C.S.M.F., la liberté des tarifs (le deuxième secteur) n'a plus une odeur de soufre. Elle pourrait même constituer pour de nombreux responsables syndicaux *« une soupape de sécurité »*, si l'étranglement financier de la médecine libérale devenait *« intolérable »*. On s'attaque désormais de façon plus pragmatique à la défense du médecin avant celle des assurés. *« Dans l'état actuel des choses, on risque même une réaction poujadiste »*, annonce le docteur Baupère.

Ce syndicalisme plus corporatiste ne transigera en rien, au sommet, sur la définition de la médecine libérale, indissociable du paiement à l'acte, de la liberté d'installation, de la non-limitation des actes. D'où l'hypothèse, évoquée par certains, d'un possible rapprochement avec la Fédération des médecins de France (F.M.F.), syndicat minoritaire caractérisé depuis toujours par une plus grande intransigeance. *« Réclamer d'autres modes de rémunération*, a déclaré récemment le docteur Pierre Belot, son président, *serait créer l'irréversible* (3). »

Cette dramatisation n'est pas pourtant de mise chez bon nombre de médecins libéraux généralistes, proches du Syndicat général de la médecine de groupe (S.G.M.G.) et de la Fédération nationale des omnipraticiens français (FNOF), qui souhaitent un compromis avec le pouvoir. Sceptiques souvent sur le champ de l'éducation sanitaire, inquiets d'une organisation trop systématique de la vie des gens, attachés à la maîtrise de leur outil de travail, ils plaident pourtant la collaboration nécessaire — ne serait-ce que pour investir, dans une période de démographie médicale galopante, de nouveaux champs d'activité : *« La permanence des soins, les soins à domicile des personnes âgées, la contraception et la participation à la recherche épidémiologique, autant de secteurs où nous voulons être présents »*, affirme le docteur Bouyer, président de la FNOF.

La situation politique, comme le reconnaît le docteur William Junod, président du S.N.M.G., a favorisé *« la maturation de certaines idées »*.

Cette présence se concrétise aujourd'hui par la création de « groupements d'exercices fonctionnels », d'« associations départementales de promotion de la santé », de « groupements d'étude et d'information sur la santé » — autant de structures où les médecins s'affirment prêts à travailler avec les autres professions de santé, à dialoguer avec les usagers, à accepter d'autres modes de rémunération « à la vacation » pour des objectifs précis. *« Nous voulons être offensifs et non défensifs »*, affirme le docteur Bouyer, qui revendique la création d'une cinquantaine de groupements dans son syndicat.

La manœuvre est habile : elle permet à ces libéraux d'être demandeurs de moyens financiers auprès du gouvernement et, dans l'immédiat de mettre en valeur les réalisations déjà effectives, qui ne seraient freinées d'après eux que par l'absence de subventions. *« Nous ne ferons pas les bonnes œuvres républicaines »*, prévient le docteur Junod, favorable, bien avant le 10 mai, à de telles formules. Ainsi en matière de médecine du sport, cinquante groupes au moins de des contrats qui comprennent médecins libéraux ont déjà négocié avec les offices municipaux, moins, un protocole d'accord sur le contenu des visites selon les âges et les niveaux.

La profession médicale, traditionnellement conservatrice, s'est certainement raidie face au nouveau pouvoir. M. Ralite n'a pas pour autant à craindre un complot de ces médecins ; leur individualisme et leur humanisme les a préservés pour le moment de la tentation politicienne. Reste le procès d'intention que beaucoup de membres de cette profession libérale font à « leur » ministre...

NICOLAS BEAU.

FIN

(1) Les charges du cabinet médical se sont en fait légèrement alourdis depuis le *10* mai : augmentation des cotisations assurance-vieillesse de 30 %, taxation des frais généraux, suppression de l'amortissement des voitures du praticien au-dessus de 35 000 francs et application depuis février de la convention collective concernant les employés des cabinets médicaux.

(2) Le deuxième secteur a été choisi par 8 % des médecins, surtout les spécialistes, et beaucoup plus dans certaines régions comme le Nord et l'Alsace.

(3) *Le Quotidien du médecin* (23 mars 1982).

L'impatience des anciens marginaux

Marginaux hier, les jeunes généralistes du Syndicat de médecine générale (S.M.G.) vont-ils devenir les interlocuteurs privilégiés de la nouvelle administration ? Beaucoup, le 11 mai au matin, l'ont cru : n'ont-ils pas été les seuls, dans le corps médical, à appeler publiquement à l'élection de M. François Mitterrand ?

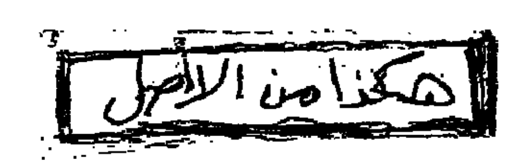
N'était-il pas normal après tout qu'un pouvoir de gauche s'appuie sur le syndicalisme de gauche ? *« On se fait fort*, déclarent ces deux jeunes médecins de Montpellier, *de promouvoir une médecine moins chère et plus efficace. »* Le triplement, dans cette seule ville, de leurs adhérents depuis un an leur donne une assurance nouvelle.

D'où l'impatience aujourd'hui, *à la base*, devant la lenteur du changement : les jeunes du S.M.G. ne comprennent pas qu'il leur ait fallu *« arracher leur participation »* à la préparation de la charte de la santé, à laquelle ils n'avaient pas été conviés. Ils s'étonnent que M. Ralite ait préféré en province visiter des cabinet de groupe, plutôt que les unités sanitaires de base du S.M.G. plus efficientes d'après eux.

« Il y a, affirme le docteur Alain Frobert, généraliste d'un quartier d'H.L.M. à Montpellier, *une impuissance du syndicalisme traditionnel à répondre aux problèmes que pose une nouvelle politique de santé. »* Ils n'admettent pas enfin que l'ordre des médecins, symbole pour eux d'une médecine condamnée, puisse subsister encore, malgré les engagements du président de la République.

La direction du syndicat, plus optimiste, prend acte en revanche de la suppression du secteur privé et de la nationalisation de certains groupes pharmaceutiques. Encore faudrait-il, d'après le docteur Pierre Rabbany, président du S.M.G., prolonger ces mesures : *« Pour l'information médicale tout d'abord*, dit-il, *il faut libérer tout de suite la prescription de la pression du profit pharmaceutique (...). D'autre part, il faut ouvrir l'hôpital, le responsabiliser, personnaliser les relations, ce qui implique des unités plus petites, plus coordonnées que hiérarchisées, une amélioration de l'accueil des usagers. »*

Surtout, la participation très probable de ce syndicat à la future convention et le financement par la Sécurité sociale d'expériences nouvelles, parmi lesquelles beaucoup sont nées au S.M.G., donnent désormais bon espoir de voir la pratique médicale rêvée hier au S.M.G. dans des *« cahiers de médecine utopique »*, devenir réalité.



Le Monde

culture

COLLOQUES

Les rencontres afro-euro-arabes d'Avignon

En attendant Mexico

Superbement aménagé en centre de congrès, le palais des papes d'Avignon d'où régnèrent sur la chrétienté sept pontifes du quatorzième siècle, a accueilli, du 23 au 27 mars, les premières rencontres entre les communautés culturelles de l'Afrique, du monde arabe et de l'Europe (*le Monde* du 20 mars). Ce colloque, préparé par trois réunions tenues à l'automne en Belgique, en Tunisie et au Burundi, était organisé sous l'égide de la commission française pour l'UNESCO (1) et financé par la France.

Présidées par M. Mahmoud Messadi, qui se voulait là moins en tant que président du Parlement tunisien qu'en tant qu'écrivain arabe, les Rencontres avaient notamment pour but d'harmoniser les positions d'un ensemble culturel tricontinental très diversifié, mais politico-économiquement très lié, en vue de la IIe conférence mondiale de l'UNESCO sur les politiques culturelles prévue à l'échelon ministériel en juillet-août, à Mexico, douze ans après les premières assises universelles tenues à Venise sur le même thème.

La centaine de personnalités universitaires, intellectuelles, scientifiques ou gouvernementales du Proche-Orient, du Maghreb, d'Afrique et d'Europe occidentale présentes au « *conclave* » avignonnais, étant venue « *à titre personnel* », il faudra attendre au moins le forum international de Mexico pour voir l'accueil réservé par les gouvernements de l'ensemble euro-afro-arabe aux idées lancées par une fraction de leurs élites, comme la création d'une université tripartite.

En réalité, puisque le rendez-vous du Palais des papes n'avait théoriquement pas de caractère officiel, on était en droit d'attendre qu'y fussent enfin débattus au fond des problèmes généralement écartés des enceintes intergouvernementales, comme le contentieux historique afro-arabe, obstacle majeur au dialogue culturel entre Arabes et Africains, et qu'aucune voix claire n'a vraiment osé remettre sur la place publique depuis le scandale du *Devoir de violence*, du Malien Yambo Ouologuem (le Seuil, 1968 ; prix Renaudot).

La publication, durant le colloque, d'un communiqué signé à Amman, le 13 mars, par deux personnalités de premier plan qui ont fait faux bond à Avignon, Léopold Senghor et le prince Hassan de Jordanie (artisan du renouveau culturel de son pays), ne peut pas ne pas être considérée comme une pierre dans le paisible jardin des congressistes, le poète et l'émir affirmant que « *la coopération afro-arabe (...) concerne d'abord et surtout les attitudes mentales* ».

Le poète et l'émir

De même, Avignon aurait dû reconnaître sans ambiguïté que si les cultures africaine, arabe et latine ont intérêt à s'organiser, c'est d'abord pour faire pièce au rouleau compresseur américain. Ce dossier a failli être ouvert lorsqu'un intervenant marocain ayant regretté l'absence des Américains à Avignon, Mme Pintasilgo, ancien premier ministre du Portugal, dénia vigoureusement que « *l'Europe pût être identifiée culturellement aux Etats-Unis* ». C'est finalement M. Cot, ministre de la coopération et du développement, qui, mais un peu tard, évoqua au cours de sa « *visite de courtoisie* », le dernier jour des Rencontres, le nécessaire « *combat commun contre un certain impérialisme* », combat qui devrait être encouragé par la « *nouvelle politique culturelle extérieure* » actuellement préparée par Paris.

L'« *autorité tripartite de caractère moral* », préconisée unanimement à Avignon, selon l'idée du jeune ministre de l'enseignement et de la jeunesse des Emirats arabes unis, M. Saïd Salman, pourrait (Avignon, alors, ferait date), si elle était établie et si elle s'adjoignait l'Amérique indo-afro-latine, donner une voix unique à un groupe de vieilles cultures, hier s'entre-déchirant, aujourd'hui toutes menacées dans leur essence par l'uniformisation américaine. On verra à Mexico...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Chaque Etat-membre de l'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture est en principe doté d'une « commission nationale pour l'UNESCO », organisme autonome consultatif dont le secrétaire général est, dans le cas de la France, M. Yves Brunswick.

CINÉMA

« CHASSÉ-CROISÉ » D'ARIELLE DOMBASLE

Grille et tableaux vivants

Un jeune homme, Julien, qui a renoncé à la musique, se promène en faisant des mots croisés. Au milieu d'un jardin qui ressemble à un tableau du douanier Rousseau, il voit surgir deux femmes dont l'une, Hermine, le fascine au point qu'il la suit partout. Elle est vendeuse dans une librairie religieuse, et un autre homme, le docteur Moreau, neurologue, s'intéresse à elle.

Ce premier film, écrit et réalisé par une comédienne de théâtre et de cinéma, doit quelque chose à Jacques Rivette pour son intrigue mystérieuse et les déambulations des personnages, et quelque chose à Jean Cocteau pour son atmosphère de réalité décalée, poétique.

De ce double « parrainage » naît une œuvre un peu trop sophistiquée, un peu trop symbolique (l'opposition du bien et du mal, de la foi catholique et du paganisme antique) et pourtant attachante par ses recherches esthétiques. Avec le directeur de la photographie, Jacques Robin, Arielle Dombasle a construit des images en noir et blanc, très contrastées, qui donnent vraiment l'impression d'entrer dans un autre monde dont les clés sont cette grille de mots croisés, peu à peu remplie, et des tableaux vivants organisés par l'étrange docteur Moreau, d'après la mythologie grecque.

Arielle Dombasle joue le rôle d'Hermine, à la fois femme du destin et créature à longs cheveux blonds qui semble venue d'une toile préraphaélite. Il y a, dans la mise en scène, une sorte de double jeu, tenant, justement, à la double fonction assurée par l'auteur du film.

D'une part, Hermine cristallise, par la fiction, les obsessions de Julien et deMoreau. D'autre part, Arielle Dombasle, réalisatrice, organise l'ordre et le désordre à partir, surtout, des interprètes masculins,et semble avoir capté l'obsession et le mystère, chez eux, plus que dans l'histoire qu'elle raconte. Ainsi, par leur maquillage, leurs attitudes, la façon dont ils sont dirigés, Pascal Greggory, paré d'un angélisme de beau ténébreux romantique, et Pierre Clémenti, bourgeois satanique et pervers, apparaissent-ils comme des conceptions esthétiques, des hommes-signes pour une légende moderne. Plastiquement, le noir et blanc y étant pour beaucoup, Arielle Dombasle a retrouvé une certaine magie du cinéma muet.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

LA REMISE DES OSCARS

- **Meilleur film : « les Chariots de feu » ;**
- **Meilleur réalisateur : Warren Beatty ;**
- **Meilleurs acteurs : Henry Fonda et Katharine Hepburn.**

Le cinquante-quatrième oscar du meilleur film a été remporté le 29 mars à Los Angeles par *Chariots of fire (les Chariots de feu)*, de Hugh Hudson. Pour ce même film, Colin Welland a reçu l'oscar du meilleur scénario original, Vangelis celui de la meilleure musique originale, et Milena Canonero celui des meilleurs costumes.

Henry Fonda et Katharine Hepburn ont été consacrés meilleur acteur et meilleure actrice pour *On the Golden Pond (la Maison du lac*, sortie prévue à Paris le 14 avril). *On the Golden Pond* a également reçu un oscar pour le scénario (une adaptation). C'est la première fois qu'Henry Fonda a un oscar. Katharine Hepburn en a déjà eu trois.

Le meilleur réalisateur est Warren Beatty pour *Reds* (sortie prévue le 7 avril). Deux autres oscars lui sont revenus : prise de vues (Vittorio Storaro) et meilleur second rôle féminin (Maureen Stapleton).

Le film d'Istvan Szabo, *Mephisto*, a remporté l'oscar du meilleur film étranger. Enfin, l'oscar du meilleur second rôle masculin est allé à John Gielgud pour *Arthur*, tandis que *les Aventuriers de l'arche perdue* sont récompensés trois fois (prise de son, montage, décors).

L'actrice Barbara Stanwyck a reçu un oscar spécial. Des récompenses ont également été attribuées à Danny Kaye, à Albert Broccoli, à Joseph Walker et à la firme japonaise Fuji Photo Film.

DANSE

MURRAY LOUIS AU THÉATRE DE PARIS

L'esprit blagueur

Les danseurs et danseuses de Murray Louis portent des collants sur lesquels se découpent des dessins géométriques — *Geometrics* est le titre du premier ballet — gaiement coloriés, et dont la disposition en biais donne l'élan à leurs gestes obliques, à leurs oscillations. Ils jouent à faire les compas, les balanciers. Ils s'amusent à des fausses sorties, à des regroupements qui ne durent pas. Ils ressemblent à des personnages de flippers qui échangeraient leurs places, prendraient le chemin des écoliers, glisseraient *à côté* du circuit.

L'ensemble du programme est traversé de cet esprit blagueur dont le solo de Murray Louis, *Déjà vu*, donne une démonstration fascinante, et pas seulement parce que, à cinquante-sept ans, il tient la scène pendant dix-huit minutes. Pendant ces dix-huit minutes, il offre la synthèse de son style que la troupe a bien assimilé. Elle reproduit fidèlement l'humour et l'énergie, la manière de ne pas « suivre » la musique, mais de s'en servir, d'en incorporer les vibrations, d'entremêler concentration et détente, frémissements des muscles et mouvements larges, grands gestes déliés et cassures. Murray Louis et ses danseurs semblent faits de caoutchouc robuste à l'intérieur duquel on aurait mis des ressorts toujours prêts à rebondir et à craquer.

Evidemment, la panoplie d'expressions n'est pas très variée, mais répétition n'est pas monotonie quand il y a, comme ici, le plaisir d'aller jusqu'au bout du jeu, d'en faire goûter toutes les nuances, de n'en rien laisser perdre. — C. G.

★ Théâtre de Paris, 20 h 30 (du 30 mars au 3 avril, deux programmes).

■ Le Prix Jean-Louis Bory vient d'être attribué à deux films : « Lettres d'amour en Somalie », de Frédéric Mitterrand, et « Ligabue », de Salvatore Nocita.

■ A propos des « Boréades », opéra de Rameau, qui sera créé cette année par le Festival d'Aix-en-Provence (« le Monde » daté 21-22 mars), la Direction de la musique nous adresse les précisions suivantes : « Les droits qui reviennent aux Éditions Stil et à la Bibliothèque nationale seront versés par le Festival d'Aix-en-Provence. Par ailleurs, et par souci d'équité, la Direction de la musique subventionnera l'association Les Boréens pour l'édition graphique des « Boréades » (en 1982), une nouvelle production de l'œuvre, à Paris, et une exposition Rameau (en 1983). »

ROCK

Tina Turner au Palace

Evidemment, quoi qu'on en dise et en dépit du temps qui passe, Tina Turner reste une légende. Dans les années 60, le show d'Ike et Tina Turner était surtout connu pour la performance scénique de la chanteuse qui, entourée des Ikettes, imposait comme un sex-symbole en propulsant, dans des tenues provocantes et des attitudes largement évocatrices, un rhythm'n blues percutant. Comment, par exemple, ne pas se rappeler ces scènes explosives où Tina Turner simulait l'amour avec son pied de micro en chantant *I've Been Loving You Too Long*, d'Otis Redding ?

Après s'être séparée de son mari, Tina Turner, dans la seconde moitié des années 70, se montrait à la tête d'un spectacle émasculé à la manière des revues de Las Vegas, croulant sous le poids des plumes, des strass et des paillettes, et peinant sur une musique qui, ayant tout perdu de sa sauvagerie, ne tenait plus grand-chose du rhythm'n blues.

Elle revient aujourd'hui avec un disque produit par la British Electric Foundation sur lequel Heaven 17 lui donne un nouveau souffle, mais on ne s'attendait pas à la voir surgir, comme elle l'a fait lundi 29 mars pour le premier des deux concerts qu'elle donne au Palace, avec un groupe de hard-rock. Ce qui est un comble, à la limite du grotesque.

Si Tina Turner conserve cette énergie farouche et cette voix puissante qui l'ont rendue célèbre, son spectacle, à force d'être répété, tourne à vide avec le sempiternel répertoire constitué de reprises (essentiellement de Rolling Stones) et des effets racoleurs qui ne sont pas loin, désormais, de tomber dans la vulgarité.

ALAIN WAIS.

★ Ce mardi 30 mars, à 21 h 30 au Palace.

SPORTS

VOILE

COURSE AUTOUR DU MONDE

Le grand chelem de « Flyer »

Cornelius Van Rietschoten est un homme heureux. Son grand Flyer *de 23 mètres vient d'arriver le premier à Portsmouth, gagnant en temps réel la troisième Course autour du monde, dont le départ avait été donné le 29 août dernier du même port britannique. Ce banquier hollandais de cinquante-cinq ans avait remporté, au Cap, à Auckland et à Mar-del-Plata les trois premières étapes de cette très longue épreuve.*

En 1977-1978, Cornelius Van Rietschoten avait triomphé dans la deuxième course autour du monde à bord de son précédent *Flyer* de 20 mètres, qui, retouché et baptisé *American-Eagle* participe à la compétition actuelle sous pavillon des Etats-Unis. Le propriétaire et chef de bord de *Flyer* n'a rien ménagé pour s'assurer cette nouvelle victoire. Son bateau a été dessiné par l'architecte argentin German Frers, qui est considéré comme le meilleur créateur de voiliers importants. Il est également l'auteur des plans du *Kriter 9* d'André Viant, l'une des vedettes des trois premières étapes. *Flyer* a été réalisé en aluminium par le chantier hollandais Huisman, spécialiste des coques en métal léger. Le coût de la construction avoisinerait 5 millions de francs et pourrait passer 10 millions avec la voilure et l'équipement très élaboré.

La « garde-robe » comprend ainsi un spinnaker (voile d'avant d'apparence hémisphérique utilisée aux allures portantes) de 430 mètres carrés. Haut de 27 mètres, le mât, qui pèse plus de 500 kilos, supporte des pressions supérieures à 35 tonnes.

Les quinze hommes d'équipage ont disposé de vêtements imperméables taillés dans un tissu spécial : les pores minuscules demeurent imperméables aux gouttes d'eau, mais permettent une aération convenable : le corps humain demeure au chaud et au sec, la sueur pouvant s'évaporer.

Sélectionnés parmi une centaine de postulants, les quinze équipiers proviennent de neuf nations allant des Pays-Bas à l'Australie. Deux Français, Daniel Wloszczowski et Patrick Anselme, jouent ici un rôle important : étant respectivement navigateur et cuisinier, ils sont placés hors quart.

Une discipline très stricte règne sur *Flyer*. La répartition des poids a ses lois. Les équipiers qui se trouvent hors quart doivent soit se reposer dans les couchettes au vent, soit s'asseoir au vent sur le pont, les jambes à l'extérieur.

Bien conçu, bien construit, bien conduit, le grand voilier néerlandais n'a guère été inquiété par ses concurrents, quelles qu'aient été les conditions de navigation très diverses au fil des jours et des étapes. Toutefois, *Flyer* n'est pas resté à l'abri des incidents techniques. S'il a échappé au démâtage dont ont souffert plusieurs concurrents dans la première étape, il a été victime, dans la deuxième, Le Cap-Auckland, d'une rupture de la bôme (sur laquelle est fixé horizontalement le bas de la voile, perpendiculairement au mât), survenue le 9 novembre dernier dans une violente embardée, par vent très fort. La réparation a été rapidement effectuée à l'aide de manchons spécialement prévus. Au cours de la même étape, Eric Tabarly, sur *Euromarché* voyait se déchirer huit spinnakers.

Dans cette course autour du monde, le gagnant en temps compensé, qui sera le vainqueur officiel de la course, ne peut naturellement être connu avant un certain délai. Dès maintenant, le nouveau *Flyer* qui a procuré à Cornelius Van Rietschoten une satisfaction et une joie renouvelées, a été mis en vente pour 900 000 dollars.

YVES ANDRÉ.

OMNISPORTS

L'assemblée générale du C.N.O.S.F. devrait mettre fin à la crise du mouvement sportif

Le Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.) devait renouveler son conseil d'administration et élire son président ce mardi 30 mars au cours d'une assemblée générale qui devait avoir lieu à partir de 15 heures dans un grand hôtel parisien. Ainsi devrait-il être mis fin à la crise grave qui l'a secoué depuis sept mois entravant son fonctionnement et retardant la préparation des Jeux olympiques de Los Angeles. Cinquante-deux candidatures ont été enregistrées pour les trente-six sièges d'administrateurs à pourvoir. Un candidat s'était ouvertement déclaré pour succéder à Claude Collard à la présidence, Georges Boudry, âgé de cinquante-quatre ans, directeur d'un centre de formation de la chambre de commerce de Paris et président de la Fédération de volley-ball, vice-président de l'équipe sortante. Un autre sera candidat en fonction des résultats du scrutin pour le conseil d'administration, Nelson Paillou, âgé de cinquante-six ans, professeur de lettres, président de la Fédération de handball et animateur du *« groupe des réformateurs »* qui a ouvert la crise.

L'assemblée générale du Comité national olympique et sportif français, réunie ce mardi 30 mars à Paris, devrait mettre fin à une crise de plusieurs mois en élisant un nouveau conseil d'administration et un nouveau président.

Rien ne laissait soupçonner une telle crise quand M. Claude Collard fut réélu pour un troisième mandat de quatre ans le 31 mars 1981. Mais le 10 mai suivant, M. François Mitterrand succéda à M. Valéry Giscard d'Estaing à l'Elysée et, quelques semaines plus tard, le nouveau ministre délégué à la jeunesse et aux sports, Mme Edvige Avice, laissait entendre que l'« *exécutif* » du C.N.O.S.F. n'était pas « *représentatif* ». Il est vrai que son président, qui ne cachait pas ses liens amicaux avec le précédent ministre, M. Jean-Pierre Soisson, avait lancé un appel en faveur du président de la République sortant. La gestion des affaires du sport, déjà ralentie par la campagne électorale, fut alors mise en veilleuse. Le dialogue entre le mouvement sportif et les pouvoirs publics devint quasiment inexistant. D'épineux problèmes pour les athlètes de haut niveau restèrent en suspens.

Le 27 août, onze présidents de fédération se réunirent au siège de la Fédération de football pour dresser un constat de carence du C.N.O.S.F. Ce groupe des « onze », auquel devaient venir s'agréger d'autres éléments fluctuants, fut baptisé « *groupe des réformateurs* ». Il était animé par MM. Sastre et Paillou, respectivement président des fédérations de football et de handball. Avec l'accord tacite de l'administration, les « réformateurs » demandèrent une modification des statuts du C.N.O.S.F. But avoué : renforcer la représentativité du Comité pour en faire un interlocuteur valable des pouvoirs publics ; but sous-jacent : écarter M. Collard.

Contestation

Le pétard de la contestation parut devoir faire long feu lorsque M. Collard fit tenir des assises nationales du sport le 9 octobre contre l'avis des « réformateurs ». Cet ancien champion de judo attaqua de front les détracteurs de sa gestion en posant le problème de son soutien à M. Giscard d'Estaing. Il parut l'avoir emporté, mais le principe de la convocation d'une assemblée générale extraordinaire avait été admis. « *Rien ne presse* » disait M. Collard. « *Il y a urgence* », répliquaient les « réformateurs ». Une interminable bataille de procédure s'engagea dont l'image de marque de nombreux dirigeants sportifs, incapables d'avoir une opinion nette sur la conduite à tenir, ne sortit pas grandie.

Petit à petit, pressions et sollicitations firent fondre le clan des partisans de M. Collard. Finalement réunie le 8 décembre, l'assemblée générale enregistra la remise du mandat de M. Collard et des membres du conseil d'administration élus confortablement neuf mois auparavant. Puis, à une forte majorité adopta le projet de MM. Sastre et Paillou, qui visait à créer quatre collèges au sein du conseil d'administration, dont l'effectif serait porté de vingt-six à trente-huit membres (*le Monde* du 10 décembre 1981). Les nouveaux statuts ayant été approuvés par le Conseil d'État sans difficulté, la date du 30 mars fut retenue pour de nouvelles élections. M. Collard a fait savoir qu'il ne solliciterait pas un nouveau mandat de président tout en se présentant au conseil d'administration.

Depuis le début de l'année, l'administration a maintenu la pression sur les dirigeants sportifs en bloquant la discussion sur la répartition des crédits au sport de masse. Elle a également pris des décisions unilatérales pour le financement du sport de haut niveau. Cela n'a pas été de nature à détendre des rapports qui n'ont pas été engagés sous les meilleurs auspices. L'association des directeurs techniques nationaux a d'ailleurs fait savoir que la persistance de ce climat serait gravement préjudiciable à la bonne préparation des Jeux olympiques de 1982, dont l'échéance approche désormais rapidement. La solution est sans doute au fond des urnes de l'assemblée générale de ce 30 mars.

A. G.

RUGBY

UNE COUPE DU MONDE POSSIBLE EN 1984

Une Coupe du monde de rugby pourrait être organisée en 1984. Des commanditaires sont prêts à tenter l'aventure. Reste à convaincre de la validité du projet les représentants de quelques fédérations, qui sont attachés plus que de raison au maintien de la tradition.

Les grandes lignes de la compétition seraient les suivantes : les équipes des douze meilleures nations parmi lesquelles l'Angleterre, l'Australie, l'Argentine, l'Écosse, les îles Fidji, la France, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande, le Pays de Galles et la Roumanie ainsi que, vraisemblablement, le Canada et les Etats-Unis, disputeraient pendant trois semaines une compétition dont la finale serait jouée au stade de Wembley pouvant accueillir cent mille spectateurs.

L'organisation de cette Coupe nécessiterait des concours de l'ordre de 6 millions de livres sterling (67,5 millions de francs). Elle pourrait être effective dans deux ans, après que les « lions » britanniques se seront rendus en Nouvelle-Zélande, car les dirigeants anglo-saxons ne veulent pas trop solliciter des joueurs à statut amateur.

HANDBALL. — *L'U.S.M. Gagny a pris la tête de la poule finale du championnat de France en battant 20-19 Stella-Sports de Saint-Maur, dimanche 28 mars. Les champions de France devancent désormais d'un seul point Ivry vainqueur d'Anzin 25-23. De son côté, le Stade Marseillais U.C. a dominé U.A.C. Boulogne-Billancourt 26-23.*

TENNIS. — *Tournoi de Milan (350 000 dollars), finale : Vilas (Argentine) b. Connors (E.-U.) 6-3, 6-3.*

Tournoi de Nice (qualification) : A Nice (75 000 dollars). Thierry Tulasne a été éliminé en qualification par l'Américain Jim Brown (dix-sept ans), finaliste du tournoi junior de Roland-Garros en 1981, par 6-2, 6-7, 6-1.



CULTURE

MUSIQUE

« MUSIQUE NOUVELLE 3 » A LYON

Un public à trouver

Pourquoi ne pas le dire d'emblée ? Le concert donné le 23 mars par l'ensemble 2•2m, à l'auditorium Maurice-Ravel de Lyon dans le cadre du festivalMusique nouvelle 3, offrait à l'auditeur non prévenu un spectacle affligeant. On imagine difficilement, en effet, qu'il ne soit pas même trouvé cinquante personnes dans une ville de cette importance pour venir écouter les *Funérailles*, de Brian Ferneyhough, le *Trio*, de Denis Cohen et *A Bruno Maderna*, de Paul Méfano. Même en admettant que les autres concerts de la série aient été un peu mieux suivis, et sans rêver pour autant à des salles prises d'assaut par des mélomanes plus soucieux de suivre la mode que de découvrir un nouvel horizon musical, on ne peut s'empêcher de s'interroger sur les causes et la légitimité d'un résultat aussi modeste alors que ce festival en est à sa troisième année d'existence et que les programmes présentent un intérêt indéniable.

Peut-être les intentions des organisateurs sont-elles trop pures. Si les salles de concert n'étaient fréquentées que par des auditeurs avertis et guidés par le seul amour de l'art, la vie musicale se résumerait bientôt à quelques auditions de musique de chambre chez des particuliers. Aussi est-il indispensable de se préoccuper à la fois de former un noyau d'amateurs convaincus et d'attirer habilement cette partie du public toujours prête à suivre les initiatives nouvelles pour peu qu'on les lui présente sous un jour assez attrayant. Ces mélomanes d'appoint sont d'ailleurs tout à fait inoffensifs et il s'en trouve toujours quelques-uns pour s'intéresser réellement à ce qui ne les séduit d'abord que de façon superficielle ; les autres se retireront peu à peu mais leur présence aura contribué à un phénomène d'émulation et, semblable à la marée, ils laisseront derrière eux ceux qui, après s'être laissé porter, se sont accrochés solidement.

Jusqu'à présent, il semble que les efforts de Musique nouvelle se soient portés surtout en direction de la fraction la plus sérieuse du public. En effet depuis le mois de janvier, plusieurs ateliers autour du compositeur Ivo Malec ont servi de tremblin au concert du 22 mars, qui lui était entièrement consacré et auquel prenaient part des élèves du Conservatoire national de région de Lyon. D'autre part Luc Ferrari s'était vu confier quatre ateliers à l'école de Musique de Villeurbanne. Dominique Dubreuil, l'un des principaux artisans de Musique nouvelle, souhaite d'ailleurs dans la préface du programme que ces activités de sensibilisation en profondeur puissent se poursuivre tout au long de l'année, prolongeant et préparant l'événement que devraient constituer les festivals.

Le thème central autour duquel s'articulaient, du 13 au 17 mars, une cinquantaine de manifestations (concerts, ateliers, débats, projections) était celui de la musique et de l'image ; Radio-France s'en est fait l'écho en direct et diffusera dans les mois à venir des enregistrements réalisés à cette occasion. Il ne saurait être question d'offrir ici un aperçu exhaustif d'un programme aussi divers qu'abondant. Mieux vaut conclure en souhaitant que Musique nouvelle numéro 4, l'an prochain, réussisse à attirer un public plus nombreux, justifiant pleinement l'initiative prise par Jean Aster d'ouvrir largement les portes de l'auditorium Maurice-Ravel à la création contemporaine.

GÉRARD CONDÉ.

SPECTACLES

théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

L'HOMME EN PELUCHE, Lucernaire (544-57-34), 18 h 30.
LE PRINCE DE HOMBOURG, Odéon (325-70-32), 20 h 30.
ÉDUQUÉ A MORT, Confluences (387-67-38), 21 h.
Mlle JULIE, Théâtre 18 (226-47-47), 22 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : La Dame de chez Maxim.
Chaillot (727-81-15). Salle Gémier, 20 h 30 : l'Orféo.
Petit-Odéon (325-70-32), 18 h 15 : Vous avez dit oui ou vous avez dit non ?
Petit TEP (797-96-06), 20 h 30 : J.-P. Lescot.
Théâtre de la Ville (274-22-77), 20 h 30 : Murray Louis Dance Company (au Théâtre de Paris).

Les autres salles

American Church (372-92-42) 20 h 30 : A Midsummer Night's Dream
Antoine (208-77-71), 20 h 30 : Potiche.
ARC (723-61-27), 20 h 30 : les Suppléantes.
Arts-Hébertot (387-23-23), 21 h : L'étrangleur s'excite.
Atelier (606-49-24) 21 h : le Nombril.
Athénée (742-67-27), salle L. Jouvet, 19 h : Couleur tango ; salle Bérard, 18 h 30 : Balle perdue.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
Bouffes-Parisiens (296-97-03), 21 heures : Diable d'homme.
Cartoucherie, – Théâtre de l'Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : De mémoire d'oiseau.
Centre culturel coréen (720-84-15), 18 h 30 : Marionnettes traditionnelles coréennes.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
Comédie des Champs-Elysées (720-08-24), 20 h 45 : l'Escalier.
Comédie Italienne (321-22-22), 20 h 30 : la Servante amoureuse.
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
Edouard VII (742-57-49), 20 h 30 : la Danse du diable.
Espace Cardin (266-17-30), 20 h 30 : Oratorio pour une vie.
Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 : Je m'appelle Harry Dave.
Essaïon (278-46-42), I, 20 h 30 : le Marteau des maléfices. 22 h 15 : l'Alpage – II. 20 h 15 : La planète Shakespeare, le Conte d'hiver ; 22 h : La Chambre aux sommets bleus.
Fondation de l'Allemagne (589-53-93), 20 h 30 : Léonce et Léna.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : Koude chapo.
Huchette (326-38-99), 20 h 30 : la Cantatrice chauve ; 21 h 15 : la Leçon ; 22 h 30 : l'Augmentation.
La Bruyère (874-76-99), 21 h : le Divan.
Lierre Théâtre (586-55-83), 20 h 30 : la Grande Peur dans la montagne.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir : 20 h 30 : Un amour de théâtre ; 22 h 15 : Sylvie Joly ; Théâtre Rouge : 18 h 30 : Sans soleil, on vieillit plus vite ; 20 h 30 : Douce ; 22 h 15 : Pour une infinie tendresse ; Petite salle, 18 h 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : Du vent dans les branches de sassafras.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h 30 : la Confession d'Igor... ; – II, 20 h 30 : Zoo story.
Marigny (256-04-41), 20 h 30 : Amadeus ; Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Jacques et son maître.
Michel (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 20 h 30 : la Pattemouille.
Moderne (874-99-28), 20 h 30 : Trio.
Montparnasse (320-89-90), 21 heures : Trahisons ; Petite salle, 21 h : Un cri.
Nouveautés (770-52-76), 20 h 30 : Folle Amanda.
Palais des Glaces (607-49-93), 22 h 15 : Gros Calin.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h 45 : le Charivari.
Salle Valhubert (584-30-60), 20 h 30 : La Dorotea.
Studio Bertrand (784-64-66), 18 h 30 : A la rencontre de M. Proust.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h 45 : le Cœur sur la main.
Studio Théâtre 14 (545-49-77), 20 h 30 : le Tintement du bourdon.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 22 heures : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre de l'Épicerie (258-70-12), 20 h 30 : l'Amant.
Théâtre en Rond (387-88-14), 20 h 30 : Roméo et Juliette.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h 30 : Henri IV.
Théâtre de la Mer (520-74-15), 20 h 30 : Voulez-vous jouer avec môa ?
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h 30 : Pantagleize.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (633-01-21), 21 h : la Folle.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h 30 : Antigone toujours ; Petite salle, 20 h 30 : Une femme, Camille Claudel.
Théâtre 18 (226-47-47), 22 h : Lettre au père.
Tristan Bernard (522-08-40), 21 h : la Famille Leibovitch.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h : Théâtre chez Léautaud ; 20 h 15 : Tohu-Bahut ; 21 h 30 : le Président ; 22 h 45 : Patrick et Philomène.
Blancs-Manteaux (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = Mc2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II. 20 h 15 : Embrasse-moi, idiot ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Popote.
Café d'Edgar (322-11-02), I., 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes ; – II., 20 h 30 : J'aurais pu être votre fils. – 21 h 45 : C'était ça ou le chômage.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h 15 : Qu'est-ce qu'il y a dedans ? 22 h 15 : le Chasseur d'ombre.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h 30 : Le petit prince ; 22 h : Feydeau-Courteline-Labiche.
Fanal (233-91-17), 20 h : Innocentines ; 21 h 15 : F. Blanche.
La Gageure (367-62-45), 22 h : la Petite Cuiller ; 23 h : les Méfaits du tabac.
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurlevean.
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : Vincent B. : le Navigaterre ; 21 h 30 : Du ronron sur les blinis ; 22 h 30 : les Chocottes.
Splendid Saint-Martin (208-21-93), 20 h 30 et 22 h : Papy fait de la résistance.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 19 h. : Hommage à Gribouille ; 21 h 30 : Il en est... de la police.
Vieille-Grille (707-60-93), 20 h 30 : la Mémoire et la Mort ; 22 h 30 : Vincent.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez François.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h : C'est pas tout rose.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h 45 : Isabelle Mayereau.
Centre d'Art Celtique (258-97-62), 21 h 45 : P. Hébert.
L'Ecume (542-71-16), 20 h 30 : Guy et Dominique ; 22 h 15 : M. Cartier-Pessaire, M. Chambret.

Mardi 30 mars 1982

Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20h15 : Pauline Julien.
Gymnase (246-79-79), 21 h : le Grand Orchestre du Splendid.
Huchette (326-38-99), 18 h 30 : Nicole Vassel.
Lucernaire (544-57-34), 22 h 30 : Jean-Luc Salmon.
Olympia (742-25-49), 21 h : Roland Magdane.
Palais des Glaces (607-49-93), petite salle, 20 h 45 : Vanina Michel.
Palais des Sports (828-40-90), 21 h : Holiday on ice.
Potinière (261-42-53), 20 h 45 : Alex Métayer.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : D. Messia.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (633-01-21), 18 h 30 : Joseph Kobom.
Trottoirs de Buenos-Aires (260-44-41), 21 h : Josefina, Montironi, Nunez.

Les concerts

Lucernaire, 19 h 45 : M. Delavie, L. Musso (Mozart, Donizetti, Rossini, Puccini...) ; P. Kennedy (Beethoven, Schumann).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : I. Perlman, B. Canino (Mozart, Prokofiev, Grieg).
Cité Internationale des Arts, 21 h : L. Saguer, D. Kovalevic (Bach, Brahms).
Ranelagh, 18 h 30 : Ensemble Ars Nova, dir. : Ph. Nahon, sol. : P.-L. Aimard (Messiaen).
Centre Culturel Suédois, 20 h 30 : L. Frykholm, A. Wadenberg (Berwald, Brahms, Delius, Poulenc).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : G. Badini Swing Machine.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h 45 : Chants de paysans et tziganes de Roumanie.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 22 h : La Perfecta.
Cloître des Lombards (233-54-09), 22 h 30 : Juke Blues Band.
Club Saint-Germain (222-51-09), 22 h 30 : Rhoda Scott.
Dreher (233-48-44), 22 h 30 : Barry Altschul, Ray Anderson, M. Helias.
Dunois (584-72-00), 20 h 30 : Lumière Dig Band.
New Morning (523-51-41), 21 h 30 : Queen Ida and the Zydecro Band.
Palace (246-10-87), 20 h : Tina Turner.
Petit Forum (297-53-47), 21 h 30 : Zaka Percussion.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : R. Guerin Quartet.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h : A. Condouant, A. Jean Marie, G. Nemeth.
Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h 45 : Carole Laure, Lewis Furey.
Slow Club (233-84-30), 21 h 30 : C. Luter.

En région parisienne

Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 19 h 30 : Mariana Pineda.
Ivry, Studio (672-37-43), 20 h 30 : Ariane et Barbe-Bleue.
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h : la Vie de Galilée.
Neuilly, Athletic (624-03-83), 21 h : l'Abri.
Villejuif, Théâtre R.-Rolland (726-15-02), 21 h : Paris by night.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
15 h : Le roi du cirage, de P. Colombier ; 19 h : Texas lady, de T. Whelan ; 21 h : Arc de triomphe, de L. Milestone.

BEAUBOURG (278-35-57)
Relâche.

Les exclusivités

ABSENCE OF MALICE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 4e (758-24-24).
ACTEURS PROVINCIAUX (Pol., v.o.) : Olympic Entrepot, 14e (542-67-42).
ALLEMAGNE MÈRE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES ANGES DE FER (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

SPECTACLES

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55) ; Images, 18e (522-47-94).
BANDITS... BANDITS (Arg., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE BATEAU (All., v.o.) : Biarritz, 6e (723-69-23). – V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44).
BLOW OUT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
LE BOURGEOIS GENTILHOMME (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Templiers, 3e (272-94-56) ; George-V, 8e (562-41-46).
CARMEN JONES (A., v.o.) : Epée de Bois, 2e (337-57-47).
LA CHÈVRE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50)
CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-It., v.o.) (*), Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
CUTTER'S WAY (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).
DERNIER CAPRICE (Jap., v.o.), Studio Git-le-Cœur, 5e (326-80-25).
LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
DIVA (Fr.), Capri, 2e (508-11-69) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LE DROIT DE TUER (A., v.f.) (**) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
ESPION, LÈVE-TOI (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Bienvenue-Montparnasse, 14e (544-25-02).
LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
FRANCESCA (Port., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
GALLIPOLI (Aust., v.o.) : U.G.C. Danton (329-42-62) ; Biarritz (723-69-23) ; *14 Juillet-Beaugrenelle (575-79-79)*.
GARDE A VUE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
GEORGIA (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE GRAND PARDON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LA GUERRE DU FEU (Fr.-Can.) : Impérial, 2e (742-73-52) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
L'HIVER LE PLUS FROID A PÉKIN (Chine, v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).
IL ÉTAIT UNE FOIS DES GENS HEUREUX : LES PLOUFFE (Can.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 6e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
JOSÉPHA (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01).
KUNG-FU (Pol., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE LARRON (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). – V.f. : Marivaux, 2e (296-80-40).
MAD MAX (A., v.f.) (**), Gaîté-Rochechouart (878-81-77).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CADEAU, film français de Michel Lang : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Le Paris 8e (359-53-99) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (241-77-99).
CHASSÉ CROISÉ, film français d'Arielle Dombasle : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
L'ÉQUIPAGE, film soviétique d'Alexandre Mitta, v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).
LES JEUX DE LA COMTESSE DOLINGEN DE GRATZ, film français de Catherine Binet : Saint-Germain-Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA MAISON PRÈS DU CIMETIÈRE (**), film italien de Lucio Fulci, v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (241-77-99).
LES MAITRES DU TEMPS, film français de René Laloux : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LE PONT DU NORD, film français de Jacques Rivette : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
TAXI ZUM KLO (**), film allemand de Frank Ripploh ; v.o. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marais, 4e (278-47-86) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
MANIAC (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LA MÉMOIRE COURTE (Fr.) : *Action* République, 11e (805-51-33) ; Olympic, 14e (542-67-42).
MÉPHISTO (Hong., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
MILLE MILLIARDS DE DOLLARS (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
MUR MURS ET DOCUMENTEUR (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).
LA NUIT DE L'ÉVASION (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montparnasse, 14e (606-34-25).
PABLO PICASSO (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).
PACO L'INFAILLIBLE (Fr.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-28) ; Pagode, 7e (705-15-12) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
POPEYE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
PRENDS 10 000 BALLES ET CASSE-TOI (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; *Elysées Point-Show*, 8e (225-67-29) ; Français, 9e (770-33-88) ; Louxor, 10e (878-38-58) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE PRINCE DE NEW-YORK (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE PROFESSIONNEL (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
PRUNE DES BOIS (Belg.) : Banque de l'Image, 5e (329-41-19).
RAGTIME (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
REMBRANDT FECIT (Holl., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).
RICHES ET CÉLÈBRES (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount City, 8e (562-45-76).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES (Fr.), Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 6e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 6e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 16e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
STRESS ES TRES TRES (Esp., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
TE MARRE PAS C'EST POUR RIRE (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 2e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
TÊTE A CLAQUES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 2e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
TOUT FEU TOUT FLAMME (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31).
LA TRIPLE MORT DU TROISIÈME PERSONNAGE (Fr., vers. Esp.) : Forum, 1er (297-53-74).
UN JUSTICIER DANS LA VILLE No 2 (**) (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 12e (241-77-99).
UNE FEMME D'AFFAIRES (Fr., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-23-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
UNE GLACE AVEC DEUX BOULES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
WOLFEN (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 2e (770-72-96) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

Les grandes reprises

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A.), Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
ALICE'S RESTAURANT (A., v.o.), Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).
ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.), Studio Cujas, 5e (354-89-22).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.), Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BALLADE DES SANS ESPOIRS (A., v.o.), Action Christine bis, 6e (325-47-46).
LA DAME DE SANGHAI (A., v.o.), Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE DÉSERT DES TARTARES (Fr.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
2001 ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.f.), Trois Haussmann, 2e (770-47-55).
DODES CADEN (Jap., v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
LE DROIT DU PLUS FORT (All., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (A., v.f.), Argos, 2e (233-67-06).
FELLINI ROMA (It., v.o.), Movies, 1er (260-43-99).
L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 6e (561-10-60).
L'IMPOSSIBLE M. BEBE (A., v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07).
INDISCRETIONS (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.), Banque de l'Image, 5e (329-41-19) ; Daumesnil, 12e (343-52-97).
KEY LARGO (A., v.o.), Action Christine bis, 6e (325-47-46).
KING KONG (A., v.o.), Olympic Halles, 3e (278-34-15).
LE LAURÉAT (A., v.o.), Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).
LIFE BOAT (A., v.o.), Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Studio des Acacias, 17e (764-97-83).
LILI MARLEEN (All., v.o.), Cinéma Présent, 19e (203-02-55).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.), Noctambules, 5e (354-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.), Champollion, 5e (354-51-60).
MAMA ROMA (It., v.o.), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.), Lucernaire, 6e (544-57-34).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
M LE MAUDIT (All., v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
PARTITION INACHEVÉE POUR PIANO MÉCANIQUE (Sov., v.o.), André Bazin, 13e (337-74-39).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.), Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.), (*), Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
POSSESSION (Fr.) (**) : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Palace Croix Nivert, 15e (374-95-04) ; Passy, 16e (288-62-34).
SEPT ANS DE REFLEXION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.), Opéra-Night, 2e (296-62-56).
TIREZ SUR LE PIANISTE (Fr.), Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o) : Champollion, 5e (354-51-60).
LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
UNE ÉTOILE EST NÉE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-19-45).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).





RADIO-TÉLÉVISION

LA RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL

Les méandres de la dernière ligne droite

Le projet de loi sur l'audiovisuel est en principe entré dans sa dernière ligne droite puisqu'il doit être examiné mercredi 31 mars par le conseil des ministres. Une ligne droite... avec quelques méandres puisqu'il n'aura cessé, d'ici là, d'être remanié, réécrit. Le Conseil d'Etat, auquel il était soumis jusqu'à lundi aurait ainsi demandé certaines modifications dans le titre IV du projet qui définit notamment les principes des autorisations accordées aux radios libres, et consacre l'abandon – relatif – du monopole de programmation.

Après le conseil des ministres, le projet devrait être déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale dès l'ouverture de la session, le 2 avril, présenté à la délégation parlementaire (six député et six sénateurs) puis étudié par la commission du même nom, dont les trente et un membres désignés à la proportionnelle pourraient avoir à leur tête M. Claude Estier, député de Paris et directeur de *l'Unité*, l'hebdomadaire du parti socialiste... qui dévoilait récemment certaines précisions sur la loi future (le rapporteur pourrait en être M. Bernard Schreiner). C'est enfin à partir du 19 avril que la réforme de l'audiovisuel serait discutée en séance publique par les députés.

Le projet, en fait, est encore dans le tunnel. Si l'Elysée (où il était en particulier suivi par M. André Rousselet), Matignon (où le maître d'œuvre était M. Jérôme Clément, conseiller du premier ministre pour les affaires culturelles et de l'audiovisuel), le ministère de la communication et celui de la culture, sont apparemment parvenus à se mettre d'accord, il n'est pas évident que tous les députés de la majorité se rallieront de gaité de cœur à un texte auquel les syndicats de l'audiovisuel, d'autre part, paraissent décidés à s'opposer.

A l'issue de leur première rencontre avec M. Georges Fillioud, jeudi 23 mars, le Syndicat unifié de la radio-télévision (SURT-C.F.D.T.) et le Syndicat national de radio-télévision (S.N.R.T.-C.G.T.) ne déclaraient-ils pas que cette réunion n'avait « *fait que renforcer (leur) profonde inquiétude et celles des personnels du service public.* » Et de poursuivre, dans un communiqué commun : « *Nous constatons que les objectifs de restauration, d'unification, d'indépendance et de démocratisation (...) ne sont pas concrétisés dans le projet de loi, du moins à ce stade de l'opération* ».

Dérapages, bruits et rumeurs

Même si leur voix est, dans une certaine mesure, amoindrie par le trop célèbre corporatisme qu'ils contribuent à entretenir dans le service public de l'audivisuel, on peut imaginer qu'ils n'apporteront pas une sérénité particulière au débat.

Dans ces conditions, on comprend que, tout en gardant secret le texte du projet – ne serait-ce qu'en raison de son inachèvement – le ministère de la communication et Matignon s'efforcent de prévenir au moins les « dérapages » de la presse, les faux bruits et les vraies rumeurs.

Après le ministre de la communication qui, à la suite des syndicats, avait informé, le 25 mars, la presse des principaux points du projet de loi, c'est M. Jérôme Clément qui, au cours d'une réunion informelle avec les journalistes, a fait le point de la réforme, en restant pour l'essentiel à des confirmations, mais apportant cependant quelques précisions.

Il est ainsi confirmé que la haute autorité n'aura aucun pouvoir en ce qui concerne le financement de la dizaine d'organismes prévus par la réforme. Mais il a précisé, en matière de financement, que le plafond de 25 % pour la part de la publicité dans le budget des chaînes disparait, de même que l'interdiction de la « pub », pour ses émissions nationales sur la troisième de ces chaînes (FR 3). A l'échelon régional, rien n'a été décidé, tout dépendant de consultations avec la presse écrite.

M. Clément, de la même manière, a confirmé l'abandon du monopole de programmation (avant c'était le règne du « *tout interdit* », a-t-il souligné : dorénavant, « *tout sera permis sauf ce qui est réglementé* »). Mais il a bien précisé que le réseau hertzien ne pouvait être dévolu au privé qui pourrait cependant intervenir dans le câbles et dans les satellites.

S'il a confirmé l'établissement d'une taxe sur certains appareils de reproduction, comme les magnétoscopes, M. Clément a précisé qu'une éventuelle taxe sur les cassettes ne serait cependant pas inscrite dans la loi et relèverait de la réglementation. Enfin, il a souligné que le texte de loi comporterait bien quelques articles concernant le cinéma et dont le but est de favoriser la diversification et d'éviter la concentration.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

RECTIFICATIF. – M. Robert-André Vivien est député (R.P.R.) du Val-de-Marne, et non sénateur, comme nous l'avons écrit dans l'article « La redevance ou la publicité ? » (*le Monde* du 30 mars).

UN ENTRETIEN AVEC PIERRE SCHAEFFER

Télévision et pouvoir : « La palme reviendra à qui aura le moins peur de l'autre ».

Ancien directeur du service de la recherche de l'O.R.T.F., le compositeur Pierre Schaeffer, membre du Haut Conseil de l'audiovisuel dont les réunions se sont sensiblement espacées, donne des impressions sur cet audiovisuel qu'une nouvelle loi veut reformer à nouveau.

« On a lu dans le rapport Moinot qu'il faudrait mettre un terme au caractère tutélaire et unilatéral du message audiovisuel conçu à partir d'un centre et dirigé vers des publics passifs.

– C'était déjà dans l'officieux rapport Bastide, voici quatre ans, qui a semé la zizanie dans le camp des réformateurs.

– S'agissait-il de politique ou de gestion ?

– La politique, c'est la tutelle. La gestion, c'est la stratégie de l'organisation. On a déjà oublié que les choses du point de vue de l'organisation ne tournaient pas si mal que ça au temps de l'O.R.T.F. Les dépenses étaient de moitié inférieures ; on est passé de 2 701 milliards de francs en 1975 à 6 273 milliards de francs en 1981, redevance et publicité comprises. Le monde entier enviait nos programmes. Pour ce qui est de l'objectivité, eh bien !..., le « pouvoir professionnel » resistait assez bien. De temps en temps, un P.-D.G. était designé comme victime propitiatoire. J'en ai vu passer vingt-deux en quarante ans, c'est la technique du bouc émissaire, elle en vaut une autre. La loi Giscard n'a eu d'autre dessein que d'abattre le pouvoir professionnel, on divisait pour régner : La recette marche toujours avec les Français.

» Les lois, j'en ai vu passer pas mal. Vous savez, un gouvernement ne peut pas faire deux choses à la fois en matière de radio-télé. Ou bien on la fait marcher, tant bien que mal en interprétant le statut, et en attendant mieux. Ou bien on refait une énième loi (la douzième, peut-être ?) et l'on est assuré de la pagaille. Et les professionnels font le gros dos. C'est ce qui se passe en ce moment.

– Qu'attendez-vous du nouveau projet de loi ? Le Haut Conseil de l'audiovisuel dont vous étiez ne souhaitait-il pas une réforme ?

– Nous avions souhaité la séparation des pouvoirs, enfin ! Nous souhaitions d'abord que l'on reconnaisse l'information comme un pouvoir, et que l'on consacre celui-ci par une haute autorité, dotée d'attributions réelles, notamment en matière de réglementation dans le cadre d'une loi votée par le Parlement. Je crains, à entendre ce qui se dit déjà du projet de loi, que ne subsiste un dualisme, et donc un ministre de tutelle en double commande. Voilà : au lieu des quatorze P.-D.G. ou directeurs nommés par Giscard, il y aura les nommés de la haute autorité et de toutes les autres sortes d'instances. On ne veut pas, décidement, couper le cordon ombilical.

– Et la décentralisation ?

– Je crains, là encore, une régression, même par rapport au très ancien rapport Paye, qui prévoyait une véritable fédération de radio-télés régionales, dont les responsables auraient élu leur président. D'une manière générale, on désigne toujours, on n'élit pas.

– Voilà pour la politique. Et la stratégie ?

– La stratégie relève de la même méfiance envers l'institution et ses professionnels, tantôt qualifiés de « magistrats », tantôt soumis à une magistrature archi-compliquée. Je me demande comment une telle organisation va bien pouvoir marcher ? Il y aurait, selon ce projet, vingt-deux régions administratives, douze régions radio-télé, des tas de sociétés, dont une pour vendre ce que fabriquent les autres. Ça fait beaucoup de postes à pourvoir.

» Un petit malin probablement bien informé a calculé qu'il pourrait ainsi y avoir deux mille dix-neuf personnes à nommer... Cela dit sous toutes réserves. Les socialistes sont touchants à cet égard. Tout juste s'ils supportent un président et un ministre de l'intérieur. Pour le reste, ils sont comme Lady Macbeth. Cette petite tache du pouvoir personnel, comme ils la frottent !

» Ils disent ne plus vouloir pour l'audiovisuel ni pouvoir personnel ni tutelle. C'est la recette de Giscard inversée. Giscard tenait ferme son attelage de quatorze nominations. Désormais, les gars de la base, les responsables de secteurs seront tenus par une quantité de ficelles qui les relieront à quantité de doubles commandes. C'est l'Hydre de Lerne ! Autrement dit, la bureaucratie. Les institutions ont tendance à... s'institutionnaliser, la base à s'épaissir, les agents à se multiplier. C'est le principe de Peter. Il n'y a qu'à examiner où va l'argent, s'il va au contenant ou au contenu, aux bureaux ou à la production.

– Vous avez des chiffres ?

– Nous les avions examinés au temps du précédent haut conseil. Nous savions, par exemple, que la diffusion l'emporte sur la production dans un rapport de 54 % à 46 %. Et, dans la production, la moitié est absorbée par les bureaux, le tiers par la technique ; il ne reste donc que 20 % environ de l'argent des chaînes qui passe à l'extérieur, pour alimenter les marchés de la création artistique.

» Les moyens nouveaux (du câble aux satellites, des fibres de verre au magnétoscope) vont mobiliser un financement double, triple, de toute façon, hors de proportion avec les financements à la petite semaine. C'est pourquoi je m'obstine à répéter cette lapalissade : il faut que ça serve. Ou bien les médias piétineront dans leurs faux problèmes, ou bien ils rendront de réels services : concertation des citoyens, marché de l'emploi, coordination des corps de métiers, éducation à l'école et à domicile, petites annonces, etc. Croit-on sérieusement que le public va suivre, ajouter le prix de la parabole au prix de l'informatique, le prix des vidéocassettes à la redevance, s'il ne constate pas que tout cela lui sert à vivre et à survivre, et non pas seulement de culture et d'eau fraîche.

– Il faudrait donc, selon vous, diversifier les réseaux et pas seulement les programmes ?

– On en arrive aux publics spécifiques. Tout comme la route, le rail et l'avion ne servent pas seulement aux vacances, mais au commerce et à la production ; les médias doivent relier le monde des entreprises, de l'industrie, de l'agriculture, etc., afin que des problèmes puissent être traités à fond, comme ils le sont dans des revues spécialisées, mais avec l'avantage du dialogue direct. C'est ça le progrès de la concertation et d'une certaine démocratie directe. Ces émissions-là n'intéressent évidemment pas le très grand public, qui gardera ses chaînes de loisir, si possible intelligent. Tel serait le progrès et la raison d'être de nouveaux investissements.

– Avez-vous des exemples ?

– Très peu. Les gens n'imaginent l'avenir qu'à partir de ce qu'ils connaissent : on ne s'imaginait pas les services que rend le téléphone tant que le téléphone n'existait pas. Mais il y a quand même, oui, deux exemples à ma connaissance. L'un est devenu opérationnel, l'autre est resté en projet. Il existe, pour les marins et leur famille, un réseau nommé Antelim qui permet des échanges radio grâce aux créneaux de Radio-France international. Vous voyez, c'est le moins qu'on puisse faire pour les marins, et ça coûte trois fois moins cher que la station Radio-Rennes. Encore faut-il que les ministères intéressés versent une petite subvention, ce qu'ils ne font guère.

– Le Gall a inventé là un truc hybride qui ne plaît pas aux institutions ni, parfois, aux professionnels. Ça intéresse pourtant aussi bien la mer que la culture et les communications, c'est du self-service.

– D'autres milieux ont besoin de telles interrelations : les P.M.E., les artisans, etc.

– Le deuxième exemple, le projet non abouti de Jean Frydman, était carrément « business » : il s'agissait de relier les agents de grandes entreprises éparpillés sur l'Hexagone (par exemple courtiers d'assurances, vendeurs d'équipement) et qu'ils tiennent aux heures creuses de l'antenne, le matin, leurs réunions d'info hexagonale. Archi rentable : économies de transport et d'essence. Le Conseil d'Etat a refusé, au nom des sacro-saintes lois de la pub. On se méfiait d'un projet économe comme celui de Le Gall. Là, carrément, on disait non, à l'idée de rentabilité. Trop intelligente, peut-être.

– Vous êtes amer ?

– Je le suis d'autant plus qu'on se gargarise de mots tels que communication, création, diversification, et qu'on n'offre aucune solution vraiment neuve. Pour les gouvernements, quels qu'ils soient, il s'agit de tenir la télé en laisse, de la limiter. On craint qu'elle ne se développe trop. On a peur du grand méchant loup.

– Tous disent que la radio-télé est sous le contrôle du pouvoir, mais tout pouvoir est sous le contrôle de l'image qu'il donne. La télé et le pouvoir se mesurent, se défient. La palme reviendra à qui aura le moins peur de l'autre.

– Que dites-vous de ce que l'on appelle la création ?

– Création est devenue synonyme de fiction, style cinéma. Mais toute communication sociale réussie, même autogérée par les usagers, a besoin d'excellents professionnels de création, pour aider les gens à s'exprimer, pour faire émerger le dialogue. Une des tares de la situation est d'avoir réduit la télé au cinéma, quitte à faire crever cette méritante industrie. Les chiffres parlent : la radio-télé a déjà un chiffre d'affaires plus important que la culture, musée, théâtre, musique, monuments historiques compris. Ce chiffre va doubler, tripler, tandis que l'autre va sans doute stagner. Que va-t-il se passer ? Une usure, une dilapidation des arts traditionnels, ou directs (cinéma compris), une hémorragie provoquée par la diffusion tous azimuts ? Si l'on n'entreprend pas un effort parallèle pour le « soft », on aboutira à des canaux vides. Le satellite flottera dans l'éther comme un navire mort. Le programme sera devenu une denrée rare. A croire que Marconi n'a pas encore découvert Gutenberg. On confond l'audiovisuel avec un journal à jeter. Nous n'avons pas l'équivalent d'une bibliothèque, accessible, de sons et d'images, ces matières coûteuses, et donc rares. Il faudrait des stocks du répertoire utilisable plusieurs fois et par divers publics. Si la nouvelle loi ne vise que la distribution et la diffusion de sornettes, même parfaitement contrôlées, elle sera ratée. Une diffusion sans production, et une production sans artistes, c'est le vide. Victor Hugo aurait dit : Ouvrez une antenne, vous fermez la bouche aux poètes ».

Propos recueillis par
M. LA BARDONNIE.

Mardi 30 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Le grand studio.
Emission de J. Bardin et M. Legrand.
Avec Ray Charles, Michel Legrand, Rhoda Scott, etc.

21 h 40 Série : L'adieu aux as.
Réal. : J.-P. Decourt. Avec B. Pradal, M. May, C. Michu...
Les aventures rocambolesques et un peu naïves des premiers chevaliers du ciel.

22 h 40 Document : L'aventure des plantes.
Le contrat avec les insectes, de J.-M. Pelt et J.-P. Cuny.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : les Sentiers de la gloire.
Film américain de S. Kubrick (1957), avec K. Douglas, R. Meeker, A. Menjou, G. MacReady, W. Morris (N.).
En 1916, un général français qui veut affirmer sa renommée personnelle lance ses soldats dans une opération suicide contre une position allemande. Après le désastre, il fait accuser de lâcheté et condamner à mort trois hommes.
Terrible et violent réquisitoire contre la bêtise humaine et les fantoches guerriers, annonçant Docteur Folamour. *A vingt-neuf ans Kubrick affirmait sa maîtrise. La maison de distribution américaine ne voulut pas diffuser ce film en France (en raison de son sujet). Il sortit, enfin, en 1975.*

22 h Document : Les imperméables.
De J.-C. Boussard. Avec S. Pitoëff, F. Morhange et J. Verdier.
La société futuriste de l'an 2000 régie par les ordinateurs.

22 h 45 Document : Les enthousiastes.
« Composition abstraite 1964 », de Serge Poliakoff.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 30 Cinéma : « Fabiola ».
Film italien d'Alexandre Blasetti (1948), avec M. Morgan, L. Salou, H. Vidal, G. Cervi, E. Cegani, M. Girotti, F. Interlenghi.
Deuxième partie : *Rhual, le gladiateur gaulois, partage les épreuves des chrétiens persécutés, à Rome, sur ordre de l'empereur Maxence. Fabiola, la patricienne éprise de lui, le rejoint dans la foi en Jésus.*
Suite de meurtres, de supplices et de jeux du cirque dans une imagerie où domine le style religieux dit « saint-sulpicien ». Des séquences très spectaculaires rappellent le goût de Blasetti pour le mélodrame à l'antique.

21 h 50 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, **Dialogues** : Responsabilité sociale du scientifique, avec J. Rosa et H. Jamous.
21 h 15, **Musique de notre temps** : Paysage acousmatique : Ravel, Parmegiani, Lejeune, Redolfi.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Risques de turbulence ; Entretien avec Robert Pinget.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, **Concert** (donné au Grand Auditorium de Radio-France, le 5 février 1982) : « Concerto pour sept instruments à vent, timbales, batteries et orchestre à cordes » de Martin, « Métamorphoses pour vingt-trois cordes », de R. Strauss, « Symphonie nº 8 », de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique. Sol. : G. Vonin, A. Chevalet, F. Gauthier... J. Estournet, violon solo. Dir. : E. Krivine.
23 h, **La nuit sur France-Musique** : Musique de nuit, œuvres de Ravel, Beethoven, Rossini.
23 h 30, *Le jazz-club.*

Mercredi 31 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
Simone Signoret.
13 h Journal.
13 h 40 Un métier pour demain : Les techniciens du para-médical.
13 h 55 Mercredis-moi-tout.
Dessin animé ; 14 h 20, Pourquoi-comment ; 14 h 30, Gilles en vague ; 14 h 40, Télégramme ; 15 h, Contes fous, fous.
15 h 50 La belle santé.
Connaissance des circulaires.
15 h 55 Les pieds au mur.
Enquête : les enfants du divorce ; 16 h 30, Dessins animés ; 17 h 5, Fripes et frimousses ; 17 h 25, Les robinsons suisses ; 17 h 50, De la friture dans les lunettes.
18 h 25 1, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez comptez sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Tirage du Loto.
20 h 40 Deux siècles de ballets.
Emission d'Y. Mourousi en collaboration avec la télévison soviétique. Réal. J.-C. Delannoy à Leningrad, avec les solistes et le corps de ballet du Théâtre Kirov, dir. O. Vinogradov.
22 h 30 Magazine : Les grandes expositions.
Emissions de J. Plessis.
La peinture française du dix-septième siècle dans les collections américaines.
22 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Stade 2 midi.
13 h 45 Série : Les Maupas.
14 h Terre des bêtes.
Le poisson rouge : l'école de gardes-pêche du Paraclet, etc.
14 h 50 Dessins animés.
Mia-Mia O ; Wattoo-Wattoo ; Goldorak.
15 h Récré A 2.
Casper ; Méthanie ; Lippy le lion ; Zeltron ; La panthère rose ; Candy...
17 h 25 Les carnets de l'aventure.
Le Verdon : un paradis gazeux ; Fall Line : le ski extrême.
18 h Platine 45.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand échiquier.
De J. Chancel. Avec Angelo Branduardi et ses invités : Ivry Gitlis, C. Laure et L. Furey, Milva, F. Lodeon, A. Stivell, et d'autres...
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

17 h 30 Pour les jeunes.
Onze pour une coupe ; Brioche ; Coup double.
18 h 55 Tribune libre.
COLINAT (Comité de liaison interassociation pour la nature et l'environnement).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 30 Téléfilm : la Compagne de nuit.
Réal. G. Nelson (redif.).
L'enquête d'un producteur de télévision sur une actrice mystérieusement disparue.
21 h 40 Document : Hollywood fabrique de rêves.
Réal. I. Rosten.
22 h 30 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Matinales** : Clé pour comprendre les mutuelles ; Les Cambodgiens en France ; Moins cinq, avec Marcel David.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : Les âges de la vie (un monde sans âge ?) ; à 8 h 32, Marchés et marchands : Agriculteurs et marchands en Bretagne.
8 h 50, **Echec au hasard.**
9 h 7, **Matinée des sciences et des techniques** : Le traitement du continu dans l'Antiquité.
10 h 45, **Le livre, ouverture sur la vie** : Avec J.-P. Jovenaux et des animateurs des centres de loisirs de Marly-le-Roi.
11 h 2, **Instruments rares** : Recherches et évolution d'un facteur de clavecins, A. Sidey.
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama** : Spécial architecture.
13 h 30, **Magazine des jeunesses musicales de France.**
14 h, **Sons** : Crise du textile.
14 h 5, **Un livre, des voix** : « L'Astrée », d'H. d'Urfée.
14 h 47, **L'école des parents et des éducateurs** : La jeunesse des années 80.
15 h 2, **Le monde au singulier** : *L'actualité selon Paco Rabanne.*
15 h 45, **Archimedia** : Les grandes inventions.
16 h 45, **Contact.**
17 h, **Roue libre** : Le dit des énigmes.
17 h 32, **Libre parcours jazz** : Alain Pinsolle Trio.
18 h 30, **Feuilleton** : Les fiancés, d'après A. Manzoni.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **La science en marche** : La lumière.
20 h, **La musique et les hommes** : « La Cenerentola », de Rossini, au Grand Théâtre de Genève. Orchestre de la Suisse romande. Dir. musicale : N. Santi.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Risques de turbulence ; Entretien avec Robert Pinget.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Musiques pittoresques et légères.**
6 h 30, **Musiques du matin** : Œuvres de Mozart, Vivaldi, Schumann, Poulenc.
8 h 7, **Quotidien musique.**
9 h 6, **Musiciens d'aujourd'hui** : I. Stravinsky.
12 h, **L'amateur de musique** : folklore hongrois.
12 h 35, **Jazz.**
13 h, **Jeunes solistes** (en direct du studio 119) : Œuvres de Purcell, Caldara, Schubert, Roussel, de Falla ; avec E. Kock, soprano, W. Hoogewerf, guitare, R. Mac Coy, piano, C. Whitman, flûte.
14 h 4, **Microcosmos** : 14 h 10, Kaléidoscope ; 14 h 40, Le billet du jour ; 14 h 50, Les Ephémérides de la musique, œuvres de Monteverdi, Glück : 15 h 30, Le jeu et la bricole ; 15 h 40, Micro-Concert, œuvre de Souris : 16 h 5, Pêle-mêle infos ; Filigrane.
17 h 2, **Le jeu des miroirs.**
18 h 30, **Studio-Concert** (en direct du studio 106) : Œuvres de Schubert, Ravel, par H. Goraieb, piano.
19 h 38, **Jazz** : Où jouent-ils ?
20 h, **Les chants de la terre.**
20 h 30, **Concert** (en direct de l'Ancienne Université de Vienne) : « la Création », oratorio de Haydn ; par les Chœurs Schœnberg de Vienne Collegium Aureum, sol. A. Auger, G. Sima, P. Schreier, W. Berry, chef des chœurs, E. Ortner. Dir. G. Kuhn.
22 h 30, **La nuit sur France-Musique** : Musiques de nuit, œuvres de Liszt, Dvorak ; 23 h 30, Revue musicale, œuvres de Debussy, Franck.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 31 MARS

– *M. André Labarrère*, ministre chargé des relations avec le Parlement, est invité à l'émission « Face au public » sur France-Inter, à 19 h 15.

Bonheurs et malheurs des éditeurs « en région »

Plus d'une trentaine d'éditeurs installés en province sont présents au Salon du livre de Paris. Ils gèrent pour la plupart des maisons de petite taille, et la location d'un emplacement au Grand Palais est pour eux un sacrifice financier important qu'aucune subvention n'allège. Pourtant, les responsables locaux ont la possibilité d'encourager les éditeurs soit par des subventions, soit en incitant les bibliothèques à acheter les ouvrages, ou encore en suscitant une effervescence culturelle autour de ces maisons qui sont, d'une manière ou d'une autre, des ambassadrices de leur région. Jusqu'à présent, ces encouragements ont été plus verbaux que concrets. Avec l'application de la loi sur la décentralisation, les autorités locales ne pourront plus se réfugier derrière la critique le l'« impérialisme parisien », souvent dénoncé il est vrai avec raison, pour justifier une certaine passivité.

A Paris, on vous le répète : hors de la rive gauche, point de salut pour les éditeurs. C'est dans la capitale que se concentrent les maisons prestigieuses, les organismes de distribution, et les medias qui battent le tam-tam de la renommée. Bref, les maisons de province sont les parents pauvres de la famille.

Pauvres ? C'est vrai pour Xavier d'Arthuys, trente-trois ans, fondateur des Editions du Chiendent en pays catalan. Ses premiers livres sentaient le bricolage, la fabrication à l'économie. Cet ancien directeur littéraire d'une maison d'édition aujourd'hui disparue quitte Paris en 1976 pour les Pyrénées-Orientales. « *J'avais besoin*, dit-il, *de retrouver mes racines.* » De se les inventer, serait plus exact : il a vécu une partie de son enfance à Sucre (Bolivie). Fils d'une mère bolivienne et d'un père français. « *Dans la capitale*, avoue-t-il, *je n'ai pas connu la moitié de la centaine d'auteurs que j'ai publiés. J'ai voulu quitter cette production « aveugle.* » A Marcevol (Pyrénées-Orientales), il a rejoint le camp des « *maquignons de village* », à l'opposé, dit-il, « *des grossistes de Rungis* ». Il a le temps de se promener, de discuter avec ses auteurs, d'aller voir les libraires de sa région, de rencontrer les lecteurs.

Il a publié douze titres en quatre ans. Il a déniché des auteurs du cru, de ceux qui ont gardé en mémoire l'histoire de leur terre. Xavier a déjà un best-seller : *Quand on avait tant de racines*, d'Adrienne Cazoilles, vendu à onze mille exemplaires dont plus de la moitié dans les Pyrénées-Orientales. Des gens qui jamais ne lisaient ont ouvert ce livre qui parle de leurs pays. *Vous avez la mémoire courte*, qui raconte la tragique épopée des républicains qui, fuyant l'Espagne de Franco, se retrouvèrent « indésirables » en Roussillon, atteint déjà six mille exemplaires.

Xavier d'Arthuys a plein de projets. Leur réalisation rapide dépend... de la préfecture. Depuis un an, il attend vainement le déblocage d'une prime à la création d'emploi d'initiative locale pour embaucher deux personnes...

∴

Alain Schrotter, directeur des Editions de Civry installé à Dijon, considère sa maison comme « *un agent de développement important de la culture et de l'expression populaire en Bourgogne* ». Il a tenu à le faire savoir et à faire des propositions aux responsables de sa région : pas de réponse... Les banques du lieu ne comprennent pas mieux la spécificité du métier d'éditeur. La presse nationale reste muette, y compris sur les livres qui sortent du régionalisme. En revanche, grâce à la presse locale qui soutient ses ouvrages, il est assuré de vendre un minimum d'exemplaires.

Sa maison n'a que trois ans d'existence et cinquante titres figurent déjà à son catalogue. « *Nous avons mis sur pied*, dit-il, *onze collections.* » Histoire sociale, régionale, Mémoires. « *Je recherche l'histoire populaire, brute, authentique, contée par les intéressés.* » Alain Schrotter ne décolère pas : « *Les subventions vont aux écrits d'universitaires. L'Université serait-elle le porte-parole exclusif de l'expression populaire ?* » Et pourtant la *Terre de Voeuillot*, de Paul Meunier — apporté par Maurice Clavel, — le *Journal de guerre d'un ouvrier creusotin* — un carnet anonyme, — sont des témoignages de première main, qui fleurent bon la vérité.

Régional, certes. Mais Alain Schrotter se veut aussi éditeur à diffusion nationale. Son roman catastrophe, *1984 : les trois mois qui vont bouleverser le monde*, de Pierre-Jean Moatti, un ancien préfet de région, part à la cadence de mille exemplaires par semaine. Il lance une collection de littérature générale avec un gros roman de quatre cent cinquante pages tiré à quatre mille exemplaires, *les Nœuds d'argile*, de Lucette Desvignes. Un premier roman qui a du ton, une présence.

∴

Jean-Paul Gisserot, qui dirige les Editions Ouest-France, compte, lui, aborder la littérature générale d'ici trois ans. « *Nous avons désormais*, dit-il, *la logistique nécessaire.* » A Ouest-France, le stade artisanal est depuis longtemps dépassé. Née en 1976, cette maison a publié quatre cents titres (deux cent quatre-vingt-dix monographies, cent dix livres). Elle sort une centaine de nouveautés et produit deux millions d'exemplaires par an. Premier éditeur de province, les Editions Ouest-France vendent sur tout le territoire.

Ses best-sellers : une monographie du Mont Saint-Michel (trois cent mille exemplaires en cinq langues) et un ouvrage sur les champignons (plus de cinquante mille exemplaires). Il possède dix-neuf collections qui vont des guides et des ouvrages de nature aux études historiques. Il lance une *Histoire de la Bretagne* en dix volumes. Six cents auteurs, dont la moitié sont des universitaires, collaborent aux Editions Ouest-France.

∴

Hubert Nyssen, fondateur d'Actes Sud, est installé, lui, au Paradou. « *Aucun rapport*, explique-t-il, *avec le paradis. En provençal, le paradou signifie moulin à foulon, pour le foulage du drap.* » Adieu Paradis, vive Actes Sud, née en 1979, déjà mère de trente-trois titres ! Hubert Nyssen est « entré » en édition pour « *publier les ouvrages qu'il aurait aimé écrire lui-même* ». Cela ne l'empêche pas de mettre la main à la plume : son troisième roman (*Des arbres dans la tête*) sortira à l'automne chez Grasset. Hubert Nyssen est un homme heureux. « *Au Paradou, nous travaillons sans stress. Nous faisons l'économie de l'oppression qu'exerce le goût du jour.* »

Mais cette indépendance se paie en frais de transports accrus, en notes coûteuses de téléphone, et de l'indifférence relative des médias nationaux.

Cette maison a abandonné l'idée de collection qui fait « *autorité sur le livre qui l'héberge* ». On préfère le coup au cœur, le texte rare. Tous les genres (essai, poème, nouvelle, roman, etc.) sont abordés. La plus « grosse » vente d'Actes Sud est un récit de Pierre P..., « établi » par Anne-Marie Roy, *Pierre, pour mémoire* (cinq mille exemplaires), puis viennent une étude historique de Norbert Rouland, *Rome démocratie impossible ?* (trois mille exemplaires) et un essai de Didier Nordon *Les mathématiques pures n'existent pas !* (trois mille exemplaires). Aujourd'hui, Hubert Nyssen compte beaucoup sur *Baleine*, de Paul Gadenne, un « *texte éblouissant* », dit-il.

Actes Sud abandonne le régime de la S.A.R.L. pour se constituer en coopérative.

Proche voisine d'Actes Sud, Pandora a été créée à Aix-en-Provence, en 1978, par le poète Jean-Paul Guilbert et les frères Bernard et Jacques Bonnet. Pandora est résolument orientée vers la littérature étrangère, avec une préférence marquée pour les auteurs scandinaves. Sur le stand, Dominique Camus parle avec chaleur du dernier-né, *Musique d'un puits bleu*, un roman de Torborg Nedreas, traduit du suédois par Régis Boyer pour la collection « Domaine nordique ». Parmi les trente titres qui figurent au catalogue de cette maison, on relève les noms de Bruno Schulz, Emmanuel Swedenborg, Max Aub, Pierre-Jean Jouve, Sciascia, Dumezil, Caillois, etc. Son grand succès ? Un roman historique du Finlandais Mika Waltari, *les Amants de Byzance*, vendu à plus de vingt mille exemplaires.

∴

Dans le hameau de l'Hérault où les Editions Verdier ont élu domicile, il n'y a même pas un café. Autant dire que le travail éditorial n'est pas perturbé par la « distraction ». Devant « *la crise idéologique et politique* », leurs quatre fondateurs ont voulu remonter aux sources, et publier un certain nombre de textes qu'ils étudiaient. Avec un capital de 20 000 francs, ils ont créé leur maison en 1979. « *Il fallait être innocent*, avoue l'un des quatre animateurs, Gérard Bobillier. *Mais nous avons compensé l'absence de capital par le travail militant. Nous sommes condamnés à réussir parce que nous ne pourrions faire autre chose.* »

La nécessité a porté ses fruits : dix-huit titres ont été publiés. Verdier veut atteindre huit à dix titres par an à l'avenir. Leur cheval de bataille est une collection de philosophie hébraïque, « *Les dix paroles* », avec une nouvelle traduction du *Zohar* (trois mille exemplaires vendus en six mois) et le *Guide des égarés*, de Maïmonide (cinq mille exemplaires). A leur catalogue, on trouve aussi un texte inédit de Joë Bousquet, *Papillon de neige*, l'étude de Carlo Guinzburg, *les Batailles nocturnes*, et les *Essais hérétiques* sur la philosophie de l'histoire de Jan Patocka. N'y figurent qu'un roman et un recueil de poésie.

« *Pour les livres qui ne peuvent espérer une vente au-dessus de dix mille exemplaires*, dit Gérard Bobillier, *nous nous battons plus que les grands éditeurs parisiens.* Par exemple, l'énorme essai d'Henri Meschonnic, *Critique du rythme*, qui paraît. « *Gallimard ne voulait pas le sortir pour des raisons économiques* ». Gérard Bobillier ne ressent pas d'antagonisme entre Paris et la province. Mieux, « *nous commençons à sentir un intérêt autour de nous* », conclut-il.

BERNARD ALLIOT.

L'art de la nouvelle

(Suite de la première page)

Duplicités des attitudes, équivoque des sentiments, faux-semblants des circonstances... Ici l'analyse et l'illustration du réel reposent sur le pouvoir, voulu ou non, du mensonge et de la tromperie ; l'imagination — notamment dans les aspirations amoureuses — sert de trompe-l'œil rassurant à un esprit inquiet, à une sensibilité en alarme, qui, tôt ou tard, trouvent une vérité accusatrice dans un miroir qui cesse d'être complice ou flatteur. Epreuves de sincérité à l'heure où tombent les masques et les déguisements.

Ainsi en est-il pour l'enfant contrainte à mentir dans le but de s'affirmer ; pour la femme qui, lasse d'avoir trop attendu un amant, ne trouve plus rien à lui dire ; pour l'homme de soixante ans qui se rajeunit dans l'espoir de séduire un jeune garçon, lequel est déçu de le trouver trop jeune pour céder à ses avances ; pour le mari qui se croit aimé et découvre son infortune dans des brouillons de lettre ; pour la femme qui, à force de vouloir prendre au piège un époux jaloux et provocateur, trouve l'occasion propice à lui être infidèle ; ou encore, dans l'un des plus beaux récits de l'ouvrage, pour cet énigmatique maître d'hôtel dont une petite fille va faire un complice avant de percer le secret de ses mœurs et de devenir son témoin inquisiteur, narquois et défiant.

De nouvelle en nouvelle, le regard aigu de l'auteur établit une corrélation profonde entre les faits, les réminiscences, les projections de l'imagination ; Diane de Margerie saisit l'instant vécu, revécu ou prévu sans rien perdre des résonances intérieures, souvent déterminantes, qu'il provoque, a provoqué ou ne manquera pas de provoquer. Sur la portée du destin de chacun de ses personnages, tracée d'une main ferme, elle jette, en point d'orgue, le moment où tout bascule, se défait, s'esquive ou se corrige, et cela sans un mot de trop, sans une fausse note.

Ainsi ce recueil exprime-t-il les moments privilégiés de la vie avec une sorte d'ardeur sensuelle (la découverte d'un paysage, la contemplation d'un oiseau, la perception d'une odeur...) dans le même temps qu'il retrace les cheminements obscurs de l'âme conduite vers la révélation d'un certain échec : le progressif étouffement du bonheur, l'éveil de la jalousie, la mise en question de l'être aimé, la désaffection pour les autres...

On appréciera *Duplicités* comme une véritable réussite d'écrivain et comme l'illustration heureuse et singulièrement attachante de l'art de la nouvelle. Celle-ci s'impose comme un miroir révélateur où s'inscrivent les poignantes trahisons de la vie avec leur suite de tristes sortilèges. La morale implicite de *Duplicités* fait aussi sa rigueur et sa beauté.

PIERRE KYRIA.

★ *Duplicités* de Diane de Margerie ; nouvelles, Flammarion, 160 p., 50 F.





CARNET

Naissances

— Daniel Charles BRONIATOWSKI a la joie d'annoncer la naissance de
David André,
le 24 janvier 1982.
2646 Fairmount Boulevard,
Cleveland Heights (Ohio) U.S.A.

— M., Mme Philippe DANCET, née Hélène Burdin, et Romain ont la joie d'annoncer la naissance de
Jean Christophe,
à Annecy, le 18 mars 1982.
25, rue Buisson-Rond,
Barberaz,
73000 Chambéry.

Mariages

— Rita HERMON
et
Jean-Didier BELOT
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré à Paris, le 18 février 1982.

— M. J.-A. LENOIR et Mme J.-A. LENOIR, née Merciérioudel, prient d'annoncer le mariage de leur fille
Maria-Neige
avec
M. Ford BOWDEN,
célébré le 30 décembre 1981, à Calgary (Alberta).

Décès

JEAN-RENÉ DUPRAT

Mme Jean-René Duprat,
M. et Mme Michel Née et leur fils Dominique,
Mme Maria Mathieu, sa sœur,
La famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Jean-René DUPRAT,
survenu subitement dans sa soixante-quatorzième année.

L'incinération aura lieu le vendredi 2 avril, à 15 h. 30, au columbarium du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes, mais des dons peuvent être faits à l'AREMCAR, hôpital Henri-Mondor, 94010 Créteil, à l'attention du docteur Gaudeau.
26, avenue Paul-Vaillant-Couturier,
94400 Vitry-sur-Seine.
74, rue Dunois,
75646 Paris Cedex 13.

[Jean-René Duprat était né à Paris le 17 juillet 1908. Ayant collaboré au « Temps » durant six ans avant la guerre, il était entré au « Monde » le 7 décembre 1944. Il avait pris sa retraite anticipée le 1er juin 1973, après de graves ennuis de santé. Il a succombé dimanche à une crise cardiaque dans la maison nivernaise, où il s'était retiré. Pour avoir œuvré au « marbre » de la rue des Italiens durant une dizaine d'années, nous pouvons témoigner de la loyauté et de la gentillesse extrêmes, en dehors de sa compétence technique, qui animaient Duprat.

Sous sa rondeur humaine, Duprat montrait un esprit très sain qui reflétait sa fort jolie culture. C'est ce compagnon si sensible, c'est cet homme de cœur que nous pleurons aujourd'hui, en nous inclinant devant le chagrin de sa fille Hélène, collaboratrice de notre service sténographique, à laquelle « le Monde » adresse ses condoléances émues. — O.M.]

HENRI FAYOL

Mme Nadine Picard-Fayol
a la très grande peine d'annoncer le décès de
M. Henri FAYOL,
fondateur de Christian Dior S.A.,
ancien président du comité statutaire,
de la commission des prix
et
membre de la commission
économique générale du conseil
national du Patronat français,
commandeur
de la Légion d'honneur,
survenu le 25 mars 1982, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques auront lieu le 30 mars 1982, dans la plus stricte intimité.

[Né le 30 janvier 1899 à Paris, Henry Fayol, après avoir passé une licence ès sciences, a commencé sa carrière comme directeur des Forges de Strasbourg (1920). Passe chez Félix Potin (1923). Il participe dès l'âge de vingt-cinq ans à la création, à Prague, du Comité international de l'organisation scientifique devenu aujourd'hui Conseil mondial de Management. En 1926, il fonde le Comité national de l'organisation française, dont il assurera, quarante ans plus tard, la présidence, puis, la présidence d'honneur.

Directeur des Aciéries de Pompey (1932), puis de Davum (1936-1940), il est pendant la guerre, répartiteur de l'acier (1940-1942). Cogérant du Comptoir de l'industrie cotonnière (1944-1953), il est également président de la commission des prix du Patronat français (1945-1970).

Il devient en 1963, P.-D. G. de Bendix Home Appliances - France et, en 1969, P.-D. G. de la société de parfums Christian Dior, qu'il a fondée.

Pendant toute sa vie professionnelle, Henri Fayol restera toujours attentif au développement de méthodes d'organisation et de direction en tant que facteur du progrès économique et social.]

— Le président,
Les membres du conseil d'administration et de la direction du Comité national de l'organisation française (CNOF),
ont la tristesse de faire part du décès de
Henri FAYOL,
commandeur
de la Légion d'honneur,
survenu le 25 mars 1982.
CNOF :
110, rue de Lille,
75007 Paris.

— Mme Jacques Bachelez,
Et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux et père,
M. Jacques BACHELEZ,
survenu le vendredi 26 mars 1982.
Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly (1, rue de l'Eglise), le mercredi 31 mars, à 13 h. 30.

Georgette Blaquière,
Claude et Marie-Cécile Révol-Buisson, et leurs enfants,
Geneviève et Martine Blaquière,
Mme André Blaquière,
Mme Henri Perry,
M. et Mme Claude Blaquière et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Bachellier et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Jean-Paul BLAQUIERE,
Contrôleur général adjoint
à la Direction de l'équipement
d'Electricité de France
entré dans la lumière de la résurrection, le 29 mars 1982, à l'âge de soixante ans.

Ils invitent à partager leur prière et leur espérance.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame-de-la-Résurrection (avenue Docteur-Schweitzer, 78150 Le Chesnay), le mercredi 31 mars, à 15 h. 45.
L'inhumation aura lieu ultérieurement, dans l'intimité familiale.
Ni fleurs ni couronnes.
Des dons pour la Campagne contre la faim dans le monde.
23, avenue Jeanne-Léger,
78150 Le Chesnay.
« Heureux les artisans de paix, ils seront appelés fils de Dieu »
(Matt., V, 9.)

— Le directeur,
Le personnel de la Direction de l'équipement d'Electricité de France,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Jean-Paul BLAQUIERE,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
contrôleur général adjoint,
survenu le 29 mars 1982.

— Le colonel (E.R.) Charles-A. Chandessais,
M. et Mme Claude Chaumet, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Claude Michaut, leurs enfants et leur petite-fille,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Charles CHANDESSAIS,
née Marie-Antoinette Loiseau,
survenu à Paris, le 28 mars 1982.
Un service religieux sera célébré ultérieurement à Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.
28, rue d'Assas,
75006 Paris.

— Mme Demany,
son épouse,
Laurent, Didier et Pascale Demany, ses enfants,
Le docteur et Mme Jacques Serane, ses sœur et beau-frère,
Les familles Bellanger, Fonteix et Serane,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Serge DEMANY,
ingénieur,
survenu le 26 mars 1982, à l'âge de soixante et un ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 1er avril 1982, à 14 heures, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes (27, rue d'Armaillé, Paris-17e), sa paroisse, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse (3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e).
75 ter, avenue de Wagram,
75017 Paris.

— La direction,
Et le personnel des Blanchisseries de Grenelle et Simon,
Des Etablissements Dubix-de Souza,
Garnier-Loridan-Bell,
La Centrale Linière,
La SCEGOR,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Serge DEMANY,
ingénieur de l'Ecole centrale,
chevalier de la Légion d'honneur,
président-directeur général
de la Blanchisserie de Grenelle,
président-directeur général
de la Blanchisserie Simon,
administrateur
des Etablissements Dubix - de Souza,
Garnier-Loridan-Bell,
La Centrale Linière, la SCEGOR,
conseiller
de la
succursale de la Banque de France
à Boulogne-Billancourt,
membre
de la
Chambre de commerce et d'industrie
de Paris,
président de l'Association européenne
des constructeurs
de matériel de blanchisserie
et nettoyage à sec (E.L.M.O.),
ancien président
du Rotary-Club (Ouest de Paris),
ancien administrateur
de la
Linen Supply Association of America
à Hallendale (Florida),
survenu le 26 mars 1982, dans sa soixante et unième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 1er avril 1982, à 14 heures, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes (27, rue d'Armaillé, Paris-17e), sa paroisse, et seront suivies de l'inhumation au cimetière du Montparnasse (3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e).
Le présent avis tient lieu de faire-part.
14, rue Rouget-de-Lisle,
92130 Issy-les-Moulineaux.
75 ter, avenue de Wagram,
75017 Paris.

— M. et Mme Victor Girard et leurs enfants,
M. Maurice Jegouzo,
ont la douleur de faire part du décès de
Mlle Anne GIRARD,
survenu le 21 mars 1982, dans sa vingt-troisième année.
1, route de Versailles,
78430 Louveciennes.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Louis GRODECKI,
professeur émérite
à l'université de Paris-Sorbonne,
président du comité international
du « Corpus Vitrearum »
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu à Paris, le 28 mars 1982, dans sa soixante-douzième année.
De la part de :
Mme Louis Grodecki, née Gauchery,
Sa famille,
Et de ses amis.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas (Paris-5e), le jeudi 1er avril, à 10 h. 30.
L'inhumation aura lieu au cimetière d'Hourichemont (Cher), le même jour, à 15 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
76, boulevard Saint-Michel,
75006 Paris.

— Villefranche - sur - Saône, Grenoble.
M. Paul Lamour, son époux,
Pierre et Françoise Corbet,
Pierre François,
Jean et Yvonne Laurent,
Jean-Paul et Marie-Claude Nique, ses enfants,
Hubert, Axel et Gérald Nique, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa soixante-treizième année, de
Mme Paul LAMOUR,
née Eliane Duramou,
survenu à Villefranche-sur-Saône, le 28 mars 1982.
Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Pierre de Villefranche - sur - Saône, le mardi 30 mars 1982, à 15 heures.

— M. et Mme Alain Gheerbrant,
Mlles Judith et Hélène Legris,
Les familles Stodulski et Borovski,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Adam LIPSZYC,
née Ruta Stodulska,
leur mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et tante,
survenu le 27 mars 1982.
Les obsèques auront lieu le jeudi 1er avril. On se réunira au domicile, 74, rue du Faubourg-Saint-Antoine (Paris-12e), à 15 h. 45, ou à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 16 h. 15.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Raoul-Sam Lokiec et leur fille,
Mme E. Léon et ses enfants,
Ses parents, alliés,
Et tous ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de
Lucie LOKIEC,
née Gam,
survenu le 26 mars 1982.
68, avenue Simon-Bolivar,
75019 Paris.

— M. et Mme François Perrot, ses enfants,
Agnès, Odile et Cécile, ses petites-filles,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Emile MAUREL,
ingénieur
des Arts et Manufactures,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 28 mars 1982, à l'âge de quatre-vingts ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 31 mars, à 15 h. 30, en l'église de Saint-Vit (Doubs).
32, allée des Haras,
92420 Vaucresson.
5, rue du Moulin-du-Pré,
25410 Saint-Vit.

— Mme Pierre Patier, née Françoise Baguet, son épouse,
M. et Mme François Patier et leurs enfants,
Mlle Anne Sylvie Patier,
M. et Mme Michel Denisot et leurs enfants,
Mme Anne-Marie Baguet,
ont la tristesse d'annoncer le décès subit de
Pierre PATIER,
professeur,
survenu à Baden-Baden le 21 mars 1982.
Les obsèques ont été célébrées le 24 mars, à Déols (Indre).
47, rue Bargue,
75015 Paris.

— Nous apprenons le décès de
M. Robert RABIER,
président
de la
Fédération nationale de l'hôtellerie
française.

[Né le 12 mai 1919 à Paris, Robert Rabier a milité pendant trente-six ans pour la défense de la profession hôtelière. Fondateur en 1973 du Syndicat national de l'hôtellerie familiale, il accède à la présidence de la Fédération nationale de l'hôtellerie française à la fin de l'année 1979. Il présidait, par ailleurs, la Caisse nationale de retraite de l'industrie hôtelière.]

— Le grand rabbin et Mme Jacob Kaplan,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme J. Raab, leurs enfants et petites-filles,
Mme Mouchenick Schmerkine,
Les enfants et petits-enfants,
Les familles Kaplan, Gauvert et Ledermann,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme David SCHMERKINE,
née Rachel Kaplan,
dans sa quatre-vingt-huitième année.
Les obsèques auront lieu au cimetière de Bagneux, le mercredi 31 mars, à 11 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs, ni couronnes.

— Etty, son épouse,
Jacques et Rosy, ses enfants,
Sa fidèle Marceline,
Et Jean-Pierre,
éprouvent un immense chagrin à faire part de la mort de
Bernard WOLINER,
ingénieur agronome
(école de Grignon, promotion 1918),
survenue le samedi 20 mars 1982, dans sa quatre-vingt-troisième année.
« Mon équité a été mon manteau. »
(Job, XXIX, 14.)
« Domaine du Deven »,
81240 La Bastide-des-Jourdans,
55, rue de Varenne,
75007 Paris.

Anniversaires

— Le 31 mars 1981, si brutalement
Henri TAOUREL
nous a quittés.
Que ceux qui l'ont aimé joignent aujourd'hui leurs pensées aux nôtres.

Messes anniversaires

— Pour l'anniversaire de la mort subite de
Mme HAYAUX du TILLY,
née Solange Chodron de Courcel,
une messe sera célébrée le lundi 12 avril 1982, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, sa paroisse, à 19 heures.
Que ceux et celles qui l'ont connue et aimée et qui seraient empêchés d'y participer, s'y unissent par la pensée et la prière.

DÉCENTRALISATION

Paris est-il un département comme les autres ?

M. Gaston Defferre saisit le Conseil d'État

Coup de théâtre le lundi 29 mars à l'Hôtel de Ville : dans une lettre adressée à M. Jacques Chirac, M. Lucien Vochel, préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris, lui a demandé, en effet, de *« suspendre la séance du Conseil de Paris, réunie en formation de conseil général »* et *« de reporter la session prévue »* l'après-midi. M. Vochel, qui avait pourtant lui-même convoqué cette réunion de l'assemblée départementale, écrit à propos de l'application de la loi de décentralisation à la capitale : *« Il est apparu nécessaire à monsieur le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, d'obtenir du Conseil d'Etat une interprétation des textes récemment votés, du fait de l'échelonnement du passage au droit commun, différent à Paris par rapport aux autres départements. »* La séance du conseil général du département de Paris n'avait alors plus de raison de s'ouvrir.

M. Chirac a donc obtenu gain de cause. Le département de Paris est en effet au centre d'un « imbroglio » juridique créé par l'interprétation divergente du ministère de l'intérieur et de la mairie de Paris à propos de la loi de décentralisation (*le Monde* du 26 mars). Cette loi doit-elle s'appliquer au département de Paris (art. 104) comme le réclament les amis de M. Chirac ? Ou doit-on « différer » son application en attendant le nouveau statut de Paris (art. 107) comme l'estime l'entourage de M. Defferre ? Entre les deux parties, les discussions sur cette interprétation de la loi sont particulièrement « serrées » depuis le mois de février dernier.

Aucun terrain d'entente n'ayant été trouvé, M. Chirac avait demandé à M. Defferre de saisir le Conseil d'Etat, conseiller juridique du gouvernement, en précisant bien *« qu'il ferait siennes les conclusions de la Haute Assemblée »*.

Passant outre, M. Vochel convoque le conseil général de Paris pour le lundi 29 mars. Dans une lettre au préfet de région, le maire de Paris souligne que cette séance pourrait être entachée d'irrégularités, car elle ne tient pas compte de certaines dispositions prévues par la loi de décentralisation. Pas de réponse de M. Vochel. Finalement la situation s'est débloquée le samedi 27 mars. Ce jour-là, en effet, le préfet de Paris, représentant le gouvernement, et M. Chirac se sont rencontrés, sans rien régler cependant. Ce n'est que dans la soirée, seulement, que M. Chirac a reçu la lettre qu'il a lue à l'ouverture de la séance du conseil de Paris, lundi. Lecture effectuée dans le plus grand silence, les élus socialistes et communistes s'abstenant alors de tout commentaire.

Dans une « déclaration » distribuée à la presse, après lecture de la lettre de M. Vochel, M. Georges Sarre, président du groupe socialiste à l'Hôtel de Ville, affirme : *« A Paris, il s'agit d'un conseil général pas comme les autres et la preuve la plus évidente en a été récemment fournie avec les élections cantonales, qui concernaient la moitié de l'ensemble des départements français sauf Paris. »* Il ajoute : *« Tant d'empressement pour appliquer un texte que le maire de Paris a tant combattu me laisse sceptique. »* Enfin il conclut : *« Les dispositions concernant Paris sont précises et claires ; dès aujourd'hui sont abolies les tutelles sur les actes administratifs et budgétaires, et au plus tard dans six mois, le transfert des pouvoirs du préfet au maire et au président du Conseil de Paris dans les conditions du droit commun sera organisé par une loi modifiant l'actuel statut de Paris. »* En montant ainsi aux créneaux, M. Sarre ne tient, apparemment, pas compte de la décision que vient de prendre M. Defferre de demander l'avis du Conseil d'Etat pour trancher ce différend administratif avec la Ville. *A contrario*, le président du groupe socialiste condamne donc l'initiative du ministre de l'intérieur.

Que va faire la Haute Assemblée ? Ou elle donne raison au maire de Paris, et il faudra alors appliquer la loi de décentralisation à la capitale. Ou elle suit M. Defferre, et il faudra alors attendre le nouveau statut de Paris pour « décentraliser le pouvoir à Paris ».

Toujours est-il que cette passe d'arme juridique (mais non dépourvue d'arrière-pensées politiques) entre l'Etat et la Ville est désormais publique. M. Defferre n'aurait-il pas pu éviter de donner un tel écho à cette affaire en saisissant en son temps le Conseil d'Etat ?

Quoi qu'il en soit, cette « querelle » risque de précipiter la rédaction du nouveau statut de Paris, dont la présentation par le gouvernement mettrait fin à toute discussion sur l'application de la loi de décentralisation à la capitale. Enfin à la suite du report de la séance du 29 mars ne faut-il pas se poser la question de savoir si, dans sa forme actuelle, le conseil général de Paris n'est pas mort ? Car, finalement, le délai sera bref entre l'avis rendu par le Conseil d'Etat et la rédaction du nouveau statut de Paris, qui doit être fin prêt, selon la loi, *« dans un délai de six mois »*.

La sécurité dans la capitale

Cette affaire une fois renvoyée à la Haute Assemblée, Mme Edouard Frédéric-Dupont (R.P.R.), adjoint au maire, et Bertrand Delanoë (P.S.) ont alors demandé, une nouvelle fois, au préfet de police, ce qu'il comptait faire pour améliorer la sécurité dans la capitale. Après s'être félicité du *« développement de la lutte contre les cambriolages »*, M. Jean Périer, préfet de police, a annoncé l'ouverture en 1982 de douze nouveaux postes de police à Paris. A propos des effectifs de gardiens de la paix en service dans la capitale, M. Périer a précisé, sans citer de chiffres, que les nouveaux policiers prévus par le gouvernement seraient opérationnels en 1983. Pour cette année, 357 gardiens ont pris leur fonction pour remplacer des effectifs disparus. *(Lire page 11.)*

Commentant ces propos, M. Chirac estime que l'on assiste *« à la répartition de la pénurie »*, et il demande : *« Combien de nouveaux gardiens seront à la disposition de la préfecture de police pour assurer la sécurité des Parisiens en 1982 et 1983, compte tenu des réductions d'horaires, des mutations, et des départs à la retraite ? »*. Applaudissements sur les bancs du R.P.R. et de l'U.D.F.). Violente réplique de M. Périer : *« Le nombre des policiers n'est pas la seule question pour assurer la sécurité dans la capitale. La façon dont ils sont utilisés est aussi importante que leur effectif. »* (Applaudissements sur les bancs communistes et socialistes). Un débat qui est loin d'être clos.

JEAN PERRIN.

TÉLÉMATIQUE

Le paiement par « carte à mémoire » va être expérimenté dans trois villes françaises

Lyon. — Un nouveau domaine est en train de s'ajouter à tous ceux que la colonisation télématique a déjà commencé de bouleverser, celui des échanges financiers. D'abord pondérale, puis scripturale, la monnaie s'apprête à devenir électronique, billets, pièces et chèques faisant place, dans toutes les transactions, à une simple carte plastifiée. De Caen à Lyon, le ministre des P.T.T., M. Louis Mexandeau, est allé présenter, lundi 29 mars, les premières expériences de « paiement par carte à mémoire », qui commenceront en mai dans ces deux villes ainsi qu'à Blois et qui vont intéresser dans un premier temps cent vingt mille titulaires de comptes bancaires et postaux.

Bientôt, plus besoin d'argent ?

De notre envoyé spécial

A l'origine, l'idée de ce nouveau mode de paiement est d'essence bancaire. Les établissements financiers, victimes du succès qu'ils ont cherché en d'autres temps, croulent sous une gestion de chèques de plus en plus lourde. Il en sera émis trois milliards cette année (dix fois plus qu'en 1967), la moitié d'entre eux d'une valeur inférieure à 100 francs. Or on affirme que le traitement d'un chèque coûte 7 à 8 francs. D'où la recherche d'un substitut plus économique que les banquiers allaient trouver dans l'électronique, d'abord avec la carte de crédit simple, puis en transformant celle-ci, dans une deuxième étape, en un véritable ordinateur miniature. Quatorze groupes bancaires et les Chèques postaux se sont ainsi unis dans un groupement d'intérêt économique (G.I.E.) pour lancer, sur une grande échelle, cette forme radicalement nouvelle de relations financières, la Direction générale des télécommunications fournissant pour sa part le support technique (1).

La carte à mémoire permet de s'affranchir de toutes les phases scripturales de l'échange, en faisant appel à la fameuse « puce », un microprocesseur qui renferme, sur quelques millimètres carrés, toutes les données d'identité bancaire du porteur, y compris un numéro de code secret, et qui porte, de plus, trace d'un certain capital. Lors d'un achat, la carte est glissée dans une machine spéciale qui débite automatiquement le « pouvoir d'achat » du montant de la somme en cause, et qui garde en mémoire l'opération pour en rendre compte directement, par fil, à la banque du commerçant, lequel transmet ensuite, par le même moyen, ses données, pour compensation, à la banque de l'acquéreur.

Simplification et sécurité

Aux yeux de ses promoteurs, la carte à mémoire ne fera que des heureux. Le commerçant verra disparaître ses monceaux de bordereaux, sa tenue de caisse sera simplifiée, ses garanties de sécurité (comptes non approvisionnés, transferts de fonds), accrues, le caractère interbancaire du système lui permettant, en outre, de conserver toute liberté de choix de son intermédiaire financier. Les banques en retireront une réduction de leurs charges de gestion, une amélioration du service rendu au public et un renforcement de la sécurité des moyens de paiement.

Enfin, pour l'usager, la carte à mémoire sera, dans un premier temps, une espèce de « super-Carte bleue », qui lui épargnera les paperasses et signatures actuelles — mais lui imposera un plafond de dépenses. A terme, elle deviendra un moyen de télépaiement intégral, lorsque la télématique sera entrée dans les foyers français ; sans sortir de chez lui, l'usager pourra acheter et payer des biens et des services, faire débiter son compte bancaire, contrôler les montants de ses dépôts. Cela, c'est pour demain, ou presque : une expérience de cet ordre va bientôt commencer à Vélizy, dans la banlieue parisienne, pour deux cent cinquante clients des Chèques postaux et cinquante de la Banque régionale d'escompte et de dépôt. « *A terme*, a dit M. Mexandeau à Lyon, *on peut donc espérer voir une carte de structure unique utilisée aussi bien pour payer ses achats, son essence, sa place de cinéma, pour téléphoner d'une cabine publique ou pour effectuer toute opération bancaire à partir de son domicile. C'est en cela notamment que réside l'intérêt considérable de la carte à mémoire française.* »

Ce faisant, le ministre a levé un coin du voile sur l'enjeu industriel lié à la carte à mémoire, dont l'intérêt dépasse le cadre de nos frontières : le « G.I.E.-carte à mémoire » a suscité la création d'une association internationale regroupant plus de quinze pays. La France a une *« carte à y jouer »*, selon le jeu de mots du ministre des P.T.T., à condition de savoir imposer une solution industrielle unique. Présentement, les trois expériences sont menées par autant de fabricants différents (Schlumberger, Philips, CII - Honeywell-Bull), avec des procédés et des matériels incompatibles. A l'heure des bilans, il faudra savoir faire vite la synthèse des acquis et imaginer un système unique capable d'imposer la France sur le créneau international.

JAMES SARAZIN.

(1) Voir *le Monde Dimanche* daté 10-11 janvier 1982.

Le Monde

régions

Rhône-Alpes

DANS LA RÉGION LYONNAISE

Des étrangers succombent aux avances de l'Aderly

De notre correspondant régional

Lyon. — « *Lyon a la « bonne pointure » pour intéresser les entreprises étrangères et pour abriter les grands groupes français. Doter Rhône-Alpes de la métropole internationale dont elle a besoin reste notre objectif permanent.* » La conclusion de la déclaration du maire de Lyon, M. Francisque Collomb, sénateur, au cours d'une récente conférence de presse, rappelle les ambitions de sa cité.

En juin 1974 naissait un organisme tripartite original, l'Aderly (Association pour le développement économique de la région lyonnaise), qui se donnait pour but principal de favoriser l'implantation d'entreprises dans le second pôle urbain français. En un peu moins de huit ans, le bilan est éloquent : sept mille deux cents emplois directs essentiellement industriels et tertiaires ont été transférés avec l'aide exclusive ou indirecte de l'Aderly dans la région lyonnaise. L'union des « politiques » (communauté urbaine de Lyon), des industriels et des commerçants (chambre de commerce) et du patronat (groupement interprofessionnel lyonnais) a fait la force.

L'an dernier, dix entreprises se sont implantées dans la région lyonnaise, soit une création nette de quatre cent quatre-vingts emplois. Sans compter les promesses d'arrivée de l'Américain Hewlett-Packard à L'Isle-d'Abeau et la concrétisation du transfert de trois services dépendant de l'Etat ; l'année du changement n'aura pas marqué de rupture dans le dynamisme lyonnais. Rappelons en effet qu'un service de la S.N.C.F. (le service achats ?) de sept cents personnes sera bientôt transféré à Lyon, que les écoles normales supérieures de Saint-Cloud, de Fontenay, de l'ENSET de Cachan, y feront leur rentrée en 1984, malgré l'opposition de l'intersyndicale de leurs personnels, et que E.D.F. y installera à la même date les cinq cents personnes de son service études et projets (SEPTEN).

Mais ces arrivées, dues pour une très large part, à une volonté politique décentralisatrice, ne sont pas les seuls succès auxquels l'Aderly a participé. Dans le secteur industriel, ceux qui ont pour mission de « vendre Lyon » ont joué et jouent tous leurs atouts, parmi lesquels ne figurent pas les primes à la création d'emplois réservées aux zones plus défavorisées.

L'éventail des sites, de L'Isle-d'Abeau à la plaine de l'Ain en passant par Vienne, Villefranche et, bien sûr, Lyon et son agglomération, a séduit quarante-six entreprises, dont vingt-huit étrangères. Un pourcentage très élevé qui n'est pas sans danger, mais qui montre que Lyon a amorcé une intéressante politique extérieure. « *Un travail de fourmi*, a assuré M. Collomb, *appliqué systématiquement dans un petit nombre de pays : Italie, Allemagne, Suisse, Grande-Bretagne, Benelux.* »

L'avenir se joue sur deux plans. Au niveau de la géographie des entreprises prospectées tout d'abord, l'Aderly a implanté un bureau aux Etats-Unis depuis juillet 1980 et accentue aujourd'hui ses efforts pour attirer les industriels parisiens. Signe des temps : il n'y a pas de bureau permanent de l'Aderly dans la capitale. Ce qui montre aux clients potentiels que l'amélioration des communications — dont le T.G.V. est l'apport le plus spectaculaire — fait de Lyon une métropole à la fois autonome et proche. « *C'est la preuve que nous pouvons faire du commercial à Paris depuis Lyon* », précise M. Jean Chemain, directeur de l'Aderly, un homme de terrain dont la foi décentralisatrice a soulevé depuis huit ans bien des montagnes jacobines.

Tout en se méfiant du triomphalisme — « *Cela reste une opération de longue haleine* » — il tient à souligner le rôle positif de la DATAR qui travaille « *consciencieusement et dans des conditions bien difficiles tant les sollicitations sont nombreuses* ».

Deuxième axe de la future politique lyonnaise, le choix des créneaux économiques très « porteurs » : parmi ceux-ci, l'ingénierie nucléaire déjà très implantée, la biologie et la chimie (Pasteur, Mérieux, Centre de technologie et laboratoires de recherche de Schering Plough Corporation), l'agrochimie (Rhône-Poulenc). A ces points forts que l'on souhaite développer, il faut ajouter la volonté du maire de Lyon de « *rechercher l'émergence d'un troisième pôle, celui de l'électronique et de l'informatique* ».

Reste une autre grande bataille à gagner, celle du retour des sièges sociaux des grandes entreprises nées entre Rhône et Saône. Renault - Véhicules industriels, Rhône-Poulenc, se sont engagés dans cette voie, d'autres grands restent à convaincre, comme Pechiney Ugine Kuhlmann. Dans ce domaine, les pouvoirs politiques et syndicaux auront leur mot à dire. Ne serait-ce que pour démontrer sur le terrain que les nationalisations peuvent rimer avec la décentralisation.

CLAUDE RÉGENT.

Dans l'Ardèche

A LARGENTIÈRE L'ARGENT NE PAIE PLUS...

(De notre correspondant)

Aubenas. — Largentière, au pied des Cévennes ardéchoises, porte le nom de ses richesses argentifères depuis le plus lointain Moyen Age. En 1964, la société Pennaroya arriva. A l'aide d'engins puissants et de trois cent quatre-vingts mineurs, le sous-sol largentiérois livra alors 550 000 tonnes de « tout venant » par an, en moyenne. Après lavage et traitement étaient extraites 30 000 tonnes de plomb, 8 000 tonnes de concentré de zinc et 50 tonnes d'argent.

Après dix-huit années d'une exploitation moderne, le gisement est épuisé. C'est en tout cas ce qu'affirme, au nom de sa société, M. Blua, directeur de la mine, qui souligne aussi que les teneurs des minerais ont fortement baissé au cours de l'exploitation des derniers filons depuis quelques années. La teneur en plomb par exemple aurait chuté de 4 % à 2,5 %.

Si l'on ajoute que les résultats des recherches et des sondages effectués au cours des trois dernières années sont « décevants », toujours selon la direction, il faudrait conclure que Largentière n'est plus désormais le pays de l'argent et que la fermeture des mines prévue en juillet 1983 est fort regrettable, certes, mais inévitable.

« *Ce ne sont là*, s'insurge la C.G.T., syndicat largement majoritaire, que *des affirmations. Où en est la démonstration ? Du minerai il y en a... il existe encore des couches à forte teneur pour plusieurs années...* ».

Le conseil général de l'Ardèche a formé une commission d'enquête comprenant sept conseillers. Un expert a été désigné et il lui a été demandé d'effectuer sa mission dans les meilleurs délais. Il faut en tout cas sauver Largentière qui ne vit que de ses mines.

Pourtant le plan de reclassement est déjà en marche. Les quatre-vingt salariés d'une entreprise de sous-traitance ne sont plus revenus à la mine le 1er janvier 1982. Quant aux trois cent dix salariés de la Pennaroya, cinquante et un doivent quitter Largentière le 1er avril prochain et quatre-vingts avant la fin de l'année pour travailler dans d'autres mines de la société.

Largentière, sous-préfecture de deux mille huit cents habitants à qui trois cent quatre-vingts salariés et leurs familles apportaient une certaine vitalité, envisage avec une évidente inquiétude les prochains mois.

ANDRÉ GRIFFON.

CONVIVIALITÉ

Un écrivain public sur l'écritoire des P.T.T.

De notre correspondant

Valence. — Elle a déménagé ses symboles : une plume noire qui boit à son encrier et une petite boîte sur le couvercle de laquelle se détache en rouge une calligraphie d'institutrice : « Plumes et crayons ». Michèle Reverdel, Valentinoise, vice-présidente de la chambre nationale des écrivains publics, viendra désormais s'installer à raison de trois matinées par semaine et pendant trois mois dans un bureau de poste. Les mardis et samedis dans une annexe de la ZUP, le jeudi à la recette principale du centre-ville.

L'opération, mise en place par les P.T.T., ne se déroule à titre expérimental que dans deux villes de France : Valence et La Seyne-sur-Mer, où Pierre Porte, président de la chambre nationale, a, lui aussi, été contacté. Si l'initiative est concluante, elle devait ensuite être étendue à tout le territoire.

L'objectif est simple, rappelle notamment sur place René Marcoun, chargé du secteur relations publiques auprès de la direction des postes : il s'agit de développer la « convivialité » au sein du service, de promouvoir l'animation, en un mot, d'améliorer l'accueil. L'écrivain public aide gratuitement ceux qui le désirent à remplir des formulaires postaux, mais applique son tarif pour toute autre correspondance « personnelle ». 30 francs la page.

Sans conteste, l'expérience devait se révéler concluante pour tout le monde : pour les P.T.T. d'abord, qui sont ainsi en mesure d'offrir un service supplémentaire (reste à savoir dans quelles conditions il pourra être popularisé) ; pour l'écrivain public ensuite, qui n'est pas insensible à un surcroît de publicité ; pour les usagers enfin, qui ne seront vraisemblablement pas mécontents d'abandonner l'austère guichet au profit d'un rapport plus direct avec leur interlocuteur.

Mardi matin, Michèle Reverdel a débuté par un avis d'appel immédiat consigné sur la première page d'un cahier. Tout au long de ses permanences, elle notera ainsi la nature de chacune de ses interventions. Dans ce bureau de poste de la périphérie, fréquenté en majeure partie par une population étrangère, elle envisage de traduire en arabe la petite pancarte jaune qui la désigne d'une flèche et mise beaucoup sur le contact avec le public.

PIERRE VAVASSEUR.

TROP DE POIDS LOURDS TRAVERSENT BELLEGARDE (AIN)

Une ville endeuillée, une ville en colère

Maire de Bellegarde-sur-Valserine, dans l'Ain, M. Marcel Berthet (P.C.) nous a fait parvenir le texte de la lettre qu'il a récemment adressée au président de l'Union nationale des organisations syndicales de transporteurs routiers automobiles.

Monsieur le président,

Ce message émane du maire d'une ville sinistrée, d'une ville endeuillée, d'une ville en colère. C'est pourquoi je sollicite, avec une extrême gravité, votre plus grande attention au contenu de ce message.

Bellegarde-sur-Valserine, dans l'Ain, est une ville sinistrée, paralysée et traumatisée par le passage de treize mille véhicules par jour en moyenne dont plus de 20 % de poids lourds. Placée sur la voie d'accès à Genève, Annecy et surtout le tunnel du Mont-Blanc, au milieu du tronçon La Cluse-Pont Carnot tristement célèbre, située au point le plus bas de ce parcours avec une pente de près de 10 %, en pleine ville, notre cité est touchée de plein fouet par toutes les nuisances d'un trafic démesuré en regard des caractéristiques de la voie.

Bellegarde est une ville endeuillée. Compte tenu du relief et de la configuration des lieux, les nuisances s'accompagnent de risques énormes pour les vies humaines aussi bien celle des piétons et des automobilistes que celle des chauffeurs routiers.

Sachez que, sur les quelques kilomètres du tronçon de Saint-Germain-de-Joux au Pont Carnot, il y a eu, en quatre ans, de 1978 à 1981, cent soixante et onze accidents, dix-sept morts, deux cent quatre-vingt-quatre blessés. Deux enfants sont morts dans nos rues sans avoir commis d'imprudence.

En ce qui concerne plus particulièrement Bellegarde, il faut savoir qu'un grand nombre d'accidents, dus le plus souvent aux poids lourds en dérive, se sont soldés miraculeusement par de simples dégâts matériels, mais auraient pu être catastrophiques sur le plan des vies humaines. En effet, les rez-de-chaussée enfoncés et les voitures écrasées par des camions fous sont monnaie courante.

Nous pensions que l'ouverture de l'autoroute A 40, pour laquelle la ville de Bellegarde a fait tous les efforts possibles, verrait la fin de ce cauchemar. Or c'est précisément un mois après cette mise en service que nous avons dû subir une catastrophe de ce type. Trois magasins détruits, quatre voitures accidentées dont une complètement broyée, quatre blessés, un mort habitant de notre ville, tel est le bilan de l'accident du 8 mars dernier, provoqué par un camion privé de freins.

Encore faut-il dire que nous avons la certitude d'avoir échappé à une véritable hécatombe, l'accident s'étant produit un lundi, jour de fermeture à Bellegarde, à une heure creuse, et l'incendie prévisible ne s'étant pas déclaré comme récemment à Péage-de-Roussillon.

Bellegarde est une ville en colère. Conscient de la faible densité du trafic poids lourds sur l'autoroute, informé des difficultés rencontrées en d'autres lieux pour l'application des arrêtés municipaux de déviation, j'ai tenu le 1er mars dernier une conférence de presse pour exprimer publiquement notre inquiétude. Dans ces conditions, il est parfaitement compréhensible qu'un sentiment de colère soulève les Bellegardiens.

Je n'ai pas l'intention d'être un provocateur ni d'exercer un chantage, mais je sais que l'on peut craindre de graves incidents entre les riverains et les routiers si le trafic se maintient. Le refus d'emprunter l'autoroute ne saurait se justifier par le coût du péage. En effet, en empruntant la section Bellegarde-Annemasse de la A 40, les routiers réaliseraient de toute évidence une économie de temps, de carburant, d'usure du matériel. Alors, pourquoi ces morts, ces destructions ?

Monsieur le président, vous comprenez, je pense, que, étant donnée l'importance du trafic, les services de gendarmerie ne sont pas en mesure de contrôler en permanence le respect des arrêtés municipaux. Vous savez, également que, dans d'autres circonstances semblables, les chauffeurs, ou leurs employeurs, ont fait preuve d'une réelle mauvaise volonté qui s'est même exprimée parfois avec rudesse. Il est donc évident que le problème ne pourra être résolu sans la participation de vos organisations professionnelles.

C'est pourquoi je fais appel à la raison et vous demande d'intervenir de toute votre influence, de toute votre autorité, auprès de vos mandants pour qu'employeurs et chauffeurs prennent conscience de la gravité de notre situation, des risques que le trafic fait courir à la population de Bellegarde et acceptent de respecter les arrêtés municipaux prescrivant le passage sur la A 40.

Quant à ceux qui ne peuvent pas le faire pour des raisons d'itinéraire (direction de Gex, passage à la gare routière), il importe qu'ils soient alertés avec insistance sur les risques de ce parcours et sachent qu'ils doivent se présenter à l'entrée de notre ville avec des freins en état de fonctionner, ce qui implique, dans les vingt kilomètres précédents, une conduite adéquate.





Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	273 F	412 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	453 F	862 F	1 211 F	1 620 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437
I.S.S.N. : 0395-2037.

Projet 1982-1983

PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

Dans un quartier mixte, habitat et activités tertiaires, à 10 mn de l'aéroport LILLE - LESQUIN, à proximité des Centre Ville, gares S.N.C.F. et routière, mairie et préfecture, immédiatement accessible des autouroutes PARIS - DUNKERQUE - BRUXELLES, L.T.6./45, rue Jean Jaurès / LILLE / est une transformation d'usine en bureaux et logements.

La réhabilitation de l'usine WALLAERT, datant de 1906, dont la surface hors-œuvre brute actuelle est de **42.169 m²**, *consistera à conserver les parties construites en bon état et non en contradiction avec les données du programme d'utilisation et à démolir les parties inutiles ou nécessaires pour assurer les circulations de sécurité ainsi qu'un bon éclairage naturel des locaux.*

Les démolitions complètes concernent :

1) les constructions au nord, sur la rue Desaix, afin d'assurer un accès de service suffisamment large,
2) les constructions du 104 rue de Trévise pour assurer l'accès au parking logements,
3) la chaufferie actuelle, sa cheminée et annexes,
4) les trois planchers supérieurs du bâtiment C, situé à l'ouest, tout en conservant certaines façades,
5) le centre du bâtiment A pour création d'un patio assurant l'éclairage,
6) des planchers en façade du bâtiment B pour création de saignées d'éclairage sur toute la hauteur du bâtiment.

La sécurité générale sera assurée par l'aménagement d'accès pompiers périphériques et internes permettant une approche véhicules à moins de 8 mètres de chaque façade.

Outre l'objectif d'offrir des locaux s'adaptant à différents programmes de bureaux ou de logements, le souci est permanent de mettre en valeur l'essentiel de ce **«château de l'industrie»**.
Pour cela, les tours crénelées, les pilastres en briques, les détails de ferronnerie, sont conservés, nettoyés, remis à neuf et mis en valeur.
L'élancement de la tour centrale sera accentuée par 3 dispositifs :
1) utilisation de sa terrasse pour un bar-cafétéria, avec prolongement des pilastres pour support d'une couverture en verrière,
2) aménagement d'un bassin en pied afin d'exploiter les reflets,
3) création d'une couronne d'accès en galerie vitrée lui constituant une sorte d'écrin.

La tour latérale, plus petite, est également conservée et mise en valeur par les démolitions du bâtiment C. Les tourelles d'angles sont maintenues.

On peut décrire ainsi la nouvelle configuration des bâtiments (voir plan de masse) :
bâtiment A
carré, percé en son centre d'un patio, destiné à des bureaux administratifs ou particuliers sur 4 niveaux, le 5ᵉ étant prévu affecté à un restaurant d'entreprise et le 1/2 sous-sol à des parkings.
bâtiment B
rectangulaire, allégé par les démolitions nécessaires aux saignées verticales en façade, de même affectation que le bâtiment A pour tous ses niveaux.
bâtimentC
utilisé en parking silo sur 4 niveaux, dont 3 existants, et recevant au dessus de nouvelles structures tout en maintenant quelques façades, pour création de logements.
bâtiment D
démoli partiellement à l'ouest sur un niveau pour création d'un porche d'accès pompiers et complété au nord jusqu'en mitoyenneté du bâtiment C, pour création de locaux nouveaux et jardins suspendus au-dessus. En façade sur rue, une avancée en encorbellement marque son affectation à un programme particulier.
bâtiment E
en rez-de-chaussée existant affecté à des locaux sociaux.
bâtiment F
existant sur 2 niveaux mais remodelé pour création d'un portique couvert abritant une rampe handicapés et percements adaptés en étage.
bâtiment G
existant, conservé, recevant le logement du concierge et quelques bureaux.

Le stationnement est entièrement intégré aux bâtiments, sauf quelques places extérieures de service au nord, les circulations carrossables internes n'étant réservées qu'à la sécurité ou à des transports exceptionnels.

Des plantations ordonnancées sont intégrées aux abords des façades d'une part et sur les terrasses et bacs à plantes des étages.

Les accès, calculés en fonction des normes de sécurité pour ce qui concerne l'emplacement des escaliers et le nombre d'unités de passage, assurent en outre l'indépendance de chaque partie.

La tour centrale est affectée à la desserte du restaurant afin que celui-ci puisse fonctionner en permacence même si les bureaux sont fermés.
La couronne vitrée, desservie par un escalier monumental en façade sur rue Jean Jaurès, permet un accès direct au premier étage.
Tous les rez-de-chaussée sont directement accessibles et peuvent donc être fractionnés.

Assistance Technique et Commerciale :

Les spécialistes composant mon équipe, architectes, ingénieurs, banquiers, technico-commerciaux sont à votre disposition pour étudier votre nouvelle implantation dans ce complexe riche en possibilités.

Que vous soyez organisme public ou entreprise privée, vous pouvez louer tout simplement ou accéder à la propriété par les formules de location-vente mises au point par certaines compagnies d'assurances, banques populaires et coopératives.

Maître d'ouvrage, je vous garantis la qualité, le respect des délais... et des prix très compétitifs.

David AVITAL

RENSEIGNEMENTS & RESERVATIONS :

NORD TERTIAIRE
165, avenue de la Bretagne - 59000 LILLE
Tél (20) 09.11.11

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

PORTE DE VERSAILLES POUR LE PRÊT-A-PORTER

Au-delà des présentations des modèles d'hiver 1982 des couturiers créateurs et vedettes du prêt-à-porter, qui ont lieu du 26 au 31 mars, sous les chapiteaux de la cour Carrée du Louvre, l'industrie se rassemble au Parc des expositions de la porte de Versailles, sur plus de 8 hectares. Elle voisine avec le Salon international des industries de la fourrure et « Première vision » des tissus de l'été 1983.

Complémentaire de « mode première » (*Le Monde* du 17 février), cette manifestation propose un éventail de la mode des quatre coins du monde : mille deux cents exposants, tant français qu'étrangers, sont répartis sur trois niveaux. Les créateurs et leurs diffuseurs occupent une place importante, à côté des industries de la confection et de la maille et des fabricants de la Côte d'Azur. Une quarantaine de maisons du quartier des Halles cherchent à accroître leur public jeune, et les stands étrangers constituent un point de rencontre très instructif. Enfin, la section boutiques représente les produits de luxe français.

En fourrures, la splendide présentation de Frédéric Castet pour *Christian Dior* marque, à long terme, un effacement des manteaux de vison pleines peaux, à l'exception des pelisses en faveur de modèles ajourés, travaillés en treillis ou découpés en extraordinaire arabesques, réversibles en trois tons, voire teints de toutes les couleurs. Karl Lagerfeld pour *Fendi*, le grand fourreur de Milan, parle de « transparences » de la fourrure, et Robert Beaulieu « tricote » du vison comme de la laine. Des créateurs cherchent le relief ou la différence de contexture. L'astrakan Swakara s'en sort très bien, bordé de fourrures à poils longs, zibeline, renard ou martre. Le luxe inégalé des zibelines « bargouzine » chatoie sous les projecteurs de l'avenue Montaigne.

Du côté des couturiers et des créateurs

Carrures accentuées, empiècements et travail de manches caractérisent les modèles de l'hiver 1982-1983, les cols restant peu importants et les longueurs stabilisées sous le genou pour les manteaux alors que les vestes s'allongent. Le vison domine sous toutes ses formes, souvent réversible, suivi en importance par les astrakans, en formes jeunes, un peu vifs et dorés sur tranche. Les pelisses sont de tous les budgets, du fourrage de lapin au ventre de vison, voire réversibles en vison au cuir teint dans les tons de l'arc-en-ciel.

Après l'hiver en vêtements, voici, avec « Première vision », les tissus de l'été : deux cent quatre-vingt-cinq exposants, dont quatre-vingt-seize étrangers. Ils vont chercher leurs sources dans l'antiquité des marbres, poteries et céramiques gréco-romaines.

Du côté des couturiers et créateurs, le noir domine, éclairé de touches vives, bleues, rouges et vertes, en belles étoffes de laine, taillées en douceur, dans lesquelles on a envie de s'enrouler. Les longueurs oscillent entre les modèles bouffants à mi-cuisse, la majorité au genou, et le mollet couvert, surtout en grandes houppelandes qu'on trouve partout.

Anne-Marie Beretta enroule autour du corps des tabliers de cordonnier formant jupettes à corselets en cuir ou belle laine.

Philippe Guibourgé termine en beauté son contrat chez *Chanel* avec des ensembles à châle, des tailleurs de tweed sous des houppelandes en contraste et de superbes robes de dîner courtes et décolletées en velours noir à volant de taffetas.

Karl Lagerfeld attend la fin de son contrat avec *Chloé* en 1983 pour décider s'il coiffe ou non le studio Chanel. Ses modèles, courts ou longs, d'un graphisme merveilleux composent des panoplies à base de blousons à emmanchures géantes, mais rétrécis en douceur au-dessus du poignet.

Marc Bohan chez *Christian Dior* joue à fond l'ensemble à blouson long sur kilt découvrant un short bermuda en imprimé géométrique et uni, fluorescent ou métallisé.

Claude Montana, très en verve, souligne de touches de couleur les revers et les manches de ses ensembles à superposition et éclaire de blanc des robes de dîner en velours noir parmi les plus belles de la saison.

Emmanuel Ungaro taille ses vestes de tailleur doux en loden rayé, très nouveau, portées avec des robes en soie imprimée douce sous de longs manteaux élisabéthains.

Chez *Givenchy* le velours noir éclairé de lamé or règne pour les magnifiques robes de dîner et du soir dont il a le secret.

Issey Miyake taille en douceur des ensembles de sport épaulés, mais s'amuse aussi à orner de vison des robes d'un nouveau papier ayant la consistance d'un parchemin souple.

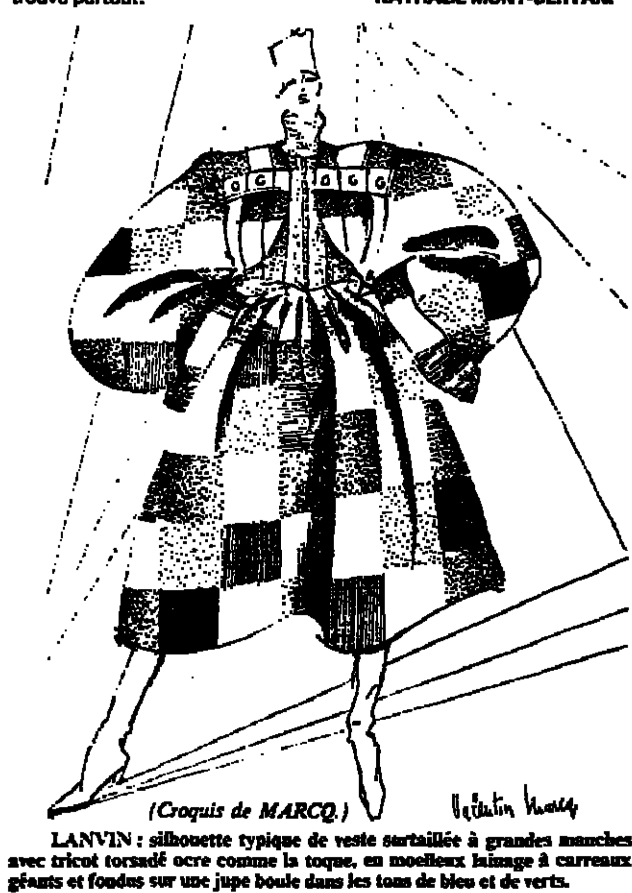
Maryll Lanvin, étant de la troisième génération à entrer dans l'entreprise familiale, réalise sa première en prêt-à-porter avec un style confortable et élégant dans lequel il fait bon vivre.

Louis Féraud remplace le blazer par de jolies vestes courtes aux coutures gansées d'or, d'une ampleur irrégulière, aux jupes plissées sur corselets.

Yves Saint Laurent alterne le long et le court en coupes douces avec nombre de vestes gansées au carré rappelant les ensembles autrichiens, à grandes jupes froncées au mollet en velours noir et bourgogne.

Et les prix ? Nous avons demandé les tarifs de l'hiver en chemisier, tailleur et robe de dîner courte à quatre grands couturiers ayant une production industrielle. *Guy Laroche* reste plus abordable à 850 francs, 2 000 et 1 800 francs, suivi d'*Yves Saint-Laurent* à 1 200, 4 000 et 3 500 francs pour les mêmes pièces qui coûtent 2 000, 4 700 et 4 000 francs chez *Christian Dior* et 1 600, 7 000 et 4 500 francs chez *Chanel*.

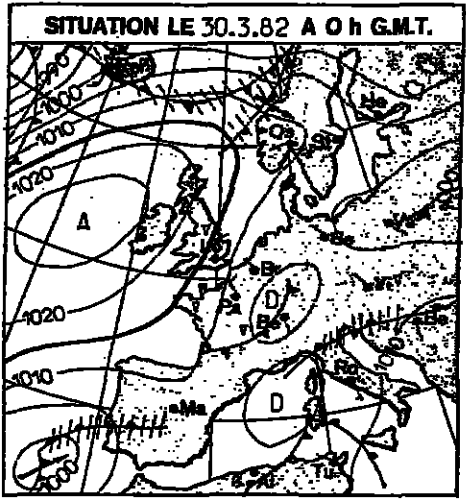
NATHALIE MONT-SERVAN.

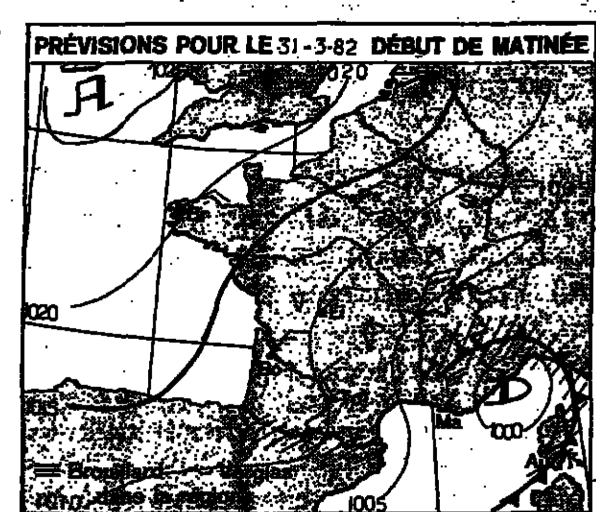


(Croquis de MARCQ.)

LANVIN : silhouette typique de veste surtaillée à grandes manches avec tricot torsadé ocre comme la toque, en moelleux lainage à carreaux géants et fondus sur une jupe boule dans les tons de bleu et de verts.

MÉTÉOROLOGIE





Évolution probable du temps en France entre le mardi 30 mars à 0 heure et le mercredi 31 mars à 24 heures :

Les masses d'air froid canalisées par l'anticyclone centré sur l'Irlande achèveront d'envahir progressivement la France. L'air chaud méditerranéen étant rejeté vers l'Italie et les Balkans.

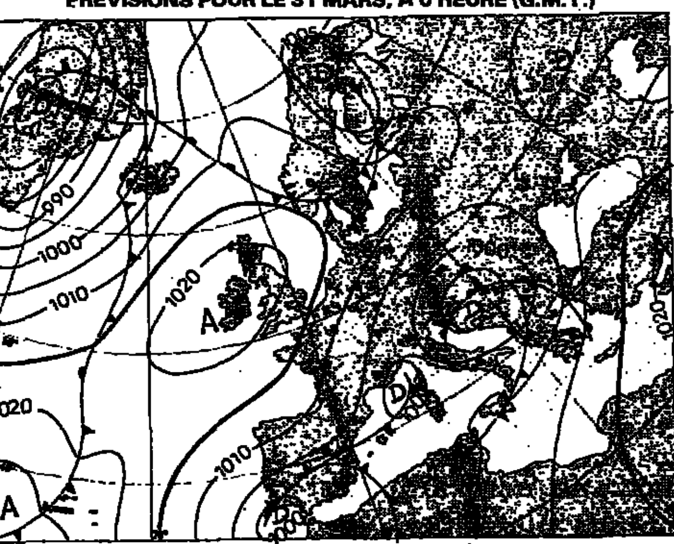
Mercredi, au sud d'une ligne Bordeaux-Bâle, le temps sera le plus souvent très nuageux avec des pluies intermittentes. Des chutes de neige au-dessus de 600 à 800 mètres, plus importantes sur le nord des massifs montagneux. Sur le reste du pays, après une matinée fraîche et de faibles gelées au sol dans l'intérieur, des éclaircies alterneront avec des passages nuageux donnant encore des giboulées des frontières de l'est au nord du Massif central.

Les vents de nord-est seront modérés, irréguliers, assez forts près du golfe de Lion. Les températures maximales avoisineront 7 à 9 degrés sur la moitié nord, 10 à 12 degrés ailleurs.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 30 mars 1982, à 7 heures, de 1007,5 millibars, soit 755,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 mars ; le second, le minimum de la nuit du 30 mars au 29 mars) : Ajaccio, 16 et 11 degrés ; Biarritz, 13 et 8 ; Bordeaux, 18 et 3 ; Bourges, 15 et 2 ; Brest, 10 et 5 ; Caen, 10 et 4 ; Cherbourg, 8 et 4 ; Clermont-Ferrand, 15 et 1 ; Dijon, 13 et 3 ; Grenoble, 20 et 4 ; Lille, 7 et 4 ; Lyon, 17 et 0 ; Marseille, 18 et 9 ; Nancy, 14 et 1 ; Nantes, 15 et 1 ; Nice, 16 et 10 ; Paris-Le Bourget, 12 et 3 ; Pau, 18 et 6 ; Perpignan, 16 et 11 ; Rennes, 12 et 4 ; Strasbourg, 13 et 5 ; Tours, 14 et 1 ; Toulouse, 19 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 22 et 29.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 14 degrés ; Amsterdam, 7 et 4 ; Athènes, 18 et 12 ; Berlin, 13 et 3 ; Bonn, 12 et 4 ; Bruxelles, 6 et 2 ;



Le Caire, 3 et 8 ; Canaries, 23 et 15 ; Copenhague, 7 et 0 ; Dakar, 23 et 18 ; Genève, 16 et 3 ; Jérusalem, 14 et 6 ; Lisbonne, 16 et 11 ; Londres, 10 et 4 ; Luxembourg, 12 et 3 ; Madrid, 10 et 8 ; Moscou, 7 et – 1 ; Nairobi, 27 et 16 ; New-York, 12 et 5 ; Palma-de-Majorque, 16 et 12 ; Rome, 19 et 13 ; Stockholm, 6 et – 5 ; Tunis, 28 et 16 ; Tozeur, 32 et 18.

LES PROBABILITÉS POUR LA FIN DE LA SEMAINE

Jeudi 1er avril, après distorsion des brumes et brouillards matinaux sur le nord, le nord-est et le centre, le beau temps peu nuageux se généralisera. Toutefois des averses orageuses éparses pourront se produire près de la Corse. Les vents de nord-est souvent irréguliers, souffleront assez fort près de la Méditerranée. Il fera frais en général avec des gelées locales au lever du jour dans l'intérieur. Les températures maximales s'étageront entre 8 à 10 degrés au nord de la Seine et 10 à 16 degrés ailleurs, du nord au sud.

Vendredi 2 et samedi 3 avril, le beau temps ensoleillé régnera partout après une matinée fraîche avec des brouillards locaux de l'Acquitaine au centre et au Lyonnais. Les vents de nord-est à est faibliront et tourneront progressivement au sud-est près de l'Atlantique. Les températures diurnes marqueront une hausse généralisée samedi ; elles atteindront même 19 degrés dans le sud-ouest, 18 degrés près de la Méditerranée, 16 degrés en Bretagne et 15 degrés environ sur le reste du pays.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3157

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II				■					
III					■				
IV			■					■	
V		■						■	
VI							■		
VII				■		■			
VIII							■		
IX			■					■	
X					■				
XI	■								■

HORIZONTALEMENT

I. Ce peut être une femme qui ne dissimule pas ses pensées. – II. Peut être, à la fois, pompée et rester fraîche. Leurs mâchoires édentées ne les empêchent pas de mordre. – III. Parti en Angleterre. Duc de fer. – IV. Personnel. Son fils trembla plus pour sa poire que pour la pomme. – V. Tic de l'esprit. – VI. Démobilise les gars du bâtiment pour mobiliser ceux du chantier. Note. – VII. Pince-oreilles. Sans prix à l'école, il a une certaine valeur à la ferme. – VIII. Qui va bien au-delà des mesures communément admises. Participe passé. – IX. Négation. Champion de luth. – X. Protège le cancre ou le dénonce. Donnent aux garrigues un aspect flavescent. – XI. Qui favorisent le contact.

VERTICALEMENT

1. Bien qu'elle arpente le trottoir, on la situe plutôt dans le genre poulet que cocotte (deux mots). – 2. Il est moins dangereux de suivre l'une que d'être poursuivi par l'autre. Point capital. – 3. Forme d'avoir. Saint breton. Bâtisseur hypothétique. – 4. Une femme qui ne cache pas son jeu. Pitance que l'homme partage avec le cabot. – 5. Note. D'un certain rang mais non d'un rang certain. – 6. Emilienne et Florentine y sont compatriotes. Le fait du prince. – 7. Obscure, elle nous en fait voir de toutes les couleurs. Son mariage fut célébré dans la plus stricte intimité. – 8. Où font des bulles les disciples de John Bull. Ce qu'est la République après la Convention. Préposition. – 9. Leurs hautes œuvres ne sont que basses besognes.

Solution du problème n° 3156

Horizontalement

I. Libations. – II. Ululer. Ou. – III. No. Anis. – IV. Atomiseur. – V. Té. Brest. – VI. Is. – VII. Aquilin. – VIII. Unau. Ci. – IX. Eure. Noue. – X. Se. Ensilé. – XI. Suse. Les.

Verticalement

1. Lunatiques. – 2. Ilotes. Nues. – 3. Bu. Aar. – 4. Alambiquées. – 5. Tenir. Né. – 6. Iriserions. – 7. Ses. Oil. – 8. No. Utricule. – 9. Suer. Niées.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mardi 30 mars 1982 :

UNE ORDONNANCE :

- Portant création des chèques-vacances.

DES DÉCRETS :

- Modifiant le taux de la contribution des collectivités à la caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales.
- Modifiant le décret du 7 juin 1979 relatif à la tarification et à la procédure d'homologation des tarifs routiers de marchandises.
- Relatif à la protection sociale des personnels ouvriers de l'État non rémunérés sur une base mensuelle.
- Modifiant diverses dispositions du code de procédure pénale en matière d'exécution des peines privatives de liberté : gestion des biens des détenus.
- Portant répartition des effectifs budgétaires du personnel militaire des armées pour 1982.
- Relatif à l'université de Corse.

BREF

BANQUES

UNE NOUVELLE CARTE DE CRÉDIT. – Carrefour vient de lancer, avec le Crédit électrique et gazier CREG (établissement financier), la carte PASS. L'utilisation de ce moyen de règlement est limitée aux hypermarchés Carrefour : cinq magasins à ce jour, vingt-cinq à trente en juin prochain. Les titulaires de la carte PASS peuvent à leur convenance choisir, lors de chaque règlement, entre deux formules : paiement « comptant », qui se traduit par un débit du compte de l'intéressé sous un délai de quelques jours ; paiement « à crédit » qui permet de bénéficier d'un remboursement étalé sur plusieurs mensualités.

DOCUMENTATION

RÉPERTOIRE DE LA PRESSE FRANÇAISE. – La Bibliothèque nationale vient de faire paraître la sixième édition du *Répertoire de la presse et des publications périodiques françaises*. En deux forts volumes sont décrits plus de vingt mille périodiques existant en 1977/1978 et, plus succinctement, les seize mille ayant cessé de paraître entre 1965 et 1976. Grâce aux éditions successives de ce répertoire, on connaît depuis 1956 la production française dans ce domaine et son évolution.

★ **58, rue de Richelieu, 75084 Paris Cedex 02. Tél. : 261-82-83 ; 2 volumes, 1 320 F.**

EXPOSITION

L'ART RELIGIEUX EN ORLÉANAIS. – Une exposition de l'inventaire général sur l'art religieux en Orléanais réalisée par la Direction du patrimoine avec le concours de la municipalité d'Orléans, est présentée à Saint-Pierre-le-Puellier à Orléans, du 31 mars au 25 avril.

Faite à partir des résultats d'enquêtes menées de 1975 à 1981 dans divers cantons du Loiret, le Pithiverais et Orléans, elle propose aux visiteurs un échantillon représentatif des différents aspects du patrimoine artistique conservé dans les églises tant rurales qu'urbaines. C'est une invitation à la découverte selon un parti de présentation thématique.

SALONS

MARKETING EN DIRECT. – Des journées françaises du marketing direct sont organisées les 31 mars, 1er et 2 avril au Palais des congrès, porte Maillot, Paris : un salon d'exposition, des conférences-débats, des expériences vécues.

★ **Entrée gratuite, ouvert de 9 h à 19 h.**

TROISIEME AGE

ASSEMBLÉE MONDIALE SUR LE VIEILLISSEMENT. – Avant l'ouverture de l'Assemblée mondiale sur le vieillissement, un forum des organisations non gouvernementales est organisé à Vienne, en Autriche, jusqu'au 2 avril, sur le thème « Insertion économique et sociale et participation des personnes âgées ». Le comité d'organisation souhaite la participation la plus large possible des associations intéressées par les problèmes liés au vieillissement et les invite à se mettre en relation avec le C.I.G.S. (Centre international de gérontologie sociale), qui a été chargé du secrétariat de cette manifestation.

★ **C.I.G.S., 91 rue Jouffroy, 75017 Paris. Tél : 766.52.30**

PARIS EN VISITES

JEUDI 1er AVRIL

« Le Panthéon », 14 h 30, entrée, Mme Guillier.

« La sculpture romane et gothique racontée aux jeunes », 14 h 30, Palais de Chaillot, M. Lépany.

« Marly et Louis-XIV », 15 h, gare de Marly-le-Roi, Mme Bouquet des Chaux.

« De la Défense au pont de Neuilly », 15 h, Hall du R.E.R. sortie Quatre-Temps, Mme Legrégeois (Caisse nationale des Monuments historiques).

« Peinture française du 17e siècle », 14 h 45, Grand Palais (Approche de l'art).

« La Sorbonne », 15 h, 1, rue Victor Cousin (Arcus).

« Les hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, 12, boulevard Henri-IV (A travers Paris).

« Les Impressionnistes », 12 h, Musée du Jeu de paume (Mme Caneri).

« L'Opéra », 15 h, entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Quartier Mouffetard », 15 h, devant Saint-Étienne du Mont (Mme Hager).

« La cathédrale russe », 15 h, 12, rue Daru (P.-Y. Jaslet).

« Notre-Dame-de-Paris », 14 h 45, façade, portail central (M. de La Roche).

« Butte Montmartre », 15 h, métro Blanche (Paris et son histoire).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30 métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« Hôtel Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

18 h : 217, boulevard Saint-Germain, M. E. Bahr : « La politique de sécurité de la République fédérale d'Allemagne », (En allemand) (IFRI).

18 h 20 ; 9 bis, avenue d'Iéna : « En Colombie », (Découverte du monde) (Projection).

18 h 30 : 30, boulevard de Port-Royal, M. F. Rausky : « Désir de vivre et libération juive dans la pensée de Léon Pinsker ».

20 H 30 : Salle Paul Ruemeau, 41, rue Raymond du Temple à Vincennes, Mlle R. Wathier : « Ce que Israël – État et peuple – peut apporter à un non-juif » (B'Nai B'Rith).

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)



DSM est une importante société industrielle. Nos branches d'activité principales sont la Chimie, le Bâtiment et l'Energie. Notre effectif est de 30.000 personnes dont les trois quarts sont occupés aux Pays-Bas. Nos interventions auprès des clients porteront cette année notre chiffre d'affaires à quelque dixhuit milliards de florins. Notre société comprend sept Divisions: Produits Chimiques, Engrais, Produits Chimiques Industriels, Matières Plastiques, Transformation de Matières Plastiques, Energie et Bâtiment.
Le Groupe Polymères de notre Division Matières Plastiques est spécialisée e.a. dans la fabrication de polyéthylène basse et haute densité, PVC, ABS et polypropylène.
Pour promouvoir le marketing et la vente de ses produits, nous disposons d'un Service Technique bien équipé, auquel appartient le Groupe "Field Service". Ce group opère depuis le Centre opérationnel à Geleen aux Pays-Bas.
Pour assurer le "Field Service", particulièrement en France, nous recherchons:

un Field Service Engineer
pour le PVC

Mission:
- conseiller les clients concernant la transformation et les applications en PVC, les informer au sujet des formules et des additifs, machines, conditions de transformation, caractéristiques des produits, méthodes de test, etc.
- suivre les développements sur le marché, afin de pouvoir collaborer à la mise en oeuvre d'applications nouvelles et faire connaître son avis en ce qui concerne les modifications à apporter à la gamme des différents types.

Nous demandons:
- formation et/ou expériences de haut niveau technique
- connaissance et expériences acquises dans le domaine des techniques de transformation de PVC et/ou des additifs PVC.
- bons contacts humains.
- bonne connaissance d'une langue moderne.
- capacité de travailler de façon indépendante.
- fréquents déplacements à l'étranger.
- agée de 25 à 35.
- l'employé doit pouvoir accepter un transfer à l'étranger.

DSM

Envoyer C.V., prétentions + photo au Afdeling Personeelsvoorziening Hoger Kader, DSM, Postbus 65, 6400 AB Heerlen (Pays-Bas).

L'AIR LIQUIDE

recherche

pour son département AFRIQUE

DEUX COMPTABLES

HAUT NIVEAU

Après une période de formation d'un an, ils se verront confier les services comptable et administratif de deux importantes filiales d'Afrique.

Il pourra s'ajouter, à court ou moyen terme, à cette fonction principale des missions de contrôle et d'assistance aux établissements situés dans les pays limitrophes.

Les candidats sont de formation comptable supérieure (D.E.C.S. exigé) élargie à la gestion. Ils justifient de quelques années d'expérience et sont capables d'assurer la formation permanente de leurs plus proches collaborateurs.

Les dossiers de candidature
avec C.V. et photo sont à adresser,
sous référence 6370, à **L'AIR LIQUIDE**
Direction des Relations Humaines
75, quai d'Orsay 75321 PARIS CEDEX 07

CIPENC
NOUVELLE CALÉDONIE

recherche
INGÉNIEUR
INFORMATIQUE
PROGRAMMEUR

Téléphone : 563-38-18.

CYPRUS INDUSTRIAL
MINERALS CORP
GENT - BELGIUM
is seeking for a
REGIONAL
SALES MANAGER
for France.

Person will be travelling in the Pulp and Paper, Rubber & Plastics, Paint & Ceramic industry all over the country.

Requirements :
- fluent in English,
- technical-marketing degree or experienced.

Applications for employment, mentioning required salary, should be addressed to

C.I.M.C.
Scheepszatestraat 2,
9000 GENT-Belgium.

SITE MANAGER
POUR CHANTIER MOYEN-ORIENT

ENTREPRISE SPECIALISEE
recherche

SITE MANAGER
pour IMPORTANT CHANTIER DE FONDATIONS AU MOYEN-ORIENT

- Affectation en célibataire,
- 10 ans d'expérience,
- Anglais courant.

Adresser C.V. + photo
sous référence 4508 à :

PIERRE LICHAU SA-BP220 75063 PARIS Cédex 02

qui transmettra.

MSL international

3, place de Valois 75001 PARIS - Tél. (1) 261.81.61.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.
50, boulevard de Paris 59100 ROUBAIX - Tél. (20) 73.71.70.

De Stockhlom à Ankara via Moscou et Vienne : fêtez avec nous notre centenaire.

Entreprise industrielle française, nous sommes comptés parmi les leaders de notre profession : équipements et accessoires mécaniques sophistiqués pour les industries textiles. Notre marché est mondial : nous réalisons 95 % de notre chiffre d'affaires à l'export. Sur notre créneau très sollicité, notre nom reste depuis 100 ans synonyme de savoir-faire et de fiabilité techniques. Aujourd'hui, notre secteur "Europe élargie" est disponible : nous souhaitons intégrer un ingénieur des ventes ayant une solide expérience de la vente à l'export de biens d'équipements industriels. Autonome et responsable, il saura appliquer en tenant compte des contextes locaux la politique de notre directeur commercial à qui il sera rattaché. Veillant à maintenir constante notre présence auprès des utilisateurs et préconisateurs, il saura, par ses actions personnelles, valoriser l'activité de notre service après-vente et dynamiser les réseaux locaux existants ou à venir, réseaux qu'il gérera directement. Possédant parfaitement les techniques de montage de ventes à l'export, il pourra mener à bien, en langue allemande, anglaise ou française les phases des négociations techniques, commerciales et financières préalables à la bonne conclusion d'une affaire. Il en suivra bien sûr la réalisation. Ses facteurs d'intégration rapide et réussie dans notre milieu professionnel exigeant et "fermé" seront une formation commerciale supérieure, un réel tempérament de vendeur sachant conjuguer disponibilité et adaptabilité, possédant l'aptitude à acquérir, synthétiser et démultiplier l'information commerciale. La rémunération proposée sera à la hauteur de nos exigences. Poste basé à Lyon. Ecrire à Joël Bernard à Lyon - Réf. M 12034.

LE CATERING DANS LE MONDE : UN MARCHÉ

Directeur de région Riyad

Nous sommes une Société Française de restauration, filiale d'un groupe international qui a une position de leader dans ses activités.

Le développement et la réalisation de nombreux contrats sur l'Arabie Saoudite nécessite un renforcement des structures de notre division CATERING.

Son Directeur recherche un **Directeur de Région** pour prendre en charge la responsabilité de plusieurs contrats.

Faire appliquer les cahiers des charges, suivre et respecter les budgets, contrôler les prestations et services, entretenir les relations commerciales et animer une structure sont entre autres les objectifs de ce manager. De même le développement et les négociations commerciales de sa région lui incombent.

Nous souhaitons intégrer un collaborateur de formation E.H. ou Supérieure, disposant d'une première expérience internationale.

La connaissance d'une activité proche du Catering est nécessaire. L'anglais courant est exigé.

Nous proposons une rémunération motivante exonérée d'impôts, avec les avantages d'expatrié (logement + voiture + voyage + couverture sociale). Nous proposons un contrat France de détaché.

Merci d'adresser votre dossier, photo et prétentions à Bernard JOUSLIN qui vous assure une totale discrétion.

NORAY CONSULTANTS

28, rue de l'Echiquier
75010 PARIS - Tél. 246.12.28

Reponse et discretion assurées
Membre de la CSNCR

bleu

Entreprise de Travaux Publics spécialisée dans les travaux fluviaux et maritimes, recherche pour un important chantier en

Arabie Saoudite

ingénieur contrôle qualité

Sous l'autorité du project-manager, il suivra le déroulement du chantier et s'assurera de la bonne qualité d'exécution des travaux.

Ce poste s'adresse à un ingénieur T.P. ou équivalent de 40 ans environ, ayant une solide expérience en dragage, parois moulées et terrassement, acquise de préférence au Moyen-Orient. L'anglais est indispensable pour assurer la liaison avec une société d'ingénierie américaine.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 3002 à notre conseil qui garantit réponse et discrétion.

CABINET OPPERT
69, bd. Maréchal Joffre - B.P 4
92340 BOURG-LA-REINE



UN IMPORTANT COMPLEXE PETRO-CHIMIQUE ALGERIEN
nous a confié
l'ASSISTANCE TECHNIQUE SECURITE

Nous recherchons un

INGENIEUR SECURITE

ayant acquis 10 ans d'expérience en sécurité, soit en tant que réalisateur de travaux neufs, soit en tant qu'utilisateur d'un complexe pétro-chimique; il sera chargé de :
- **INSTALLATIONS NOUVELLES OU EXISTANTES.**
- **MAINTENANCE DE LA SECURITE QUOTIDIENNE.**
- **DEVELOPPEMENT DE L'ESPRIT SECURITE.**

Envoyer C.V. et rémunération souhaitée à



Information et Innovation Industrielles
C. LEMAIGNAN — Réf. 8220
8 rue de Sèze - 75009 Paris

Un des tout premiers Groupes Commerciaux
d'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE
recherche

INGENIEUR TEXTILES

(Epinal, Mulhouse, Roubaix, Lyon)

intéressé par le commerce des tissus, notamment imprimés et articles d'habillement.

Le candidat retenu, âgé de 35 ans environ, justifiera d'une **expérience professionnelle de plusieurs années** dans la vente.

Un séjour antérieur Outre-Mer serait apprécié.

Envoyer CV détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence **6928** à **L.T.P.**
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

État du Qatar

recrutons

DES INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS

en maintenance et équipements de missiles.
Anglais exigé.

- Salaire selon expérience, exonéré d'impôt.
- Logement familial meublé, billet d'avion aller-retour.

L'interview aura lieu à : Hôtel Concorde Lafayette, les 30-31 mars et 1er avril.
Téléphoner au 758-12-84, chambre 26/15 et 26/14.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

JEUNES INGÉNIEURS

(Généralistes, mécaniciens, automaticiens, physiciens, chimistes...)
débutants ou ayant quelques années d'expérience.

L'un des premiers Groupes Industriels Français vous propose de vous orienter dans les domaines suivants :

Production
Etudes
Recherche
Développement
Informatique

Ce groupe est fortement implanté en Europe et en Amérique.
Ses techniques d'avant-garde en ont fait le leader mondial de sa spécialité.
Il offre à des hommes de caractère de larges possibilités d'évolution en France ou à l'étranger.

Ecrire en joignant C.V. et photo à INTERMEDIA N° 455 - 59, rue La Fayette - 75009 PARIS, qui transmettra. - Discrétion assurée.

DELEGATION GENERALE POUR L'ARMEMENT
L'atelier de construction de TARBES
recherche

un Ingénieur

ARTS et METIERS - ENSI ou ENI

Au sein du service Etudes, il sera chargé de la conception et de la mise au point de systèmes, principalement mécaniques, pour les tourelles de véhicules blindés.
Ce poste sera confié à un Ingénieur de formation mécanique et résistance des matériaux.
2 à 3 ans d'expérience seraient appréciés - Des déplacements en Métropole sont à prévoir.

Lieu de travail : Tarbes (Hautes Pyrénées).

Adresser CV avec prétentions, et éventuellement numéro de téléphone au :
Ecoles Supérieures de l'Armement Terrestre
Service PS - 24, avenue Prieur de la Côte d'Or 94114 Arcueil Cedex

— Avant le 9 Avril 1982 —



Société du Groupe Comex, chargée de la conception, la réalisation et la commercialisation d'équipements d'intervention sous-marine, -leader sur son marché- Un développement constant.

Ingénieurs de haut niveau

électricité, électronique et micro- informatique

qui renforceront nos équipes au sein de la D.T. et pourront prendre la responsabilité de départements.

ingénieur électricien

Il sera chargé de la conception, de l'étude et du développement des équipements électriques entrant dans la composition des matériels, en étroite collaboration avec le département électronique. *Réf. M 410.*

ingénieur électronicien et micro-informaticien

Il aura aussi la charge de développer le matériel acoustique et sera responsable de l'élaboration de ces équipements et de l'animation du service. *Réf. M 411.*

ESE-SUP TELECOM (ou équivalent)
32 ans mini. - Anglais pratique impératif - Postes basés à Marseille.

Adresser dossier de candidature (en précisant la référence et votre niveau de rémunération) à
SVP RESSOURCES HUMAINES
48 rue Grignan 13001 Marseille.

Vendre notre nouvelle gamme de systèmes informatiques.

Toulouse - Bordeaux

De **formation supérieure**, (Ecole Supérieure de Commerce, de Gestion ou équivalent), vous possédez une **expérience réussie** de 2 à 5 ans dans la commercialisation de produits informatiques. Elle vous a permis de faire la preuve de votre tempérament de battant, de votre capacité de travail; de votre sens aigü de la négociation.

Vous nous intéressez.

Important constructeur de matériel informatique, en redéploiement commercial sur le marché français, nous recherchons pour **BORDEAUX** et **TOULOUSE** deux jeunes **INGENIEURS COMMERCIAUX.**
Nous leur confierons le **conseil et la vente de notre nouvelle gamme de systèmes**, en avance technologique certaine sur son marché. Ils bénéficieront d'une formation complète à nos produits et à nos techniques de vente, et d'une rémunération très motivante.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 1778/B (pour Bordeaux) ou la référence 1778/T (pour Toulouse) à

Communiqué
9, Bd des Italiens, 75002 PARIS
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

Equipements hydrauliques Un ingénieur d'affaires

Pour étudier et réaliser clés en main les équipements faisant appel aux techniques hydrauliques dont ont besoin nos clients : centrales hydrauliques, systèmes de transmissions, panneaux de contrôle et régulation, automatismes et asservissements,... nous sommes amenés à renforcer notre équipe basée dans la région Rhône-Alpes.

Nous recherchons un jeune ingénieur ayant acquis une spécialisation hydraulique tant en bureaux d'études qu'en travaux. Il verra, dans notre groupe, s'élargir le champ de ses activités, puisqu'à la technique viendra s'ajouter la dimension commerciale : relations avec le client, définition de son besoin, établissement du devis, suivi de la réalisation, après-vente...

Nous souhaitons qu'il parle anglais pour pouvoir traiter des problèmes à l'export. Nous avons confié aux conseils du cabinet de recrutement CLEAS le soin de nous présenter aux candidats et réciproquement. Qu'ils leur écrivent sous référence 144 M. en précisant leur formation, leurs expériences, le niveau de rémunération atteint et leurs aspirations.

CLEAS
6, place de la République Dominicaine 75017 PARIS - Tel. 267.35.11

Directeur de l'Industrialisation

LOIRE - La société Louis GAUCHON (400 personnes - 110 MF de CA) leader dans la fabrication des brides de raccord, spécialisée également dans la réalisation de pièces découpées et embouties, recherche son Directeur de l'Industrialisation. Rattaché au Président du Directoire, il participera à la conception du plan de développement et aura pour mission d'optimiser l'exploitation de l'outil de production en veillant tout particulièrement au rapport qualité - prix - délai. Il sera chargé de diriger l'ensemble de la production : découpage, estampage, usinage, d'animer et de coordonner les services d'assistance technique (entretien, méthodes...) soit un ensemble de 300 personnes. *Ce poste basé à Sail-sous-Couzan (70 km Ouest de Lyon,* à 20 km de Montbrison) intéresse un ingénieur A.M., Centrale..., ayant acquis une expérience minimum de 10 ans dans l'industrie métallurgique. Merci d'adresser votre candidature sous référence 888 M à Joëlle FAYE qui traite confidentiellement cette recherche

EMPLOI centor
CENTOR RHONE ALPES
17, rue Louis Guérin - 69100 VILLEURBANNE
Tél. : 16 (7) 889.37.16

La MAIRIE de VALENCE
(Drôme) organise :
— Un concours sur titres et sur épreuves en vue du recrutement d'un Professeur enseignant plasticien pour les aspects théorique et plastique de la couleur ayant une connaissance et une pratique des moyens de reproduction et d'impression, notamment en sérigraphie et offset.
— Un concours sur titres et sur épreuves en vue du recrutement d'un professeur enseignant de culture spécifique pour la section DNAT - Arts graphiques : Analyse de l'image, étude des supports et médias, aspects rédactionnels et organisation de projets.
Adresser candidatures au Service du Personnel, MAIRIE DE VALENCE, 26021, avant le 14 AVRIL 1982, dernier délai.

QUAKER FRANCE

Filiale française
d'un groupe américain en pleine expansion

Notre C.A. : 450 MF
Notre croissance : + de 30%
Nos produits : les céréales Quaker
les aliments pour chiens et chats
Fido — Fidèle

Vous avez une formation commerciale supérieure, une expérience professionnelle en usine de 4 ou 5 ans, des connaissances techniques, bâtiment mécanique, électricité et la pratique de la langue anglaise.

Nous vous proposons le poste d'

ACHETEUR USINE à Saint Etienne

Vous serez chargé de rechercher les fournisseurs, de négocier et d'assurer les approvisionnements en matériel d'entretien.
Vous apporterez toutes informations nécessaires aux études de la direction usine.
Vous participerez aux négociations relatives aux travaux demandés aux fournisseurs.

Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo et prétentions sous référence HA/U à :

QUAKER FRANCE
Service du Personnel
40 boulevard de Dunkerque
13002 MARSEILLE



---

ingénieur commercial

Une PME,
spécialisée dans la sous-traitance de pièces de mécanique générale et de mécano-soudure,
possédant un équipement moderne,
recherche un jeune ingénieur pour lui confier la responsabilité commerciale de l'entreprise.

En plus d'une formation d'ingénieur mécanicien, il devra avoir une expérience commerciale de quelques années.

Lieu de travail :
une agréable localité en Auvergne.

Si ce poste vous intéresse,
adressez votre dossier de candidature,
(C. V., photo et rémunération souhaitée)
qui sera traité confidentiellement,
sous la référence : PR - 332 à :



ROLAND DERKUM CONSEILS
48 rue de Margnolles
69642 Caluire cedex

INGENIEURS D'ACIERIE

Un des plus importants Groupes Industriels français d'envergure internationale recherche pour ses Établissements de province des Ingénieurs d'Aciérie. Ils seront chargés des mises au point et des améliorations techniques concernant l'élaboration et la coulée.

Ces postes qui doivent normalement évoluer vers des responsabilités opérationnelles importantes pourraient convenir à des Jeunes Ingénieurs diplômés (Mines, ECP) ayant déjà quelques années d'expérience professionnelle dans une fonction similaire.

Veuillez adresser votre dossier de candidature à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS sous référence 39925.

HAVAS CONTACT

URGENT
recherche étudiants
pour distribution de tracts dans facultés de province, Reims, Lyon, Caen, Pau, Metz, Clermont-Ferrand, Nice, Saint-Etienne, Orléans, Limoges, Tarbes, Perpignan, Toulouse.

Ecrire Promopress, 66, Champs-Elysées, 75008 PARIS.

Association Sanitaire et Sociale de l'AUDE

Recherche Chef des Services Economiques

Formation niveau supérieur.
Ecole hôtelière
ou école de commerce.
Age : 30 à 45 ans environ.
Expérience collectivité nécessaire.
Faire offre au journal qui transmettra.
Ecr. s/n° 8.074 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

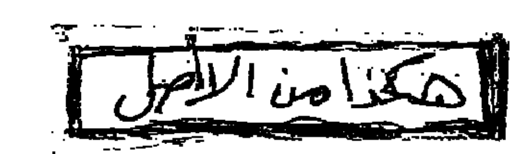
ORGANISME D'AMÉNAGEMENT RHONE - ALPES

Recherche

1 JURISTE

- Il sera chargé :
  - Conventions Droit Privé (cessions Terrains).
  - Conventions Droit Public (avec collectivités locales).
  - Relations avec Notaires.
- Sa formation minimum :
  Maîtrise Droit Privé + connaissances Droit Public et Droit de l'Urbanisme.
  Expérience 3 à 5 ans appréciée.

Adresser candidature, C.V. et prétentions sous n° T 032.450 M, à
RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions




emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

RESTAURANTS **Marest** recherche

CONTROLEUR DE GESTION

Le candidat sera responsable de l'établissement et de la qualité des budjets et objectifs des différentes unités de la division restauration **MAREST** *(22 unités); à ce titre, il sera en contact avec la Direction* Générale et les différents responsables du **département restauration.**

Il aura à assurer le contrôle des budjets d'investissements et d'exploitation, analyser les écarts et préconiser les actions correctives, établir les tableaux de bord pour la direction générale et les différentes unités.

Responsable de la comptabilité générale et analytique, il sera garant du respect des procédures administratives et budjétaires, des outils informatiques, travaillera en liaison fonctionnelle avec le contrôleur de gestion du groupe.

Profil :
- *Une authentique expérience (5 ans minimum) dans les problèmes évoqués ci-dessus, si possible dans la grande distribution, le succursalisme.*
- *Etre familier de la gestion "décentralisée".*
- *Formation supérieure (du type HEC/ESSEC/maîtrise de gestion...).*
- *Susceptible de s'intégrer dans une équipe jeune (moyenne d'âge 30 ans) et ambitieuse.*

Lieu de travail : **BREST.**

Adresser C.V. manuscrit détaillé à :

MAREST - B.P. 12 - 29239 GOUESNOU.

Valeo

GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
C.A. 6,8 MILLIARDS — 27 000 PERSONNES

recherche
pour sa Filiale SO.M.A. E.T. à Saint-Etienne

CHEF DE PROJETS INFORMATIQUES

Ingénieur diplômé grande école, vous avez 3 à 5 ans d'expérience en informatique de gestion. Au sein de notre équipe d'Ingénieurs chargés, pour cette importante unité industrielle (1800 personnes), de projets d'organisation et de gestion mettant en oeuvre des solutions informatiques, vous aurez la responsabilité de projets complets, de la définition du cahier des charges avec les services utilisateurs à la mise en place de systèmes.

Vous utiliserez du matériel et des techniques modernes (télétraitement) et, dans le cadre du plan informatique, des développements importants sont prévus.

Notre politique de gestion des Ingénieurs & Cadres ouvre de larges possibilités d'évolution ultérieure dans le Groupe (fonction Organisation ou autres domaines).

Adresser CV, prétentions et photographie en indiquant la référence 44854 à VALEO
Service Recrutement I. & C.
43, rue Bayen — 75017 PARIS

THOMSON-CSF
GRENOBLE

COMPOSANTS OPTOELECTRONIQUES

nous recrutons des

TECHNICIENS SUPERIEURS

Débutants et confirmés.

Titulaires du BTS ou du DUT, ou ayant acquis une expérience professionnelle dans les domaines

ELECTRONIQUES
MESURES PHYSIQUES

Pour assurer des fonctions :
- RECHERCHE, ETUDES-DEVELOPPEMENT, MESURES (caméra vidéo à l'état solide, écrans de visualisation, détection infrarouge)
- METHODES, FABRICATION (industrialisation de nouveaux procédés, mise au point de circuits électroniques).
- MAINTENANCE (micro-processeurs, automatismes, micromécanique).

Certains postes sont à pourvoir rapidement, d'autres seront créés au cours de l'année.

Les dossiers de candidatures doivent être adressés à :
DANIELE MARTY, Service du Personnel - THOMSON-C.S.F.
T.D.I. - BP 55 - 38120 ST EGREVE

A 1H30 au Nord de Paris - Bâtiment Industriel

ETRE RESPONSABLE DE LA VIE D'UN PRODUIT ET DU DEVELOPPEMENT D'UN MARCHE

Ingénieur diplômé, 28 ans mini. vous avez renforcé ce titre par une **formation de gestion type I.A.E - I.C.G** ou équivalent.

Vous l'avez assortie d'une **spécialisation** soit par la pratique, soit par l'enseignement **en G.C, ou B.A ou charpente métallique.** Vous avez pu mettre à l'épreuve vos talents techniques 3 à 5 ans mini dans la vente de bâtiment industriel, en entreprise de construction métallique ou en B.E ingenierie.

Puissant groupe industriel de notoriété internationale, notre activité s'interesse au Marché du Bâtiment Industriel et de ses structures armées. Nous vous proposons de rejoindre l'equipe de la direction marketing au sein de laquelle vous remplirez, rattaché au Directeur, la fonction de **CHEF DE PRODUIT.**

Vous anticiperez sur l'utilisation de votre produit par son marché de base (moyens de couverture de Bâtiment Industriel) de manière à concevoir d'autres emplois possibles et à découvrir d'autres marchés.

Dans ce but, vous vous tenez informé par l'écoute marketing des besoins, des caractéristiques techniques souhaitees, des positions de la concurrence et de leur évolution.

Vous proposez et justifiez tout changement de stratégie, définissez le produit, sa politique de prix, promotion, prévisions de ventes - 1 à 3 ans, lancement et méthodes commerciales.

Vous en contrôlez et coordonnez l'éxécution et ce, dans un souci constant de profitabilité. Vous veillez au developpement de produits nouveaux.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et salaire actuel sous Réf. 4220 ET à notre Conseil.

58 avenue de Wagram 75017 PARIS.
8, rue de la Tirelire 51054 REIMS CEDEX.

CSNCR

MORENO CONSULTANT
Recrutement Structures et Communication

NADELLA
ROULEMENTS A AIGUILLES
recherche
pour son usine de VIERZON

Chef de service ordonnancement

Formation mécanique souhaitée (ingénieur, BTS), ou expérience ordonnancement minimum de 5 ans en industrie automobile ou fabrications comportant de nombreux produits diversifiés en petites, moyennes ou grandes séries à partir de composants communs fabriqués ou sous-traités par l'entreprise (horlogerie, téléphonie, téléviseurs, etc.).

Profil souhaité :
- connaissance système Koban
- âge minimum 30 ans
- esprit concret
- sens de l'organisation
- dynamisme
- aptitudes à la relation.

Ecrire **Roulements NADELLA,** Service du Personnel sélection cadres - BP 34 - 18101 VIERZON CEDEX.

Lesieur recherche pour son

ACTIVITE
EMBALLAGE CONDITIONNEMENT

JEUNE INGENIEUR

E.C.P., ENSAM, I.D.N...

ayant si possible une première expérience dans le domaine de l'emballage et plus particulièrement des plastiques.

Il participera avec l'équipe existante au développement de la bi-orientation.

Il conduira des études dans le domaine des techniques de transformation des plastiques.

Il devra se faire reconnaître par sa compétence, mais aussi par ses qualités humaines.

Il devra maîtriser au minimum l'anglais.

Le poste est à pourvoir dans un premier temps en région RHONE ALPES.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo à LESIEUR
Recrutement Cadres 122, avenue du Général Leclerc
92103 BOULOGNE

---

ingénieur bureau d'études

La Division MÉCANIQUE SPÉCIALISÉE recherche un Ingénieur pour son Bureau d'Études de l'Établissement de SAINT-CHAMOND.

Dans un premier temps, il sera chargé de la conception de mécanismes très élaborés intervenant dans la fabrication de matériels spéciaux et divers. Une évolution progressive des responsabilités est prévue au sein du Bureau d'Études sur le plan technique ainsi que dans le cadre des relations avec les Services commerciaux de la Division et éventuellement avec la clientèle.

Le poste conviendrait à un Ingénieur diplômé (ECP, A & M, ENSI, ENSA) ayant déjà 3 à 5 ans d'expérience dans un Bureau d'Études de conception mécanique.

Les candidatures avec la rémunération actuelle ou souhaitée sont à adresser au Responsable des Affaires Sociales - CREUSOT-LOIRE - 2, rue Pétin-Gaudet 42400 SAINT-CHAMOND.

HAVAS CONTACT

CREUSOT-LOIRE

JEUNE CADRE DE GESTION COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE

IECS - ESC - Maîtrise de gestion ou similaire.

Un important organisme de contrôles techniques et études industrielles (350 personnes) à Mulhouse, fortement implanté dans l'Est, recherche ce cadre ayant 5 à 10 ans d'expérience d'organisation et de gestion commerciale, administrative, et de contacts commerciaux à niveau élevé en milieu industriel, habitué à utiliser les moyens informatiques.

Missions variées :
- développement de méthodes commerciales et de gestion,
- animation des responsables de contacts en clientèle,
- participation aux négociations importantes.

Poste d'avenir stable
Logement facilité.
Adr. C.V. détaillé s/réf. 983 à

SELETEC
CONSEIL
67009 STRASBOURG CEDEX.

90.000 Frs +

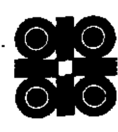
SOCIETE D'IMPORTANCE NATIONALE
FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL,
PRODUISANT ET DISTRIBUANT
DES EMBALLAGES
EN CARTON ONDULE

recherche pour ses services commerciaux
Normandie - Région Parisienne
et Centre Sud-Ouest

jeunes diplomés
écoles supérieures de commerce

ou équivalent, ayant une EXPERIENCE *commerciale, âge 28 ans environ, pour prendre la* responsabilité d'une ligne de produits d'une part, d'administration des ventes d'autre part.

Ces postes exigent compétence, dynamisme, rigueur, sens des responsabilités. Ils doivent intéresser des candidats ambitieux et désirant évoluer rapidement.



Merci d'adresser CV, manuscrit, photo, prétentions s/réf. 1795 à :
Mme A. GARRET
11 rue Mauvoisins
44200 NANTES

ORGANISME ETUDES ET
RECHERCHE EN SOUDAGE
recrute pour son centre régional de
METZ

un ingénieur mécanicien

pour l'application de la mécanique de la rupture aux cas industriels.

Le poste peut convenir à un ingénieur ayant une bonne formation de base en mécanique et possédant quelques années d'expérience en soudage, notamment en calcul des constructions.

Formation ESSA souhaitée.

un ingénieur

ayant expérience en calcul par éléments finis et programmation pour prendre en charge les problèmes d'informatique et de calculs au sein d'une équipe de recherche et développement s'occupant du comportement des constructions soudées.

Un stage d'études et de formation spécifique de 3 mois au siège à Paris est prévu avant installation à Metz.

Les deux postes sont à pourvoir en juillet 1982.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions (en rappelant le poste) sous réf. 36223 à *projets publicité* 12, rue des Pyramides 75001 Paris, qui fera suivre.

Crouzet

Division "Aérospatial"

recherche pour son

Service qualité fiabilité

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

- Débutant ou quelques années d'expérience pour poste à pourvoir à VALENCE, au sein d'une équipe de spécialistes des composants (technologie, évaluation, standardisation, aide aux études).
- Ce poste implique de nombreuses relations et beaucoup de dynamisme.
- ANGLAIS et connaissances technologiques appréciées.
- REFERENCE N° 248

Adresser C.V. manuscrit, photo, références, prétentions, à Crouzet SA — *Service du Personnel — 25, rue Jules Védrines, 26027 VALENCE CEDEX.*

TIOXIDE S.A. - CALAIS

C.A. 450 millions de francs
Effectif 560 personnes
FILIALE DE TIOXIDE GROUP PLC
1er producteur européen d'oxyde de titane
recherche :

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Dans le cadre du renforcement de son Service ENTRETIEN TRAVAUX NEUFS
(effectif 170 personnes)
- Homme de terrain assisté de 3 agents de maîtrise, il animera une équipe d'intervention en usine.
- Homme de réflexion, il participera à différents projets d'amélioration des équipements tant au niveau de l'étude que de la réalisation.

Ce poste qui peut offrir de réelles possibilités d'évolution à un candidat de valeur conviendrait à un généraliste ayant si possible quelques années d'expérience industrielle.

La pratique de l'anglais est souhaitée.

Adresser votre candidature manuscrite avec C.V. et prétentions à TIOXIDE S.A. Direction du Personnel, B.P. 89 - 62102 CALAIS.



ORGANISME D'ETUDES, PRESTATAIRE
DE SERVICES DE COLLECTIVITES LOCALES

recherche

INGENIEUR ORGANISATION ET INFORMATIQUE

Expérience 3 à 5 ans.
Initiative, dynamisme, sens des contacts et goût du travail sur le terrain.
Ouverture sur techniques diversifiées (gros systèmes, minis et micros).

Résidence région RHONE-ALPES

Adresser curriculum vitae sous référence 8322 à
AXIAL Publicité - 27, rue Taitbout 75009 Paris
qui transmettra

GÉNIE CLIMATIQUE
Région SUD-EST

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Notre société spécialisée dans l'installation et l'exploitation d'équipements thermiques et de climatisation, offre un poste d'avenir à un ingénieur technico-commercial, formation froid industriel de préférence, ayant 2 à 5 ans d'expérience dans l'élaboration de devis, leur négociation avec les clients, le suivi des réalisations.

Adresser C.V. et prétentions à HAVAS N° 692,
136-140, av. Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.



PRENDRE LES RESPONSABILITÉS D'UNE ÉQUIPE

Notre division Systèmes Electroniques conçoit des produits dont la technologie est internationalement reconnue. Nous recherchons un

Ingénieur contrôle qualité

Il a nécessairement une formation AM, Supaéro et/ou une solide expérience de la fonction dans les secteurs automobile ou aéronautique et éventuellement des connaissances en métrologie.
La capacité d'animer une équipe de 35 personnes (ingénieurs, techniciens, professionnels) est indispensable pour réussir dans cette fonction.
Le poste pourra déboucher sur des responsabilités supplémentaires dans le domaine de la création et la recherche de nouveaux produits pour un candidat à fort potentiel.



DIVISION SYSTÈMES ELECTRONIQUES

Merci d'adresser votre candidature
à Madame LAVAL,
34, boulevard Ornano
93200 SAINT-DENIS.

HAVAS CONTACT

Financial Executive required to join the European Headquarters of CBS Records International based in Paris (Neuilly).

Director of financial analysis

Reporting to the Controller, Financial Analysis, the position will :
- monitor financial reporting from our 15 European affiliates
- prepare monthly management reports
- participate in budget elaboration & coordination

Basic requirements :
- EEC citizen
- Business School graduate aged about 30
- 2 years appropriate experience
- fluent English plus a second language
- working knowledge of EDP systems appreciated.

Salary range : F 180.000 – 200.000.

Brief but comprehensive career details and indication of current salary to be sent to : Personnel Dept., CBS International S.A., 1, rue du Chateau, 92200 Neuilly-sur-Seine.

ÉLÉCTRONICIENS OU AUTOMATICIENS DEVENEZ INGÉNIEURS INFORMATICIENS

CAP SOGETI LOGICIEL, l'une des premières sociétés européennes de Conseil et de Services en informatique, recrute plusieurs jeunes électroniciens ou automaticiens (écoles d'ingénieurs ou universitaires).

Après une formation axée sur les microprocesseurs, qui débutera le **3/5/82**, ils occuperont des fonctions d'ingénieurs informaticiens au sein de nos agences de Paris.

La solidité de notre société et son implantation internationale offrent de très intéressantes évolutions de carrière.

Les dossiers de candidature sont à adresser à CAP SOGETI LOGICIEL Yves-Michel DUVAL 5, rue Louis Lejeune - 92128 Montrouge Cedex.



HAVAS CONTACT

---

digital

N° 1 DE L'INFORMATIQUE INTERACTIVE

poursuit sa forte croissance en matière de conseil et de développement en logiciel

- **Directeurs de groupe logiciel** (Réf. M 90)
- **Directeur de centre de services CAO** (Réf. M 91)
- **Ingénieurs logiciel application de gestion** (Réf. M 92)
- **Ingénieurs logiciel système** (Réf. M 93)
- **Experts logiciel réseaux et bases de données** (Réf. M 94)

Nous recherchons des ingénieurs femmes et hommes, soit débutants, soit très expérimentés.
Postes à pourvoir à :
BORDEAUX - EVRY - LILLE - LYON - RUNGIS - STRASBOURG

Veuillez adresser votre candidature en précisant le poste choisi à B. Delmas
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
2, rue Gaston Crémieux - B.P. 136 - 91004 EVRY Cedex.

HAVAS CONTACT



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Une des toutes premières sociétés françaises d'ingénierie informatique, premier constructeur mondial de réseaux de transmissions de données, réalisateur de logiciels dans des domaines d'applications variées, recherche pour

MARSEILLE

ingénieurs logiciels

débutants ou 2 à 3 ans d'expérience

- Gestion de production.
- Application Temps Réel Mini Micro.
- Connaissances traitement de signal.

Adressez curriculum vitae à **SESA**
241 avenue du Prado 13008 Marseille, sous référence 19 LM, ou téléphonez à Monsieur HUSSET (91) 78.23.32.

média-system

Important Organisme Professionnel Agricole
région Bourgogne, recherche

Ingénieur Agronome

Mission :
- *Coordonner et diriger les activités d'une forte équipe de conseillers techniciens ayant des responsabilités d'animation, de formation, de recherche, d'innovation et de développement auprès des agriculteurs directement sur le terrain.*
- *Assurer la gestion complète de cette section technique de l'Organisme.*
- *Carrière évolutive en fonction des potentiels du candidat.*

Formation :
Agro, Agri, Veto, éventuellement B.T.S. avec spécialisations. Origines rurales. 5 ans minimum de pratique réussie dans la branche technique agricole avec expérience du Conseil.

Adresser C.V. détaillé avec souhaits de rémunération sous référence 142, à
LPA-GENEVAY
11, square Jasmin, 75016 Paris.

P.R.B.

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE DU LITTORAL NORD
en mesure d'offrir carrière dynamique et motivante, recherche

RESPONSABLE DE SA DIVISION MANUTENTION-PRODUITS
ingénieur ou équivalent

- Quai minéralier
- Installations de concassage-criblage
- Manutentions et transports de l'Usine

La Division doit être prochainement dotée d'un nouvel équipement de préparation de 300 T/h.

- Expérience pratique indispensable des activités type Travaux Publics
- Bonnes connaissances du matériel
- Maîtrise du commandement et de l'organisation
- Goût des responsabilités et des contacts humains.
- Esprit d'entreprise.

Poste intéressant pour cadre de valeur ayant le goût et le sens des responsabilités.

Rémunération stimulante et personnalisée en fonction de l'expérience et de la compétence.

Adresser lettre manuscrite, C.V. avec photo et prétentions sous No 29553,
CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS Cedex 01 qui transm.

LE DIRECTEUR GENERAL
d'un groupe bancaire en constante expansion recherche

SON CONTROLEUR DE GESTION

Chargé de la comptabilité générale, de la gestion de la trésorerie, du suivi de l'informatique, de la mise en place et du contrôle des procédures.
Le candidat âgé de 30 ans minimum, diplômé d'une école supérieure de commerce (HEC - ESSEC - Sup de Co Paris - ESCAE Rouen...) devra justifier une expérience de quelques années dans un emploi similaire.
Ce poste basé à CAEN (14) offre de très larges perspectives de carrière.
Le salaire de départ sera fonction de l'expérience.

Adresser CV détaillé, et prétentions à notre Conseil qui étudiera votre candidature en toute discrétion s/réf. M 5 004



Conseil en Recrutement
57 rue de Richelieu
75002 PARIS

LILLE PARIS LYON



recherche pour son Centre d'**AUTOMATIQUE** et d'**OPTIQUE** à
AIX EN PROVENCE

INGENIEUR AUTOMATICIEN

(Grande Ecole + Doctorat de spécialité en automatique)
ayant 4 à 5 ans d'expérience industrielle.

Sa fonction consistera à assister le responsable commercial du Centre pour :
- Coordonner l'**action commerciale** du Centre auprès de clients importants de différents secteurs d'activités.
- Apporter le support logistique aux unités opérationnelles du Centre en vue de la préparation, de la **rédaction** et de la **négociation** des propositions techniques et financières qui découleront de son action commerciale.

Envoyer lettre de candidature, C.V. et rémunération souhaitée, s/réf. 881 à :
M. FRIXON — BERTIN & Cie
B.P. 22 - Z.I. 13762 LES MILLES Cédex

VILLE D'ECHIROLLES
40.000 HABITANTS
BANLIEUE DE GRENOBLE

RECRUTE

1 REDACTEUR chargé des Affaires Foncières.
Connaissances et expérience souhaitées dans les domaines de l'Urbanisme et du Droit Immobilier.
Inscription sur liste d'Aptitude des Rédacteurs exigée.

1 REDACTEUR chargé des Relations avec les Associations et des Implantations d'entreprises.
Qualités de contact, de communication, aptitude à la coordination requises pour répondre aux nombreuses sollicitations émanant des associations sur les questions du Cadre de Vie et de l'Urbanisme.
Inscription sur liste d'aptitude des Rédacteurs exigée.

1 Chargé des Affaires Jeunesse, Emploi, Formation.
Capacités d'initiative et de coordination requises pour créer et animer structures d'accueil, d'orientation et de formation des jeunes à la recherche d'un emploi.
Niveau Attaché ou équivalent.

Adresser lettre de candidature à M. le maire d'ECHIROLLES, Hôtel de Ville, B.P. 248, 38433 ECHIROLLES CEDEX.

URGENT
Association recherche

DIRECTEUR CENTRE SOCIAL

Quartier populaire région marseillaise
Formation à l'animation ou au travail social et expérience exigées (gestion, gestion du personnel). Intérêt pour question urbanisme, logement.
Ecrire sous le nº T 032536 M,
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DISTRICT DE BAYONNE - ANGLET - BIARRITZ
(100.000 HABITANTS)

Le DISTRICT DE BAYONNE - ANGLET - BIARRITZ recherche, pour son Abattoir Intercommunal, un **Chef de la Régie d'Abattage** (Echelle indiciaire : Adjoint Technique avec possibilité d'avancement). Logement de fonction assuré.

CANDIDATURE et CURRICULUM VITAE à adresser à Monsieur le Président du District de BAYONNE-ANGLET-BIARRITZ, Hôtel de Ville, Rue Bernède, 64100 BAYONNE.

Crouzet

Division Transports et Télécommunications

recherche, au sein du
Service développement :

LE CHEF DE SERVICE INDUSTRIALISATION

- Formation électronique, électromécanique (A.M. - ENSI - INSA)
- Expérience minimum 5 ans en fabrication de produits électroniques et électromécaniques moyenne et grande série
- Fonction : Encadrement d'une équipe de 12 personnes, dont 6 ingénieurs

Devis techniques - Aide à la conception - Analyse de la valeur - Lancement en fabrication - Suivi technique et financier

Référence 247

Adresser CV manuscrit - photo - références - prétentions à Crouzet SA - service du personnel - 25, rue Jules Védrines - 26027 Valence Cédex

---

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE DE REIMS
recherche
pour son Équipe Révision

collaborateur de haut niveau

pour missions de contrôle et révision et gestion dans P.M.E. d'importance régionale.
Ce poste conviendrait plus particulièrement à élément ayant une forte expérience de Cabinet d'AUDIT ou de Société d'expertise comptable.

Position Cadre. Avantages sociaux. Ecrire avec prétentions.
Ecr. s/nº 8.068 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SOCIETE REGION OUEST
recherche

RESPONSABLE MÉTHODES CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

- Formation ingénieur.
- Expérience 5 ans min. dans poste similaire, commande numérique et grosses constructions à l'unité.
- Anglais souhaité.

200.000 F +

Ecrire s/réf. 313 à SWEERTS BP 269, 75424 PARIS Ced. 09.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

MATRA

recherche pour son établissement de fabrication prototypes du CHESNAY (proche banlieue Ouest)

Préparateur-Mécanicien niveau V

de formation DUT ou BTS en fabrication mécanique.

— A partir de liasses de définitions, il a la responsabilité de constituer et de lancer les dossiers de fabrication qui permettront la réalisation complète de matériels prototypes (structures) de type aéronautique.

— Curieux d'esprit, concret et organisé, il a la capacité d'animer et d'encadrer une équipe de techniciens.

Pour occuper ce poste, une expérience en fabrication de quelques années est nécessaire



Adresser CV, rémunération, photo au Service du Personnel
52, avenue Dutartre - BP 66
78152 LE CHESNAY CEDEX

IMPORTANTE SOCIETE PETROCHIMIQUE INTERNATIONALE recherche

UN INGENIEUR DE VENTE

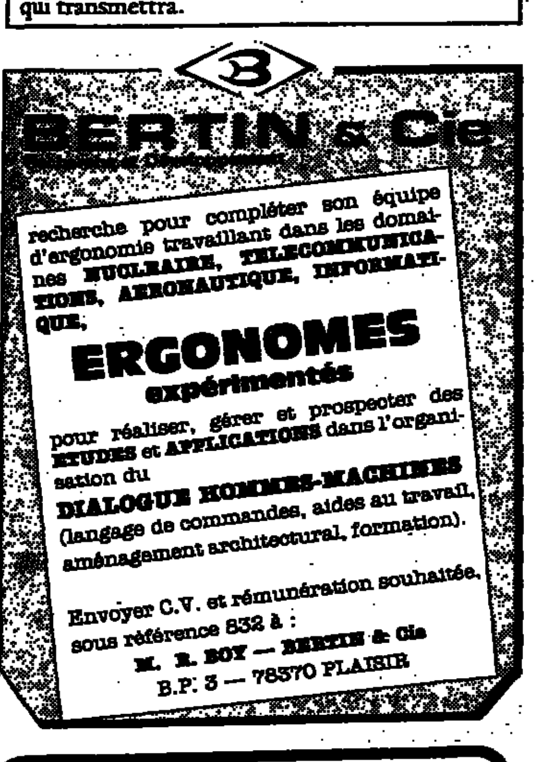
Pour compléter l'équipe chargée de la commercialisation et de la promotion de matière plastique à forte technologie auprès d'une clientèle exigeante, au plan de la qualité et des performances (une formation spécifique est prévue dans les différents Laboratoires du Groupe en Europe).

Pour réussir dans cette fonction, une formation de base en Chimie ou en Electricité sanctionnée par un diplôme d'Ingénieur ou équivalent ainsi qu'une première expérience Technico-Commerciale sont indispensables.

Une grande disponibilité (déplacements fréquents de courte durée) l'aptitude à communiquer efficacement et la connaissance de l'anglais seront exigées.

Lieu de travail : PARIS.

Ecrire CV sous No 29.656 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.





MIT INFORMATIQUE

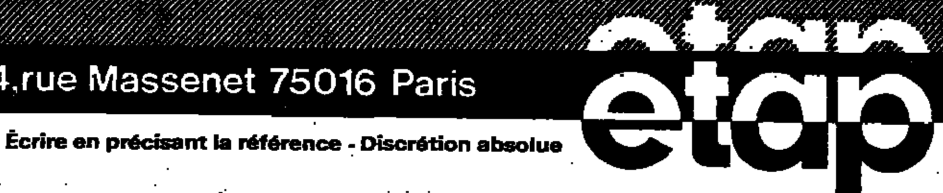
Membre du Syntec informatique, recrute des :

SPECIALISTES HB 64 ou 66, MINI 6
(COBOL et ASSEMBLEUR)

- PREPARATEURS
- ANALYSTES-PROGRAMMEURS
- ANALYSTES
- HOMMES SYSTEMES

dans le cadre de ses activités de conseil
- à PARIS/région parisienne
- en PROVINCE (bord de mer)
- à l'ETRANGER (Suisse, Afrique)

Prendre contact au 337.98.42 avec Monsieur Maurice MERCEY, Direction du Recrutement MIT INFORMATIQUE
96, Bd Auguste Blanqui - 75013 Paris
Discrétion totale assurée.



4, rue Massenet 75016 Paris — etap

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Assistant de gestion EN ALLEMAGNE
référence TM 433 AM

Lafarge Coppee — **GROUPE INDUSTRIEL de 30 000 personnes implanté dans 17 pays, recherche** dans le cadre de son développement en Europe, **l'Assistant de Gestion pour sa filiale allemande.**

Il s'agit d'une société de production et vente de ciment (200 personnes environ) récemment intégrée dans le groupe.

Rattaché au Responsable Administratif et Financier de la filiale et en liaison avec le groupe, le candidat recherché aura à participer à la gestion de la société :
- préparation et suivi des budgets,
- tableaux de bord et "reporting",
- participation à la gestion administrative, financière et comptable.

Ce poste conviendrait à ESSEC, ESCP ou équivalent, ayant de préférence une première expérience de contrôle de gestion en milieu industriel, ayant une très **bonne pratique de la langue allemande** et motivé par une implantation dans ce pays.

Une réussite dans cette fonction, constituera une solide référence pour un développement de carrière dans les activités internationales de **Lafarge Coppée.**

Chef de produit gazons
référence RK 431 AM

LIMAGRAIN — **PREMIER GROUPE SEMENCIER EUROPÉEN** offre, dans le cadre de sa structure "fourragères", un poste actif et autonome de **Chef de Produit gazons.**

Le titulaire de ce poste sera chargé :
- d'étudier le marché, de définir les produits et les orientations commerciales,
- d'établir les liaisons avec les filiales du groupe qui assurent la recherche et la commercialisation,
- d'optimiser les structures d'achats,
- de démarrer personnellement les ventes dans les secteurs "professionnels".

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure agronomique, ayant environ 5 ans d'expérience professionnelle en marketing et/ou ventes dans un secteur similaire ou proche, parlant l'anglais et témoignant de réelles qualités de dynamisme, d'initiative, de contact, capable d'être le "moteur" de cette branche d'activité.

Poste à Angers.

Jeune cadre grande école de gestion
référence UN 434 AM

usinor recherche pour le **Service Central "Finances-Gestion" de sa division Produits Plats** (19 000 personnes – CA 12 milliards de F) un **Jeune Cadre Grande École de Gestion** de préférence possédant DECS, débutant ou ayant expérience de 2 à 3 ans acquise dans l'industrie, ouvert aux techniques modernes de gestion et d'organisation et possédant de bonnes capacités relationnelles à des niveaux hiérarchiques variés.

Il acquerra une connaissance de la société en assumant au départ des fonctions d'information de gestion et d'études de prix de revient des usines puis il pourra avoir de larges possibilités de développement de carrière au sein du groupe. Logement assuré.

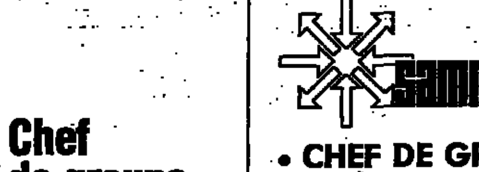
Poste à Valenciennes.

Jeune responsable service paye
référence VG 354 AM

IMPORTANTE SOCIÉTÉ offre au sein de son Siège Social, situé à 1 heure de Paris, la possibilité à un **jeune Cadre de formation commerciale supérieure** (ESC, DECS) de prendre la **responsabilité de son service paye.**

Ce poste qui implique **autonomie, initiative et rigueur,** peut convenir à **débutant très motivé,** mais une expérience dans une fonction analogue serait un atout supplémentaire.

Intégré à l'équipe de Direction de Personnel, il a la charge, outre la fonction paye, des statistiques sociales, bilans sociaux, tableau de bord...



FIRME FRANÇAISE de 1000 personnes spécialisée dans la mécanique de précision, l'hydraulique, les asservissements : équipements destinés à une clientèle diversifiée : armement, aéronautique, industrie.

Pour faire face à un **important développement,** cette société crée plusieurs postes :

Chef de groupe d'études
référence VQ 435 AM

• CHEF DE GROUPE D'ÉTUDES HYDRAULIQUES ET MÉCANIQUES. Cet ingénieur sera chargé d'encadrer une équipe d'études et de développement d'équipements de mécanique de précision.
Profil : ingénieur AM – 5 ans d'expérience au CNAM – très confirmé dans des fonctions d'études.
La pratique de l'allemand serait un atout supplémentaire.

Ingénieur AM ou équivalent
référence WP 436 AM

• INGÉNIEUR AM OU ÉQUIVALENT, ORIENTATION AUTOMATIQUE, ÉLECTRONIQUE. Il participera à la définition et aux études de conception de sous-ensembles à base de techniques numériques et microprocesseurs.
Profil : jeune ingénieur diplômé ayant une première expérience du domaine cité, ou débutant très motivé par ces techniques.

Jeune ingénieur
référence YR 437 AM

• JEUNE INGÉNIEUR MÉCANICIEN. Il s'intégrera dans le département armement et sera formé à des fonctions d'études d'ensembles mécaniques complexes.
Profil : ingénieur débutant de formation INSA, ESTACA ou équivalent.

Adjoint technique
référence ZS 438 AM

• ADJOINT TECHNIQUE AU CHEF DE SERVICE PROTOTYPES. Il s'agit d'un service important (une trentaine de personnes) réalisant des prototypes mettant en œuvre des techniques variées.
Profil : jeune ingénieur mécanicien (AM, INSA ou équivalent...) débutant, ayant le goût de la technique et des réalisations concrètes.

Ces différents postes sont à pourvoir dans la proche banlieue ouest de Paris.

Écrire en précisant la référence.

etap — 4, rue Massenet 75016 Paris

Nous recherchons les compétences techniques de plusieurs

INGÉNIEURS LOGICIEL TÉLÉPHONIE

Connaissant ou ayant approché les produits :

E 10
MT.
ou similaire.

Postes Paris ou province.

Conditions intéressantes.

Tél. : 583-17-27, poste 256.

GROUPE I.B.G.

Recherche

JEUNE CADRE ANIMATEUR

- Fortement motivé par la formation.
- Solides compétences en gestion ou en psychosociologie (I.A.E.) ou enseignement supérieur.
- Habitant région parisienne.
- Aimant déplacements fréquents.

Envoyer C.V. et prétentions à :
Monsieur LUCET, I.B.G.
14, place de France, 95200 SARCELLES.

STÉ D'INGÉNIERIE EN INFORMATIQUE DE POINTE

recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
POUR APPLICATIONS TÉLÉ INFORMATIQUE
EXPÉR. I.B.M. 8100
pour RÉGION PARISIENNE.

Adresser C.V. + photo + prét. s/réf. CRET GIAP 0382 à INFO'ROP, 68, av. du Gl-de-Gaulle, 94000 CRETEIL.

---

directeur du contrôle de gestion

250 / 270 000 Frs

C'est véritablement un poste très proche de la Direction Générale puisque, sur la base d'une bonne compréhension de nos activités multiples et complexes, vous serez le lieu de coordination et d'harmonisation des budgets et tableaux de bord mensuels des différentes unités décentralisées du groupe.

Vous disposez d'une solide expérience du contrôle de gestion opérationnel, vous savez vendre vos idées et les imposer à tous les niveaux de la hiérarchie.

C'est en effet un poste qui réclame une certaine technique mais surtout beaucoup de diplomatie, de souplesse et de persuasion.

Plus qu'un diplôme, nous recherchons une personnalité bien trempée qui saura se développer dans le cadre d'un groupe important.

Merci d'envoyer votre C.V. sous réf. 5330 à Michel MONIER.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

média-system

CSNCR

CONTROLE DE GESTION

PARIS **F 180000 ±**

Laboratoire pharmaceutique, C.A. F 300 millions, filiale d'un puissant groupe international, recherche son CONTROLEUR DE GESTION.

Relevant du directeur administratif et financier, il anime et coordonne l'ensemble des activités de gestion de la Société dans le cadre de la politique déterminée.

Il participe à l'élaboration des plans et des budgets avec les différents responsables de centres de profit • apporte toutes suggestions et actions correctives en fonction des variations • analyse les états du "reporting" et est l'interlocuteur du "Group Controller" • réalise toutes études ponctuelles • conseille, améliore ou approuve toutes procédures de contrôle interne et de circuits administratifs • assiste les directions opérationnelles pour tout ce qui est du domaine de ses compétences • il est l'intermédiaire entre les services demandeurs et l'informatique • il est impliqué dans l'établissement des prix de revient et calcul de marge prévisionnelle.

Ce poste conviendra à un candidat diplômé d'une école supérieure de commerce + DECS, pratiquant couramment l'anglais, ayant acquis au minimum 5 ans d'expérience au sein d'une entreprise industrielle et commerciale anglo-saxonne.

Adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) et prétentions sous référence 21.430-M à CLA RECRUTEMENT, 11, av. Delcassé 75008 Paris.





Responsable Administratif et Comptable

La progression rapide de notre société (250 personnes, 50 M de C.A.), filiale d'un groupe important, nous conduit à créer un poste de Responsable Administratif et Comptable que nous souhaitons confier à un jeune cadre titulaire du DECS.

Rattaché au Directeur Général et encadrant 5 cadres et agents de maitrise, il sera chargé dans un premier temps de:
- passer la comptabilité sur informatique
- mettre en place une comptabilité analytique et un contrôle de gestion.

Ces fonctions susceptibles d'évoluer nécessitent une bonne organisation, le sens des contacts humains, une grande curiosité d'esprit et la remise en question permanente des procédures dans un souci d'évolution.

Lieu de travail : Fontenay-sous-Bois.

Merci d'adresser votre C.V. + photo + rémunération actuelle sous référence 878 à

HORACE conseil
97 rue de Richelieu 75002 PARIS
CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

CENTRE TECHNIQUE INDUSTRIEL
Région Nord PARIS
recherche

ingénieur électronicien

GRANDE ECOLE
Pour études et mise au point de systèmes électroniques dans les machines mécaniques.

Il aura environ 30 ans, une expérience antérieure des microprocesseurs et sera à même de diriger une équipe d'ingénieurs et de techniciens électroniciens. Il collaborera en outre avec les spécialistes mécaniciens.

Poste d'un réel intérêt professionnel
Anglais indispensable.
Facilités de transport.

Adresser C.V. avec photo et lettre man. sous réf. 29875 à CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui trans.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

LANCEL

crée au sein de son

département diffusion

assurant la coordination entre les usines fabriquant ses produits — en France et à l'Étranger — et les différents réseaux de distribution France et Export, un poste de

RESPONSABLE *ordonnancement central*

Son rôle sera de centraliser les commandes, de lancer les ordres de fabrication, de suivre l'exécution des programmes jusqu'à la livraison. Il travaillera en liaison étroite avec les chefs de Produit, les services commerciaux et la logistique.

Ce poste conviendrait à un DIPLÔMÉ ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE ou équivalent, ayant acquis par expérience une bonne connaissance des mécanismes du COMMERCE INTERNATIONAL ainsi que de la coordination entre plusieurs unités de fabrication.

Anglais courant indispensable.

Les dossiers de candidature — sous réf. 2380 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

chef du service financement des exportations

LA DIRECTION FINANCIÈRE d'un TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS réalisant — directement et indirectement — l'essentiel de ses activités sur le MARCHÉ INTERNATIONAL recherche un CADRE FINANCIER DE HAUT NIVEAU pour prendre la responsabilité du SERVICE FINANCEMENT DES EXPORTATIONS.

Ce service d'une vingtaine de personnes a pour rôle d'apporter son assistance aux services commerciaux dans tous les aspects financiers des grands contrats à l'exportation. Il intervient dès l'établissement des devis, participe: — à l'étude et au choix des possibilités de financement — aux négociations financières avec les clients, les co-participants ou sous-traitants, les banques, l'administration française (DREE, COFACE, MINISTÈRE de l'INDUSTRIE), — à l'étude des risques et à la négociation des garanties. Il assure ensuite la gestion administrative et financière des commandes, des différents dossiers d'assurance, et des crédits. Il joue par ailleurs un rôle de Conseil et d'Audit auprès des filiales du groupe.

La responsabilité de ce service ne peut être confiée qu'à un CADRE SUPÉRIEUR, 35 ans minimum, de formation type GRANDE ÉCOLE, ayant acquis une bonne maîtrise des mathématiques financières et une parfaite connaissance des techniques de financement international dans le département étranger d'une banque d'affaires, et les ayant mises en pratique dans une entreprise industrielle. ANGLAIS courant indispensable.

Les dossiers de candidatures — sous réf. 2376 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

LA CHEMISE LACOSTE

recherche

juriste confirmé

Il sera rattaché directement au Président-Directeur Général et aura la responsabilité de l'ensemble des problèmes de propriété intellectuelle (enregistrement de marques, lutte contre le contrefacteurs) en collaboration étroite avec les Conseils extérieurs de l'entreprise.

Il aura également la responsabilité de la rédaction de contrats de licences entre l'entreprise et ses partenaires du monde entier.

Ce poste conviendrait à LICENCIÉ en DROIT, ayant au moins 5 ans d'expérience professionnelle acquise soit dans une entreprise industrielle ou commerciale, soit dans un cabinet d'avocats.
Il devra posséder l'ANGLAIS PARFAITEMENT.

Les dossiers de candidatures — sous réf. 2383 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

Notre division connaît un important développement de ses activités. L'acquisition de gros contrats internationaux nous conduit à étoffer notre structure d'étude et de production et à recruter des

Ingénieurs A & M...

ÉTUDE

Ils coordonneront l'activité de petites équipes qui prendront en charge l'étude et le suivi d'installation d'équipements électroniques dans des shelters ou des véhicules.
Une expérience de 5 ans et des connaissances en climatisation et matériaux plastiques sont souhaitées.
Ces postes sont basés à PARIS.

FABRICATION

Responsable du développement industriel des prototypes et de leur réalisation, il dirigera l'activité d'atelier mécanique, câblage et peinture (130 personnes).
Une expérience similaire de 5 à 10 ans est nécessaire pour réussir dans cette fonction.
Le poste est à pourvoir à ORLÉANS dans un centre à taille humaine.

La dimension du groupe peut permettre pour ces fonctions, une évolution de carrière intéressante.



THOMSON-CSF
DIRECTION INFORMATIQUE INTERNE

Merci d'adresser C.V. + photo à M. CORDAVILLE, THOMSON CSF-DTEX, 34, boulevard Ornano 92300 SAINT-DENIS.

HAVAS CONTACT

SOCIETE MULTINATIONALE EN EQUIPEMENTS AUTOMOBILES recherche pour Région PAYS DE LOIRE

3 INGENIEURS ELECTROMECANICIENS

Pour fabrication de produits électromécaniques pour l'automobile (grandes séries)

2 ingénieurs

Pour Direction des Etudes en liaison étroite avec le commercial.
Ils auront :
— à définir le produit en fonction de la demande clients au service commercial
— la responsabilité des dossiers présentés et du suivi des programmes de lancement.
L'UN DE CES 2 INGENIEURS secondera le responsable produit after-market sur le marché européen
Débutant admis - Anglais exigé.
L'AUTRE INGENIEUR secondera le responsable produit dans une partie du secteur européen
Quelques années d'expérience souhaitables. Allemand exigé.

1 ingénieur contrôle qualité

Il aura :
— à définir les spécifications du contrôle qualité
— à suivre les résultats qualité en usine et en clientèle
— nombreux contacts avec les clients français et étrangers
— quelques années d'expérience en fabrication souhaitables
— allemand exigé, anglais souhaité.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous no 29702 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Laboratoire National d'Essais

Organisme à caractère industriel et commercial procède à la recherche de plusieurs collaborateurs pour son Département Mécanique et Essais d'Equipements

Ces recrutements entrent dans le cadre d'une politique soutenue de développement de ses essais sur des machines, des ensembles mécaniques et des biens d'équipement, au profit de tous les secteurs de l'économie

En raison du caractère multiforme de ses interventions, le L.N.E., assure un rôle national en matière de qualification des produits industriels.

INGENIEUR MECANICIEN *(sécurité machines)*

ENSAM, IDN ou équivalent
5 ans d'expérience minimum dans les domaines de la construction mécanique, électromécanique ou levage.
Connaissance des machines à bois appréciée.
Il y a lieu d'envisager des déplacements de courte durée pour expertises.

INGENIEUR VIBRATIONS et INGENIEUR MECANICIEN

(Caractérisation de structures) — *(Résistance et caractérisation de matériaux)*

Ces 2 collaborateurs, de formation ENSAM, ENSM ou équivalent, responsables des essais menés dans leurs domaines respectifs, seront également chargés de la promotion de ces activités auprès des industriels. (débutants, avec stages appropriés, possibles).

Cabinet Leconte

Envoyer lettre manuscrite avec C.V.
4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS
sous réf. 29606

Responsable de Produit

GROUPE AIRÉLEC RADIAL BRUNNER est leader en France sur le marché des appareils de chauffage électrique (C.A. et résultats multipliés par 3 en 3 ans).

Pour compléter son équipe, le Directeur Marketing recherche un Responsable de Produit.

Responsable de la gestion et du suivi de l'ensemble des produits, il contribue activement à la politique marketing du Groupe et à sa stratégie commerciale.

De formation Ecole de Commerce ou Ingénieur, il peut se prévaloir, à 30 ans environ, d'une première expérience de Responsable Produit, la personnalité du candidat restant un des critères déterminants du choix.

Merci d'écrire ou de téléphoner sous référence 82407 M à François CORNEVIN qui traite confidentiellement cette recherche

EMPLOI centor

13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél : 285.15.53

INGENIEUR A.M. OU EQUIVALENT : A LA POINTE DE LA TECHNIQUE

Dans cette PMI de la banlieue parisienne, la Direction Technique était jusqu'à présent assurée par le Directeur Général, et les travaux d'études sous-traités.
Spécialisée dans la conception et la fabrication de machines spéciales destinées aux conditionnements alimentaires, elle connaît un beau développement et désire aujourd'hui s'équiper d'un B.E. solide, puis d'une vraie Direction Technique.
Créer ce B.E., recruter et former l'équipe avec laquelle vous allez concevoir et réaliser les machines : ce sera votre première mission. Ensuite, vous prendrez en charge l'ensemble des services techniques, de la fabrication de machines nouvelles à la modernisation des machines existantes.
Les Arts et Métiers sont une excellente base pour ce poste, mais les autres grandes écoles d'ingénieurs nous intéressent aussi. Des compétences évidentes en mécanique sont indispensables, ainsi que l'expérience de la fabrication de machines spéciales. Quant à la connaissance des procédés de thermoformage, elle est un atout important. Cette mission de création et de lancement est tout à fait ponctuelle, mais elle est appelée, vous l'avez compris, à déboucher sur un poste fixe.
Si vous avez environ 35 / 40 ans, le goût de la technique pure, écrivez à Jean-François GUITTON - MANPOWER CADRES 9, rue Jacques Bingen 75017 PARIS.

MANPOWER CADRES DES HOMMES D'INTERVENTION.

CHAINE DE LIBRAIRIES
recherche

CORRESPONDANT INFORMATIQUE
100.000 F

Interface d'une cinquantaine d'utilisateurs dans une application de service de bureau et de télétransmission dans une orientation de GESTION.

Il est chargé :
— d'analyser et mener à bien tous les développements déjà envisagés par le groupement ;
— de proposer de nouvelles applications.

Profil souhaité :
Bonne formation de base concrétisée par une solide expérience en informatique de gestion.

Envoyer lettre manuscrite + curriculum vitae à

LIBRAIRIE L.
13, rue Édouard-Vaillant, 93100 MONTREUIL.

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

pour sa filiale de
CREDIT BAIL Automobile
recherche

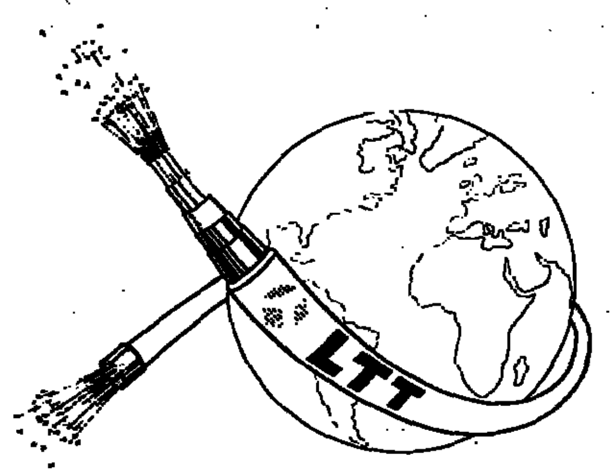
Délégué Commercial

- pour promouvoir les opérations de Crédit Bail Auto à travers le réseau avec réunions et séances de formation dans les caisses régionales, etc..
- pour assurer le bon fonctionnement des procédures de réalisation des dossiers et participer à l'élaboration de la politique commerciale par des propositions et des actions imaginatives et concrètes
- Fréquents déplacements de courte durée.
- Formation supérieure de préférence commerciale exigée et bonne expérience d'organisation dans le domaine de la vente de services.

Adr. CV, phot., sal. et prét. sous réf 5529 à CNCA Recrutement Carrières 75710 Paris Brune

LEVI TOURNAY PUB

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Importante filiale de l'un des leaders mondiaux de l'électronique professionnelle, spécialiste des systèmes de transmission dans les secteurs de pointe - télécommunications, transmissions numériques, vidéo-communication - nous assurons la conception générale, l'étude, l'industrialisation et l'installation des systèmes de transmission de demain. Le développement continu de notre potentiel industriel et humain (300 ingénieurs et cadres) nous conduit à intégrer dans nos équipes

DES INGENIEURS D'ETUDES ELECTRONICIENS

ENST, ESE, ISEP, ISEN...

débutant ou ayant une expérience professionnelle, et souhaitant acquérir ou confirmer une compétence dans le domaine des techniques que nous développons (réseaux larges bandes, micro-processeurs, modems, traitement digital, numérisation du son, opto-électronique...).
Nous assurons la formation à nos produits et à nos méthodes, l'importance de notre groupe et ses structures internationales permettant d'offrir des perspectives de carrière très ouvertes dans les domaines techniques, industriels, commerciaux et export.

DES INGENIEURS D'AFFAIRE DELEGUES AU MOYEN-ORIENT

Placés sous l'autorité directe de l'ingénieur d'affaire, ils seront responsables sur place de la délégation commerciale (relations avec l'administration locale, suivi des appels d'offres...) et du chantier (travaux, gestion du personnel, gestion du matériel...).
Ils devront posséder une bonne connaissance des techniques de téléphonie et une solide expérience du métier.
Ils maîtriseront l'anglais et de préférence l'arabe, seront diplomates, tenaces et feront preuve d'initiative.

Jean VIGREUX, pour les ingénieurs électroniciens, Stéphane CHAMPETIER, pour les ingénieurs d'affaire, vous remercient de leur adresser votre candidature (C.V., photo, prétentions) qu'ils étudieront avec la plus grande discrétion.

LTT - 1, rue Charles Bourseul - 78700 CONFLANS-SAINTE-HONORINE



LOCADAF

Société de Prestations de Services du Groupe DAF
(Location de véhicules Industriels, Entretien, Réparation, Assurances)
recherche

SON RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Formation Supérieure (Facultés ou Écoles)
Expérience confirmée dans secteur d'activité équivalent et de ses procédures administratives
Pratique de la langue anglaise appréciée

MISSION :
Mise en place financement.
Détermination des conditions applicables à la clientèle.
Analyse du risque clientèle.
Recherche du meilleur équilibre de la Trésorerie (à court et moyen terme).
Optimalisation des opérations administratives avec outil informatique.
Établissement des bilans périodiques.
Encadrement des services administratifs et comptables de l'Entreprise.

Adresser CV détaillé, photo à DAF FRANCE
Service du Personnel
Survilliers B.P. 4 - 95470 FOSSES

VERSATEC, un leader mondial de l'INFORMATIQUE GRAPHIQUE, filiale du Groupe Xerox, crée sa structure française.

Des opportunités sont à saisir pour des professionnels confirmés. Conditions motivantes dans la sécurité d'un groupe international de premier plan. Postes à pourvoir immédiatement.

VENTE — **Paris/Province**

Ingénieurs commerciaux confirmés

Création d'agences. Possibilités d'évolution de carrière très importantes. Expérience de la vente de produits informatiques. Solides bases techniques. Salaire élevé (fixe + commissions). Voiture de fonction + frais. Formation en Californie.

SUPPORT-TECHNIQUE — **Paris**

Ingénieurs technico-commerciaux confirmés

Postes très évolutifs. Études de faisabilité, tests de performances, assistance à la mise en service, unités centrales et périphériques, Hard et Soft. Salaire élevé (fixe + intéressement). Voiture de fonction. Formation en Californie.



Adr. lettre manuscrite, avec C.V. et photo en préc. le poste souh. à : VERSATEC, Z.A. Courtaboeuf, B.P 137, 91944 Les Ulis Cedex.

MAINTENANCE — **Paris/Province**

Chef de Service — **Paris**

Importantes Responsabilités d'encadrement. Expérience d'un poste similaire (ordinateurs ou périphériques). Doit être capable d'organiser et d'animer son équipe tout en restant en contact avec le terrain. Salaire élevé (fixe + intéressement). Voiture de fonction + frais. Formation en Californie.

Ingénieurs de maintenance confirmés — **Paris/Province**

Intéressantes Opportunités Régionales. Expérience mini-ordinateurs et périphériques, IBM 370, Fortran et systèmes opératifs. Salaire élevé (fixe + intéressement). Voiture de fonction + frais.

ADMINISTRATION-FINANCE — **Paris**

Controller :

Rôle clé de l'organisation, rend compte directement au Directeur Général France. Responsabilité de l'ensemble des fonctions comptables, financières et administratives. Expérience similaire dans une organisation anglo-saxonne indispensable. Salaire élevé (fixe + intéressement). Voiture de fonction + frais.

DIRECTEUR DE LA RECHERCHE CLINIQUE (Réf. DRC)

Le Directeur du Centre de Recherches d'une importante société pharmaceutique, dont l'ambition internationale s'affirme d'année en année, tant dans ses résultats que dans ses projets, souhaite rencontrer un médecin expérimenté pour lui confier le poste de DIRECTEUR DE RECHERCHES CLINIQUES.

Le Centre de Recherches de cette société est l'un des principaux artisans de son développement. A l'heure actuelle, l'équipe clinique a une dizaine de projets en cours entre la phase I et III.

Il faut à cette équipe un patron pour l'animer, pour assurer avec elle la mise en place et le suivi des expérimentations en France et à l'étranger, pour participer à la préparation des programmes de recherches en collaboration avec les autres départements du centre.

Il est attendu du candidat une expérience internationale confirmée, une grande connaissance du milieu hospitalier, de la rigueur, de la méthode mais aussi de l'enthousiasme et un sens aigu de l'efficacité. Il sera bien entendu parfaitement bilingue anglais-français.

Pour renforcer l'équipe clinique, le Directeur du Centre cherche également un

MÉDECIN EXPÉRIMENTATIONS CLINIQUES (Réf. CEM)

ayant une expérience de deux à trois ans dans la fonction au sein de l'industrie pharmaceutique.

Ces deux postes basés à PARIS supposent de fréquents déplacements en province.

Si ce profil correspond à votre personnalité, veuillez nous adresser un C.V. accompagné d'une photo d'identité, d'une lettre manuscrite et de votre rémunération actuelle et/ou souhaitée sous références correspondantes à :

Christian LEVISTRE
PHARMACIE INDUSTRIE
Conseil B. Dumas

Immeuble La Vigie
19, promenade Paul-Doumer, 92400 COURBEVOIE
Discrétion assurée.

Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet

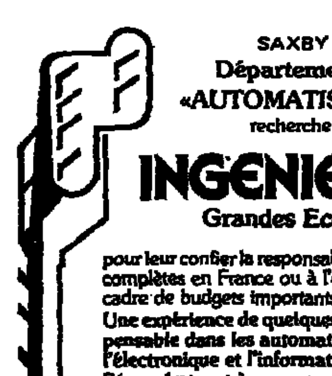
Membre du Groupe Bancaire International de l'A.B.N.
recherche
pour l'une de ses AGENCES PARISIENNES

SECOND D'AGENCE

- Développement d'une clientèle particulière de bon niveau et conseils en matière de placements.
- Suivi, en collaboration avec le Directeur d'Agence d'une clientèle P.M.E.
- Surveillance du fonctionnement interne de l'Agence et des liaisons avec le Siège.

Ce poste conviendrait à diplômé de l'Enseignement supérieur, ou I.T.B., ayant obligatoirement une expérience bancaire de plusieurs années.

Nous remercions les candidats intéressés d'adresser leur C.V., photo et prétentions à BANQUE N.S.M. - Section Recrutement B.P. 456.08 - 75366 PARIS Cedex 08.



SAXBY
Département
«AUTOMATISMES»
recherche

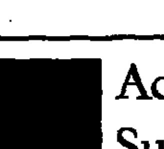
INGENIEURS

Grandes Ecoles

pour leur confier la responsabilité d'installations complètes en France ou à l'étranger dans le cadre de budgets importants.
Une expérience de quelques années est indispensable dans les automatismes industriels, l'électronique et l'informatique.
Rémunération très ouverte en fonction de l'expérience des candidats.
Postes d'avenir pour candidats de valeur.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à SAXBY, 40 rue de l'Orillon 75526 Paris Cédex 11.

SAXBY



Acheteur Froid Sud-Ouest

Société de distribution de produits surgelés et de crèmes glacées, nous sommes, avec un chiffre d'affaires supérieur à 300 MF, leader dans notre secteur d'activité.
L'acheteur que nous souhaitons rencontrer est en début de carrière, c'est-à-dire qu'il a 3 à 5 ans d'expérience commerciale (achat ou vente) et de préférence dans la viande ou les produits de la mer.
Il sera intégré à l'équipe de notre Directeur Général Adjoint ayant en charge les approvisionnements et sera responsable d'une ligne de produits : achats, approvisionnements et participation à la politique commerciale.
Sa rémunération de départ sera de l'ordre de 100 000 F annuels.
(A terme, un changement de résidence peut être envisagé).
Merci de vous intéresser à cette proposition en nous adressant votre dossier sous réf. AF481M.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

OFFRES D'EMPLOIS

siteco

L'activité de notre Société (eff. 800 pers., 500 M, 20 implantations en province), filiale ELF AQUITAINE est axée sur la gestion de

l'Energie

En plein essor et puissamment aidés par le groupe, nous développons nos activités traditionnelles : innovations dans l'industrie du chauffage et de la climatisation, élargissement de notre clientèle, conquêtes de marchés nouveaux... Par ailleurs, nous nous diversifions dans tous les domaines concernant les économies d'énergie, les énergies nouvelles et de substitution : pompes à chaleur, réseaux de chaleur, récupération d'énergie en milieu urbain et industriel...

Nous recherchons pour Paris

l'Adjoint du Directeur Développement

pour prendre la responsabilité du

Département Grandes Affaires

Ce poste s'adresse à un Ingénieur Grande Ecole X, ECP, MINES..., âgé de 35 ans environ, ayant une dizaine d'années d'expérience. Bras droit du Directeur Développement (également D.G.A.), il l'assiste dans toutes ses activités de Direction : Recherche des axes de développement, mise en oeuvre des actions correspondantes dans les domaines :

- technique : assistance, pilotage
- commercial : étude des marchés, concurrence, négociation des affaires
- financier : confection des plans de financement, des budgets, gestion des opérations directe ou par filiales.

Une réussite dans ce poste lui permet d'accéder rapidement à une fonction de direction dans une de nos filiales.



Ecrire avec CV, lettre manuscrite et prétentions sous réf. 2806 M à D. DANGER - Service Recrutement - CORT - 65, avenue Kléber - 75116 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

Dessein

audit interne

Vous avez acquis 2 à 3 ans d'expérience de l'audit en Cabinet et possédez une formation supérieure commerciale ou de gestion, de préférence complétée par un DECS.
Vous souhaitez maintenant valoriser et enrichir cette expérience dans une entreprise. Et évoluer à terme vers d'autres fonctions.
Le Groupe BSN-GERVAIS DANONE (46000 personnes, 19 Mds de Frs de CA, dont 35% réalisés à l'étranger, plus de 100 sociétés) vous propose de rejoindre, au sein de sa Direction Générale des Affaires Financières, son équipe d'audit interne.
Vous prendrez en charge de façon autonome des missions complètes d'audit dans les différentes sociétés du Groupe, tant en France qu'à l'étranger. Ces missions concernent non seulement l'audit comptable mais aussi, et pour 60% de l'activité, l'audit opérationnel des grandes fonctions de l'entreprise. Les nombreux déplacements de courte durée, de l'ordre de 85% du temps de travail, permettent généralement un retour sur Paris chaque fin de semaine. La connaissance de l'Allemand ou de l'Espagnol serait appréciée. Réf. F 8 M

jeune responsable achats - international

LES BRASSERIES KRONENBOURG poursuivent leur développement en France par l'accroissement de leurs parts de marché, et à l'étranger par leurs filiales, leurs licences de fabrication et l'exportation. C'est pourquoi elles souhaitent renforcer leur Direction des Achats et Approvisionnements à Strasbourg.
A cet effet, elles recherchent un jeune diplômé de formation supérieure (économique, commerciale, gestion), disposant de 2 à 4 ans d'expérience des achats en entreprise et connaissant l'Anglais.
Ce jeune cadre sera chargé des négociations et achats des matières et matériels pour le compte de plusieurs brasseries implantées à l'étranger, notamment en Afrique. Il assurera également les achats et approvisionnements d'un certain nombre d'articles et fournitures destinés aux usines et au siège de Kronenbourg en France. Il bénéficiera d'une réelle délégation de responsabilités.
Nous souhaitons confier ce poste à un jeune cadre à potentiel capable d'accroître ses responsabilités en fonction des opportunités qui pourront lui être proposées. Réf. J 3 M

ingénieur opérations industrielles

GERVAIS DANONE FRANCE — 2,5 Mds de CA, 4400 personnes, 7 usines fabriquant une gamme de 185 produits — est le leader en France des produits laitiers frais (yoghourts, fromages frais et desserts).
La Direction Industrielle recherche un ingénieur responsable des Opérations Industrielles, pour son siège à Levallois-Perret. A partir des prévisions des ventes, et pour la gamme de produits dont il sera chargé, il élaborera les programmes annuels de fabrication des usines permettant de satisfaire les impératifs commerciaux et d'optimiser les coûts de production.
Il aura à gérer et à actualiser en permanence les capacités de production ainsi que les programmes de fabrication, et assistera les usines dans leur mise en oeuvre. Il assurera la coordination entre les fonctions Marketing, Ventes, Distribution, Achats, Recherche et Développement et les usines pour la bonne réalisation des nombreuses actions promotionnelles et des lancements de produits nouveaux. Il participera à l'amélioration des outils de gestion de production et fera évoluer les paramètres assurant la fiabilité des programmes de fabrication. Ce poste implique des qualités de gestionnaire et des qualités relationnelles importantes. Il permettra à un ingénieur de Grande École ayant acquis environ 3 ans d'expérience en gestion de production en usine de valoriser ses atouts dans un rôle d'animation et de coordination ouvert sur un large ensemble de fonctions. Au sein d'une société performante et en constant développement, de larges possibilités d'évolution pourront lui être offertes par la suite. Réf. R 1 M

Adressez votre candidature, avec CV détaillé, sous réf. correspondante, en précisant rémunérations actuelle et souhaitée, à : BSN-Gervais Danone - Service Recrutement Cadres 7, rue de Téhéran - 75008 PARIS.

bsn.gervais danone · bsn.gervais danone · bsn

HAVAS CONTACT

Ingénieurs d'affaires

Vous avez une formation d'ingénieur diplômé (plutôt généraliste) et vous souhaitez sortir d'un rôle de technicien spécialisé.

Nous vous proposons la mission importante d'un coordonnateur au sein d'importants projets.

L'un des postes nécessite une expérience pratique de l'ingénierie, acquise soit en bureau d'études, soit dans un rôle de liaison sur les chantiers.

Il est indispensable de pouvoir montrer de réelles aptitudes à l'organisation et au suivi des dossiers techniques.

Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitée.

Merci d'adresser votre candidature en précisant sur l'enveloppe la référence M/1789 à

MEDIA PA, 9, Bd des Italiens, 75002 Paris qui transmettra

Importante entreprise française d'ingénierie (La Défense), nous réalisons des ensembles industriels de très grande dimension intégrant des développements technologiques avancés.

Des techniques de pointe pour l'énergie de demain !

MEDIA PA

Consultants de haut niveau

GESTION DE PRODUCTION

GESTION DE LA MAINTENANCE

Un des premiers cabinets d'Ingénieurs Conseils en France, filiale d'une des plus importantes Sociétés d'Ingénierie Informatique européenne, la CORT souhaite élargir son équipe en intégrant ses nouveaux Consultants.

Diplômés de Grande Ecole, Universitaires + ICG, CPA, IAE...

Equipe volontairement restreinte d'Ingénieurs toutes formations, la CORT a acquis en 35 ans dans les domaines cités une réputation nationale et internationale auprès des plus grands groupes français.

Dans la sévère compétition économique actuelle, les entreprises ont deux objectifs majeurs et urgents : réduire leurs coûts de production, rentabiliser leurs investissements souvent considérables.

Les Consultants recherchés ont environ 35 ans, ils doivent faire preuve d'imagination, de créativité pour trouver des solutions nouvelles de progrès, posséder une personnalité forte, autonome, entraînante pour convaincre et animer les hommes et mettre en pratique les solutions retenues.

Ils auront en outre une excellente présentation, une bonne connaissance de l'informatique, la capacité d'appréhender une large palette de problèmes et d'établir des synthèses dans des situations comportant des aspects techniques très divers, des qualités de contact et d'animateurs.

Après une période d'expérience approfondie dans nos domaines d'intervention, la compétence acquise leur ouvre une évolution rapide vers des fonctions élargies d'une plus haute responsabilité dans notre équipe.

Anglais indispensable. Rémunération élevée.



Ecrire avec CV, photo et prétentions à notre SERVICE RECRUTEMENT sous réf. 2783 MB à D. DANGER, 65, av. Kléber - 75116 PARIS.

Vous pouvez faire toute confiance à sa discrétion.

MEMBRE DE SYNTEC

Dessein

Directeur d'usine
Jeune ingénieur Centrale, Chimie...

GERLAND

L'usine est située dans le Nord. Unité de production-chimie d'un groupe français très diversifié, elle est orientée vers les spécialités chimiques (manipulation fréquente de produits dangereux). Elle emploie 120 personnes sur un site ancien qu'il convient d'adapter en permanence à l'innovation. Le plan du département privilégie les productions à forte valeur ajoutée, le soutien de la recherche est assuré par un laboratoire performant situé sur place.
L'une des tâches particulières du Directeur est ainsi de concevoir, entretenir et modifier l'outil de production pour lui donner une flexibilité en harmonie avec les demandes du marché : meilleurs rendements, nouveaux procédés, économies d'énergie, modifications d'ateliers etc... C'est un contexte industriel parfois complexe et très varié qui exige des réflexes rapides dans la décision, du sang-froid et du bon sens. Nous souhaitons y intégrer un ingénieur, mécanicien (type Centrale) ou un chimiste (type Génie Chimique). Une première expérience de Direction lui est nécessaire.
Merci d'adresser votre dossier sous réf. DU 482M à SEFOP qui vous en remercie.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

SOCIÉTÉS D'EXPERTISE COMPTABLE
recherchent
pour assurer leur développement

— postes à Paris avec déplacements éventuels province et étranger.

2 COLLABORATEURS
TITULAIRES DU DECS

2 COLLABORATEURS
CERTIFICAT SUPÉRIEUR

— postes à Paris

2 COLLABORATEURS
NIVEAU BAC G 2 ET/OU BTS

— pour Montargis (Loiret)

1 COLLABORATEUR
CERTIFICAT SUPÉRIEUR

1 COLLABORATEUR
DECS
(expérience 1 à 2 ans minimum)

— postes aux Antilles françaises et Guyane

3 COLLABORATEURS
NIVEAU CERTIFICAT SUPÉRIEUR
(3 à 5 ans d'expérience, anglais souhaité)

— poste en Côte-d'Ivoire

1 COLLABORATEUR
NIVEAU RÉVISION CHEF DE MISSION
(3 ans d'expérience minimum)

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions à :
BERNARD MAILLET ET ASSOCIÉS
164, Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS.

INGENIEUR
haut niveau scientifique et technique

intéressé par le développement de nouveaux procédés
de contrôle automatique
exploitation en fabrication mécanique
capacité de dialogue avec les milieux de recherche,
connaissances sérieuses en électronique,
imagination créatrice,
anglais indispensable.

Ecrire avec CV, photo et prétentions sous référence 29823 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Banque Populaire recrute le

Cadre Responsable
de sa cellule « ENTREPRISES »

Attaché à la Direction des Crédits,

- il aura à
  — animer l'Equipe « entreprises »
  — décider de la présentation des dossiers
  — participer à l'élaboration de la politique des crédits, la promouvoir et suivre les applications.
- Il doit avoir
  — une formation commerciale supérieure
  — une pratique éprouvée des techniques de financement des entreprises
  — le sens de l'animation des hommes.

Envoyer C.V., photo et prétentions à Direction des Crédits - BPRNP 32, Boulevard Jules Guesde 93200 SAINT DENIS.

Société d'Édition Juridique
recherche
pour ses publications

JURISTES DE DROIT SOCIAL

ayant une excellente pratique de cette branche du Droit et des aptitudes confirmées à la rédaction.

POSSIBILITÉ D'ENVISAGER
UNE COLLABORATION
EN DEHORS DE L'ENTREPRISE,
RÉMUNÉRÉE EN HONORAIRES.

Écrire avec C.V. sous n° 29.587 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Leader mondial incontesté des composites souples, notre groupe (2000 personnes) à travers cinq grandes divisions (marine, équipements aéronautiques, parachutes, espace/industrie, sevylor international) a multiplié en cinq ans son chiffre d'affaires par sept et se trouve aujourd'hui présent dans plus de 80 pays répartis sur les cinq continents.

Dans ce contexte de croissance et à la demande de la direction générale, le responsable informatique va développer un nouveau plan qui remet en cause profondément l'organisation informatique en place. Pour ce faire, il recrute dans un premier temps

UN RESPONSABLE SYSTEME

Placé sous l'autorité du responsable informatique vous devrez, grâce à votre expérience d'au moins 3 ans dans la fonction, être immédiatement opérationnel. Votre mission consistera dans un premier temps à assurer le démarrage du nouveau système (IBM 43 XX) puis son développement et son optimisation.

Votre expérience de la mise en place de bases de données et votre connaissance des logiciels spécifiques DOS/VSE - CICS - DL 1 devraient vous permettre de poursuivre une carrière brillante dans un groupe jeune et en pleine expansion.

Lieu de travail : **ISSY-LES-MOULINEAUX** (proximité métro).

Adressez pour examen confidentiel, votre C.V. avec photo et prétentions sous réf. MRE/ZO/RS à Bertrand REVOL.

Ordis CONSEIL EN RECRUTEMENT
10 rue Auber - 75009 PARIS



Très important groupe de services informatiques,
de dimension internationale,

recherche un

DIRECTEUR GENERAL

pour lui confier la gestion, l'animation et la promotion de l'une de ses sociétés.

De création ancienne, proposant des activités de services de type classique (service bureau, TAF, mise à disposition d'énergie informatique) cette société doit connaître un rapide et fort développement compte tenu de la volonté d'élargir et d'actualiser les prestations proposées.

L'importance que revêt l'évolution de cette société pour le groupe exige que nous rencontrions des candidats en pleine évolution de carrière qui trouveront dans ce poste l'occasion de valoriser leur expérience.

Rattaché à la direction générale du groupe, il bénéficiera d'une réelle autonomie d'action. Les relations de confiance qu'il aura su établir avec elle, seront déterminantes pour la réussite dans ce poste.

Adressez, pour examen confidentiel, votre C.V. avec photo et prétentions, sous la référence MOL/DG2 à Jean LAFARGUE.

Ordis CONSEIL EN RECRUTEMENT
10 rue Auber - 75009 PARIS



ALCO

Nous sommes une entreprise industrielle de premier plan, fabriquant et distribuant du matériel didactique (jouets éducatifs) dans le monde entier (50% de notre production à l'exportation).
Dotés récemment d'un UNIVAC S80, nous recherchons notre

RESPONSABLE DU SERVICE INFORMATIQUE

Il sera chargé de l'exploitation et devra assurer la maintenance courante. Sa mission consistera aussi à préparer l'évolution à long terme du système en faisant éventuellement appel à une assistance technique extérieure.

Informaticien de gestion expérimenté, il sait dialoguer avec les utilisateurs et tirer le meilleur parti des moyens existants. Disposant d'une réelle autonomie, il a un sens aigu des responsabilités et l'esprit de service.

La connaissance des petits systèmes serait un atout supplémentaire.

Lieu de travail : **78 JUZIERS** (6 kms - MEULAN).

Adressez, pour examen confidentiel, votre C.V. avec photo et prétentions, sous réf. MRE/AS/RS2 à Bertrand REVOL.

Ordis CONSEIL EN RECRUTEMENT
10 rue Auber - 75009 PARIS



Nous sommes un important groupe de services informatiques soucieux de proposer à nos clients des prestations diversifiées (conseil en organisation, conduite de projet, délégation de personnel, assistance technique). Nous souhaitons aujourd'hui recruter un

RESPONSABLE D'ORGANISME DE FORMATION

Nous offrons une structure d'accueil qui lui permettra de réaliser le projet auquel il croit.

Nous recherchons, en effet, un spécialiste de la formation (conseil indépendant, chef de service formation en entreprise...) qui, connaissant bien ce marché, a su trouver un créneau porteur sur lequel il voudrait à court terme concrétiser ses ambitions.

L'autonomie que nous lui donnerons nécessite de sa part un véritable esprit d'entreprise. Nous lui assurerons les premières introductions commerciales mais il devra rapidement prouver ses capacités de "promoteur". Convaincu du réalisme de ses objectifs il saura apprécier les qualités pédagogiques des intervenants qu'il choisira.

Adressez, pour examen confidentiel, votre C.V. avec photo et prétentions, sous réf. MBR/ROF2 à Bernard RIQUIER.

Ordis CONSEIL EN RECRUTEMENT
10 rue Auber - 75009 PARIS





Nous sommes leaders sur le marché des yaourts et du lait. Notre établissement parisien (1100 personnes - C.A. 800 MF) métro Pierre-Curie, recherche dans le cadre de son nouveau plan informatique, un

ANALYSTE
responsable d'applications

Rattaché au responsable des études, il rejoindra une équipe de 8 personnes. Il sera chargé de l'amélioration de chaînes actuelles ainsi que de la conception et de la réalisation de nouvelles applications, en particulier dans le domaine des statistiques et de la comptabilité clients.

Nous sommes équipés d'un CII-HB 64 DPS 4 et d'un réseau en extension sous TDS comprenant des DATA POINT 6020.

Nous souhaitons rencontrer pour ce poste un(e) candidat(e) de 25 ans minimum, de formation universitaire (DEUG, DUT...). Il aura 3 à 5 ans d'expérience dans une unité comparable et sur des systèmes similaires. Il aura si possible, déjà pratiqué le PAC-700.

Adressez pour examen confidentiel, votre C.V. avec photo sous référence MRE/YC/AN à Bertrand REVOL.

Ordis CONSEIL EN RECRUTEMENT
10 rue Auber - 75009 PARIS

TOTAL
Compagnie Française de Raffinage

recherche

UN INGENIEUR CHARGE D'ETUDES INFORMATIQUES

Analyses Organiques—Applications de Gestion

- au sein de la direction de l'informatique il participera dans le cadre d'équipes pluridisciplinaires à la réalisation de projets informatiques,
- en liaison avec les analystes fonctionnels, il sera chargé de définir les traitements à réaliser en tenant compte des besoins formulés et en employant au mieux les moyens informatiques dont il disposera,
- il suivra et coordonnera le travail d'une équipe d'analystes—programmeurs.

◆◆◆

Issu d'une ECOLE D'INGENIEURS avec option informatique, il devra avoir :
- le goût du travail en équipe, un esprit d'analyse et d'organisation et des dispositions pour la gestion,
- de très bonnes connaissances en informatique et posséder un ou plusieurs langages de programmation (COBOL — FORTRAN — PL/1 . . .).

Lieu de travail PARIS avec des déplacements de courte durée en province.

Adresser CV, photo (ret.) et prétentions sous référence 306 au Département Recrutements
22, rue Boileau — 75781 PARIS CEDEX 16

GENERAL ELECTRIC

GENERAL ELECTRIC INFORMATION SERVICES
recherche dans le cadre de son expansion :

INGENIEURS SUPPORT LOGICIEL
AVANT VENTE

— de formation supérieure
— 3 à 5 ans d'expérience de mise en œuvre d'operating system sur minis et micros, de préférence chez un constructeur
— la connaissance de C.P./M serait un avantage
— goût des contacts humains et des action en avant-vente
— anglais souhaité.
— Ces postes sont à pourvoir en REGION PARISIENNE.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous no 30035 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
NUCLEAIRE - ESPACE - AUTOMATISME

Banlieue SUD-EST

recherche pour leur confier des études de haut niveau

INGENIEURS SYSTEMES

ayant compétence dans les domaines du traitement du signal et du filtrage, ils s'attacheront à la simulation d'équipements opto-électroniques complexes embarqués sur satellites et à la spécification du logiciel de tels équipements.

Issus d'une grande école (Télécom, ESE), débutants ou ayant 2 ans d'expérience, les candidats devront manifester leur goût pour le travail en équipe ainsi que leur intérêt pour les études pluridisciplinaires.

Anglais lu, écrit nécessaire.

Envoyer CV manuscrit et photo au Service du Personnel
1, avenue Descartes 94450 LIMEIL BREVANNES

Ingénieur Technico-Commercial
A.M., INSA, Ensi...

Si vous possédez quelques années d'expérience dans le domaine des travaux neufs et de l'entretien (en usine, ou dans la construction de matériel roulant ferroviaire), ou dans celui de l'ingénierie à l'exportation, nous vous proposons un poste d'**INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL.**

Il s'agit d'intégrer une petite équipe d'experts du Service Equipement d'une **IMPORTANTE ENTREPRISE DE MATERIEL FERROVIAIRE** pour prendre en charge l'établissement d'avant-projets, le dépouillement d'appels d'offres, la rédaction de propositions, le suivi des réalisations...

Domaine d'activité : atelier d'entretien clefs en main, à l'exportation.

Qualités recherchées : goût pour la négociation, bon esprit d'équipe, sens des contacts humains, bon degré d'autonomie.

Lieu de travail : proche de La Défense.

Assez nombreux déplacements **à l'étranger** à prévoir.

Anglais indispensable. Espagnol souhaité.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 82.02 M à notre Conseil,

SMCI 116, bis avenue Albert 1er
92500 RUEIL-MALMAISON

Laboratoire de recherche Spatiale

CNRS

recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

— Diplômé grande école (ENSICA, INSA, ENSI... ou diplôme équivalent).
— Dégagé des O.M.

Pour conception de structures mécaniques et mécanismes spatiaux, encadrement d'une équipe.

Connaissances du calcul de structures, des techniques spatiales, de l'anglais technique souhaitées.

Envoyer curriculum vitae à
CNRS AÉRONOMIE
B.P. 3
91370 Verrières-le-Buisson.

ARN INFORMATIQUE

Société spécialisée en télé-informatique et logiciels de base
Rech. pour ses activités et celles de ses clients :

INGÉNIEURS Informaticiens (nes)

1° EXPERTS :
Professionnels de haute technicité ayant des connaissances approfondies en télé-informatique (architecture de réseaux, protocoles de transmission, ...) et possédant une réelle expérience d'encadrement.

2° INGÉNIEURS D'ÉTUDE :
Deux ans d'expérience minimum, connaissances réelles des logiciels de base et réseaux nécessaires.

Adresser curriculum vitae à
ARN INFORMATIQUE
60/64, rue du Rendez-Vous,
75012 PARIS.

Centre informatique recherche

INTERVENANT

GAP et COBOL
SUR CROMENCO
pour logiciel et enseignement.
241-83-83 - 205-24-63.

Le Centre d'Informations Financières recherche
FUTURS CADRES COMMERCIAUX
— dynamiques et ambitieux,
— goût du contact haut niveau,
— très bonne présentation,
— sens des responsabilités.
Pour R.V. 563-91-30 p. 201.

STE DE DOCUMENTATION
(Mo GENTILLY)
recherche

RÉDACTEUR TECHNIQUE

Expérience exigée.
Tél. pour R.-V. 546-27-22.

Université 3e âge proche Banlieue Ouest recrute universitaire (sciences expérimentales) ayant expérience et organisation pour poste de direction et animation.
Ecr. s/no 8.069 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Banque tunisienne en pl. expansion recrute pour département organisation en voie de création
JEUNES UNIVERSITAIRES
(facultés ou grandes écoles)
— option comptab. et finances,
— option informatique,
— HEC ou ISG.
Ecr. avec C.V., photo, diplômes et prétentions à T. AYADI, 1, rue Richepanse, 75008 PARIS.

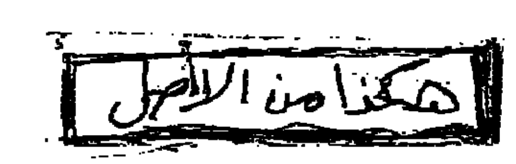
IMPORTANT ORGANISME AGRICOLE BASSIN PARISIEN cherche

COMPTABLE

de haut niveau pour poste

CHEF DE BUREAU

(15 personnes)
Formation supérieure ou niveau équivalent. Expérience comptabilité et fiscale indispensable. Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions à HAVAS 18, rue Carnot, 51100 REIMS, référence 8.820.



MSL international
3, place de Valois 75001 PARIS - Tél. (1) 261.81.61.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.
50, boulevard de Paris 59100 ROUBAIX - Tél. (20) 73.71.70.

Ingénieur informaticien *Paris*

Une entreprise française de renommée internationale spécialiste des biens d'équipements à caractère technique sur un marché en forte croissance recherche, dans le cadre de son expansion, un ingénieur pour étoffer son service informatique de gestion. Dépendant du responsable de ce service, il s'intégrera à une petite équipe d'ingénieurs chargée de la mise en place et de la maintenance d'applications de gestion en transactionnel dans des domaines variés (gestion des rechanges, trésorerie, liaisons commercial-production, etc...) et du développement d'un système de gestion de bases de données sur matériels MITRA puis, par la suite, CII - HB (DPS-7). Agé d'environ 28 ans, ingénieur grande école, il aura 2 à 4 ans d'expérience des matériels IBM et du langage COBOL et si possible des connaissances TEMIS ou MITRA. Cette expérience aura été acquise de préférence au sein d'une société de service informatique. Ecrire à Yves Blanchon à Paris - Réf. M 9342.

Discrétion totale assurée.

De la mécanique des milieux continus à la mécanique de la rupture

Ponts, Insa + 3e cycle..., votre expérience d'analyste par éléments finis dans les domaines élasto-plastiques et grandes déformations vous permettront de créer pour l'analyse et de vérifier par l'expérience les outils nécessaires à la justification des enceintes sous pression.

Ce poste constitue la charnière entre les métallurgistes théoriciens de la mécanique de la rupture et les responsables du dimensionnement des appareils dans le cadre des contrats.

Merci d'écrire avec C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence M/1785 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens - 75002 Paris
qui transmettra

Importante entreprise française d'ingénierie (La Défense), nous réalisons des ensembles industriels de très grande dimension intégrant des développements technologiques avancés.

Des techniques de pointe pour l'énergie de demain !

MEDIA PA



SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
NUCLEAIRE - ESPACE - AUTOMATISME
Banlieue SUD-EST
recherche pour ses Services d'Etudes

INGENIEURS ELECTRONICIENS

1) de formation grande école, pour la conception de matériels embarqués sur satellites,
2) de formation grande école ou ayant l'expérience du développement de matériels informatiques et de logiciels sur microprocesseurs,
3) de formation grande école ou université, ayant expérience en composants pour le suivi du développement de composants électroniques et en particulier de CCD.

Adresser CV manuscrit, photo au Service du Personnel
1, avenue Descartes 94450 LIMEIL BREVANNES.



Nous recherchons pour renforcer notre équipe Système en vue du lancement de nouveaux projets

HOMME SYSTEME

Il assure le développement et la maintenance des logiciels système, le suivi du Temps Réel et de la Base de Données.
Il intervient en tant que conseil auprès des départements Etudes et Exploitation.

Le candidat est titulaire d'un DUT ou d'une maîtrise en informatique et possède une expérience d'un an au moins des logiciels GCOS - TDS - IDS - COBOL.

Envoyer CV., photo et prétentions sous référence 777 à PUBLIPANEL 20 rue Richer 75441 Paris Cédex 09, qui transmettra.



L'Entreprise Industrielle (6 000 P.) implantée sur le territoire national, recherche pour ses activités BÂTIMENT :

responsable prix méthodes

En relation très étroite avec les ingénieurs chargés d'affaires, il aura deux missions principales :

- *d'une part, au sein d'une petite équipe, participer à l'élaboration des prix des projets remis aux clients,*
- *d'autre part, élaborer les méthodes et définir les moyens optimum pour la réalisation des chantiers.*

Outre de bonnes connaissances techniques de base (une formation d'ingénieur ou équivalent est souhaitée), le candidat retenu devra impérativement présenter une expérience de chantier qui lui permettra de répondre au caractère concret et opérationnel de ce poste.

Lieu de travail : LES MUREAUX (78).

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions, en indiquant sur l'enveloppe la référence 1024 M au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

RESPONSABLE INFORMATIQUE 160 000 +

Nous sommes une société de distribution de produits électroniques, filiale d'un grand groupe français et récemment implantés à : Saint-Quentin-en-Yvelines. Nous sommes 500 personnes aujourd'hui (750 en 83) dont 300 au commercial et prévoyons 200M de CA en 82.

Nous avons pour projet à court terme d'informatiser (sur matériel DATAPOINT) la comptabilité générale et de gestion et l'administration des ventes à Paris et dans les principales agences de province. D'autres projets concernant la gestion des stocks, des achats et du service après vente sont prévus.

Nous cherchons un responsable pour assurer la mise en œuvre et diriger l'exploitation. Il devra en outre concevoir et mettre en place les moyens pour la réalisation des différentes applications futures.

Ce poste vivant et concret s'adresse à un informaticien de gestion ayant une bonne expérience de la fonction, et souhaitant étendre ses responsabilités au sein d'une équipe en pleine expansion.

Pour un premier contact écrire avec CV et rémunération actuelle sous référence 133M à Catherine ROZES.

plein emploi
10 rue du Mail - 75002 PARIS

Karl Suss-France

Machines pour la microélectronique
Engage immédiatement

Jeune Ingénieur Technico-Commercial

23 ans minimum, pour la commercialisation de sa gamme d'appareils importée de : R.F.A., Grande Bretagne, Etats-Unis.
Secteur : Paris, région parisienne, et ouest France.
Connaissances souhaitées en électronique et/ou mécanique de précision.
Anglais indispensable - Allemand apprécié.
Déplacements fréquents à prévoir. (Stages de perfectionnement en R.F.A.)
Domicile : région parisienne Sud ou Ouest.

Envoyer, photo, CV et prétentions à
Mr GRUNDMEIER
KARL SUSS FRANCE
5, rue Dolimier - 91 320 WISSOUS
Téléphone : (6) 930.11.50.

GRANDE FIRME INTERNATIONALE D'ÉDITION, LEADER DE LA VENTE PAR CORRESPONDANCE
banlieue Sud, désire engager

JEUNE ASSISTANT(E) du responsable service promotion,

pour créations et recherches de primes.

Ce poste comporte les activités suivantes :

- *définition des concepts de primes correspondant à des produits déterminés ;*
- *recherche de primes existantes sur les marchés national et international ou de fabricants capables d'assurer des créations, dans le cadre des budgets et des délais impartis ;*
- *contacts et négociations avec les fournisseurs.*

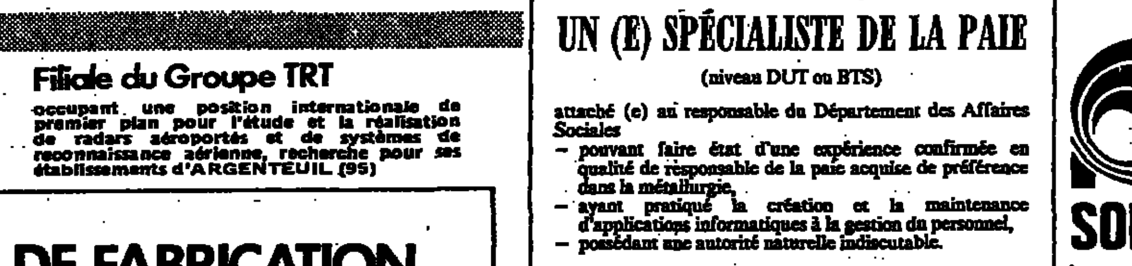
Ce poste requiert les qualités et aptitudes suivantes :

- *imagination, goût et esprit de création*
- *réalisme (concrétisation des idées dans le cadre de contraintes légales, commerciales et financières)*
- *excellent contact*
- *sens des affaires*
- *dynamisme et mobilité*
- *rigueur et méthode*
- *grande rigueur morale.*

Bonne connaissance écrite et parlée de l'anglais indispensable.

Dites-nous en une page pour quelles raisons cette proposition retient votre attention et adressez votre lettre, accompagnée d'un curriculum vitae, d'une photo et de vos prétentions à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS, qui transmettra sous référence nº 39920.

HAVAS CONTACT



Filiale du Groupe TRT
occupant une position internationale de premier plan pour l'étude et la réalisation de radars aéroportés et de systèmes de reconnaissance aérienne, recherche pour ses établissements d'ARGENTEUIL (95)

■ UN CHEF DE FABRICATION

Ingénieur III A (AM, INSA ou équivalent).

Placé sous la responsabilité du Directeur Technique Industriel, il sera responsable d'animer et de gérer l'ensemble des ateliers de réalisation des prototypes et préséries (usinage, montage mécanique, câblage) et des méthodes ainsi que de la sous-traitance de série (250 personnes).

Expérience similaire demandée.

■ UN CHEF DES ACHATS

Ingénieur ou Technicien supérieur ayant complété sa formation par un diplôme de l'ESAP, il aura une expérience de dix ans environ dans la fonction Achats (composants électroniques principalement).

Travaillant en liaison avec le «matérials manager», il animera une équipe motivée d'une dizaine de personnes.

La connaissance de l'anglais serait appréciée.

Envoyer lettre manuscrite + curriculum vitae et photo au Secrétaire Général, Société OMERA-SEGID, 49, rue Ferdinand Berthoud BP 68 - 95101 ARGENTEUIL Cedex.



Sté leader en EUROPE dans la première transformation des métaux, 600 personnes, près de BEAUVAIS (Oise)
recherche

UN (E) SPÉCIALISTE DE LA PAIE

(niveau DUT ou BTS)

attaché (e) au responsable du Département des Affaires Sociales

- pouvant faire état d'une expérience confirmée en qualité de responsable de la paie acquise de préférence dans la métallurgie,
- ayant pratiqué la création et la maintenance d'applications informatiques à la gestion du personnel,
- possédant une autorité naturelle indiscutable.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à M. A. HAGNÈRE, Société PROFILAFROID, 60930 BAILLEUL-SUR-THÉRAIN, sous réf. 8.201 AS.



ETABLISSEMENT PUBLIC
recherche
ANALYSTE

Ayant la pratique de la paie et si possible de la gestion du personnel, appelé à devenir à terme correspondant informatique.

- Expérience professionnelle de 5 à 10 ans.
- Aptitude au travail en équipe.
- Grande habitude des contacts.
- Connaissances GIP appréciés.

FORMATION : Ingénieur ou niveau équivalent.
LIEU DE TRAVAIL : CRETEIL puis ISSY-LES-MOULINEAUX.

Adressez lettre manuscrite + C.V. à :
A.N.P.E. - DIRECTION INFORMATIQUE
Mme QUILY - 3/5, voie Félix-Eboué
94024 CRETEIL CEDEX



SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
NUCLEAIRE - ESPACE - AUTOMATISME
Banlieue SUD-EST
recherche

GESTIONNAIRE DE CONTRATS

LA FONCTION :
– management de contrats de vente, en métropole et avec l'étranger, de leur élaboration à leur exécution complète.

LE CANDIDAT :
– âgé de 40 à 45 ans, ayant effectué des études supérieures (droit, gestion, commerce,...), il a l'expérience et la pratique de la réglementation des marchés publics et dispose de solides connaissances dans le domaine financier.

Anglais courant indispensable.

Adresser C.V. manuscrit, photo au Service du Personnel
1, avenue Descartes - 94450 LIMEIL BREVANNES.

Jeune ingénieur grande école

Option thermique ou génie chimique

SERETE est l'une des premières sociétés françaises d'ingénierie à vocation internationale. Nous avons acquis depuis plus de 30 ans une réputation incontestée dans le domaine des études, de la réalisation et de l'optimisation d'installations de production d'énergie.

Afin de renforcer notre équipe de spécialistes nous souhaitons engager un jeune ingénieur de grande école. Une première expérience dans l'industrie serait appréciée mais n'est pas indispensable.

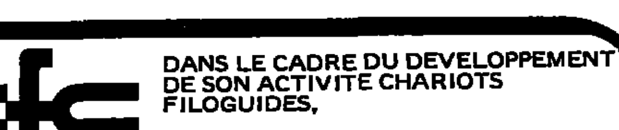
Nous vous confierons la responsabilité d'études techniques et technico-économiques pour la conception d'installations énergétiques (fuel, gaz, charbon, électricité) ainsi que d'études de récupération d'énergie.

Merci d'adresser lettre de candidature et C.V. détaillé sous réf. 606 à Joël Ollieux. SERETE, 86 rue Régnault 75648 Paris Cedex 13.

média-system



Des équipes intégrées pour d'importants projets en France et à l'étranger



DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DE SON ACTIVITE CHARIOTS FILOGUIDES,

recherche

SON CHARGÉ DES DEVIS

Sous la Direction du Chef de Produit, CET INGENIEUR MECANICIEN AUTOMATICIEN sera chargé de la conception des installations répondant aux besoins exprimés par la clientèle. Cette fonction peut être confiée à un ingénieur ayant 5 à 10 ans d'expérience dans les systèmes de manutention automatique de charges isolées. Anglais ou allemand.

SON RESPONSABLE PROGRAMMATION

Sous la Direction du Responsable du B.E. automatismes, CET INGENIEUR INFORMATICIEN diplômé sera chargé de mener à bien avec quelques techniciens, des projets d'automatismes industriels faisant appel à la programmation sur microprocesseurs.
Connaissance et expérience requises :
— méthodes de programmation structurée, langage assembleur, et matériel INTEL
— anglais indispensable.
La fonction peut-être confiée à un ingénieur diplômé ayant au minimum 5 ans d'expérience.

Adresser lettre manuscrite C.V. détaillé, prétentions et photo si possible au : Service du Personnel
1, rue du Chariot d'Or 77400 LAGNY.

Après les succès de MHS

MATRA intel HARRIS

créent une nouvelle activité de

CONCEPTION DE CIRCUITS INTÉGRÉS VLSI

dans la région parisienne :

cimatel recherche des collaborateurs entreprenants et innovateurs.

DES INGENIEURS DE CONCEPTION

de circuits intégrés débutants et confirmés.

DES SPECIALISTES CAO

pour l'opération, la maintenance et la programmation système VAX, 11/180 et de systèmes graphiques Applicon. Expérience des équipements D.E.C. souhaitée.

DES TECHNICIENS ELECTRONICIENS

pour dessin d'implantation des masques, élaboration et évaluation de maquette.
Débutant ou expérimenté - Formation assurée.
Pour certains de ces postes, une formation complémentaire sera assurée en France ou aux U.S.A. - Anglais parlé souhaité.

Prière d'adresser lettre manuscrite, téléphone et C.V. à
J.C. CORNET, Directeur Général,
23, Rue Auguste Vacquerie 75116 PARIS.

média-system

Donnez de l'avenir à vos compétences

Ingénieurs qualité

Notre Société d'ingénierie (5000 personnes) occupe une place de leader dans le secteur de l'energie. Nos installations doivent répondre aux normes particulieres, liées a l'energie nucléaire afin de garantir la qualité de la conception, de la fabrication et de la réalisation sur chantier.

*Ingénieur diplômé, vous avez une **expérience de plusieurs années** dans le domaine des études, des methodes ou de la fabrication. Votre aptitude aux contacts humains, ainsi que votre bonne connaissance de l'anglais vous permettront de prendre la responsabilité de l'evaluation de nos fournisseurs.*

Dans ce cadre, vous serez plus particulierement charge :
- de constituer les dossiers permettant de décider de l'agrement d'un fournisseur,
- de contrôler periodiquement le respect par chacun des fournisseurs du niveau d'exigence nucleaire.

Pour ce poste base a Paris, votre esprit methodique et votre sens de la rigueur seront vos atouts.

Merci d'ecrire une lettre manuscrite + CV, sous ref 0273, a Media System, 104, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

JANUS Informatique

recherche

INGÉNIEURS

de plus de 2 ans d'expérience T.R.
(matériel MITRA, MINI 6, INTEL...)

Envoyer C.V. et lettre manuscrite
3 bis, rue des Écoles
78400 CHATOU.

AMP DE FRANCE

Leader mondial en connectique recherche pour SON USINE DE PONTOISE

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

(Diplômé AM, ENSI, INSA, ENI)
— Pour poste de commandement en fabrication.
— Quelques années d'expérience souhaitées.
(Débutant possible).

Ecrire avec C.V. détaillé
SERVICE DU PERSONNEL
29, chaussée Jules-César
95301 PONTOISE.

DAF France

recherche pour son Département Comptabilité, Contrôles et Méthodes et plus spécialement dans le cadre de l'Assistance de son réseau de Concessionnaires et du Contrôle de ses Affiliations

UN ANALYSTE DE GESTION

confirmé

Formation requise :
Maîtrise de gestion ou équivalent minimum.
Expérience dans la distribution des biens d'équipements appréciée.
Déplacements en Province fréquents.

UN JEUNE CADRE FUTUR ANALYSTE DE GESTION

Formation requise :
Maîtrise de gestion ou équivalent minimum.
Expérience indifférente.
Déplacements en Province fréquents à prévoir.

Adresser CV détaillé, photo à DAF FRANCE
Service du Personnel
Survilliers B.P. 4 - 95470 FOSSES

ORGANISME PUBLIC

Recherche pour renforcer les services de sa Direction Informatique

ANALYSTE D'ÉTUDES
• FORMATION : Ingénieur ou équivalent
• EXPÉRIENCE : 2 à 5 ans
• CONNAISSANCES : Maîtrise des méthodes d'analyse

ANALYSTE PROGRAMMEUR
• FORMATION : IUT ou équivalent
• EXPÉRIENCE : 2 ans
• CONNAISSANCES : COBOL - 66 HB

PROGRAMMEUR D'APPLICATION
• FORMATION : BAC Technique
• EXPÉRIENCE : 2 ans
• CONNAISSANCE : COBOL

ANALYSTE SYSTÈME
• FORMATION : Ingénieur ou équivalent
• EXPÉRIENCE : 2 à 5 ans
• CONNAISSANCES : CII HB appréciée

PROGRAMMEUR SYSTÈME
• FORMATION : BAC C ou équivalent Niveau IUT
• EXPÉRIENCE : 2 ans dans le poste sur des matériels de différents constructeurs
• CONNAISSANCES : assembleur 66 HB

PRÉPARATEUR TECHNIQUE
• FORMATION : Bac ou niveau équivalent
• EXPÉRIENCE : 2 ans
• CONNAISSANCES de la préparation de travaux sur 66 HB appréciée

PUPITREUR
• FORMATION : BAC - AFPA ou équivalent
• EXPÉRIENCE : 2 ans dans le poste
• CONNAISSANCES : Pupitrage GECOS/HB 66

AIDE-PUPITREUR
• FORMATION : BAC - AFPA ou équivalent
• EXPÉRIENCE : débutant dans le poste

MAGNÉTOTHÉCAIRE
• FORMATION : Technique
• EXPÉRIENCE : 2 ans dans le poste

Adresser lettre manuscrite + C.V. + 2 photos à A.N.P.E.
Mme QUILY, 3-5, voie F.-Eboué
94024 CRÉTEIL CEDEX

DURACELL®

Chef de groupe comptabilité

Nous sommes en développement. Société jeune, à vocation commerciale, la forte expansion des ventes accroît les tâches de gestion et de comptabilité.
Voilà pourquoi nous voulons intégrer dans ce service un jeune homme ou une jeune femme à bon potentiel, possédant le BTS et ayant une première expérience des multinationales.
Il (ou elle) aura en charge d'abord l'organisation, la mise en place et le suivi de la gestion des comptes clients (informatisation en cours), cette fonction incluant la relation avec les services commerciaux pour la gestion des commandes (jusqu'au recouvrement) et les prévisions de trésorerie.
Parallèlement, il (ou elle) aura une mission d'assistance auprès de la comptabilité générale et du reporting.
A terme, nous comptons bien qu'il (ou elle) évoluera avec nous. Le poste est à pourvoir à Puteaux.
Merci de nous témoigner votre intérêt en adressant votre dossier sous réf. CO 373M.

SEFOP
11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

camif Niort (Deux-Sèvres)

nous cherchons un « gadzart »

Coopérative des adhérents de la Mutuelle des Instituteurs, la MAIF, installée à proximité de l'Atlantique (60 km), nous sommes un grand de la vente par correspondance (1100 p., 2300 MF de CA).

Vous complétez l'automatisation de l'entrepôt central (grande hauteur, 30000 palettes), puis étudiez et réalisez celle de entrepôts régionaux en tenant compte des flux de transports.

Vous êtes Ingénieur Arts et Métiers (de préférence) et avez acquis en 3 à 5 ans une bonne expérience des automatismes (pilotés par des minis ou micros) mis en oeuvre pour améliorer l'organisation et la gestion des aires de stockage. Venez la conforter chez nous.

Notre consultant, J.M. VIAU, vous remercie de lui écrire (réf. 112 LM) à « Carrières de l'Informatique ».
Les entretiens se feront aussi bien à Nantes qu'à Paris.

ALEXANDRE TIC S.A.
5, RUE CREBILLON - 44000 NANTES
PARIS - LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

LE CREDIT NATIONAL

IMPORTANT ORGANISME SPECIALISE
dans le financement des investissements des entreprises

recherche pour son Département des Prêts à PARIS

SPECIALISTE DE L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE

possédant :
• un diplôme d'Ingénieur ou un diplôme d'une Grande Ecole de Commerce ou de l'I.E.P.
• 5 à 10 ans d'expérience professionnelle acquise dans cette industrie à un poste de Direction, financier ou de production.

Il sera chargé d'étudier — sur les plans technique, économique, financier — les demandes de prêts et de crédits présentées par les entreprises du secteur agro-alimentaire.

Il lui est offert :
— un travail intéressant et vivant au sein d'une petite équipe,
— une rémunération et des perspectives de carrière attrayantes.

Prière d'envoyer lettre manuscrite et C.V. avec photo à Monsieur MARX - CREDIT NATIONAL
45, rue Saint-Dominique - 75700 PARIS.

Filiale d'un grand groupe, BANLIEUE SUD DE PARIS, fabriquant et commercialisant des **biens d'équipement** de haute technicité, recherche son

responsable de la fabrication électronique

Le candidat, technicien confirmé (niveau BTS exigé), aura acquis une sérieuse expérience dans un type de fabrication.
Il sera âgé de 30/35 ans et une bonne connaissance de microprocesseurs serait appréciée.
Il devra animer une équipe d'une douzaine de personnes.
Larges possibilités d'évolution pour un candidat de valeur.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions, sous la référence 8723 à :

O/P organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OUI TRANS.

Pharmacien HF

Développement - Enregistrement - Réglementation

Nous sommes la filiale française du groupe américain Schering-Plough Corporation qui se distingue par son avance technique dans le domaine de la recherche.
Notre Directeur pharmaceutique souhaite recruter un troisième pharmacien pour compléter son équipe. En relation avec les Directions médicale et marketing, vous travaillerez sur une gamme de produits majeurs. Vous prendrez en charge la préparation des programmes de développement de nouveaux produits, la coordination des études analytiques et pharmaco-toxicologiques, ainsi que la mise en forme et le dépôt des dossiers d'A.M.M. et S.S.
De votre côté : pharmacien, vous avez acquis une expérience de plusieurs années dans ces spécialités et vous lisez couramment l'anglais.

Adresser lettre manuscrite et CV, sous référence M 8210 à

Laboratoire UNILABO
Département Recrutement
92, rue Baudin
92307 LEVALLOIS-PERRET



HAVAS CONTACT

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

CONTROLEUR DE GESTION

150 000 F/an

Constructeur de maisons individuelles en réelle expansion pour faire face à son développement souhaite confier à un jeune candidat : - l'animation de son équipe comptable, - le contrôle budgétaire, - les financements, - la fiscalité.

Cette première étape devrait le conduire vers une Direction Financière à court terme.

Titulaire d'un DECS, familiarisé avec la comptabilité anglo-saxonne, si ce poste vous intéresse, adressez lettre manuscrite + CV en précisant coordonnées téléphoniques sous réf. 150 au

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105 av Victor Hugo 75116 Paris

Organisme public recherche
PUPITREUR
Expérimenté. Connaissance DOS VSE - VSAM VTAM - CICS
Téléphone : 554-30-23

automobiles

divers

Superbe BERLINE française
1981 - NEUVE - 0 KM
Haut de gamme, 4 portes, 6 cylindres. Boîte mécan. Ttes options (direction et freins assistés, int. cuir ou drap, réfrigération, T.O. électr. Peint. mét. vernie, glaces teintées, etc.). GARANTIE 1 AN. KM illim., quantité limitée.
PRIX INCROYABLE
CK.T. - 577-92-72

SNE SITRACO
(FILLOD-SACILOR)

Dans le cadre de son expansion en FRANCE et à l'Export, la S.N.E. SITRACO (groupe FILLOD-SACILOR)
recherche
pour son siège social de
RUEIL-MALMAISON
DES CHIFFREURS-MAITREURS

En menuiserie métallique et murs rideaux, ayant une solide expérience du métier, de la rédaction des offres, des contrats et parlant l'anglais.

Ne pas se présenter
mais écrire avec curriculum vitae et prétentions à :
S.N.E. SITRACO
DIRECTION COMMERCIALE
4, passage Saint-Antoine, B.P. 218,
92503 RUEIL-MALMAISON.

Organisme interprofessionnel spécialisé économies d'énergie cherche pour
ANIMATION ENTREPRISES
UN RESPONSABLE
niveau technicien supérieur ou ingénieur. Connaissances thermiques souhaitées.
Envoyer C.V., photo et prét. s/réf. 7927 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Ced. 02, qui transmettra.

locations

NE CHERCHEZ PLUS
Louez 1 véhicule à un prix
INCROYABLE
VW - BMW - RENAULT - PEUGEOT
EXPRESS ASSISTANCE
ETOILE - 504-01-60
MONTPARNASSE - 222-45-04

secrétaires

Siège important groupe industriel axé sur l'énergie
ROND POINT CHAMPS ELYSEES
recherche
Secrétaire de direction

Expérimentée - 30 ans minimum
Formation BAC minimum + école de secrétariat.
Plusieurs années d'expérience.
Bonne ambiance de travail. Horaires souples.
Rémunération motivante. Perspectives d'évolution.
Ecrire avec CV, photo et prétentions sous
réf. 2805 M à : D. DANGER
Service Recrutement - CORT
65, av. Kléber - 75116 PARIS.
CORT — MEMBRE DE SYNTEC

adjoint au chef des services comptables

PARIS 120/130 000 F

Notre Société fabrique et commercialise des engrais. Nous possédons 5 usines, plusieurs filiales à l'Étranger et nous nous développons dans de bonnes conditions.

En tant qu'Adjoint du Chef des Services comptables, vous prendrez essentiellement en charge la comptabilité générale, les situations mensuelles, les déclarations fiscales, bref, les principaux travaux de la comptabilité.

Vous aurez de plus à animer une équipe d'une dizaine de personnes.

Réussir dans ce poste, suppose une bonne formation comptable sanctionnée par le D.E.C.S. et complétée par 3 à 5 années d'expérience au sein d'une entreprise industrielle utilisant l'informatique.

Au sein d'une équipe jeune vous devriez pouvoir évoluer de façon satisfaisante.

Merci d'envoyer votre C.V. sous la réf. 5335 à Bruno DEMOINET.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

IMPORTANTE SOCIETE D'EDITION INTERNATIONALE BANLIEUE SUD DE PARIS recherche
SECRÉTAIRE-DACTYLO BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS
pour poste comprenant 70 % de dactylographie.
Rapidité et orthographe sûre dans les 2 langues.
Présentation impeccable des textes.
Si possible sténo française.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions s/réf. 39947 HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS.

Etablissement public recherche
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
possédant bac, ayant sens organisation et ordre pour tâches variées. Expérience administrative requise. Libre de suite. Se présenter à ORSTOM, 24, rue Bayard, 75008 PARIS.

P.C. PHOTO CHIMIE
P.M.E. Paris Nord recrute dans le cadre de sa restructuration
CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER
90.000 F +
D.E.C.S./ maîtrise de gestion. 1 à 3 ans contrôle de gestion informatisée
Ecr. avec curric. vitae détaillé à J.-P. DUJOLS, 90, av. Marceau, 93700 Drancy.

J. H. Bac + 2 années de droit pour l'étude et l'analyse de crédits hypothécaires. ORIS, téléphone : 265-80-90.

SOCIETE DE COSMETIQUES
BANLIEUE NORD
recherche
RESPONSABLE SERVICE TECHNIQUE
Pour animer et diriger une équipe de 6 personnes.
Assistance technique à la production, réglage, entretien général et travaux neufs.
de plusieurs années dans service entretien.
- Connaissances en mécanique, électromécanique pneumatique.
- Sens de l'organisation.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 5654 M à ALINEA, 48, avenue Trudaine, 75009 Paris, qui transmettra.

Agence de Publicité spécialisée dans la petite annonce recherche
DACTYLO
connaissant
PHOTOCOMPOSITION
ou désireuse de s'initier à la photocomposition.
Téléphone : 534-64-24 jusqu'à 21 heures.

COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT recherche
ANIMATEUR (TRICE) SOCIO-CULTUREL (LE)
qui aura en charge la gestion administrative, l'animation et la promotion des activités culturelles du C.E.
Expérience similaire vivement souhaitée.
Envoyer C.V. au Secrétaire du Comité d'Établissement FRAMATOME, Tour Fiat, Cedex 16, 92084 Courbevoie La Défense.

ASSOCIATION NATIONALE D'EDUCATION POPULAIRE
recherche
pour son siège en Région parisienne :
RESPONSABLE ADMINISTRATIF (H. ou F.), poste exigeant sens des responsabilités, des relations humaines et de l'organisation du travail.
Expérience de la vie associative indispensable.
Env. C.V. s/nº T 032533 M. à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Nous offrons une opportunité à plusieurs techniciens aimant
INSTALLER ET MAINTENIR DES TERMINAUX
dans un environnement TELECOM/RÉSEAUX
au sein d'une équipe de « mordus », vous pourrez vous épanouir grâce à une large autonomie et à des responsabilités d'interventions à partir de votre base parisienne, avec une possibilité de mutation ultérieure en province.
Merci d'adresser votre curric. vitae + photo + rémunération sous la référence 29.224/M à :
I.P.P.A.
57, rue d'Amsterdam, Paris-8e.

capitaux propositions commerciales

Cède 50 % parts Sociétés dans cabinet spécialisé Nice. Affaire 1re ordre, belle situation. Grosses possibil. à personne active et vendeur. Ecrire : Mme FOMBEUR, 12 A, bd H.-Sappia, 06100 Nice.

Sté install. tél. capitale région littoral Méditerranée, recherche associé pour aider dirigeant, nécessaire disposer 700.000 F. Ecrire : HAVAS, MONTPELLIER 151775.

formation professionnelle

FORMATIQUE
Institut National Supérieur d'Informatique Appliquée forme
ANALYSTE PROGRAMMEUR
Hauts salaires
EMPLOI ASSURÉ
1, rue de Choiseul - 75002
296-65-08

perdu - trouvé

Dimanche 7 mars, perdu forêt de Fontainebleau, près de Bois le Roi, SAPHO, setter irlandais femelle d'un an (collier portant adresse). Toute personne pouvant donner renseignements sur cette chienne est priée de téléphoner au 065-46-67.

propositions diverses

Pour connaître les possib. d'emplois à l'étranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe), demandez notre revue spécialisée *MIGRATIONS* (LM), 3, rue Montyon, 75428 Paris Cedex 09 (doc. grat.)

travaux à façon

ENTREPRISE. Sér. réf., effectue rapidement travaux peinture, menuiserie, décorat., coordinat. tous corps d'État. Devis gratuit. Tél. : 368-47-84 - 883-30-02.

DEMANDES D'EMPLOI

POUR L'ADMINISTRATION ET LA GESTION LA MISE EN PLACE OU LE DÉVELOPPEMENT
d'UN OUTIL INFORMATIQUE
Nous proposons
A UNE P.M.E.
UNE SOCIÉTÉ DE SERVICES OU INDUSTRIELLE
UN DIRECTEUR ADMINISTRATIF et FINANCIER (36 ANS)
CE GRAND CADRE EXPÉRIMENTÉ, ANIMATEUR PRENDRA EN CHARGE :
- Les contacts bancaires.
- Les contrôles fiscaux, sociaux.
- La gestion du personnel.

Le C.P.E. recommande sa collaboration et transmet vos propositions.
Écrire sous référence nº 1.400 à :
C.P.E., 17, RUE DES ACACIAS, 75017 PARIS.

Comptable D.E.C.S.
15 ans expérience, bonne notion anglais, cherche place.
Ecrire sous le nº 7486 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre espagnol 41 ans, français, anglais, italien, cherche poste export. 8 ans expér. 873-95-14.

Cadre expérimenté
CONSULTANT
recherche entreprise de conseil intervenant en P.M.E./P.M.I.
Faire offre détaillée fixe + %
Ecr. s/nº 6.281, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. célibataire, 25 ans, débutante, licence, maîtrise, D.E.A. en droit, U.V. comptab. pendant 2 ans, U.V. droit commercial, notions d'anglais et d'italien, notion de dactylo, cherche stage de formation de conseil juridique, chez Conseil juridique, société ou expert comptable, mais étudierait toutes propositions. Ecrire : Mme VIE, 37, rue Edouard-Branly, 26400 CREST.

SECRÉTAIRE de RÉDACTION en activité de presse parisienne, 34 ans exp. journalisme hebd., étud. propos. notam. rédaction. Ecrire sous le nº T 032513 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 26 ans, diplômé Sciences Po, polyglotte, exp. profess. cherche emploi relations extérieures ou internationales. Ecrire sous le nº 032519 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEUR
GRANDE ÉCOLE, 42 ans.
- Mon expérience : Direction d'un service d'études et recherches en automatique.
- Mon vœu : Poste à responsabilités dans grande société ou organisme d'État.
Ecrire sous le nº T 032455 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

F. anc. réd. chef. hebdo. excel. réf. cherche poste presse ou ag. publicité, réd. + mise pages — préf. 95, 93, 92 ou 75
Ecr. s/nº 8279 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F. 23 ans, bilingue français-anglais, cherche à garder enfants, journées ou soirées, exp. Tél. après 19 h. 331-79-91.

Chef comptable expérimenté, H. 36 ans. Niveau DECS. 11 ans exp. (cabinet, entrepr.), recherche poste similaire dans P.M.E.
Ecrire sous le nº 222166 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DIRECTEUR FINANCIER
15 ans d'expérience. 48 ans, cherche poste de responsabilité dans P.M.I.-P.M.E., comptabilité, finance, gestion, budget, informatique.
Ecr. s/nº 6280, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE
vous recherchez débutants ou confirmés
HEC - ESCP
IEP, SC. ECO, IAE, DECS rigoureusement sélectionnés.
AFIPEC - 523-48-26

J.F. 28 ans, maître ès sciences en biochimie et docteur 3e cycle en biotechnologie, ch. poste de recherche en enzymologie, biologie molécul., microbiologie ou biosynthèse. Anglais et espagnol courants. Ecrire à F. MARTINET, Siorac-en-Périgord, 24170 Belves 04. Tél. : 16 (53) 28-66-59.

J.H. 30 ans. Dir. rég. Arabie Saoudite, 2 ans, opérationnel réussi. Sc. Po + gde école comm. Arabe, français, anglais, espagnol, rech. resp. similaire même pays ou Moyen-Orient. Ecr. s/nº 2.528, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SPÉCIALISTE IMMOBILIER
F. 35 ans 10 exp. responsable serv. gestion location cherche poste à responsabilité dans Agence parisienne Ecrire sous le nº 222.376 M.
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

RUE SAINT-DENIS
2 pièces cft, rénovés, cheminée, + GRENIER, exceptionnel. 380.000 F. - Tél. 206-15-30.

3e arrdt

MARAIS-BEAUBOURG
Volume à aménager, 48 m², 2e étage. Tél. : 359-10-97, le soir : 624-00-42.

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS
6 Pièces, luxe, 3 salles de bains. Sur Seine. 526-92-13.

ILE SAINT-LOUIS, rare, beau studio, tout confort, 42 m². Bel immeuble 4e étage. 550.000 F. Téléphone : 326-22-63.

5e arrdt

FOND DE COUR A AMÉNAGER
85 m² + JARDIN
125 m². 850.000 F. 550-34-00.

Jolie maison indép. avec jardin
QUARTIER LATIN
Beau liv., 5 ch., salle de jeux. 3 bains, tout à neuf. 805-58-70.

5e, près de la PLACE MONGE dans rue provinciale, duplex sur verdure, tt cft, 4 pces 110 m². 1.380.000 F. Tél. 326-22-63.

ARAGO, 2 pces, pierre de t., cuisine, w.-c., sur jardin, 290.000 F. 325-97-16.

Près lycée Henri IV
Brûlerie Saint-Jacques
2, rue Laromiguière
Construction neuve livraison Mai 1982
2-3-4-5 PIECES
Terrasses - Parkings
S/place 14 h-19 h sauf mardi et dimanche
BEGI - 267-42-06.

MAUBERT ÉCOLES
Noble, imm. restauré, poutres, caractères 6 P. - 325-10-56.

15, RUE LINNE
Studio, 2 P. 3 P. rénovés, calme, charme. Jeudi 14 h à 17 h 30.

6e arrdt

LUXEMBOURG
Immeuble récent, standing, living 23 m² + chambre, bains, parfait état, 520.000 F + Box 70.000 F. 261-84-52 H.B.

Près ODÉON, beau 3/4 pièces, 90 m², 3e étage, asc., tout cft. 1.000.000 F. Tél. 326-22-63.

RUE DE L'ODÉON
160 m², gde récept., 3/4 ch. ÉTAT EXCEPTIONNEL
2 portes palières. 329-85-06.

7e arrdt

DUROC - Pierre de taille, 80 m², entrée, cuis., bains, w.-c. Plein soleil. 750.000 F. - 566-80-31.

VUE CHAMP-DE-MARS
IMPORTANT ET LUXUEUX appartement 7 p. + 4 bns. Plein soleil. Après 18 h. 705-29-72.

9e arrdt

SQUARE VINTIMILLE, 5 pces, 140 m², belle récept., service, soleil, charme. Tél. 874-65-88.

CITÉ MALESHERBES, ds hôtel particulier, original, 90 m². SOLEIL, CONFORT, PARKING. 920.000 F. VERNEL 526-01-50.

11e arrdt

VOLTAIRE : 354-95-10, 2 P.
ATELIER ARTISTE.

12e arrdt

MAIRIE DU XIIe
Beau studio tout conft, rénové, vraie cuisine, exceptionnel. 182.000 F — T. 206-15-30.

13e arrdt

MAISON INDÉPENDANTE
living + 3 chambres, refait neuf, jard. amén. Sur place 13 h. à 17 h. 35, rue Moulin de la Pointe. 329-58-66.

IDÉAL PLACEMENT
Bel. immeuble pierre de taille, 2 pces tout confort, ascenseur. 250.000 F. Téol. : 345-55-10.

Mº CHEVALERET, urgent à saisir, studio tout confort, soleil, ascenseur. 553-91-45.

15e arrdt

JEAN-JAURÈS
Pptaire vend beau livg + chbre, cuis., w.-c., s. de bains, chff. État impecc. Rez-chauss. dans bel imm. brique, 280.000 F, crédit. 14, rue Eugène-Jumin, mardi, mercredi, 14 h 30 à 19 h.

CHOIX DE 2 PIÈCES
46 m², village suisse 390.000 F.
54 m², Emile-Zola . 570.000 F.
42 m², Emile-Zola . 410.000 F.
Jean FEUILLADE, 566-00-75.

AV. DE SUFFREN. Imm. pierre de taille, 7 p. + 2 ch. service. 1.700.000 F. STH 603-66-33.

16e arrdt

P.-DOUMER - PASSY
Dans imm. rénové, 5 P. 120 m², à refaire. A.V.L. 281-07-94.

66, av. de NEW-YORK
Imm. stg. 90 m². Exceptionnel, 810.000 F. Tél. : 764-99-43, matin, et 14-18 h sur place.

Rue du Docteur-Blanche.
Récent, stand., 6 ét., gd 2 P. 62 m², 12 m² balc. 800.000 F. 783-89-86 ou 548-54-99

PORTE DAUPHINE
Luxueux, récept. + 2 chbres, 2 bains, cuis. équipée, chbre serv. SOGEIC, 359-60-84.

VICTOR-HUGO/HENRI-MARTIN
Imm. moderne, grand standing, salon, salle à manger, 3 ch., 3 s. de bns, cuis. am. équipée. Tél. 260-34-01 (poste 32/68).

MUETTE, impeccable 3 pièces, 88 m², ch. serv., imm. pierre t., calme. 850.000 F. 296-00-45.

TROCADÉRO
vue imprenable, ét. élevé, terrasse, 2 réceptions, 3 chbres, 3 bns, box. 387-58-24 le mat.

TROCADÉRO - IÉNA
étage élevé, terrasse plain-pd, appt 95 m², living, chbre, salle de bns, cuisine, service, box. 551-68-39 LE MATIN.

Mº PASSY
Imm. récent, tt cft, 4e étage, sur rue, séjour, 2 chbres, entrée, cuisine, bains, balcon, soleil. PRIX INTÉRESSANT
12, avenue de Lamballe, mardi, mercredi, de 15 à 18 h.

17e arrdt

WAGRAM, pl. d'Israël - 5 P. + serv., ét. élevé, balc., standg. 2.000.000 F. 380-45-10.

IDÉAL PLACEMENT
Bel imm. p. de taille, 2e sur rue, studio tout confort, 140.000 F. Location poss. 1.300 F mensuel. Téléphone : 345-55-10.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT - Belle mais. ind., 6 P. tt cft av. gd jdn. Px : 1.460.000 F. 297-52-73.

20e arrdt

Stud. et 2 p. tt équipés depuis 150.000 F, dans joli petit imm. rénové, jdin 100 m², à 50 m rue de Belleville, Mº Télégraphe, 75, rue Pixérécourt, sur place ts les jours, de 15 h à 19 h. ou au 590-86-05, de 7 h à 21 h.

78-Yvelines

LE PECQ
Sur parc boisé
Appt 80 m². Entrée, séjour, 3 chambres, cuisine, salle de bains. Loggia. Parkg. Cave. 465.000 F, crédit.
Téléphone : 524-38-49

92 Hauts-de-Seine

BON CLICHY 92, prop. vd 25 m² studio tt confort gde cuisine douche, w.-c., placard, cave, tél. porte blindée, soleil, calme 120.000 F. 731-23-77.

MAISON NEUILLY
160 m² + jardin 150 m², calme et charme. Prix 1.980.000 F. EXCLUSIVITE 766-03-18.

BOULOGNE - Mº
Beau, 3 p. 55 m², cuis. équip., parf. état + terrasse plantée, plain-pied, 52 m². 730.000 F. Tél. 821-48-18, après 18 h.

VANVES, SUR PARC
beau living + 2 ch., tt cft, imm. p. de taille, stand. 600.000 F. qques trv. COTIMO 783-62-74.

BOULOGNE RHIN-et-DANUBE
2 P. TT CFT. 320.000 F.
Imm. 58, 2e s. asc. 783-62-74.

94 Val-de-Marne

PRÈS DU BOIS
Métro Château de Vincennes
Bon plac. : propriétaire vend beaux appts occupés, loi 48 dans imm. de qualité, rénové LÉGER 553-00-21.

VINCENNES
Près Mº Château ou R.E.R., bon immeuble, calme, soleil, séjour, 1 chambre, entrée, cuisine, bains. Refait à neuf. PRIX INTERESSANT. Tél. Pptaire 873-57-80.

SAINT-MANDÉ Résidentiel standing
av. Ste-Marie, spp. et gd Studio TOUT CONFORT, cuis. équip. loggia, sud. 430.000 F. DELFIEL 346-95-27.

Mº MAIRIE IVRY, tr. beau 3 p., cft, balcon, s/ stade de CLERVILLE, parking. LIBRE 30 avril. 339.000 F. Tél. : 577-96-85.

Province

DANS ST-TROPEZ
EN TOUTE PROPRIETE
dans pinède près
PLAGE BOUILLABAISSE
1º STUDIOS, tt confort, avec cuis. équipée de 285.000 F à 340.000 F.
2º 2 P. caractère, tt cft, vue sur MER, prix 480.000 F.

100 m plage des Canebiers. Immense séj. + 2 chbres, bains, moderne cuis. équipée, 125 m², jardinet, prix 850.000 F. Tél. : (94) 97-39-93 (matin).

appartements achats

RECHERCHE 2 à 4 pièces, Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e 4e, 12e, avec ou sans travaux PAIEMENT CPT CHEZ NOTAIRE Tél. : 873-23-55, même le soir.

Pour clients sérieux, PAIE COMPTANT, APPTS, ttes surf. et IMMEUB. à Paris 15e et 7e. JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Piquet, 15e. 566-00-75.

Ach. plusieurs appts occupés, immeuble cat. II B. Donner tous renseign., localisation PARIS et rentabilité.
Ecr. s/nº 8.090, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

locations non meublées offres

Paris

CHATEAUDUN, pl. Kossuth. 3 appts 5 P. CFT. Très bon état, 2e et 5e ét., asc. 6.000 et 5.000 F + charges. Tél. matin. SEGECO - 522-69-92

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES
LOUEZ VITE et sans frais
ENTRE PARTICULIERS
OFFICE DES LOCATAIRES
Téléphone : 296-58-10.

PROPRIÉTAIRES
pour LOUER rapidement sans AGENCE ET sans FRAIS vos appts vides et mblés à Paris et banlieue. Tél. au 274-49-77.

Région parisienne

Pour stés européennes, cherche villas, pavillons pour CADRES durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 pièces LOYERS GARANTIS par stés ou ambassades. 281-10-20.

locaux commerciaux

92 - BOULOGNE,
local commercial 120 m², tous usages, en demi-sous-sol. 250.000 F. Tél. : 608-12-52.

boutiques

PPTAIRE vend 2 boutiques, 6e et NEUILLY, prix intéressant. Fin de bail. — 504-61-63.

bureaux

Ventes

SAINT-GEORGES : 475 F
le m² annuel H.P. 500 m² + s/sol 100 m². Ecr. nº 72.681, I.P.F., 12, rue de l'Isly (8e).

Locations

PONT DE SURESNES
1.400 m² et 800 m² disponibles, immeuble neuf
Possibilité vente
GEFIC C.T.I.
720-50-80.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L. — R.C. — R.M.
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
Permanence téléphonique
355-17-50.

PROPRIÉTAIRE
loue en totalité
750 m²
PLEIN CENTRE
SAINT-GERMAIN-EN LAYE
551-58-03 heures de bureau.

DOMICILIATION IMMÉDIATE
VOTRE SIÈGE SOCIAL
17e ou 20e : 357-21-51
9e : 526-23-10.

8e ET CHAMPS-ÉLYSÉES
Domicil. R.M. — R.C. S.A.R.L.
A partir de 150 F
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
Tél., télex, toutes démarches
C 2 E — 562-42-12.

BUREAUX MEUBLES
à Paris 8e, 9e ou 15e
SIEGES SOCIAUX et DOMICILIATIONS
Télex - Secrét. - ts services
CONSTITUTION STES
Prix compét. - délais rapides
ASPAC 293.60.50

8e - Bd Malesherbes. Bureaux, 2 P., cft, bail 9 ans. Loyer par trimestre, 6.750 F. 266-19-00.

CRÉATION D'ENTREPRISES
SECRÉTARIAT, TÉL., TELEX, loc. bureau, toutes démarches pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. - 261-80-88 +

immeubles

Vous désirez vendre
VOTRE IMMEUBLE
PARIS-BANLIEUE
je suis acquéreur
tél. le matin au 747-42-97
ou écrire : Noël AUFMAN
21, rue Le Peletier Paris 9e.

IGNY, terrain 3.361 m² avec P. C., 1.710 m² habitables 34 parkings — 271-23-30.

maisons individuelles

Vallée Grand-Morin, 4 km aut. A-4, 50 km Paris, maison rurale, 4 pces, s. de bains, chauff. centr. Prix intér., poss. reprise prêt PAP et CF.
Tél. après 19 h au 004-94-17.

propriétés

EURE-ET-LOIR
107 km Paris Ouest, part. vd cause santé, 9 hectares prés, boxes, étables, hangar, atelier, maison plain-pied, 4 chbres, séjour, cheminée, gde cuisine, s. de bains, buanderie, chauffage fuel neuf, tout confort et étant entièrement clos bordure forêt. Téléphone : (37) 37-70-63.

VAL-DE-LOIRE
Partic. vend à 5 km de Blois, belle maison ancienne, grand salon, cheminée, s. à manger, 5 chbres, 3 bains, conft et état except., beau jdin, très belle vue. 562-51-77 ou (54) 46-53-26.

VÉSINET - RÉSIDENTIEL
récept. 50 m², 6/7 ch., beau parc. Pav. gardien. 976-18-18.

manoirs

EURE-ET-LOIR MANOIR XVIIIe
site boisé, réception, 8 chambres, tt cft, très belles dépend., logement gardiens, état général impeccable, parc, prés, terres seul tenant avec 21 ha ou 7 ha. Société ROBINET - B.P. 65 28200 CHATEAUDUN. Téléphone : (37) 45-17-10.

domaines

SOLOGNE
(CERDON) à vendre excellent territoire de chasse de 50 ha avec bâtiments. Ecrire HAVAS ORLEANS nº 201322.

terrains

IGNY terrain 3.361 m² avec P. C., 1.710 m² habitables, 34 parkings. — 271-23-30.

Part. vend terrain 400 m², banlieue sud. 91 Savigny-sur-Orge, dans résidence tranquille. Façade 12,13 m. Prix : 290.000 F. Tél. : 905-89-34.

viagers

LIBRE AV. DE LA REPUBLIQUE 2 P., 71 m², tt cft, bel imm., 4e ét., asc., 200.000 cpt + rente 3.090 limitée à 12 ans.
FONCIAL 266-32-35.

Étude LODEL, 35, boul. Voltaire Paris (11e). Tél. : 355-61-58
Spécialiste viager
Expérience, discrétion, conseils.

Libre, 15e - Bel appt 3 P. tt cft, imm. pierre de taille, 1 tête, 79 ans, 182.000 + rente 4.700. LODEL, 355-00-44.

Viager libre ORSAY, 1.800 m² jardin paysagé, pavillon 3 pièces, cfort, garage indépendant. 350.000 F + rente de 4.700 F. Téléphone : 557-46-67.

F. CRUZ. Tél. 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE, PARIS-8e.
Prix rentes indexées garanties.
Etude gratuite discrète.

économie

CONJONCTURE

Inflation : la France fait moins bien que les grands pays industrialisés

La hausse des prix de détail en février illustre bien — et d'une certaine façon résume — le problème numéro un de l'économie française : son ouverture sur l'étranger. Le graphique ci-dessous montre à quel point il est maintenant impossible de raisonner et d'agir en ne tenant pas compte de ce qui se passe hors de nos frontières.

Ce graphique — que l'INSEE met régulièrement à jour — représente la différence des rythmes d'inflation entre la France et ses principaux concurrents étrangers. On voit que depuis le début de 1980 — exception faite de deux courtes périodes — l'écart s'est creusé. Ce phénomène n'est donc pas le résultat de la gestion socialiste : il s'était déjà produit deux fois avec M. Barre, du printemps 1977 au début de 1979 puis à partir du deuxième trimestre 1980.

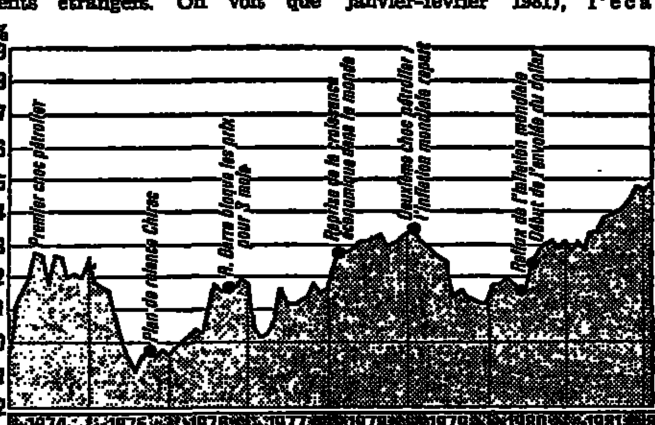
Mais il est vrai aussi que, malgré le ralentissement du rythme annuel de l'inflation enregistré actuellement en France (11,1 % pour la période décembre 1981, janvier-février 1982 contre 12,5 % pour la période décembre 1980-janvier-février 1981), l'écart continue de s'accroître avec les pays étrangers. Encore la courbe ci-dessous ne prend-elle pas en compte les derniers résultats connus qui pour février ont été particulièrement modérés aux Etats-Unis (+ 0,2 %), en R.F.A. (+ 0,2 %), au Japon (— 0,3 %) et même en Grande-Bretagne (stabilité totale). La hausse ayant été de 1 % en France, l'écart s'est donc encore accru.

Comment s'explique ce phénomène ? L'expérience montre que, à chaque fois que l'inflation s'accélère dans le monde, l'écart diminue entre la France et ses concurrents. Cela est vrai pour les périodes qui suivent le premier (1975) et le deuxième choc pétrolier (1979). Ce n'est pas un mince paradoxe que de constater que, d'une certaine façon, nous ne nous comportons honorablement en matière de prix que quand l'inflation fait rage dans le monde.

Une exception toutefois : au début de 1977 malgré l'accalmie mondiale. M. Barre avait réussi à resserrer les écarts (il avait notamment bloqué les prix pour trois mois, les tarifs publics pour six mois et réduit le taux de la T.V.A. au début de 1977).

En revanche, le fort accroissement du « différentiel d'inflation » sous la gestion de M. Chirac (1975-1976) comme — en partie — sous celle de M. Barre, montre que la France n'est presque jamais capable de profiter des mouvements de ralentissement quand ils se produisent dans le monde.

Notre pays est-il « structurellement » plus inflationniste que les pays étrangers ? Notre politique conjoncturelle est-elle insuffisamment rigoureuse ? Ce sont les questions qu'on doit se poser à la lecture de ce graphique. — Al. V.



Cette courbe retrace l'écart des taux d'inflation entre la France et les principaux pays industrialisés. Ce graphique doit être lu de la façon suivante : quand la courbe monte, l'écart se creuse, quand la courbe baisse, l'écart se réduit.

Source : INSEE. Tendance de la conjoncture.

La hausse des prix de détail en février : + 1 %

	Variation en % des 12 derniers mois (Fév 82/ Fév 81)	des 6 derniers mois (Fév 82/ Août 81)	des 3 derniers mois (Fév. 82/ Nov. 81)	du dernier mois (Fév 82/ Jan 82)
● ENSEMBLE	+ 13,9	+ 6,1	+ 2,7	+ 1,0
● ALIMENTATION (y compris boissons)	+ 16,4	+ 7,6	+ 3,1	+ 1,1
Produits à base de céréales	+ 14,4	+ 6,6	+ 2,8	+ 1,7
Viandes de boucherie	+ 19,1	+ 11,2	+ 2,9	+ 0,9
Porc et charcuterie	+ 21,2	+ 7,3	+ 2,8	+ 0,6
Volailles, lapins, gibiers, produits à base de viande	+ 14,8	+ 10,2	+ 3,6	+ 0,9
Produits de la pêche	+ 14,3	+ 8,0	+ 4,6	+ 1,1
Laits, fromages	+ 15,0	+ 6,8	+ 3,4	+ 1,3
Œufs	+ 6,1	+ 6,2	— 0,1	— 2,3
Corps gras et beurres	+ 15,0	+ 1,8	— 1,2	— 0,2
Légumes et fruits	+ 20,3	+ 9,2	+ 4,0	+ 1,3
Autres produits alimentaires	+ 13,9	+ 7,0	+ 3,1	+ 1,2
Boissons alcoolisées	+ 15,2	+ 8,0	+ 4,1	+ 1,3
Boissons non alcoolisées	+ 11,8	+ 5,3	+ 3,2	+ 1,7
● PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 12,7	+ 5,1	+ 2,6	+ 1,1
1) Habillement et textiles	+ 9,1	+ 5,2	+ 1,7	+ 0,6
Vêtements de dessus	+ 7,8	+ 4,3	+ 1,1	+ 0,5
Autres vêtements et accessoires	+ 10,6	+ 6,0	+ 2,1	+ 0,7
Articles chaussants	+ 7,7	+ 4,7	+ 1,7	+ 0,5
Autres articles textiles	+ 11,2	+ 6,0	+ 2,4	+ 0,9
2) Autres produits manufacturés	13,5	+ 5,1	+ 2,8	+ 1,3
Meubles et tapis	+ 11,1	+ 5,7	2,9	+ 1,2
Appareils ménagers élec. et à gaz	+ 10,9	+ 5,9	+ 2,6	+ 0,9
Autres art. d'équip. du ménage	+ 15,4	+ 8,1	+ 3,6	+ 1,4
Savons de ménage, produits détersifs et produits d'entretien	+ 14,3	+ 7,6	+ 3,8	+ 1,0
Articles de toilette et de soins	+ 11,5	+ 4,7	+ 2,4	+ 1,0
Véhicules	+ 10,6	+ 4,8	+ 1,4	+ 0,4
Papeterie, librairie, journaux	+ 20,3	+ 10,4	+ 5,4	+ 1,7
Photo, optique, élec.-acoustique	+ 3,9	+ 2,4	+ 1,1	+ 0,4
Autres articles de loisir	+ 11,0	+ 5,6	+ 3,6	+ 1,1
Combustibles, énergie	+ 17,5	+ 3,4	+ 2,5	+ 0,5
Tabacs et prod. manuf. divers	+ 13,2	+ 5,2	+ 3,8	+ 4,5
● SERVICES	+ 13,8	+ 6,4	+ 2,5	+ 0,8
Services relatifs au logement	+ 13,0	+ 5,8	+ 2,9	+ 0,4
dont : loyers	(+ 12,2)	(+ 5,4)	(+ 2,6)	(=)
Soins personnels, soins de l'habil. (1)	+ 15,1	+ 6,6	+ 1,9	+ 0,9
Services de santé	+ 12,2	+ 6,5	+ 1,2	+ 1,2
Transports publics	+ 15,7	+ 6,5	+ 1,9	+ 0,5
Services d'utilisation de véhicules privés (2)	+ 14,8	+ 6,3	+ 2,5	+ 1,2
Hôtels, cafés, restaurants, cantines	+ 14,7	+ 6,2	+ 2,4	+ 1,1
Autres services (3)	+ 12,6	+ 8,1	+ 3,4	+ 0,7

Indice INSEE calculé sur la base 100 en 1970 (indice 307,2 de février 1982, 304,1 en janvier 1982, 269,6 en février 1981).

(1) Le poste « soins personnels, soins d'habillement » comprend notamment les dépenses de ressemelage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure.

(2) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péages sur autoroutes, etc.

(3) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi autos-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électro-acoustiques, tirage des films, redevance O.R.T.F., etc.

ÉNERGIE

Royal Dutch Shell, Gulf et Mobil affirment qu'elles n'ont pas stoppé leurs achats au Nigéria

Trois des principales compagnies pétrolières opérant au Nigéria, Royal Dutch Shell, Gulf et Mobil, ont affirmé qu'elles n'avaient pas stoppé leurs achats de brut à ce pays, répondant ainsi à l'ultimatum lancé par l'Arabie Saoudite pendant le week-end (*le Monde* daté 28-29 mars), auquel s'étaient joints plusieurs autres pays de l'OPEP. Accusées de faire pression sur le Nigéria en réduisant leurs achats pour obtenir une baisse du prix de son brut supérieure à celle — de 1 dollar par baril — décidée par l'OPEP le 20 mars à Vienne, les compagnies pétrolières étaient menacées d'être inscrites sur une liste noire — et privées de pétrole — si elles ne reprenaient pas leurs achats à ce pays.

Royal Dutch Shell a déclaré, dans un communiqué, qu'elle continue d'importer du pétrole en quantité normale du Nigéria, assurant qu'elle n'a reçu aucun ultimatum d'aucun pays de l'OPEP, ni aucune plainte de la part du Nigéria « *avec lequel elle est en rapport constant* ». La compagnie ajoute qu'elle respecte strictement les clauses de son contrat, prévoyant qu'elle enlève 20 % des quantités produites en collaboration avec la compagnie d'Etat nigériane (N.N.P.C.), et qu'elle a même, depuis peu, été au-delà de ses engagements.

Un porte-parole de la Gulf a également affirmé que la compagnie n'avait pas suspendu ses achats de pétrole au Nigéria. Un représentant de la Mobil Oil a enfin déclaré qu'elle allait prendre livraison ce week-end d'un chargement de brut nigérian, au prix officiel de 35,5 dollars par baril, assurant que la compagnie n'avait prévu depuis la dernière réunion de l'OPEP à Vienne aucun changement concernant ses achats au Nigéria.

Les deux compagnies ont déclaré que, comme la Shell, elles n'avaient reçu aucune mise en demeure de la part de l'Arabie Saoudite.

Une réunion tenue lundi 29 mars au siège de la compagnie nationale nigériane et réunissant toutes les compagnies opérant dans le pays se serait déroulée, selon le *Financial Time*, sans qu'on fasse allusion au niveau de production, l'essentiel des débats ayant porté sur les marges bénéficiaires des compagnies. Cependant, le président en exercice de l'OPEP, M. Oteiba, ministre du pétrole des Emirats arabes unis, a prévenu que si les pressions sur le Nigéria ne cessaient pas, l'Organisation n'hésiterait à convoquer une nouvelle conférence extraordinaire avant la réunion extraordinaire de Quito (Equateur) prévue à la fin du mois de mai.

M. HUG DEVRAIT ÊTRE NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DES CHARBONNAGES DE FRANCE EN REMPLACEMENT DE M. HUGON

M. Michel Hug, ancien directeur de l'équipement d'E.D.F., a été proposé le 30 mars par le conseil d'administration des Charbonnages de France comme directeur général en remplacement de M. Jean-Pierre Hugon, révoqué par le dernier conseil des ministres pour avoir manqué à « l'obligation de réserve » due par les hauts fonctionnaires. La proposition du conseil d'administration étant en général négociée avec les pouvoirs publics, M. Hug pourrait être nommé dès le conseil des ministres du 31 mars. Alors que M. Hug avait obtenu le soutien de la C.G.T. dans son ambition — avortée — d'être nommé directeur général d'E.D.F., cette nomination confortera ceux qui pensent que M. Hugon a été plus victime de l'hostilité d'une partie de la C.G.T. à propos notamment des présidences des caisses de secours du bassin Nord-Pas-de-Calais que de son manquement à l'obligation de réserve.

● *M. Paul Quilès*, secrétaire national du P.S., a déclaré, lundi 29 mars, que la révocation du directeur général des Charbonnages de France (*le Monde* du 27 mars), présentait « *plus d'inconvénients que d'avantages* ».

M. Jean-Pierre Hugon a « *probablement commis une erreur, car un haut fonctionnaire a un devoir de réserve*, a-t-il ajouté, *mais on aurait dû procéder à son égard d'une autre façon. Si on veut affirmer la fermeté du gouvernement et si on le fait sur le directeur des Charbonnages de France de cette façon-là, il faudra regarder tous les cas. Je ne suis pas sûr que ce soit le meilleur exemple à prendre* ».

ÉTRANGER

SELON LE GATT

Les échanges mondiaux ont stagné en volume en 1981

Genève (*A.F.P.*). — Le commerce mondial a stagné, en volume, en 1981, après avoir augmenté de 1 % en 1980, du fait d'une chute des exportations des produits de base dont ont notamment souffert les pays en voie de développement, indique le secrétariat du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

En valeur, le commerce mondial a même diminué de 1 % en 1981 (+ 21 % en 1980), pour la première fois depuis 1958, revenant à 1 970 milliards de dollars.

Sans le pétrole brut, les échanges mondiaux auraient progressé de 2,50 % en volume (contre 4,50 % en 1980), indique le rapport, qui précise que le commerce a notamment « *nettement faibli* » au quatrième trimestre 1981 et apparemment de nouveau au premier trimestre 1982. Ainsi, alors que les exportations mondiales de pétrole ont chuté en volume de 14 % et celles des autres produits minéraux de 50 %, les ventes de produits agricoles ont progressé de 50 % et celles des produits manufacturés de 30 %.

Déjà touchés par cette évolution, les pays en voie de développement (P.D.) ont de plus souffert d'une détérioration des termes de l'échange. En moyenne pour l'année, les prix en dollars des produits primaires (hors pétrole) exportés par les P.V.D. ont chuté de 13,50 % (16,50 % pour les seuls produits alimentaires), alors que ceux des produits primaires exportés par les Etats industriels ont baissé de seulement 5 % (7,5 % pour les produits alimentaires).

Soulignant la nécessité d'une reprise des échanges, le secrétariat affirme qu'il faut s'attaquer aux causes profondes de la stagflation, et non s'arrêter à une explication unique — hier la hausse des prix du pétrole, aujourd'hui les taux d'intérêt élevés — des difficultés économiques.

Les auteurs du rapport soulignent aussi qu'une « *attention de plus en plus grande est accordée aux déséquilibres commerciaux bilatéraux* » et mettent l'accent sur « *le nombre croissant d'arrangements conclus par deux ou plusieurs pays en dehors des règles internationales convenues* ». Ils appellent les gouvernements à avoir une approche mondiale de ces questions. « *La réciprocité bilatérale est un faux problème dans un système de commerce multilatéral à monnaies convertibles* », indique le rapport, et « *participer pleinement à la division internationale du travail reste la condition nécessaire à une croissance soutenue et stable* ».

Les États-Unis prônent « un équilibre général dans les concessions » commerciales

De notre correspondant

Washington. — Les Etats-Unis veulent négocier avec leurs partenaires commerciaux une plus grande ouverture des marchés aux produits américains, mais ils n'ont pas l'intention d'appliquer un principe étroit de réciprocité. Cela a été dit clairement à une sous-commission du Sénat, le mercredi 24 mars, par M. Brock, représentant spécial de M. Reagan pour le commerce extérieur. Ainsi est levée une ambiguïté qui durait depuis des mois et inquiétait beaucoup de monde.

Selon M. Brock, Washington souhaite « *une réciprocité globale* », et il ne s'agit que d'un « *objectif* » et d'un « *principe* ». Cette notion doit être distinguée d'une « *réciprocité bilatérale, sectorielle ou par produit* » à laquelle l'administration Reagan est opposée. Elle n'exigera pas, par exemple, que les exportations de voitures américaines au Japon bénéficient des mêmes droits que les importations de voitures japonaises aux Etats-Unis.

La réciprocité était réclamée avec insistance par des membres du Congrès qui dénonçaient le protectionnisme de certains pays, notamment du Japon. Un sénateur républicain du Missouri, M. Danforth, a déposé un projet de loi en ce sens, encouragé par une vague déclaration de M. Brock faite au cours de l'été 1981 en faveur « *du principe de réciprocité dans nos relations commerciales* ». Le représentant spécial du président a précisé mercredi : « *Une plus grande équité et un accès réciproque aux marchés continueront d'être l'objectif de cette administration. Cependant, un usage erroné de la réciprocité pourrait ébranler un système de commerce bilatéral déjà vulnérable, provoquer des représailles à l'étranger, priver les Etats-Unis de marchés à l'exportation et affaiblir, sinon éliminer, notre rôle de leader mondial dans la libéralisation du commerce.* »

Prônant « *un équilibre général dans les concessions* » que se font deux partenaires commerciaux, M. Brock a défini « *les quatre principes* » que l'administration Reagan veut appliquer dans ses échanges extérieurs : respecter scrupuleusement les accords internationaux, à commencer par ceux du GATT ; encourager des « *relations multilatérales* » plutôt que des solutions bilatérales ou sectorielles ; réduire au maximum les barrières douanières ; inclure dans les accords internationaux de nouveaux secteurs comme les services, les investissements et la haute technologie.

Ce dernier point sera souligné avec insistance par les représentants américains à la réunion ministérielle du GATT en novembre. M. Brock a demandé au Congrès d'autoriser le président à négocier un certain nombre d'accords : sur les services (banques, assurances, etc.), car il n'est pas normal qu'un tel secteur, de plus en plus étendu, échappe aux règles internationales et soit soumis à de fortes barrières douanières ; sur les investissements étrangers, car les capitaux américains manquent de protection, alors que les capitaux étrangers sont bien accueillis en Amérique ; sur la haute technologie enfin.

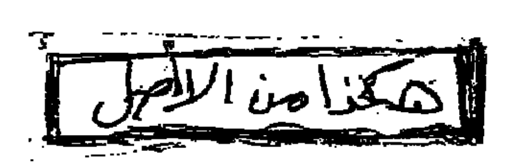
M. Brock a donc défendu une attitude expansionniste, et non protectionniste. Son discours semble être bien passé au Sénat. Même M. Danforth, l'avocat de la réciprocité, a exprimé sa satisfaction. C'est la première fois à vrai dire que l'administration Reagan s'engage à se battre ainsi pour obtenir de nouveaux marchés aux exportateurs américains.

Les Etats-Unis font plusieurs reproches aux Européens, pour la sidérurgie, l'agriculture, les crédits à l'exportation... Mais ce sont les Japonais qui les obsèdent en cette période de récession où le chômage atteint 9,6 millions de personnes. Le Japon inonde le marché américain de ses produits, tout en verrouillant soigneusement le sien. La balance commerciale entre les deux pays se traduit par un surplus de 18 milliards de dollars en faveur de Tokyo.

M. Yoshio Sakurauchi, ministre japonais des affaires étrangères, vient de conclure une visite à Washington. Il semble avoir été soumis à de fortes pressions. On lui a fait remarquer que, sur les soixante-sept mesures de libéralisation annoncées récemment par Tokyo, seules une dizaine étaient vraiment significatives. La délégation japonaise n'a guère apprécié. « *On veut faire de nous le bouc émissaire des difficultés de l'économie américaine* », disait un de ses membres.

L'administration Reagan a, néanmoins, obtenu que les importations d'automobiles japonaises aux Etats-Unis ne dépassent pas, au cours des douze prochains mois, celles de l'année écoulée, soit 1,68 million d'unités. Cette « *limitation volontaire* » avait été établie en avril 1981, à la demande de Washington. Avec le même nombre de véhicules, les Japonais occupent 22 % du marché américain contre 18 % il y a un an en raison des mauvaises ventes de General Motors, Ford et Chrysler.

R. S.



SOCIAL

Les routiers exposeront au premier ministre leurs problèmes financiers dans la deuxième quinzaine d'avril

Commencée tôt dans la matinée du 29 mars, la manifestation des routiers a provoqué des perturbations considérables de la circulation, aussi bien dans la région parisienne qu'en province. Elle a été suspendue vers 20 heures, après qu'une délégation de la Fédération nationale des transporteurs routiers (F.N.T.R.) eut reçu l'assurance qu'une rencontre pourrait avoir lieu avec le premier ministre dans la deuxième quinzaine d'avril, afin de discuter des problèmes financiers des entreprises, notamment le prix du gazole.

En règle générale, il n'y a pas eu d'incident grave, sauf près de Clermont-Ferrand, dans la nuit de dimanche à lundi : une automobile a percuté contre un barrage de poids lourds, ce qui a provoqué la mort d'une personne, deux autres ayant été blessées.

Yves Montand a dû, d'autre part, annuler le concert qu'il devait donner, lundi soir à Strasbourg, en raison du blocage des camions qui transportaient le matériel de scène.

Les fédérations syndicales de chauffeurs et de salariés ne s'étaient pas associées au mouvement organisé par le patronat des transports routiers. La Fédération des transports C.G.T. « s'étonne de la colère des patrons routiers, alors que la situation dans ce secteur est scandaleuse ». La C.F.D.T., qui appelle à la grève le 30 mars, précise que « en réalité, les patrons veulent s'opposer à toute réduction du temps de travail ».

Nantes sous les verrous

De notre correspondant

Nantes. — *« Sympa, les routiers ! Ah ! tu parles !*

— Mais non, Jeanine, c'est les patrons qui manifestent, pas les chauffeurs !

— Eh bien ! les flics n'ont qu'à leur faire des prises de sang quand ils vont rentre ce soir... »

Dix-huit heures, lundi, sur la place Pirmil, à Nantes, détrônée du hit-parade des bouchons nationaux depuis quelques semaines grâce à un viaduc métallique municipal qui a amélioré le trafic. Mais, à l'heure de la sortie des usines, on était revenu aux heures les plus noires des embouteillages. Les routiers ont choisi de bloquer ce point névralgique par une dizaine de camions pour verrouiller tous les accès à la rive sud de la Loire.

Ce barrage, comme une dizaine d'autres à toutes les sorties de Nantes, a été mis en place à partir de 5 heures du matin. Les salariés qui habitent au sud, englués dans les embouteillages matinaux, ont dû abandonner leurs voitures sur les accotement et se rendre au bureau ou à l'usine à pied. Certains ont eu le temps de retourner à la maison prendre un vélo. Les autobus n'ont pas pu assurer la desserte des quartiers de la périphérie. Les poids lourds, arrêtés en chicane sur les chaussées, ne laissaient passer que les voitures individuelles, et encore au compte-gouttes.

Jeanine, la quarantaine, élégante, vendeuse en bonneterie, était furieuse lundi soir : 4 kilomètres à pied le matin, 4 kilomètres à pied le soir, avec des talons hauts et après une journée debout au magasin, c'est dur.

« On peut bien revendiquer sans emmerder le monde », lâche-t-elle comme pour se soulager.

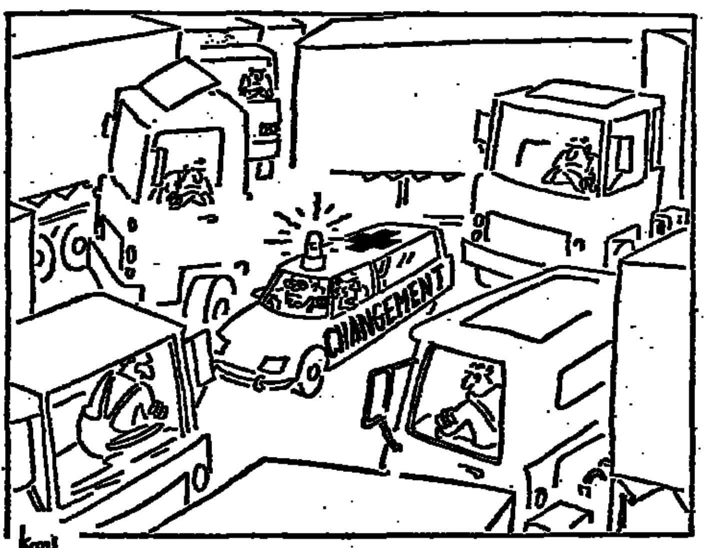
« Il paraît que ça va durer trois jours », lui a soufflé sa camarade en regardant d'un œil féroce les semi-remorques stoppées au milieu du carrefour.

« Demain je viens en baskets et en jogging », a haleté Jeanine en pressant le pas.

Un piéton les a dépassées en gesticulant. A chaque chauffeur au volant de son camion, il a adressé un bras d'honneur ponctué d'un violent *« bande d'enfoirés »*.

Jeanine et sa copine auraient sans doute applaudi si elles n'avaient pas eu les bras encombrés de paquets.

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.



(Dessin de Konk.)

Dans les hôpitaux

LA GRÈVE DES SOINS EST PLUS SUIVIE QUE LA GRÈVE ADMINISTRATIVE

La grève illimitée des soins commencée le 26 mars par les internes et les chefs de clinique-assistants des centres hospitaliers universitaires semble largement suivie, en province comme à Paris. Les urgences, les gardes et les traitements aux malades hospitalisés continuent d'être assurés comme prévu. Selon des informations fournies par nos correspondants, la quasi-totalité des internes se sont associés au mouvement, à Lyon, Lille et Marseille. A Lille, où seuls pour le moment, les internes sont en grève, les chefs de clinique-assistants annoncent une grève des soins qui devrait commencer le 31 mars.

A l'Assistance publique de Paris, on estime que le mouvement est suivi environ aux deux tiers. Dans un communiqué, le comité de grève de l'internat de Paris précise qu'« *afin d'éviter tout amalgame, les internes rappellent vigoureusement que leur mouvement n'a rien à voir avec la suppression du secteur privé hospitalier* ». De la même manière, le bureau des chefs de clinique de Bordeaux indique qu'il « *refuse l'amalgame actuellement orchestré par les médias et certains partis politiques, qui assimilent les revendications à celles de quelques syndicats fossiles qui défendent leurs privilèges* ». Le conseil national de l'ordre des médecins vient de préciser les conditions dans lesquelles les qualifications de spécialistes seraient attribuées. Les conditions excluent toute « *qualification automatique* » pour les étudiants ayant échoué à l'examen de C.E.S.

Le mouvement de grève administrative lancé depuis le 29 mars, par sept syndicats hospitaliers n'a pas, en revanche, la même ampleur. Au siège de Solidarité médicale, on indique qu'il ne fait que « *commencer à se mettre en place, et qu'il faudra attendre une quinzaine de jours avant qu'il n'atteigne sa pleine efficacité* ».

M. FITERMAN PRÉCONISE UNE CONCERTATION « SÉRIEUSE ET RÉGULIÈRE »

Après la manifestation des routiers, le ministre des transports, M. Charles Fiterman, a publié un communiqué dans lequel il note que son ministère a « *relancé les négociations sociales, portant notamment sur la durée du travail, en exprimant la volonté du gouvernement de les voir aboutir à des décisions positives. Le développement de cette politique a donné lieu à une concertation sérieuse et régulière entre le ministère des transports et l'ensemble des partenaires* ».

« *Le ministre des transports, conformément aux indications fournies aux organisations professionnelles par le premier ministre, est disposé à poursuivre cette concertation afin de progresser concrètement dans les directions ouvertes qui répondent aux intérêts réels des transporteurs routiers. Des initiatives tendant à perturber l'activité nationale et heurtant l'opinion publique ne pourraient que porter préjudice à une évolution positive* », conclut le communiqué.

● *Suspension de la grève dans les tabacs-P.M.U.* — Le mouvement de grève illimitée lancé dimanche 18 mars, dans les cafés-tabacs P.M.U., a été suspendu le lundi 29 mars au soir par le comité intersyndical des bureaux d'enregistrement. Le comité n'a pas obtenu satisfaction sur la principale revendication — le relèvement de la commission revenant aux titulaires de bureaux d'enregistrement — mais les négociations se poursuivaient le 30 mars.

● *Fin d'occupation chez Vachette.* — La soixantaine de grévistes de l'usine Vachette (fabrication de verrous, cinq cent quarante salariés) à Troyes (Aube) ont cessé d'occuper les ateliers lundi 30 mars après une ordonnance d'évacuation. Il y a deux semaines, des incidents les avaient opposés à des cadres et des agents de maîtrise (*le Monde* du 18 mars). La direction s'est engagée à ne prendre aucune sanction et à rouvrir les négociations sur les modalités d'application des trente-neuf heures.

LE PROJET D'ORDONNANCE SUR LE TEMPS PARTIEL DANS LA FONCTION PUBLIQUE

• Pas moins de 50 % de la durée légale du travail
• Les emplois libérés seront obligatoirement tenus par des titulaires

Le conseil des ministres du 31 mars doit examiner les deux dernières ordonnances sociales, qui portent sur l'organisation du travail à temps partiel dans la fonction publique et sur la cessation progressive d'activité des agents des collectivités locales. Au total, avait indiqué, vendredi 26 mars devant la presse, M. Pierre Mauroy, « on en sera à dix-huit ordonnances : le gouvernement aura ainsi bouclé, de façon complète et dans les délais impartis par le Parlement, le programme qu'il s'était fixé ».

Le projet d'ordonnance sur le travail à temps partiel dans le secteur public, que nous analysons ci-dessous, prévoit notamment que la durée du travail effectué dans le cadre de cette formule ne pourra être inférieure à 50 % ni supérieure à 90 % de la durée légale (trente-neuf heures hebdomadaires).

Soumis aux syndicats, dans le cadre du Conseil supérieur de la fonction publique, le texte gouvernemental a été approuvé par la C.F.D.T. et la C.F.T.C. F.O. s'est abstenue. La C.G.T. et la FEN ont refusé de participer au vote. Absente lors de ce scrutin la C.G.C. a fait savoir qu'elle se serait probablement abstenue.

M. Anicet Le Pors, ministre chargé de la fonction publique et des réformes administratives, n'était pas favorable au principe d'institutionnaliser le travail à temps partiel dans le secteur public, considérant que ce n'était pas le meilleur moyen d'assurer le bon fonctionnement de l'administration. Mais plusieurs raisons l'ont conduit à élaborer le projet d'ordonnance qui sera présenté au conseil des ministres du 31 mars.

D'abord, la faculté de travailler à temps partiel dans la fonction publique (1) correspond à une demande certaine, surtout dans les grandes villes, et pas seulement de la part des personnels féminins : certains jeunes, qui poursuivent des études, souhaitent travailler à mi-temps dans l'administration, et certains agents de l'Etat qui ont des problèmes de santé ou qui sont proches de la retraite désirent réduire leur activité.

Ensuite, le Parlement, lors du vote de la loi d'orientation sociale, en décembre 1981, avait habilité le gouvernement à édicter ce type d'ordonnance, et l'hôtel Matignon, comme la C.F.D.T. et la C.F.T.C., tenait à l'élaboration d'un texte officiel.

Enfin, il s'agissait de modifier la loi du 23 juin 1970 relative au mi-temps et surtout celle du 23 décembre 1980, qui avait institué, pour une durée expérimentale de deux ans, des formules de travail à temps partiel plus diversifiées. Ce dernier texte avait été combattu, à l'époque, par la majorité des organisations syndicales, y compris la C.F.D.T., notamment parce qu'il ne répondait pas aux demandes syndicales de réduire la durée du travail et qu'il tendait à augmenter encore le nombre des non-titulaires.

La C.G.T. et la FEN se sont montrées les plus hostiles à l'institution de la nouvelle ordonnance, considérant qu'elle risquait de remettre en cause le statut général des fonctionnaires. La C.F.D.T., qui est directement intervenue auprès de l'hôtel Matignon pour que les négociations reprennent, en leur temps, avec le ministère de la fonction publique, et qui a fait approuver un certain nombre de ses amendements, estime, à l'inverse, qu'un progrès notable a été fait.

Jusqu'à 32/35es du salaire

D'une part, remarque-t-elle, la réduction de la durée du travail, que ne favorisait pas la loi de décembre 1980, a été acquise par ailleurs. D'autre part, et surtout, les agents qui opteront pour le temps partiel ne seront pas remplacés par des auxiliaires ou des vacataires, mais par des titulaires. Cette disposition, finalement retenue par les pouvoirs publics, a été le principal point d'achoppement des discussions.

Contrairement à ce qui est prévu dans le secteur privé, où l'on pourra bénéficier des mesures de l'ordonnance en ne travaillant que quelques heures par semaine (aucune limite « basse » n'est fixée), le projet de M. Le Pors établit à 50 % de la durée légale du travail le minimum du temps partiel, soit un mi-temps, ceci pour assurer une certaine continuité du service public (le maximum étant de 90 % des trente-neuf heures). On voit mal, en effet, comment assurer la bonne marche des administrations avec des agents qui auraient un emploi du temps trop élastique.

C'est également pour des « *motifs de continuité de service public* » que l'administration pourra refuser, dans tel ou tel cas, l'autorisation d'exercer à temps partiel. Il ne s'agit pas, par exemple, que, dans un ministère, une majorité d'agents réclament leur mercredi pour s'occuper de leurs enfants. Mais les salariés concernés auront la possibilité, en cas de refus, de faire appel devant les commissions administratives paritaires. En fait, tout se négociera « sur le terrain », en discussion avec les organisations syndicales, et une jurisprudence s'établira.

D'autre part, les travailleurs à temps partiel dans la fonction publique conserveront les mêmes droits que ceux qui exercent à 100 %, en matière d'avancement, de promotion et de formation, et percevront à taux plein la prime de transport et les frais de déplacement. Pour les autres primes et indemnités, le calcul sera fait au prorata du temps travaillé. Ils garderont, de droit, la possibilité de retravailler à temps plein, après un long congé-maladie ou un congé-maternité, par exemple.

En ce qui concerne les traitements, les décrets d'application, sauf directives nouvelles en conseil des ministres, devraient fixer les barèmes suivants : 32/35es du salaire pour un temps de travail équivalent à 90 % de la durée légale : 6/7es de la rémunération pour 80 %. Dans ces deux cas, le prélèvement sera donc d'un trentième pour un arrêt de vingt-quatre heures et d'un cinquantième pour une demi-journée. De 50 % à 80 % de la durée légale, les traitements seront établis *prorata temporis*. Ainsi, un fonctionnaire travaillant à mi-temps touchera 50 % du salaire et non 66 %, ce qui aurait été le cas si la règle du trentième avait été retenue à ce niveau.

Enfin, les créations d'emplois supplémentaires, pour compenser le temps partiel, seront discutées, chaque année, entre les ministères intéressés et celui du budget. Et, chaque année également, les comités techniques paritaires (à l'instar des comités d'entreprise dans le secteur privé) dresseront un bilan du travail partiel dans leur département ministériel respectif.

MICHEL CASTAING.

(1) Ce projet d'ordonnance s'applique également aux agents des collectivités locales et de leurs établissements publics administratifs, ainsi qu'aux agents titulaires des établissements énumérés dans le code de la santé publique.

AU CONGRÈS DES OUVRIERS C.G.T. DE RENAULT

« La politique sociale de la Régie est à revoir » déclare M. Henri Krasucki

M. Henri Krasucki a estimé, lundi 29 mars, que le changement se faisait attendre chez Renault. « *Toute la politique sociale de la Régie est à revoir* », a-t-il déclaré en concluant les travaux du vingt-septième congrès du syndicat C.G.T. ouvriers Renault Billancourt.

Le secrétaire confédéral de la C.G.T., qui s'exprimait devant quelque deux cents délégués dans les locaux du comité d'établissement, a souligné un paradoxe : Renault avait toujours été à la pointe du « *progrès social chaque fois que la gauche a été au pouvoir. Aujourd'hui, mises à part une partie des revendications des O.S., aucun problème n'est traité, encore moins résolu* ».

Annoncer, comme vient de le faire le premier ministre, un contrat « *portant uniquement sur les retraites, ce n'est pas cela la politique sociale qu'attendent les travailleurs de Renault* », a-t-il dit. « *Il n'est pas possible pour un gouvernement d'annoncer tout un train de mesures sociales « positives » et de « rater » Renault. Avec une pratique pareille à la Régie, la crise a été entamée.* »

Le dirigeant cégétiste a mis en cause le P.-D.G. de la Régie, M. Bernard Hanon, qui avait fait des propositions générales jugées « *excellentes* » par la C.G.T. devant le comité central d'entreprise en novembre dernier (avant la fin de la grève des O.S.), propositions que le P.-D.G., a indiqué M. Krasucki, n'a pas cru devoir confirmer par la suite.

Enfin, dans la perspective du quarante et unième congrès de la C.G.T., il a insisté sur la « *profondeur* » du débat qui doit s'instaurer au sein de la centrale. « *Il n'y a pas de sujet tabou dans la préparation du congrès*, a-t-il déclaré, *tout est discutable, critiquable, tout est sur la table et tout trouvera son expression publique dans les tribunes de discussion de la presse confédérale, soit à titre individuel, soit à titre collectif, lorsqu'il s'agit d'organisations statutaires.* »

Le congrès a élu M. Jean-Louis Fournier, secrétaire général du syndicat ouvrier de Renault-Billancourt, en remplacement de M. Michel Certano qui avait été licencié en 1980 puis réintégré à la suite de la loi d'amnistie en 1981, et qui est appelé à des tâches politiques au sein du parti communiste.

A Belfort

DES POMPIERS C.G.T. RETIENNENT LE MAIRE SOCIALISTE DANS SON BUREAU

(*De notre correspondant.*)

Belfort. — Le maire de Belfort, M. Emile Géhant (P.S.), et trois conseillers municipaux socialistes ont été retenus lundi soir 29 mars à l'hôtel de ville par des pompiers professionnels en grève administrative depuis le 27 janvier. Les pompiers syndiqués à la C.G.T. réclament l'achat de matériel neuf, l'embauche de cinq personnes et une réduction de leurs charges de travail. Toute la semaine dernière, les pompiers avaient manifesté dans les rues de Belfort, bloquant à plusieurs reprises la place de la mairie.

Lundi soir, les discussions entre les pompiers et la municipalité ont tourné court. Il a fallu, à 1 heure du matin, l'intervention du président du conseil général, M. Denis Maire (P.S.), du sénateur M. Michel Dreyfus-Schmidt (P.S.) et du député M. Lucien Couqueberg (P.S.) pour « libérer » les élus. — P. M.

● *Mise en garde des mineurs de fer* — Les mineurs de fer sont « *déçus par le changement* » et craignent, d'ici à 1985, la « *liquidation totale* » des puits de Lorraine, de Normandie et des Pays de la Loire, dont l'effectif a été ramené à trois mille sept cents personnes en 1982. C'est ce qu'ont déclaré lundi 29 mars les représentants de la Fédération est-ouest des mineurs de fer C.G.T. avant un entretien au ministère de l'industrie. Selon la C.G.T., vingt-trois mille emplois — dont huit cents depuis le 10 mai — ont été supprimés dans ce secteur. Les mineurs de fer demandent que l'on donne la priorité à la production de l'acier français avec du minerai français.

● *Reprise du travail à la centrale nucléaire de Gravelines.* — Le travail, qui avait cessé après plusieurs conflits sociaux, a repris normalement, lundi 29 mars, sur le site du chantier de la centrale nucléaire de Gravelines. Les entreprises chargées de l'entretien des tranchées, en arrêt technique et occupées à finir le gros œuvre des deux dernières tranches, ont pu accéder normalement à leurs lieux de travail. Le personnel de la S.G.E. (Société générale d'entreprise) — huit cents salariés — a accepté le nouveau protocole d'accord signé vendredi par la C.G.T. et la direction du chantier, après un vote à main levée.

● *M. Jean Menu, élu président de l'AGIRC*, Association générale des institutions de retraites complémentaires des cadres. Il succède à M. Emile Boursier (C.N.P.F.) qui, selon la rotation traditionnelle des fonctions, redevient vice-président pour une durée de deux ans.

AFFAIRES

INDUSTRIE CHIMIQUE

Pas de franche reprise en 1982

L'industrie chimique française a, pour la seconde année consécutive, marqué très sérieusement le pas en 1981, avec des ventes en volume globalement identiques à celles effectuées durant le précédent exercice, et un chiffre d'affaires de 179 milliards de francs (hors fibres synthétiques) accru de 14 %, soit exactement du taux d'inflation.

Nouvelle année de croissance zéro donc, mais qui dissimule une situation financière détestable (entre 3 et 4 milliards de francs de pertes) et de très fortes inégalités suivant les secteurs, que la pharmacie, seule, grâce à ses bons résultats (+ 6 % en volume), a corrigées.

Les ventes de la chimie minérale ont décru de 4,1 %, et celles de la chimie organique de 1,3 %, la parapharmacie obtenant, pour sa part, un score nul. Les rivales de la chimie française n'ont pas réalisé de bien meilleures performances, à l'exception de l'allemande (+ 1,5 %), de la belge (entre 1,5 % et 2 %), voire de la britannique (+ 0,5 %), l'italienne faisant pis encore (— 2 %).

Trois facteurs sont à l'origine de ce bilan pour le moins décevant : la persistance d'une mauvaise conjoncture, le renchérissement des matières premières — le naphta a augmenté de 31 %, le fuel de 39 %, le gaz de 41 %, l'électricité de 14 %, le phosphate de 38 % et le soufre de 37 %, obligeant les industriels à dépenser 6 milliards de francs de plus qu'en 1980 pour les mêmes quantités — et les niveaux de prix insuffisants, se situant fréquemment à 10 points en dessous des hausses subies.

Seul élément de relative satisfaction : l'excédent des exportations françaises de produits chimiques s'est fortement accru (+ 17,2 %) pour atteindre 14,4 milliards de francs (10 % de la lecture pétrolière de la France).

Mais là encore, l'arbre cache la forêt, puisque, dans une très large part (65 %), les produits pharmaceutiques et les parfums ont contribué à la formation de cet excédent commercial. A côté, divers secteurs ont été prudents, le plus touché étant encore celui des engrais avec un déficit de 2,1 milliards de farncs.

L'industrie chimique française est-elle au bout de ses peines ? M. J.-C. Achille, le président de l'Union des industries chimiques, ne le croit pas. Compte tenu des prévisions de croissance pour l'économie française en 1982 (+ 2,5 %), il pense que l'ont peut raisonnablement s'attendre, cette année, à une progression des ventes en volume de 3 %, ce qui correspondrait à une sortie de la récession plutôt qu'à une franche reprise.

Sidérurgie

L'ASSOCIATION GERMANO-NÉERLANDAISE « ESTEL » VA ÊTRE DISSOUTE

La dissolution de l'ensemble sidérurgique germano-néerlandais Estel, issu de l'association, en 1972, des sociétés Hoogovens (Pays-Bas) et Hoechst (Allemagne fédérale) sera effectuée dans un mois : tel est le délai fixé lundi 29 mars par le ministre de l'économie néerlandais, M. Jan Terlouw, et son homologue ouest-allemand, le comte Otto Lambsdorf, en visite à La Haye. Les questions de la répartition des dettes et des quotas de productoin entre les deux entreprises seront réglées d'ici le mois de septembre prochain.

Cette dissolution était devenue inévitable à la suite du rapprochement entre Hoechst et Krupp, afin de constituer le deuxième ensemble sidérurgique d'Europe, avec près de 12 millions de tonnes d'acier par an, après Thyssen, qui produit 17 millions de tonnes (*le Monde* du 6 février 1982).

Ce rapprochement prévoit la construction d'une nouvelle aciérie à Dortmund, dont les livraisons se substitueraient à celles effectuées jusqu'à présent par Hoogovens à Hoechst, dans le cadre d'Estel. Il a été rendu indispensable par l'âpreté de la crise européenne de l'acier, qui a mis en difficulté la filiale sidérurgique de Krupp et causé de lourdes pertes à Hoechst, dont l'association avec Hoogovens n'a pas donné les résultats espérés, puisque Estel a accumulé 2,5 milliards de francs de pertes, au prix d'un lourd endettement. C'est précisément cet endettement qui fait problème, car il est essentiellement le fait de Hoechst, et le groupement néerlandais, auquel la direction et les syndicats de Hoogovens demandent une aide de 2,3 milliards de francs, ne veut pas faire les frais de la dissolution d'Estel. Ce groupe produit actuellement 10 millions de tonnes d'acier, réparties également entre les deux sociétés, avec quarante-quatre mille personnes. C'est le second « couple » germano-néerlandais qui se sépare, après le divorce des constructeurs Fokker, d'Amsterdam, et V.F.W., de Brême.

● *M. Jean-Louis Giral* vient d'être élu président de la Fédération nationale des travaux publics, succédant à M. Philippe Clément, qui n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat.

[Né le 25 août 1934 au Ban-Saint-Martin (Moselle), M. Jean-Louis Giral est président-directeur général de la Société d'entretien et de construction Desquenne et Giral. Il est président d'honneur de la Fédération régionale des travaux publics (région Ile-de-France) et, depuis février 1982, président du Syndicat professionnel des entrepreneurs de travaux publics de France et d'outre-mer. Il est également membre de la commission sociale, de l'assemblée permanente et de l'assemblée générale du Conseil national du patronat français.]

MONNAIES

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	6,2540	6,2585	+ 55	+ 110	+ 35	+ 110	+ 40	+ 160
$ can.	5,0880	5,0920	— 30	+ 40	— 85	0	— 230	— 110
Yen (100)	2,5460	2,5505	+ 209	+ 250	+ 376	+ 426	+1003	+1174
D.M.	2,5900	2,5930	+ 161	+ 192	+ 284	+ 323	+ 815	+ 883
Florin	2,3380	2,3410	+ 173	+ 205	+ 299	+ 339	+ 810	+ 873
F.B. (100)	13,7200	13,7375	— 188	— 98	— 321	0	— 966	— 481
F.S.	3,2330	3,2390	+ 301	+ 361	+ 566	+ 619	+1517	+1619
L. (1 000)	4,7305	4,7350	— 544	— 428	— 869	— 745	—1876	—1673
£	11,1475	11,1590	+ 283	+ 417	+ 435	+ 695	+1271	+1529

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	9 1/8	9 1/2	9 1/8	9 1/2	9 1/8	9 1/2	9 1/8	9 1/2
$ E.-U.	15 1/4	15 3/4	15 5/16	15 11/16	15 5/16	15 11/16	15 1/2	15 7/8
Florin	3 3/4	5 1/4	7 1/2	8 1/4	8	8 1/2	8 1/4	9
F.B. (100)	13 1/4	15 3/4	16 1/2	18 1/4	16 3/4	17 7/8	16 9/16	17 1/2
F.S.	29 7/8	40 1/8	5	5 1/2	5 1/8	5 5/8	6 1/16	6 7/16
L. (1 000)	31 3/4	38 1/4	28 1/8	29 7/8	26	27 5/8	23 1/8	24 1/4
£	13 1/8	13 7/8	13 7/16	14 1/16	13 7/16	14 1/16	13 7/16	14 1/16
F français	19 3/4	30 1/4	24 1/4	27 1/4	23 1/4	25 3/4	19 3/4	22 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AUTOMOBILE

Tandis que les ventes reprennent

LA SITUATION DU MARCHÉ DU POIDS-LOURD NE CESSE DE SE DÉGRADER

La reprise du marché français de l'automobile, amorcée à la fin de l'an passé et confirmée en février (+ 13,8 % par rapport à 1981) ainsi que l'amélioration très nette des exportations de voitures françaises à l'étranger (+ 8 % en février), due au lancement de nouveaux modèles, ont amené les constructeurs français à augmenter leur production, qui, avec deux cent vingt-quatre mille voitures en février 1982, est en progression de 2,9 % sur février 1981.

En revanche, la situation du marché du poids lourd ne cesse de se dégrader. Les ventes de véhicules légers (moins de 5 tonnes) s'effritent en France (— 2 % en février) comme à l'étranger, ce qui entraîne une baisse de la production (— 18,3 % en février). Surtout, les immatriculations de véhicules lourds (plus de 5 tonnes) continuent de fléchir : baisse de 10,6 % en février et de 10,9 % au total pour les deux premiers mois de l'année, jointe à un recul important des exportations (— 33,9 % en février), cette baisse des ventes a entraînée de nouvelles coupes dans la production (— 32,2 %). « *Le malaise profond qui affecte la profession du transport routier ne permet pas actuellement d'escompter le renversement de tendance si souhaitable* », estime la Chambre syndicale des constructeurs d'automobiles.

BANQUES

LE NOUVEAU PRÉSIDENT D'« INDOSUEZ » SOUHAITE QUE LES STRUCTURES DU GROUPE SOIENT MAINTENUES

Les résultats de la Banque d'Indochine et de Suez, dorénavant appelée banque Indosuez, qui sera nationalisée le 30 juin prochain, « *ont été, dans l'ensemble, favorables* », ont indiqué, au cours d'une conférence de presse, MM. Georges Plescoff et Antoine Jeancourt-Galignani, président et vice-président-directeur général.

Le total du bilan s'est accru de 33 % à 112 milliards de francs, les dépôts de 64 % à 38 milliards de francs, les crédits de 27 % à 45 milliards de francs et le résultat net de 26 % à 157 millions de francs, dont les trois quarts proviennent des activités étrangères. Ainsi la filiale saoudienne à 40 % a dégagé un bénéfice de près de 500 millions de francs, en forte augmentation.

La hausse du dollar a favorisé l'augmentation des résultats globaux, mais les marges à l'étranger se sont, toutefois, dégradées, comme en France, d'ailleurs.

Interrogé sur l'éventuelle rétrocession au secteur privé de certaines participations industrielles, évoquée par le gouvernement, M. Plescoff a répondu qu'« *il n'y avait rien de fait* », et, qu'au surplus il souhaitait que les structures du groupe Suez soient maintenues. « *Mais, si on nous dit de céder, nous céderons.* »

AGRICULTURE

AVEC L'AIDE DE LA F.A.O.

Huit pays du Sahel envisagent de coordonner leurs politiques de stockage de céréales

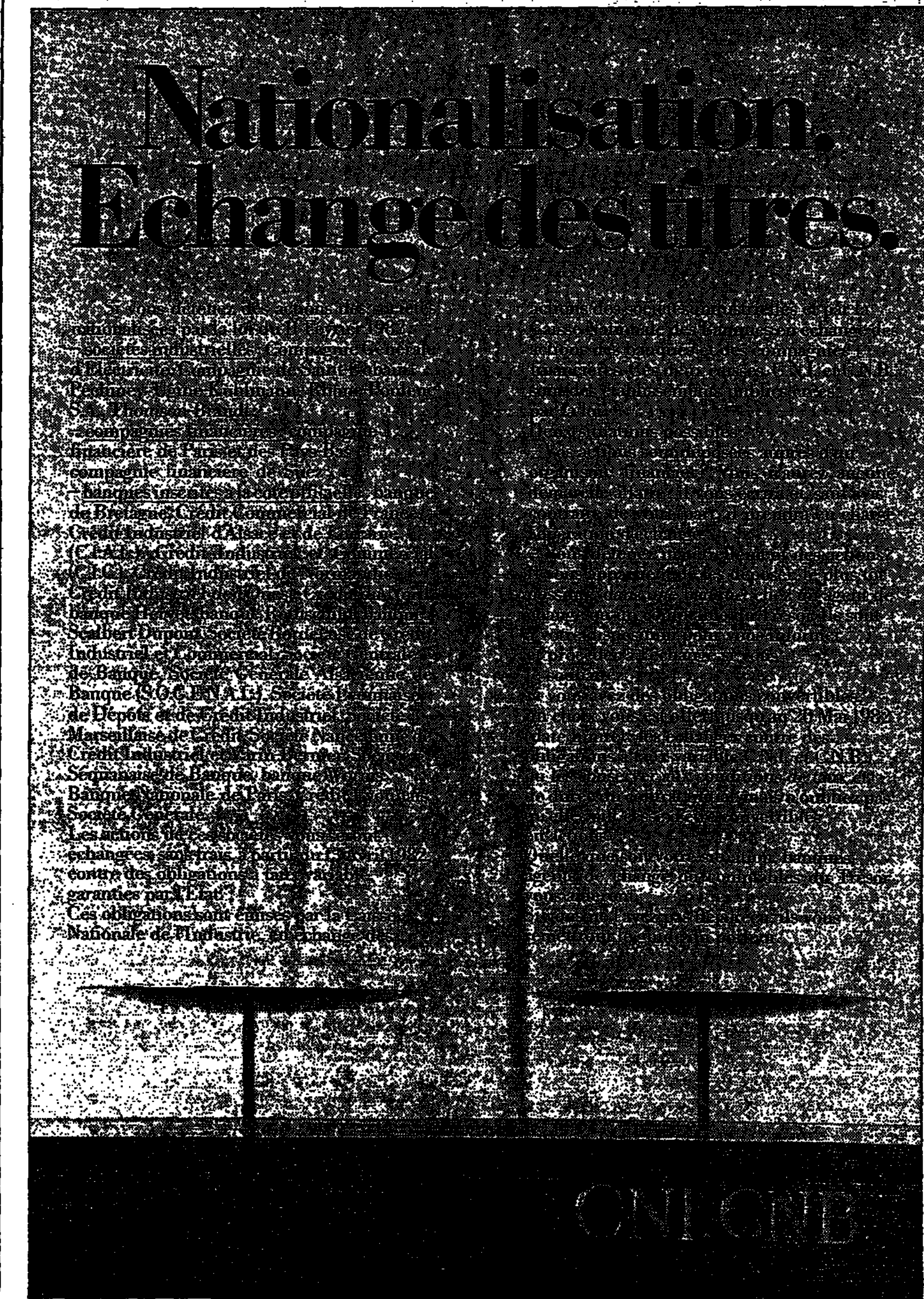
Huit pays du Sahel parmi les plus pauvres du monde (1) envisagent de mettre sur pied, avec l'aide de la F.A.O. (organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), un système coordonné de stockage des céréales destiné à prévenir les conséquences dramatiques des mauvaises récoltes telles que celles de 1972 et de 1973, qui avaient fait de nombreuses victimes. Ce projet, résultant d'une étude de la F.A.O., a été discuté lundi 29 mars à Rome, dans le cadre d'une réunion destinée à recueillir les contributions financières nécessaires : le coût total du projet (217 millions de dollars) (2) et, pour partie, les frais annuels de fonctionnement (15 millions de dollars (2), devraient être financés par des ressources extérieures, les huit pays concernés ne disposant pas des ressources nécessaires. Six d'entre eux se classent parmi les pays les moins avancés, et leur revenu annuel est inférieur à 200 dollars (1 200 F) par habitant.

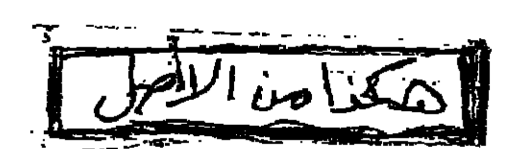
L'étude de la F.A.O. prévoit la constitution d'un stock total de 465 000 tonnes de céréales d'origine essentiellement locale (Sorgho et mil), qui serait réparti entre, d'une part, des réserves nationales portées à 313 000 tonnes (contre 193 000 tonnes actuellement), et, d'autre part, des stocks régionaux (pour un total de 152 000 tonnes). Cinq centres « *régionaux* » de stockage seraient ainsi créés d'ici à trois ans en Haute-Volta, au Niger, au Mali, au Sénégal et au Cap-Vert.

Gérées par un organisme unique dépendant du CILSS (Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel), instance permanente regroupant depuis 1973 les huit Etats concernés, ces réserves seraient immédiatement disponibles, du fait de leur proximité, et couvriraient les besoins d'une année entière. La F.A.O. préconise l'utilisation, pour les stocks nationaux, de petits magasins de 1 000 tonnes chacun, répartis dans les zones les plus vulnérables. Elle suggère également qu'il soit procédé, chaque fois que c'est possible, à des achats de céréales locales, afin de ne pas modifier les habitudes alimentaires des habitants et d'intégrer ce plan de stockage dans un « *programme global visant à promouvoir l'autosuffisance régionale* ». Elle souligne aussi la nécessité d'une coordination des importations alimentaires et d'une harmonisation des prix régionaux des céréales, afin de garantir le fonctionnement du système. Ce système, en dépit de son coût initial élevé, « *permettrait d'abaisser* (en cas d'une nouvelle sécheresse) *de 62 millions de dollars le coût économique total d'une vaste intervention d'urgence* », estime la F.A.O. Il pourrait ultérieurement être étendu à d'autres régions dans des situations analogues, en Afrique ou dans les Caraïbes.

(1) Cap-Vert, Gambie, Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad.

(2) Les coûts sont exprimés en dollars constants de 1979 (qui valait 4,30 francs français environ).





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AUSSEDAT REY

Le conseil de la société Aussedat Rey a arrêté les comptes de l'exercice 1981.

Le chiffre d'affaires s'est établi à 2 121 millions de francs, en augmentation de 19,5 % sur 1980. Le chiffre d'affaires consolidé de 1981 s'élève à 2 606 millions de francs, en progrès de 17 %.

Les résultats de la société mère sont en perte de 26,9 millions de francs, après 39,5 millions de francs d'amortissements, 16,1 millions de francs d'indemnités de licenciement correspondant à une compression d'effectif réalisée en 1981, et 5,4 millions de francs de provision pour la cinquième semaine de congés ; les profits pour cession d'actifs se sont élevés à 19 millions de francs.

Ce résultat peu satisfaisant correspond cependant à une importante amélioration au cours du second semestre de l'année 1981 ; en effet, le résultat au 30 juin s'était traduit par une perte de 38 millions de francs.

Le second semestre a donc réalisé un résultat nettement positif malgré les charges exceptionnelles de licenciement qui l'ont affecté.

L'exercice 1982 devrait confirmer cette évolution favorable dans une conjoncture encore difficile en début d'année.

La filiale Polyrey arrêtera ses comptes de 1981 avec un bénéfice net de 577 000 F, après 10 millions de francs d'amortissements et 934 000 F de provision pour la cinquième semaines de congés.

UNION INDUSTRIELLE DE CRÉDIT

Le conseil d'administration, réuni le 26 mars 1982, a arrêté le bilan et les comptes de l'exercice 1981.

Après 7 875 000 F de dotation aux provisions fiscalement non déductibles (contre 20 000 000 de F en 1980) et 20 796 771 F d'impôt sur les sociétés (contre 25 632 214 F) le bénéfice net est de 20 197 510 F contre 14 252 528 F (dont 1 226 220 F de plus-values à long terme) en 1980.

Le conseil proposera à l'assemblée générale des actionnaires du 14 mai de fixer le dividende à 14 F (contre 12 F) correspondant, avec l'impôt déjà versé au Trésor, à un revenu global par action de 21 F (contre 18 F).

CHAMBRE NATIONALE DES CONSEILLERS FINANCIERS

La C.N.C.F. organise le jeudi 1er avril 1982, à 20 heures, dans les salons du Grand Hôtel, 2, rue Scribe, Paris (9e), sa vingt-sixième réunion plénière annuelle, au cours de laquelle M. Jacques de Larosière, président du conseil d'administration et directeur général du Fonds monétaire international, traitera du sujet suivant :

« L'AJUSTEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL »

S'adresser à la C. N. C. F., 44-46, avenue du Président-Kennedy, 75016 PARIS - Tél. : 520-70-04.

DIDOT-BOTTIN

Fondé en 1796

Réunie le 25 mars 1982, sous la présidence de M. Vincent Hollard, président-directeur général, l'assemblée générale ordinaire a approuvé, à l'unanimité, les comptes et le bilan de l'exercice clos le 30 septembre 1981.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende net de 12,50 F par action, assorti de l'impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal) de 6,25 F.

Le dividende (coupon n° 36) sera mis en paiement à compter du 6 avril 1982.

L'assemblée a, d'autre part, renouvelé le mandat d'administrateur de M. Raymond Lusinchi.

Evoquant l'exercice en cours, le président a insisté sur le développement important du secteur Traitement Informatique et Télématique de l'information réalisé par le groupe pour le compte de grandes institutions publiques et privées.

STEMI

3, rue Magellan - 75008 PARIS

Exploitation et location de wagons spéciaux industriels et de conteneurs

Augmentation de capital en numéraire

L'augmentation du capital de F 30 115 300 à F 39 149 800 par émission de 90 345 actions nouvelles de F 100 nominal est en cours.

La souscription sera close le 22 avril 1982.

Prix d'émission : F 225 dont F 125 de prime.

Jouissance : 1er janvier 1982.

Droit de souscription : 3 actions nouvelles pour 10 actions anciennes.

Un bulletin de souscription, accompagné d'une note d'information simplifiée (visa COB no 82-11 en date du 16 février 1982), peut être obtenu sans frais au siège social de la société et auprès des établissements domiciles.

UNION POUR L'HABITATION

Réuni le 25 mars 1982 sous la présidence de M. Emmanuel de Lauriston, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1981.

Les recettes locatives ont atteint F 47 813 447, en augmentation de 16,73 %, tandis que les produits financiers revenaient de F 4 790 859 à F 3 949 573.

Après F 3 637 905 d'amortissements et F 3 240 000 de dotation à la provision pour grosses réparations, le bénéfice d'exploitation s'est établi à F 36 886 678, en hausse de 11,80 % sur celui de 1980.

Le conseil pourra ainsi proposer à l'assemblée générale ordinaire, qui se réunira le 17 juin prochain, de porter le dividende de F 16,25 à F 17,50 par action.

Le compte de pertes et profits n'ayant enregistré que des mouvements peu importants, le bénéfice net de l'exercice a été très voisin du résultat d'exploitation et s'est élevé à F 36 819 505.

Poursuivant sa politique de renouvellement de son patrimoine, la société a mis en vente, à la fin de l'an passé, ses immeubles de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) et de Pont-de-Claix (Isère). Une négociation est actuellement en cours pour la cession en bloc des 147 appartements de Pont-de-Claix.



SLIVAM

Société Lyonnaise d'Investissement en Valeurs Mobilières

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société s'est réunie le 22 mars 1982 sous la présidence de Monsieur David DAUTRESME.

Les revenus distribuables de l'exercice 1981 s'élèvent à F. 53 295 518,95.

L'Assemblée a décidé d'attribuer, à partir du 24 mars 1982, à chaque action en circulation, un revenu global de F. 11,72 composé d'un dividende net de F. 10,38 et d'un impôt déjà payé au Trésor (crédit d'impôt) de F. 1,34.

Ce dividende est matérialisé par le paiement du coupon n° 36.

Comme les années précédentes, le montant de ce coupon pourra être réinvesti en actions de la Société pendant une durée de trois mois, à partir de la date de la mise en distribution, en franchise de droit d'entrée.

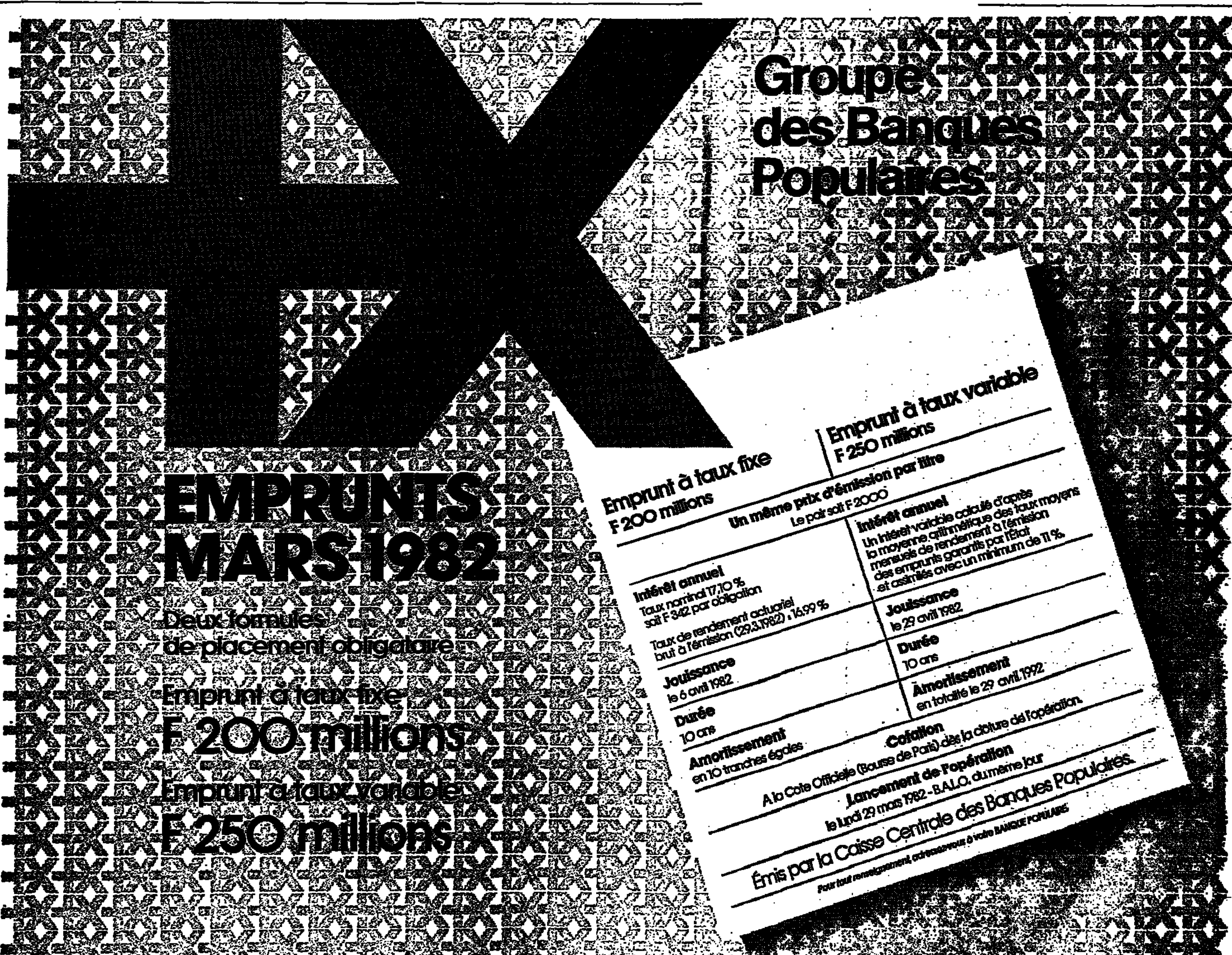
GARANTIE FINANCIÈRE

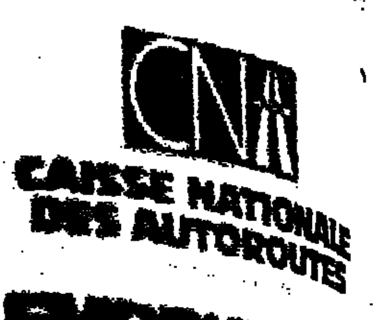
(Loi n° 71-1130 du 31-12-1971 et décret no 72-671 du 13-7-1972)

Nous soussignés, Crédit du Nord, succursale principale Anjou Saint-Lazare, 59, boul. Haussmann, 75009 Paris, informons que par suite du décès de M. Albert Léon Lachaise, il a été mis fin à la Garantie Financière accordée depuis le 3 janvier 1978, concernant ses activités de « conseil juridique ».

En conséquence, la Garantie délivrée à ce titre par le Crédit du Nord cesse à l'expiration d'un délai de trois jours francs à dater de la présente publication.

Conformément aux dispositions prévues, cette garantie s'applique à toutes créances ayant pour origine un versement ou une remise effectuée pendant la période de garantie pour les opérations visées par la loi du 31 décembre 1971, et restant couvertes par le Crédit du Nord à condition d'être produites par le créancier dans les trois mois de la présente publication, au siège ci-dessus indiqué.





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

30 mars

Léger repli

Le marché parisien, débarrassé des D.T.I. ou ex-valeurs de sociétés nationalisées, depuis la semaine précédente, a retrouvé en rythme de croisière proche de la normale.

Ainsi le volume d'affaires négociées lundi (150 millions de francs à terme, dont 50 millions sur le seul titre Radar) est redevenu plus conforme à la moyenne enregistrée à la fin de l'année dernière avant l'explosion sur les titres à vocation indemnitaire.

Les transactions sont restées assez étoffées mardi en dépit de l'absence de nombreux opérateurs, mais les replis ont été plus nombreux que la veille et l'indicateur a perdu 1 %, notamment sur les noms de sociétés pénalisées par de nouveaux résultats au titre de l'exercice 1981.

Télémécanique qui fait partie de cette catégorie, figure en tête de liste avec un repli de 7 % environ, suivi de près par CEM (− 6,8 %), Crouzet (− 6,5 %) et Chiers (− 6,2 %). Radar qui avait gagné plus de 9 % la veille, évolue nettement en sens contraire avec un recul de 12 %. Ailleurs, les achats restent sélectifs et on relève parmi les principales hausses, Nord-Est, B.C.T., Métal Navale Dunkerque, Pompey et Dumez avec des écarts compris entre 2,5 % et 3,5 %.

Aux valeurs étrangères, les mines d'or reprennent un peu de hauteur dans le sillage du métal fin qui a progressé à 325,75 dollars l'once dans la capitale britannique contre 319,50 dollars la veille.

Le lingot suit le mouvement en gagnant 825 F, à 66 700 F, tandis que le napoléon évolue, une fois de plus, à contre-courant en perdant 8,50 F pour s'établir à 611,50 F.

Le franc français poursuit son redressement observé dans la matinée, tant contre le dollar (6,2435 F en séance) que contre le mark (2,5849 F), le dollar-titre étant pratiquement inchangé, à 7,52/54 F.

NEW-YORK

Légère hausse

La cote a fluctué de part et d'autre de la barre d'équilibre tout au long de la séance de lundi, et il a fallu attendre la dernière heure de transactions pour que le marché s'oriente plus nettement à la hausse, permettant à l'indice Dow Jones des valeurs industrielles de s'adjuger finalement 5,90 points, à 823,82.

La nette contraction du volume des échanges (37 millions d'actions seulement contre 42,40 millions le vendredi précédent) témoigne de l'hésitation qui prévaut dans la communauté financière, où l'on a perdu toute illusion à l'égard d'une baisse prochaine des taux d'intérêt.

C'est dans cet espoir que Wall Street était allé de l'avant ces derniers jours, prenant acte de la volonté de compromis manifestée tant par le président Reagan que par le Congrès à propos des déficits budgétaires. Mais cet espoir s'est amenuisé au fur et à mesure que s'avivaient les craintes relatives à une nouvelle progression de la masse monétaire américaine. Au vu des dernières statistiques, elle a augmenté de 500 millions de dollars, mais des progressions bien plus considérables sont attendues sur le mois d'avril, déclenchant une nouvelle tension sur les taux d'intérêt. Le taux de l'argent au jour le jour, matérialisé par les fonds fédéraux, a atteint 15 7/8 % lundi soir contre 14 5/8 % vendredi, et un certain nombre d'établissements, Chemical Bank en tête, ont porté à 16 % contre 15 % précédemment, en moyenne, le taux qu'elles consentent aux agents de change.

VALEURS	Cours du 26 mars	Cours du 29 mars
Alcoa	24 1/4	25 1/8
A.T.T.	56 3/4	56 3/4
Boeing	18 3/8	18
Chase Manhattan Bank	55 5/8	55 1/8
Du Pont de Nemours	33 1/8	33 5/8
Eastman Kodak	70 3/4	71 1/2
Exxon	28 1/4	28 1/8
Ford	20 5/8	20 5/8
General Electric	61 3/8	62 1/4
General Foods	34	33 7/8
General Motors	40 1/8	40 5/8
Goodyear	21 3/8	21 1/8
I.B.M.	59	60 1/4
I.T.T.	25	24 7/8
Mobil Oil	21 7/8	21 7/8
Pfizer	51 1/4	51 7/8
Schlumberger	42 1/2	43
Texaco	29 3/4	29 7/8
U.A.L. Inc.	18 3/8	18 3/8
Union Carbide	46 5/8	47 3/8
U.S. Steel	23 3/4	24
Westinghouse	23 5/8	24
Xerox Corp.	37 3/4	38 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

EUROCOM/GOULET — M. Bernard Brochand, directeur général d'Eurocom, premier groupe publicitaire français et filiale à 42 % de l'agence Havas, a précisé dans l'émission « Comment vont les affaires » sur R.T.L., le 24 mars, les étapes et les raisons de la prise de contrôle du groupe Goulet par Eurocom (*Le Monde* daté 21-22 février 1982).

Les opérations de fusion des deux groupes devraient intervenir très rapidement, vers la fin de l'été, a dit notamment M. Brochand, et dès cet instant, la société Goulet, qui est cotée en Bourse de Paris, prendra le nom d'Eurocom, cette dernière se trouvant donc, *de facto*, introduite à la cote. L'ensemble du processus a eu l'aval complet de l'actionnaire majoritaire de l'agence Havas qui est l'État.

Outre que la fusion avec Goulet offre à Eurocom des moyens supplémentaires pour son expansion outre-Atlantique, l'entrée en Bourse, qui confirme sa privatisation, facilite les négociations aux États-Unis où Eurocom compte s'installer à nouveau.

WAGONS-LITS — La Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme annonce pour l'exercice 1981 un chiffre d'affaires comprenant les secteurs ferroviaire, hôtelier et restaurations de 18,30 milliards de francs belges, soit une augmentation de 17,4 % sur le précédent exercice, le chiffre d'affaires réalisé dans le même temps dans le secteur touristique atteignant 29,64 milliards de FB (+ 22,6 %). Quant au bénéfice net, après amortissements et constitution de réserves, il est passé de 226,85 à 309,48 millions de FB, le dividende net étant majoré de 65 à 70 FB (1 FB = 0,13 FF).

WORMS — Le groupe vient de constituer une société de services immobiliers baptisée ARC (aménagement, rénovation, construction), dotée d'un capital de 30 millions de F et mettant à la disposition de sa clientèle un ensemble d'ingénierie financière, technique et commerciale axé sur les opérations de restauration et de rénovation d'immeubles.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	28 mars	29 mars
Valeurs françaises	106,8	107,2
Valeurs étrangères	104	104

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	99,8	100,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 30 mars .... 18 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29/3	30/3
1 dollar (en yens)	246,70	246,70

BOURSE DE PARIS — Comptant — 30 MARS

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	24	1 488
5 %	36 20	0 795
3 % amort. 45-54	71	1 989
4 1/4 % 1963	98 30	2 355
Emp. N. Eq. 6 % 67	106 10	4 981
Emp. 7 % 1973	5985	..
Emp. 8,80 % 77	97	7 522
Emp. 9,80 % 78	78 70	7 035
E.D.F. 7,8 % 61	126	2 760
E.D.F. 14,5 % 80-92	91 10	10 941
Ch. France 3 %	206	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Dév. Rég. P.d.C (Li)	117 40	117 40
Didot-Bottin	324	323
Dist. Indochine	385	385
Drag. Trav. Pub.	200	200
Duc-Lamothe	237	230
Dunlop	6	5 90
Eaux Bass. Vichy	1175	1190
Eaux Vittel	630	630
Ecco	865	899
Economats Centre	600	491

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Nicolas	412 50	439
Nodet-Gougis	175	168
Occident. Part.	26	26
Omn. F. Paris	720	725
OPB Paribas	92	90
Origny-Desvroise	130	131
Palais Nouveauté	293	293
Paris-Orléans	99	99 50
Paris-Réescompte	300	300

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	150	....
Akzo	79 50	80
Alcan Alum	143	....
Algemeine Bank	830	825
Am. Petrofina	429	430
Arbed	228	228
Asturienne Mines	56 50	58 50
Bco Pop Espanol	110	114

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ufiner	196	....
Voyer S.A.	1 50	....
Rorento NV	422 90	421 50
S.K.F.(Applic. méc.)	60 50	....

SICAV 29/3	Émission Frais inclus	Rachat net
Unifrance	174 81	166 89
Unifoncier	434 57	414 86
Unigestion	393 05	375 23
Uni-Japon	574 91	548 84
Univenta	1302 91	1280 07
Univar	10730 98	10730 98
Valorem	256 82	245 17
Valrgal	103360	103256
Worms Investiss.	457 26	436 52

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1860	4,5 % 1973	1899	1908	1908	1904 80
2736	C.N.E. 3 %	2839	2836	2830	2710
436	Air Liquide	465	465	459	465 70
320	Alt. Superm.	325	330	330	330
555	Europe n° 1	555	552	552	552
580	Facom	568	574	570	574
188	Financial	164 80	164 50	164 50	164 50
140	Fives-Lille	152	150	150	149 90
81	Harmony	75	77 90	77	76 35
18	Hitachi	18 20	17 30	17 25	17 40
380	Hoechst Akt.	388	387	385	384 80
45	Imp. Chemical	44	44 20	44 20	43 50
90	Inco. Limited	90	91	91	90
445	IBM	445	451	450	445
193	ITT	192	191 50	191 50	190

VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
Usinor	5 20	5 20	5 20	5 15
— (obl.)	98 60	98 20	98 20	97 70
U.T.A.	155 30	155	155	155
Valéo	224	225	223	223 50
— (obl. conv.)	363	363	363	363
Vallourec	132 90	131 50	131 40	130
V. Clicquot-P.	960	940	940	940

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 285	6 243	6 080	6 380
Allemagne (100 DM)	260 310	258 490	252 500	265
Belgique (100 F)	13 798	13 701	11 900	12 900
Pays-Bas (100 fl.)	235 100	233 240	229	240
Danemark (100 krd)	76 270	75 930	73	78
Norvège (100 k)	102 640	102 150	99	104
Grande-Bretagne (£ 1)	11 191	11 120	10 900	11 500
Grèce (100 drachmes)	10 022	9 945	8 100	10 360
Italie (1 000 lires)	4 762	4 720	4 650	5 050
Suisse (100 fr.)	326 260	321 880	317	333
Suède (100 krs)	105 740	105 050	102	108
Autriche (100 sch)	37 030	36 800	36 100	37 700
Espagne (100 pes.)	5 896	5 869	5 700	6 150
Portugal (100 esc.)	8 810	8 720	8 200	9 200
Canada ($ can 1)	5 102	5 080	4 970	5 210
Japon (100 yens)	2 535	2 528	2 430	2 570

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/3
Or fin (kilo en barre)	66000	66200
Or fin (en lingot)	65805	66700
Pièce française (20 fr)	620	611 50
Pièce française (10 fr)	500	500
Pièce suisse (20 fr)	570 10	561
Pièce latine (20 fr)	540	545
Souverain	620	618
Pièce de 20 dollars	2800 40	2780
Pièce de 10 dollars	1380 20	1375
Pièce de 5 dollars	780	.....
Pièce de 50 pesos	3005	3000 50
Pièce de 10 florins	545	538

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 30 mars 1982 a été tiré à 542 921 exemplaires.

A B C D E F G

DANS LA HAUTE-VIENNE

L'explosion à bord du Capitole a fait cinq morts et vingt-sept blessés

L'explosion qui s'est produite lundi 29 mars dans le train le Capitole a fait cinq morts et vingt-sept blessés, dont dix-neuf étaient encore hospitalisés à Limoges ce mardi matin. Parmi les morts figure Mme Marie-Claire Bardon, la sœur de M. Jean-Pierre Fourcade, ancien ministre de l'économie et des finances.

L'explosion s'est produite vers 20 h 40 alors que le Trans Europ Express Paris-Toulouse arrivait à proximité de Limoges. Un engin a explosé à ce moment-là dans une soute à bagages de la voiture 18, la deuxième du convoi, alors que le train roulait à 140 km/heure. S'agit-il d'un attentat, ou cet engin, transporté par un voyageur, a-t-il explosé accidentellement ? Les enquêteurs pencheraient plutôt pour cette seconde hypothèse, sans exclure la première.

L'enquête a été confiée par M. Louis Dumond, procureur de Limoges, au S.R.P.J. de Limoges, qui a reçu en renfort des policiers venus de Paris. M. Claude Calisti, chef du service des explosifs du laboratoire central de la préfecture de police de Paris, s'est également rendu sur place.

Immédiatement après l'explosion, M. Jacques Gérard, préfet de la Haute-Vienne, préfet de la région Limousin, s'est lui aussi rendu sur les lieux. Le plan ORSEC a été déclenché. Ce plan permet aux préfets de département de mobiliser l'ensemble des moyens des services publics et d'associations ou d'entreprises privées en cas de catastrophe. Deux cents personnes ont participé aux secours.

Le trafic ferroviaire, qui avait été interrompu après l'explosion, a été rétabli aux alentours de minuit, la voie n'ayant pas été endommagée.

M. Charles Fiterman, le ministre des transports, s'est rendu à Limoges ce mardi 30 mars au matin, où il a rendu visite aux personnes blessées qui avaient été transportées, la veille au soir, au centre hospitalier. Puis il a fait une rapide visite à la gare d'Ambazac, à proximité des lieux de l'explosion. Interrogé sur la possibilité d'un attentat commis par le terroriste Carlos, qui a récemment lancé un ultimatum au gouvernement français, M. Fiterman a estimé qu'il serait « déplacé » de « se lancer dans des conjectures ». Il a cependant souligné que « toutes les causes » de l'explosion étaient recherchées.

Une détonation dans la nuit

De notre correspondant

Limoges. — « *C'était comme un bruit d'avion* » ; « *J'ai vu une boule de feu* » ; « *La paroi s'est déchirée d'un seul coup* » ; « *Notre maison a été criblée d'éclats* » ; « *Le paysage était recouvert d'une fumée noire, et les bas-côtés commençaient à brûler.* » Les témoignages en disent long sur la violence de l'explosion qui a ravagé le train rapide le Capitole (Paris-Limoges-Toulouse), lundi soir vers 20 h 40, entre La Jonchère et Ambazac (Haute-Vienne), à 20 kilomètres au nord de Limoges.

L'état du premier wagon de la rame en dit long, lui aussi : la voiture est éventrée sur la moitié de sa longueur, les parois gonflées en une énorme bulle par la violence du souffle. Deux voyageurs ont été projetés en pleine vitesse sur le ballast, et les sauveteurs ont découvert leurs corps après de longues minutes de recherches à la lampe électrique dans les buissons qui bordent la voie.

Le bilan est tragique : cinq morts, vingt-sept blessés. Il aurait pu l'être encore plus. C'est d'abord un miracle que le convoi n'ait pas déraillé alors qu'il roulait à 140 kilomètres à l'heure, et qu'il n'avait pas amorcé son ralentissement à l'approche de Limoges. Le conducteur a pu arrêter très vite le train, qui, par chance, avait, selon les cheminots présents sur le terrain, sept minutes de retard. A sept minutes près, l'explosion aurait pu se produire en gare de Limoges.

La détonation alerta immédiatement tout le voisinage : les secours s'organisèrent très vite, d'abord à partir d'Ambazac, où se mobilisèrent aussitôt les pompiers, les gendarmes, les médecins et plusieurs dizaines de volontaires ; ensuite, à Limoges, où la préfecture de région coordonna l'ensemble des secours, forces de police, sapeurs-pompiers, SAMU, ambulances privées, avec l'appui de la 15e C.R.S. cantonnée dans la ville : deux cents sauveteurs environ. Cependant leur intervention fut difficile. La rame était arrêtée en rase campagne. A cet endroit, les monts d'Ambazac constituent le premier obstacle géographique sérieux depuis Paris. Le paysage est déjà montagneux et boisé ; seules, des petites routes vicinales s'y enfoncent et coupent de loin en loin la voie ferrée. Il fallut ensuite longer le ballast à pied entre les hameaux de Coussac et de Royères ; tout cela dans une nuit très noire et sous un ciel particulièrement couvert. La noria des ambulances et des véhicules de secours, sur ces chemins ne pouvait aller très vite.

Deux heures après l'explosion, il fut possible de tracter le convoi jusqu'à la gare d'Ambazac ; là, des groupes électrogènes purent être mis en place et les opérations de sauvetage devinrent plus faciles.

Aux sauveteurs, se mêlaient les parents des voyageurs qui venaient d'apprendre l'information par la radio ou la télévision et qui, saisis par l'angoisse, étaient aussitôt montés de Limoges pour tenter d'avoir des nouvelles. Les voyageurs, quant à eux, sont restés longtemps bloqués dans le train. La gendarmerie a relevé systématiquement tous les noms dans l'hypothèse, bien sûr, d'une présence à bord du train de l'homme qui transportait ces explosifs.

Par bonheur, l'explosion ne provoqua pas de panique en dehors du wagon où elle s'était produite. Les voyageurs des autres voitures ne comprirent pas ce qui venait de se passer jusqu'à l'arrêt complet du convoi : « *Nous avons cru à un accident* », dit M. Guy Chambon, universitaire à Limoges et président du comité économique et social du Limousin, qui se trouvait dans le train.

Avant l'arrivée des secours, les passagers s'organisèrent immédiatement pour secourir les blessés ; ce qui fut d'ailleurs pour eux l'occasion d'une amère stupéfaction : il n'y avait pas à bord du Capitole la moindre trousse de première urgence. Une infirmière et un médecin durent même utiliser les bouteilles de whisky du bar pour nettoyer les blessures les plus graves.

Il fallut ensuite toute une partie de la nuit, à la lueur des projecteurs, des torches électriques et des phares de voitures, pour évacuer tous les blessés, dégager les cadavres encore pris dans les tôles tordues du wagon.

GEORGES CHATAIN.

L'IDENTITÉ DES VICTIMES

Voici l'identité des cinq personnes qui ont trouvé la mort dans l'explosion du Capitole :

— Mme Marie-Claire Bardon, née en 1935, sœur de M. Jean-Pierre Fourcade, ancien ministre de l'économie et des finances, assistante sociale au tribunal de grande instance de Brive ;

— M. Jacques Combret, né en 1953, demeurant à Thémines (Lot) ;

— M. Bernard Novelle, né en 1937, demeurant à Strasbourg ;

— Mme Louise Sainville-Hermine, née en 1910, demeurant à Parid (18e) ;

— M. Jean-Pierre Calin, né en 1920, demeurant à Brive.

TROIS HYPOTHÈSES

L'enquête sur l'explosion qui s'est produite dans le Capitole s'annonce difficile. Trois hypothèses ont été d'abord retenues par les enquêteurs, dont une est désormais exclue.

● UN TRANSPORT D'EXPLOSIF

C'est l'hypothèse qui paraît la plus plausible. Des malfaiteurs ou des militants autonomistes auraient transporté clandestinement à bord du Capitole un engin ou des substances explosives qui auraient éclaté accidentellement. Les vérifications auxquelles procèdent actuellement les policiers pourraient permettre d'identifier le ou les personnes chargées de ce transport. L'un des passagers du train, une jeune femme, a en particulier déclaré aux policiers, qu'elle avait remarqué peu avant l'explosion les allées et venues d'un jeune homme qui paraissait très agité. Cependant, les enquêteurs ont déclaré ce mardi qu'aucune des cinq personnes décédées n'avaient de casier judiciaire ni d'activités clandestines.

● UN ATTENTAT

Sans être écartée par les enquêteurs cette hypothèse ne paraît pas, pour l'instant, être privilégiée. Un attentat commis par qui ? Pour quoi ? Aucune réponse ne vient pour l'instant à l'esprit des enquêteurs. On se souvient néanmoins que le terroriste Carlos a lancé, il y a quelques semaines, un ultimatum au gouvernement français exigeant la libération de deux terroristes arrêtés récemment à Paris, Magdalena Kaupp (une Allemande de l'Ouest) et Bruno Bréguet (un Suisse). M. Defferre a annoncé, le 27 mars, que cet ultimatum avait déjà expiré (« le Monde » du 30 mars).

De son vrai nom, Illitch Sanchez Ramirez, Carlos, serait notamment à l'origine de l'attentat qui avait coûté la vie à deux blessés en septembre 1974 au Drugstore Saint-Germain à Paris.

● UN ACCIDENT DE MACHINERIE

Cette hypothèse est « formellement » exclue par la S.N.C.F. qui souligne que l'explosion a eu lieu dans un espace réservé à l'entreposage des bagages et qu'elle ne peut en aucun cas résulter d'un accident de machinerie.

DES PRÉCÉDENTS

De l'« Italicus » au T.G.V.

L'explosion qui a causé la mort de cinq personnes à bord du Capitole n'est pas sans précédent en Europe.

● *En janvier 1972 l'explosion en Yougoslavie d'une bombe dans le train Vienne-Zagreb (six blessés) puis le 19 juin 1977, celle d'un engin placé à bord du Dortmund-Athènes (un mort, huit blessés).*

● *Le 4 août 1974 en Italie, une bombe à retardement placée à bord du train Italicus, reliant Rome à l'Autriche, avait explosé entre Florence et Bologne : douze morts, quarante-huit blessés. L'attentat avait été revendiqué par l'organisation Ordine nero (Ordre noir).*

● *Le 17 janvier 1980 en Irlande du Nord, deux engins avaient tué trois voyageurs et blessé cinq autres dans un train de banlieue de la ville de Belfast.*

En France, plusieurs attentats contre des trains ont été commis au cours des dernières années.

● *Le 8 septembre 1975, une charge de plastic avait explosé à Ciboure (Pyrénées-Atlantiques) au passage du train international « Puerta del sol » sans faire de victimes. Il s'agissait d'une action de militants basques consécutive à l'exécution en Espagne de cinq révolutionnaires.*

● *Le 26 avril 1980, un groupe du « Front national de la jeunesse », mouvement d'extrême droite, avait mis le feu à l'aide de cocktails Molotov à deux wagons du rapide Paris-Moscou peu avant son départ de la gare de l'Est à Paris. L'action était dirigée contre l'organisation des Jeux olympiques à Moscou.*

● *Le 11 mai 1981 enfin, une bombe explosait à bord d'une rame du train Le Lyonnais, équipée de voitures du type T.G.V., près de Montereau (Seine-et-Marne). Cinq personnes avaient été légèrement blessées. L'attentat fut revendiqué par une « organisation Jacques Mesrine » dont on n'a toujours pas trouvé trace.*

Trois disparitions

UN DES « PÈRES DE L'EUROPE »

Walter Hallstein

M. Walter Hallstein, qui avait été le premier président de la commission des Communautés européennes, de 1958 à 1967, est mort dans la nuit du lundi 29 au mardi 30 mars, à Stuttgart. Il était âgé de quatre-vingts ans.

Né le 17 novembre 1901, à Mayence, Walter Hallstein devait acquérir très jeune encore une solide formation juridique. A vingt-huit ans, il enseigne le droit international et les sciences économiques à l'université de Rostock — deux matières qu'il aura abondamment, après la guerre, l'occasion de mettre en pratique. Mobilisé en 1942, il est fait prisonnier par les Américains en 1944. Durant sa captivité — qu'il tente d'ailleurs d'abréger, — dans le Mississippi, il organise des cours de droit pour ses compagnons de détention, perfectionne son anglais...

Elu recteur de l'université de Francfort après sa libération en 1946, Walter Hallstein ne tarde pas à retourner aux Etats-Unis pour y enseigner les relations internationales à Washington. En 1950, sa carrière, jusqu'alors exclusivement universitaire, s'oriente vers la politique active, dans la mouvance du chancelier Adenauer. Passionné par les premiers pas de cette République fédérale à laquelle la Loi fondamentale de 1949 vient de donner officiellement le jour, il participe à différents travaux de commissions puis se consacre plus particulièrement aux ébauches de construction européenne.

D'abord chef de la délégation de la R.F.A. aux conférences préparant les futures institutions européennes, il devient secrétaire d'Etat à la chancellerie, puis aux affaires étrangères en 1951, secteur de l'activité gouvernementale dont il a élaboré le plan de réorganisation.

Loin d'éteindre sa flamme européenne, le rejet du traité instituant la C.E.D. en 1954 le pousse à militer davantage encore en faveur de l'unification du Vieux Continent. En 1955, il représente son pays à la conférence de Messine, où la R.F.A., l'Italie et le Benelux demandent une relance de la construction européenne. Il sera finalement le signataire allemand du traité de Rome, deux ans plus tard.

En 1958, lorsque se mettent en place les premières institutions communautaires, le professeur Hallstein est tout naturellement élu président de la Commission pour deux ans. Son mandat sera renouvelé trois fois. Son action constante en faveur de l'unité européenne, particulièrement au cours d'années décisives pour l'édification des Communautés, en fera une des figures les plus marquantes de la C.E.E. Après avoir quitté ses fonctions à la tête de la Commission, M. Hallstein devait encore publier des ouvrages, rapports et interviews sur les questions européennes, tout en remplissant un mandat de député chrétien-démocrate au Bundestag durant quelques années, et en intervenant parfois de façon controversée dans les débats internes à l'Allemagne. La « doctrine Hallstein », proscrivant notamment aux Etats « amis » l'établissement de relations diplomatiques avec la R.D.A., devait ainsi alimenter bien des polémiques.

Ce « père de l'Europe », si représentatif d'une certaine qualité d'hommes d'Etat européens de l'après-guerre, avait quitté la vie politique en 1972. — B. B.

Le compositeur Carl ORFF

Le compositeur allemand Carl Orff est mort lundi 29 mars à Munich. Il était âgé de quatre-vingt-six ans.

Carl Orff, qui vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-six ans, est à la fois célèbre et encore presque inconnu en France. Célèbre par la méthode pédagogique qui porte son nom, largement utilisée dans les écoles, et par le triptyque des TRIONFI, faible part cependant de l'œuvre où ce musicien spécifiquement allemand a voulu réunir génie nordique et génie latin, modernité et Renaissance, paganisme et christianisme. Si l'on est sensible en France à la fraîcheur et à l'élan d'une musique où les langages se mêlent au sens de la formule instrumentale et vocale efficace, on reste réfractaire à un art trop brutal, lapidaire, assenant les répétitions dans les formes architecturales souvent simplistes et tyranniques, complètement étrangères à notre monde musical. L'ostracisme dont on fait preuve à l'égard de ce créateur original est très probablement injuste.

Carl Orff est né le 10 juillet 1895 à Munich, où il achèvera sa carrière de professeur de composition de 1950 à 1960. Musicien précoce, mis au piano, à l'orgue et au violoncelle dès l'âge de cinq ans, il compose très tôt de nombreuses œuvres qu'il répudiera comme toutes celles qu'il écrira jusqu'en 1930. Chef d'orchestre pendant la Grande Guerre, il se remet sérieusement ensuite à la composition et s'intéresse à la musique ancienne, avec notamment des arrangements des principales œuvres de Monteverdi. Pour une école de gymnastique, de musique et de danse, il élabore son fameux Schulwerk, *qui est aujourd'hui une des méthodes d'initiation les plus utilisées dans le monde.*

Parmi ses compositions, presque exclusivement théâtrales et chorales, les plus célèbres sont Carmina Burana, Catulli Carmina *et le* Triomphe d'Aphrodite, *les seules bien connues (et disponibles sur disque). En France, où l'on a représenté un peu trop sommairement Orff comme le « musicien de l'époque nazie » mis à part,* la Rusée, *jouée à Mulhouse, et* Œdipe le Tyran *donné au Théâtre des nations, on ne connaît à peu près rien d'œuvres telles que* la Lune, un petit théâtre du monde, le Songe d'une nuit d'été, Antigone, Jeu de la résurrection du Christ, le Jeu de la naissance de l'enfant merveilleux, Prométhée, De temporum fine comœdia, *créée au Festival de Strasbourg, en 1973, etc.*

LE PRIX NOBEL DE CHIMIE 1949 WILLIAM F. GIAUQUE

Le prix Nobel de chimie (1949), M. William F. Giauque, est décédé, dimanche 28 mars, aux Etats-Unis, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

[Né le 12 mai 1895, de parents américains à Niagara Falls (Ontario), William F. Giauque était un spécialiste des basses températures. Après avoir passé un doctorat d'Etat en sciences (1922), à l'université de Californie, il entre dans le corps enseignant de cette même université où il devient titulaire d'une chaire de chimie en 1934. Il découvre en 1929 avec H.-L. Johnston les isotopes lourds de l'oxygène et effectua de nombreux travaux sur la 3e loi de la thermodynamique et sur les mesures calorimétriques à basses températures. Il est à l'origine de la méthode dite de démagnétisation adiabatique pour obtenir des températures voisines du zéro absolu.]

● *La force interafricaine doit jouer un rôle actif au Tchad*, affirme le GUNT. Dans [illegible] mémorandum adressé à l'[illegible]A. et publié lundi 29 mars, [illegible] N'Djamena, le gouvernement d'union nationale de transition du Tchad a réaffirmé l'incompétence du comité permanent de l'Organisation de l'unité africaine pour prendre des décisions engageant le Tchad et définir le [illegible] que doit jouer, selon lui, la force interafricaine au Tchad.

En ce qui concerne cette force, le memorandum du GUNT réfute le « *caractère neutre* » que lui ont donné les résolutions du sommet de Nairobi : les dispositions contenues dans le statut de la force africaine, souligne le GUNT, « *ne laissent aucun doute* » quant au « *rôle actif* » qu'elle doit jouer dans le maintien de la paix au Tchad.

En plus de la formation de l'armée nationale intégrée (ANI) du Tchad, à laquelle le GUNT l'invite à apporter sa « contribution », la force de l'O.U.A., ajoute le mémorandum, *doit jouer trois rôles* : le maintien de la paix et de la sécurité à l'intérieur du pays ; la défense du Tchad en cas d'agression provenant de l'extérieur ; être prête à intervenir à tout moment pour rétablir l'ordre en cas de trouble à la demande du GUNT.

● *La tranche numéro un de la centrale nucléaire de Fessenheim (Haut-Rhin), arrêtée pour un mois*, afin d'effectuer des investigations dans la cuve du réacteur à la suite de la « *détection de vibrations d'un objet métallique* ».

Selon un communiqué publié lundi 29 mars par le président de la commission de surveillance de la centrale, cette découverte « *nécessite des investigations complémentaires* » à l'aide de moyens « télévisuels », compte tenu de la présence de radioactivité dans la cuve du réacteur.